

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**MINISTRE DE L'ECONOMIE**, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

-----  
OBSERVATOIRE DE LA PAUVRETE ET DES CONDITIONS DE VIE

# LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU SENEGAL



## **RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION DE L'INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE (IPM)**

(Version provisoire)

25 septembre 2018



# MESURE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU SENEGAL PAR L'IPM: RESULTATS DES TRAVAUX FAITS A PARTIR DES DONNEES DE L'ESPS 2011.

RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION – OPCV, Dakar. Février 2018

La présente étude a été réalisée par une équipe multisectorielle composée d'experts de différents ministères sectoriels et de la société civile du Sénégal. Elle a été coordonnée par l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV). Les travaux ont bénéficié de l'accompagnement de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), de l'appui financier de la Banque mondiale, de la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et programmes de Lutte contre la Pauvreté (CSO-PLCP) ainsi que du concours financier de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

L'OPCV tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la production de cet indice qui donnera une certaine mesure des politiques nationales mises en œuvre au Sénégal et qui sera appelé à faire partie des instruments de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ce rapport est accessible sur le site web de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ([www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)).

Toute information complémentaire sur les données de ce rapport peut être obtenue auprès de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV) ; Rocade Fann-Bel Air Cerf-Volant, téléphone (221) 33.869.21.39 / Fax : (221) 33.824.36.15, BP 116, Dakar-RP, SENEGAL. Adresse email : [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn) / [opcv@ansd.sn](mailto:opcv@ansd.sn)

*OPCV, 2018 : La Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : résultats des travaux faits à partir des données de l'ESPS 2011, Dakar. Rapport national de présentation de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). Février 2018.*

© 2018 Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV), Dakar, SENEGAL

# COMITE DE REDACTION

Coordonnateur général	:	<b>M. Babacar NDIR, Directeur général de l'ANSD, Président du Bureau de l'OPCV</b>
Coordonnateur Adjoint	:	M. Fassory DIAWARA, Vice-Président du Bureau de l'OPCV
Coordonnateur technique	:	M. Abdoulaye M. TALL, Coordonnateur de la CCG/BOPCV
Comité de rédaction	:	M. Mamadou AMOUZOU, CCG/BOPCV
	:	M. Adjibou Oppa BARRY, CCG/BOPCV
	:	M. Amadou Bamba CISS, DSIS/DPRS/MSAS
	:	M. Souleymane CISSE, DP/DGPPE/MEFP
	:	Mme Sylvie DASYLVA Fall, DAPSA/MAER
	:	M. Mahi Amadou DEME, UCSPE/DGPPE/MEFP
	:	Mme Khanata DIAGNE, BOS/PSE
	:	M. Aboubacry DIALLO, DP/DGPPE/MEFP
	:	Dr Anta DIAW, DSIS/DPRS/MSAS
	:	M. Madaniou DIEME, CEPOD/MEFP
	:	Mme Ndeye Binta DIEME Coly, DSDS/ANSD
	:	M. Ibrahima DIENG, Conseiller, DGPPE/MEFP
	:	Mme Penda DIOP, CRES
	:	Mme Ndeye Aida FAYE Tall, DSDS/ANSD
	:	M. Moussa GAYE, DE/MEIIMO
	:	M. Mamadou Lamine MAR, DAPSA/MAER
	:	M. Saliou MBENGUE, CCG/BOPCV
	:	M. Omar THIAM, DPRE/MEN
	:	M. Arona TOURE, DE/MEIMO
	:	M. Ibrahima Khalil AIDARA, Stagiaire CCG/BOPCV
Comité de lecture	:	M. Mamadou BAH, DMIS/ANSD
	:	M. Mamadou GUEYE, DSDS/ANSD
	:	M. Waldiodio NDIAYE, CSO-PLCP
	:	M. Mamadou Lamine MANE, CSO-PLCP
	:	Mme Awa NGUER, CSO-PLCP
	:	Mme Aissatou Ba DIOP, CSO-PLCP

# REMERCIEMENTS

- Banque Mondiale (Federica MARZO, Djibril NDOYE)
- CSO-PLCP (Ousmane KA, Mme DIOP et tout le personnel du PIDES/PADESS, PASNEEG)
- ANSD (M. BEYE ancien DG, M. NDIR DG actuel, ainsi que tous les collègues qui **ont participé à l'accompagnement**)
- OPHI (Sabina ALKIRE, John HAMMOCK, Bouba HOUSSEINI, Christian OLDIGES, Adriana CONCONI)
- SRSD (Chefs de service régionaux de la statistique et de la démographie et leur personnel)
- ANPEJ (M. Ndiaye et son staff)
- BOS/PSE (M. Ibrahima WADE et le personnel)
- CEPOD (M. Aboubacry SOW et le personnel)
- CRES (Pr. Abdoulaye DIAGNE SE, M. Adoum, Mme Penda DIOP)
- CRD (Gouverneurs de région et les membres des CRD)
- DGPPE (M. Pierre NDIAYE, M. Mayacine CAMARA et le personnel)
- DPRE/MEN (M. Latyr DIOUF DPRE et le personnel)
- DPRS/MSAS (Dr Jaw et le personnel)
- PNDL (M. DIATTARA et son staff)
- Ainsi que tous les membres du Comité Technique

# SOMMAIRE

COMITE DE REDACTION.....	ii
SOMMAIRE .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS .....	viii
RESUME EXECUTIF .....	xiii
ABSTRACT .....	xiv
AVANT PROPOS .....	1
Chapitre 1 - INTRODUCTION GENERALE .....	4
1.1. GRANDS PARADIGMES DE DEVELOPPEMENT ET AGENDAS ASSOCIES .....	5
1.2. CONTEXTE GENERAL DU PAYS.....	6
1.2.1. Contexte économique.....	6
1.2.2. Contexte social .....	7
1.2.3. Cadre institutionnel.....	10
1.3. <b>JUSTIFICATION DE LA PRODUCTION DE L'IPM</b> .....	11
1.4. <b>OBJECTIF DU PROJET DE PRODUCTION DE L'IPM</b> .....	12
1.5. ORGANISATION DU RAPPORT .....	13
Chapitre 2 - DEFINITIONS ET CONCEPTS SUR LA PAUVRETE.....	14
2.1. APPROCHES MONETAIRES.....	14
2.1.1. La pauvreté absolue .....	14
2.1.2. La pauvreté relative .....	16
2.2. APPROCHES NON MONETAIRES.....	16
2.2.1. <b>Approche conditions d'existence (besoins de base)</b> .....	16
2.3. CONCEPTS COMMUNS AUX DEUX APPROCHES .....	17
2.4. LA DELICATE QUESTION DE LA CONSTRUCTION DE LA MESURE .....	18
2.4.1. La synthèse .....	18
2.4.2. Indicateurs de pauvreté monétaire .....	18
2.4.3. <b>Indicateurs d'inégalités</b> .....	19
2.4.4. Indice de Pauvreté Humaine vs Indice de Développement Humain .....	19
Chapitre 3 - METHODOLOGIE D'ELABORATION DE L'IPM AU SENEGAL .....	22
3.1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE PRODUCTION DE L'IPM .....	22
3.1.1. Structure-pilote.....	22

3.1.2.	<b>Mise en place des instances nationales d'orientation/coordination, de suivi, de validation technique et de production</b> .....	22
3.2.	<b>L'APPROCHE ALKIRE FORSTER</b> .....	23
3.2.1.	Détermination de la matrice des scores de bien-être.....	24
3.2.2.	Matrice des privations.....	24
3.2.3.	Pondération des indicateurs .....	24
3.2.4.	Cumul des privations .....	24
3.2.5.	Identification des pauvres.....	25
3.2.6.	Agrégation.....	25
3.2.7.	<b>Propriétés de l'indice</b> .....	25
3.3.	<b>PROCESSUS DE PRODUCTION DE L'IPM AU SENEGAL</b> .....	26
3.3.1.	Renforcement des capacités nationales.....	26
3.3.2.	<b>Analyse de l'existant et choix de la source de données</b> .....	26
3.3.3.	<b>Unités d'identification et d'analyse</b> .....	27
3.3.4.	<b>Choix des paramètres de l'IPM</b> .....	27
3.4.	<b>RECUEIL DE BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES</b> .....	30
3.4.1.	Bonnes pratiques et leçons apprises.....	30
3.4.2.	Limites techniques et organisationnelles.....	32
3.4.3.	Les dimensions « non documentées » dans les sources actuelles.....	33
3.5.	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	34
Chapitre 4 - ANALYSE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE .....		35
4.1.	<b>ANALYSE GLOBALE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE</b> .....	36
4.2.	<b>ANALYSE SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE</b> .....	39
4.2.1.	<b>Les individus vivant sous l'autorité d'une femme globalement moins touchés</b> .	40
4.2.2.	Les ménages des jeunes moins touchés en milieu urbain.....	40
4.2.3.	<b>Les individus les plus pauvres vivent sous l'autorité d'un marié</b> .....	41
4.2.4.	<b>La pauvreté diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage</b> .....	41
4.2.5.	Les ménages des chômeurs plus en difficulté .....	42
4.3.	<b>ANALYSES REGIONALES DE LA PAUVRETE</b> .....	43
4.3.1.	Les disparités régionales.....	43
4.3.2.	Régions et dimensions contributrices.....	46
4.4.	<b>PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE</b> .....	48
4.4.1.	Région de Dakar.....	49
4.4.2.	Région de Ziguinchor.....	56

4.4.3.	Région de Diourbel .....	64
4.4.4.	Région de Saint-Louis.....	72
4.4.5.	Région de Tambacounda .....	80
4.4.6.	Région de Kaolack.....	87
4.4.7.	Région de Thiès.....	94
4.4.8.	Région de Louga .....	103
4.4.9.	Région de Fatick.....	111
4.4.10.	Région de Kolda .....	119
4.4.11.	Région de Matam .....	128
4.4.12.	Région de Kaffrine .....	139
4.4.13.	Région de Kédougou .....	149
4.4.14.	Région de Sédhiou .....	157
CONCLUSION GENERALE .....		166
BIBLIOGRAPHIE .....		169
ANNEXES .....		A

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Pondération des dimensions par scénario .....	29
Tableau 3.2 : Privations moyennes des pauvres monétaires et subjectifs en 2011 .....	30
Tableau 4.1 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011 .....	36
Tableau 4.2 : Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A) selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011 .....	36
Tableau 4.3 : Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du chef de ménage en 2011 au Sénégal .....	40
Tableau 4.4 : <b>Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe d'âges du chef de ménage en 2011 au Sénégal</b> .....	40
Tableau 4.5 : Pauvreté multidimensionnelle selon le statut matrimonial du chef de ménage en 2011 au Sénégal .....	41
Tableau 4.6 : <b>Pauvreté multidimensionnelle selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2011 au Sénégal</b> .....	42
Tableau 4.7 : <b>Pauvreté multidimensionnelle selon l'occupation du chef de ménage en 2011 au Sénégal</b> .....	42
Tableau 4.9 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Dakar et le niveau national en 2011 .....	53
Tableau 4.11 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Ziguinchor et le niveau national en 2011 .....	60
Tableau 4.12 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Dakar en 2011 .....	65
Tableau 4.13 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Diourbel et le niveau national en 2011 .....	68
Tableau 4.14 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Saint-Louis en 2011 .....	73
Tableau 4.15 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Saint-Louis et le niveau national en 2011 .....	76
Tableau 4.16 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Tambacounda en 2011 .....	80
Tableau 4.17 : Écart en privations sur toute la population par indicateur entre Tambacounda et le niveau national en 2011 .....	83
Tableau 4.18 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kaolack en 2011 (en %) .....	88
Tableau 4.19 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kaolack et le niveau national .....	90
Tableau 4.20 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle .....	96
Tableau 4.21 : Niveaux de privations comparés par indicateur entre la région de Thiès et le niveau national en 2011 et écarts .....	99
Tableau 4.22 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Louga en 2011 .....	104
Tableau 4.23 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Louga et le niveau national en 2011 .....	107
Tableau 4.24 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Fatick en 2011 .....	112
Tableau 4.25 : Ecart en privation sur toute la population par indicateur entre la région de Fatick et le niveau national en 2011 .....	115
Tableau 4.26 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kolda en 2011 .....	120
Tableau 4.27 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kolda et le niveau national en 2011 .....	123
Tableau 4.29 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Matam et le niveau national en 2011 .....	133
Tableau 4.31 : Niveaux de privations comparés par indicateur entre la région de Kaffrine et le niveau national en 2011 et écarts .....	144
Tableau 4.32 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kédougou en 2011 (en %) .....	150
Tableau 4.33 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kédougou et le niveau national .....	153
Tableau 4.34 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Sédhiou en 2011 (en %) .....	158

## LISTE DES GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS

Figure 4.1 : <b>Carte de l'incidence de la pauvreté</b> multidimensionnelle par région au Sénégal en 2011 .....	43
Figure 4.2 : Indice de pauvreté multidimensionnelle par région au Sénégal en 2011 .....	46
Graphique 4.1 : Incidence, intensité et IPM selon le milieu de résidence en 2011 .....	37
Graphique 4.2 : <b>Contribution à l'IPM selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011</b> .....	37
Graphique 4.3 : <b>Contribution des dimensions à l'IPM selon le milieu de résidence</b> .....	38
Graphique 4.4 : Incidence, intensité et IPM selon la région en 2011 .....	45
Graphique 4.5 : Contribution des <b>régions à l'IPM en 2011</b> .....	47
Graphique 4.6 : <b>Contribution des dimensions à l'IPM selon la région en 2011</b> .....	47
Graphique 4.7 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Dakar .....	51
Graphique 4.8 : <b>Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Dakar en 2011</b> .....	51
Graphique 4.9 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Dakar en 2011</b> .....	52
Graphique 4.10 : <b>Contribution cumulée des indicateurs à l'IPM dans la région de Dakar</b> .....	52
Graphique 4.11 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Dakar en 2011 .....	54
Graphique 4.12 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Dakar et le niveau national en 2011 .....	55
Graphique 4.13 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Ziguinchor .....	57
Graphique 4.14 : <b>Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Ziguinchor en 2011</b> .....	58
Graphique 4.15 : <b>Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Ziguinchor en 2011</b> .....	58
Graphique 4.16 : <b>Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Ziguinchor</b> .....	59
Graphique 4.17 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Ziguinchor en 2011 .....	61
Graphique 4.18 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Ziguinchor et le niveau national en 2011 .....	62
Graphique 4.19 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Diourbel .....	65
Graphique 4.20 : <b>Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Diourbel en 2011</b> .....	66
Graphique 4.21 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Diourbel en 2011</b> .....	66
Graphique 4.22 : <b>Contribution cumulée des indicateurs à l'IPM dans la région de Diourbel</b> .....	67
Graphique 4.23 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Diourbel en 2011 .....	69
Graphique 4.24 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Diourbel et le niveau national en 2011 .....	71
Graphique 4.25 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Saint-Louis .....	74
Graphique 4.26 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Saint-Louis en 2011 .....	74
Graphique 4.27 : <b>Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Saint-Louis en 2011</b> .....	75
Graphique 4.28 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Saint-Louis en 2011 .....	78
Graphique 4.29 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Saint Louis et le niveau national en 2011 .....	78
Graphique 4.30 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Tambacounda .....	81
Graphique 4.31 : <b>Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Tambacounda en 2011</b> .....	81
Graphique 4.32 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Tambacounda en 2011</b> .....	82
Graphique 4.33 : <b>Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Tambacounda</b> .....	83
Graphique 4.34 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Tambacounda en 2011 .....	84
Graphique 4.35 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Tambacounda et le niveau national en 2011 .....	85
Graphique 4.36 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kaolack .....	88
Graphique 4.37 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Kaolack .....	89
Graphique 4.38 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Kaolack en 2011</b> .....	89
Graphique 4.39 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kaolack et le niveau national .....	92
Graphique 4.40 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Thiès .....	96
Graphique 4.41 : Contribution des dimensions à la formation .....	97
Graphique 4.42 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Thiès en 2011</b> .....	98
Graphique 4.43 : <b>Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Thiès</b> .....	98
Graphique 4.44 : Privations brutes subies par indicateur de pauvreté dans la région de Thiès en 2011 .....	100
Graphique 4.45 : Rapports entre les niveaux de privations enregistrés à Thiès et ceux du niveau national (seuil = 1) .....	101
Graphique 4.46 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Louga .....	105
Graphique 4.47 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Louga .....	105
Graphique 4.48 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Louga en 2011</b> .....	106
Graphique 4.49 : <b>Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Louga</b> .....	106
Graphique 4.50 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Louga en 2011 .....	108
Graphique 4.51 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Louga et le niveau national en 2011 .....	109
Graphique 4.52 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Fatick .....	113
Graphique 4.53 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Fatick .....	113
Graphique 4.54 : <b>Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Fatick en 2011</b> .....	114

Graphique 4.55 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Fatick .....	115
Graphique 4.56 : Taux de privations brutes par indicateur dans la région de Fatick en 2011 .....	116
Graphique 4.57 : Écarts en privations chez les pauvres entre région de Fatick et le niveau national en 2011 .....	118
Graphique 4.57 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kolda .....	120
Graphique 4.58 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Kolda en 2011 .....	121
Graphique 4.59 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Kolda en 2011 .....	121
Graphique 4.60 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Kolda .....	122
Graphique 4.61 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Kolda en 2011 .....	124
Graphique 4.63 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kolda et le niveau national en 2011 .....	125
Graphique 4.63 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Matam .....	131
Graphique 4.64 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Matam en 2011 .....	131
Graphique 4.65 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Matam en 2011 .....	132
Graphique 4.66 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Matam en 2011 .....	134
Graphique 4.68 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Matam et le niveau national en 2011 .....	135
Graphique 4.69 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kaffrine .....	141
Graphique 4.70 : Contribution des dimensions à la formation .....	142
Graphique 4.71 : Contribution (en %) des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Kaffrine en 2011 .....	142
Graphique 4.72 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Kaffrine .....	143
Graphique 4.73 : Privations brutes subies par indicateur de pauvreté dans la région de Kaffrine en 2011 .....	145
Graphique 4.74 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kaffrine et le niveau national en 2011 .....	147
Graphique 4.74 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kédougou .....	150
Graphique 4.75 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM .....	151
Graphique 4.76 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Kédougou en 2011 .....	152
Graphique 4.77 : Contributions cumulées des indicateurs à l'IPM dans la région de Kédougou .....	153
Graphique 4.78 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Kédougou en 2011 .....	154
Graphique 4.79 : Ecarts en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kédougou et le niveau national en 2011 .....	155
Graphique 4.79 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Sédhiou .....	159
Graphique 4.80 : contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Sédhiou en 2011 .....	159
Graphique 4.81 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Sédhiou en 2011 .....	160
Graphique 4.82 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Sédhiou .....	160
Graphique 4.83 : Taux de privations brutes par indicateur dans la région de Sédhiou en 2011 .....	162
Graphique 4.84 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateurs entre la région de Sédhiou et le niveau national en 2011 .....	163

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRAO	:	<b>Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest</b>
AFD	:	Agence Française de Développement
AFDS	:	Agence du Fonds de Développement Social
ANPEJ	:	<b>Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi les Jeunes</b>
ANSD	:	Agence Nationale de la statistique et de la Démographie
APD	:	Aide Publique au Développement
ASUFOR	:	Association des Usagers du Forage
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BIT	:	Bureau International du Travail
BM	:	Banque Mondiale
BNU	:	Beijing Normal University
BOS/PSE	:	Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergeant
CCG	:	Cellule de Coordination et de Gestion
CEPOD	:	<b>Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement</b>
CESE	:	Conseil Economique, Social et Environnemental
CM	:	Chef de Ménage
COLUPAS	:	Collectif National de la Société Civile pour la Lutte Contre la Pauvreté au Sénégal
CONGAD	:	Conseil des <b>Organisations non Gouvernementales d'Appuis au Développement</b>
CoPil	:	Comité de Pilotage
CPCCI	:	<b>Cellule de Programmation, de Coordination statistique, d'harmonisation et de Coopération</b> Internationale
CRD	:	Conseil Régional de Développement
CREA	:	<b>Centre de Recherche de l'Economie Appliquée</b>
CRES	:	Consortium pour la Recherche Economique et Sociale
CRS	:	Conseil régional de Sédhiou
CSO-PLCP	:	Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
CTB	:	Coopération Technique Belge
DALN	:	Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
DAPSA	:	<b>Direction de l'Analyse</b> , de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DE	:	<b>Direction de l'Emploi</b>
DGPPE	:	Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques
DP	:	Direction de la Prévision
DPEE	:	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DPES	:	Document de Politique Economique et Sociale
DPRE/MEN	:	<b>Direction de la Planification de la Réforme de l'Education/Ministère de l'Education</b> Nationale
DPRS/MSAS	:	Direction de la Planification et de la Recherche Statistique/Ministère de la Santé et de <b>l'Action Sociale</b>
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBJA	:	Education de Base des Jeunes et Adultes
ECB	:	Ecole Communautaire de Base
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	:	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENDA	:	Environnement et Développement en Afrique
ENES	:	Enquête nationale sur <b>l'Emploi au Sénégal</b>

ENF	: Education non Formelle
EPSF	: Enquête Pauvreté et Structure Familiale
EQJA	: Education Qualifiante des Jeunes et des Adultes
ESAM	: Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
ESPS	: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
EV	: Enquête Villages
FAFS	: Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FAO	: <b>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</b>
FAWE	: Forum <b>pour la Femme Africaine et l'Education</b>
FGT	: Foster Greer Thorbecke
FPT	: Formation Professionnelle Technique
GIZ	: Agence Allemande de la Coopération Internationale
HEA	: Household Economic Analysis
IDE	: Investissements Directs Etrangers
IDH	: Indice de Développement Humain
IPF	: Indice de Participation des Femmes
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine
IPM/MPI	: Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
ISDH	: Indice Sexo spécifique du Développement Humain
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ISRA	: Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
L2S	: Listening to Senegal / <b>A l'Ecoute du Sénégal</b>
LARTES	: Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales
LPS	: Lettre de Politique Sectorielle
MAER	: <b>Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural</b>
MEFP	: <b>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</b>
MEIPIMO	: <b>Ministère de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Intensification de la Main-d'œuvre</b>
MEN	: <b>Ministère de l'Education Nationale</b>
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
MSAD	: Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OPCV	: Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie
OPHI	: Oxford Poverty and Human Development Initiative
PADESS	: <b>Programme d'Appui au Développement Economique et Social du Sénégal</b>
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDEF	: <b>Programme Décennal de l'Education et de la Formation</b>
PDIS	: Programme de Développement Intégré de la Santé
PEPAM	: <b>Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire</b>
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDL	: Programme National de Développement Local
PPA	: <b>Parité de Pouvoir d'Achat</b>
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés

PRDI	:	Programme régional de Développement Intégré
PRIMOCA	:	Projet Rural Intégré de la Moyenne Casamance
PRS	:	Projet Rizicole de Sédhiou
PSE	:	Plan Sénégal Emergent
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RGPHAE	:	Recensement Général de la Population et <b>de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage</b>
RSE	:	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAED	:	<b>Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta</b>
SCA	:	Stratégie de Croissance Accélérée
SENELEC	:	<b>Société nationale d'Electricité du Sénégal</b>
SES	:	Situation Economique et Sociale
SMNI	:	Santé Maternelle, Néonatale et Infantile
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SRSD	:	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SSB	:	Services Sociaux de Base
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
UA	:	Union Africaine
UCSPE	:	Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique
UE	:	Union Européenne
UNDP	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	:	<b>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance</b>
USAID	:	Agence Américaine pour le Développement International
USE	:	<b>Union pour la Solidarité et l'Entraide (Centre de Bopp)</b>

## RESUME EXECUTIF

Le présent rapport décrit les résultats des travaux menés pour produire un Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) au Sénégal. Il a été réalisé par une expertise **multisectorielle nationale qui s'est appuyée sur la méthodologie développée par Alkire & Foster (2007) et sur les données de l'ESPS 2011. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du renforcement de capacités nationales dans le domaine du suivi et l'évaluation d'impact des politiques publiques tels que recommandé par les Objectifs de développement durable (ODD).**

L'IPM du Sénégal est construit autour des cinq (5) dimensions suivantes : Education, Santé, Conditions de vie, Emploi et Gouvernance & institutions. Les premiers résultats **ont été validés en comités avant d'être soumis à des consultations nationales et régionales.**

Le rapport **fait l'économie** du contexte général du pays, rappelle les principaux concepts usuels et livre quelques résultats de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle ainsi quelques recommandations.

### *Pauvreté multidimensionnelle : niveau et composition*

En 2011, le taux de pauvreté multidimensionnelle est estimé à 60,9% de la population sénégalaise. L'intensité des privations, qui correspond au nombre moyen de privations subies par chaque personne pauvre, est de 42,5%. **L'IPM, qui est le produit du pourcentage de pauvres et de l'intensité de la pauvreté, est de 0,26.** Cela indique que les pauvres du Sénégal subissent 26% des privations qui seraient vécues si toutes les personnes étaient privées dans tous les attributs pris en considération. Le taux de **pauvreté s'élève à 19,3%** à Dakar-urbain, contre 45,0% dans les autres villes et 83,9% en milieu rural.

En termes de contribution à la pauvreté multidimensionnelle globale, la dimension « éducation » constitue le plus grand contributeur avec 33,0%. Viennent ensuite les difficultés en termes de « conditions de vie » (26,9%), dans les secteurs de **l'« emploi »** (19,4%) et de la « santé » (15,9%). Les problèmes de « gouvernance et institutions » pèsent moins sur la pauvreté, avec une contribution de 4,9%. Au niveau des indicateurs qui caractérisent les dimensions, ce sont les problèmes **d'analphabétisme** (11,0%), suivies de la non fréquentation des enfants (9,6%), du déficit en couverture maladie (9,4%), de **l'insuffisance de** la protection sociale (9,3%), du retard scolaire (9,1%) et également **de l'absence d'un système d'évacuation des eaux usées** (4,9%) et **la non utilisation d'une** énergie propre pour la cuisson (4,9%) qui prédominent.

### *La pauvreté multidimensionnelle à travers les régions*

De fortes disparités de pauvreté sont notées **entre les régions. L'incidence** la plus faible est relevée dans la région de Dakar (19,7%) suivie par celle de Ziguinchor (46,3%). Le taux de pauvreté multidimensionnelle se situe au-dessus du niveau national (60,9%) pour les autres régions. Les régions de Tambacounda (81,8%), Sédhiou

(82,6%), Kédougou (84,0%), Kaffrine (86,1%) et Kolda (86,4%) affichent les niveaux de pauvreté les plus élevés.

Les régions de Diourbel (15,8%), Thiès (13,0%) et Kaolack (8,2%), du fait de leur poids démographique, contribuent ensemble à plus du tiers à la pauvreté globale.

### *Pauvreté multidimensionnelle vs pauvreté monétaire*

L'**IPM est une mesure complémentaire à celle de la pauvreté monétaire**. Il permet de mettre en évidence des facettes du phénomène non identifiables par la mesure monétaire. De plus, les deux mesures combinées identifient différentes catégories de classes : une catégorie de population confrontée à la fois aux deux types de pauvreté (35,3%), une autre qui échappe aux deux (27,8%) et une dernière où le statut de pauvreté peut être considéré comme intermédiaire (36,9%). Cette combinaison a permis de ressortir d'**autres** formes de disparités entre les régions.

### *Pauvreté et caractéristiques du chef de ménage*

Comme pour la pauvreté monétaire, **l'IPM a permis de montrer des disparités de genre**. Les résultats révèlent que **les personnes vivant sous l'autorité d'un homme sont plus touchées par la pauvreté multidimensionnelle (65,5%) que celles sous l'autorité d'une femme (46,8%)**. Selon les générations, la pauvreté multidimensionnelle est moins élevée dans les ménages dirigés par une personne âgée de plus de 60 ans. Le niveau d'éducation du chef de ménage impactent positivement sur le niveau de pauvreté multidimensionnelle. En effet, le taux de pauvreté diminue avec le niveau d'**instruction** du chef de ménage

## ABSTRACT

*This report describes the results of the work done to produce a Multidimensional Poverty Index (MPI) in Senegal. It was carried out by a national multi-sectoral expertise which was based on the methodology developed by Alkire & Foster (2007) and the ESPS 2011 data. This work is part of the strengthening of national capacities in the field of monitoring and impact evaluation of public policies as recommended by the Sustainable Development Goals (SDGs).*

*Senegal's MPI is built around the following five (5) dimensions: Education, Health, Living Conditions, Employment and Governance & Institutions. The first results were validated in committees before being submitted to national and regional consultations.*

*The report makes the economy of the general context of the country, recalls the main usual concepts and delivers some results of the measurement of multidimensional poverty as well as some recommendations.*

### **Multidimensional poverty: level and composition**

*In 2011, the multidimensional poverty rate is estimated at 60.9% of the Senegalese population. The intensity of deprivation, which corresponds to the average number of deprivations suffered by each poor person, is 42.5%. The MPI, which is the product of the percentage of poor and the intensity of poverty, is 0.26. This indicates that the poor of Senegal suffer 26% of the*

*deprivations that would be lived if all the people were deprived in everything. The poverty rate is 19.3% in Dakar-urban, compared to 45.0% in other cities and 83.9% in rural areas.*

*In terms of contribution to global multidimensional poverty, the "education" dimension is the largest contributor with 33.0%. Next are the difficulties in terms of "living conditions" (26.9%), the sectors of "employment" (19.4%) and "health" (15.9%). The problems of "governance and institutions" weigh less on poverty, with a contribution of 4.9%. In terms of the indicators that characterize the dimensions, it is the problems of illiteracy (11.0%), followed by the lack of school attendance of children (9.6%), the deficit in health coverage (9.4%), the insufficiency of social protection (9.3%), the school delay (9.1%) but also the absence of a wastewater disposal system (4.9%) and the non-use of a clean energy for cooking (4.9%) that predominate.*

### **Multidimensional poverty across regions**

*Large disparities in poverty are noted between regions. The lowest incidence is recorded in the Dakar region (19.7%) followed by Ziguinchor (46.3%). The multidimensional poverty rate is above the national average (60.9%) for the other regions. The regions of Tambacounda (81.8%), Sédhiou (82.6%), Kédougou (84.0%), Kaffrine (86.1%) and Kolda (86.4%) have the highest levels of poverty.*

*The regions of Diourbel (15.8%), Thiès (13.0%) and Kaolack (8.2%), because of their demographic weight, together contribute more than a third to overall poverty.*

### **Multidimensional poverty vs monetary poverty**

*IPM is a complementary measure to that of income poverty. It makes it possible to highlight facets of the phenomenon that are not identifiable by the monetary measure. In addition, the two measures combined identify different categories of classes: A category of populations facing both types of poverty (35.3%), another that escapes both (27.8%) and a last one where the Poverty status can be considered as intermediate (36.9%). This combination has brought out other forms of disparities between regions.*

### **Poverty and characteristics of the head of household**

*As with income poverty, the GPI has shown gender disparities. The results reveal that people living under the authority of a man are more affected by multidimensional poverty (65.5%) than those under the authority of a woman (46.8%). According to the generations, multidimensional poverty is lower in households headed by a person over 60 years of age. The level of education of the head of household has a positive impact on the level of multidimensional poverty. In fact, the poverty rate decreases with the level of education of the head of the household.*

## AVANT PROPOS

**L**e présent rapport est une présentation complète d'une méthode de mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal, à partir des données de l'année 2011. Cette méthodologie, inédite au Sénégal, avait été déjà mise en pratique, il y a quelques années, à partir des réflexions de Amartya Sen et avait débouché sur la production d'un rapport exploratoire sous la coordination de la Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI). Les Objectifs de développement durable (ODD) proposent aujourd'hui de la généraliser, à travers un changement de perspectives et d'approches qui pourrait permettre de mieux en appréhender les facettes ainsi que les formes de lutte.

### *Vers un changement de paradigme...*

La pauvreté reste un phénomène qui a préoccupé maintes civilisations et cultures et impacté sur les politiques de développement. Elle fait partie des phénomènes des plus récurrents que l'humanité a eu à vivre au plan social, si l'on en juge par l'importante littérature qui a tenté régulièrement d'en préciser les contours, les déterminants ainsi que les moyens de résorption. La pauvreté a été aussi, dans l'histoire de l'humanité, un prétexte qui a inspiré de multiples processus de changement qu'ils prennent racines dans des formes révolutionnaires ou négociées, brutales ou pacifiques.

Comprendre ce phénomène dans ses acceptions et ses paramètres comme dans son ampleur, a été un grand défi qui a contribué, en définitive, à structurer des écoles de pensées, des processus d'alliances et des légitimités d'actions. Religieux, littéraires, économistes et scientifiques de tous horizons se sont essayé à cet exercice de rationalisation pour asseoir des stratégies dont la pertinence et l'adéquation n'a d'égal que par rapport aux résultats tangibles atteints.

**Aujourd'hui encore, si le phénomène continue à mobiliser autant de forces, de synergies et de ressources dans une société de plus en plus cultivée, de plus en plus connaissante et solidaire, c'est, en partie, parce que la pauvreté est révélatrice d'un déséquilibre dans le système de partage des ressources. De plus, la persistance du phénomène interpelle et pousse à réinterroger l'efficacité des politiques de développement quant à la pertinence et à l'adéquation des options que celles-ci préconisent. Enfin, la pauvreté préoccupe pour sa caractérisation comme pour sa mesure du fait, essentiellement, de la difficulté à définir et à quantifier ce phénomène dont la perception peut différer d'un individu à un autre, d'une culture à une autre, ou d'une époque à une autre.**

En vérité, les prismes à travers lesquels on a tenté de la caractériser ou de la décrire ont tous comporté une part d'ombre ou de « flou » que l'on cherche encore à dissiper à travers des grilles de plus en plus élaborées, de plus en plus pointues et, parfois, de plus en plus complexes.

C'est ainsi qu'à côté des indicateurs de type macro-économique comme le PIB, on a amorcé une rupture en consacrant un intérêt grandissant à l'exploration des mécanismes de l'économie domestique : le but étant de pouvoir déterminer les paramètres dont la maîtrise aiderait à mieux connaître et comprendre l'état et la structure des conditions de vie. En outre, les premières enquêtes auprès des ménages (ESAM, notamment) se sont attaché à collecter une variété d'informations pour la confection d'indicateurs pouvant aider à bien appréhender l'état des conditions de vie des populations et, de façon subséquente, le niveau d'inégalités face à la consommation. Le phénomène de la pauvreté aura été ainsi « capté » à partir de la détermination d'un seuil de dépenses monétaires (1.9 U\$ par jour et par individu) considéré comme étant un minimum vital et, par allusion, une base de travail pour la détermination des priorités.

Cette approche, assez commode du reste, a donné lieu à plusieurs générations de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP I et DRSP II). Cependant, à l'épreuve, elle s'est révélée, pour beaucoup de populations et d'analystes, assez restrictive et parfois loin de correspondre au vécu réel des populations. Beaucoup lui reproche aussi d'être plus centré sur l'individu et de ne pas trop prendre en compte des aspects comme les considérations environnementales, ou les disparités géographiques ou de genre ou encore la question de la durabilité des actions, bref des paramètres assez difficiles à appréhender au niveau du ménage.

Aussi pour atténuer ces limites et arriver à une meilleure adéquation des outils de mesure et, par extension, des actions à préconiser pour sortir de la pauvreté, on s'est engagé dans l'exploration d'approches nouvelles (sinon complémentaires) permettant de mieux capter la polymorphie du phénomène.

### *Affiner les stratégies de lutte contre la pauvreté par la diversification des **approches...***

Un premier réflexe aura été, à ce titre, d'affiner la perception du phénomène et de consulter les populations sur leurs perceptions à partir desquelles construire les fondements d'une politique de réduction (voire de lutte) bâtie sur la « demande » et qui optimise les actions ainsi que l'adhésion des bénéficiaires aux stratégies définies.

Dans ce domaine, des méthodologies de mesures d'indices composites susceptibles de pouvoir synthétiser le phénomène en une seule indice ont, concomitamment, fleuri avec des portées diverses. Les études participatives de la pauvreté (EPP) ont été conduites en rapport avec les populations et ont pu déboucher sur des séries de monographies qui ont permis de mieux « cartographier » le phénomène à la base.

Dans le même temps, des efforts d'ajustement ont été déployés pour définir des politiques connexes pouvant enrichir les documents de référence en matière de planification du développement (DSRP, en l'occurrence) dans le sens d'une intégration plus large des préoccupations sectorielles grâce à la déclinaison de stratégies complémentaires et dont le souci est de rendre la politique publique plus englobante (développement d'une Stratégie nationale de protection sociale – SNPS -, de protection de l'Enfant, de gestion environnementale, de développement de la Statistique – SNDS -, Habitat III, etc.).

En plus de la production de données nécessaires au suivi de la pauvreté, des innovations importantes ont été enregistrées visant à développer la production statistique en général et à promouvoir des analyses approfondies, en particulier. A ce titre, la mise en place de l'Observatoire de la pauvreté et des conditions de Vie (OPCV) participe de la volonté du Sénégal de compléter le dispositif de suivi et d'évaluation des politiques et programmes par une institution dédiée à cette problématique. Sa mise en place intervient à une période-charnière où le Sénégal a entrepris, par l'entremise de l'ANSD, une réforme en profondeur de son système statistique national (SSN) avec l'ambition de promouvoir la production statistique dans tous les domaines ou secteurs de manière à contribuer au développement d'une culture statistique (révolution des données) accès sur une meilleure valorisation des données et pour mieux répondre à la demande accrue en statistiques résultant des effets de la mondialisation.

### *Un Indice de référence ... pour donner forme aux engagements publics*

La production de l'IPM participe ainsi de cette volonté d'encourager une analyse approfondie de la pauvreté, en plus de susciter une plus grande inclusion des acteurs. Elle a contribué ainsi au développement d'un savoir-faire en matière de production et de mise à disposition d'un Indice de mesure de la pauvreté qui vient enrichir la palette des outils de suivi et d'évaluation des politiques et programmes existants.

Cet aboutissement traduit ainsi les engagements de l'ANSD, chef de file du SSN, ainsi que des partenaires au développement à donner suite aux instructions du Gouvernement sénégalais qui, lors de la réunion du Conseil national de la Statistique (CNS) tenue le 28 mai 2016, avait instruit les membres du SSN de s'engager dans la production de cet outil dans les meilleurs délais.

En restituant l'analyse de la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle, ce rapport exhorte, désormais, à mettre l'accent sur une approche intégrée du phénomène qui prend en considération différents secteurs. A travers des éclairages sur la portée de l'IPM, en tant qu'instrument d'évaluation de la pauvreté, et sur le potentiel plus large que cet outil recèle, le rapport marque aussi une contribution importante dans l'appropriation et le système de suivi des ODD.

Il revisite le contexte de l'année 2011 et pointe les repères importants. Le rapport présente, dans une démarche claire, la méthodologie de Alkire-Foster qui a servi de base aux travaux ainsi que le dispositif mis en place, aux plans technique et organisationnel, pour y arriver. Les résultats des travaux révèlent un enrichissement notable du diagnostic social ainsi qu'une plus-value réelle dans l'appréciation du phénomène. Les implications de l'IPM en termes de défis et de possibilités d'utilisation ont été soulignées, tant au niveau national qu'au niveau décentralisé (régions). Le rapport termine sur les perspectives en insistant sur les besoins d'accompagnement à satisfaire pour capitaliser davantage sur cet outil.

Toutefois, pour une première édition, il n'en demeure pas moins que des imperfections peuvent subsister ici ou là. Conscient de ce fait et dans le souci d'améliorer cet indice ainsi que son utilisation, l'OPCV compte poursuivre la dynamique de collaboration élargie dans le cadre de sa mise à jour régulière et sollicite, pour ce faire, le renouvellement du partenariat et l'accompagnement des différents acteurs du SSN, des partenaires au développement et de la société civile. L'OPCV reste ainsi ouvert à toute remarque et suggestion visant à améliorer cette production et encourage également la communauté scientifique à s'approprier ces résultats pour contribuer davantage à la valorisation des données et à l'utilisation de l'IPM pour éclairer la prise de décision.

Cette première édition, qui consacre la production d'un l'IPM de référence, a bénéficié de l'accompagnement scientifique et financier de partenaires tels que la Banque mondiale, le PNUD et la Coopération italienne. Que tous ces acteurs trouvent, dans ce rapport, l'aboutissement d'une collaboration franche et fructueuse, ainsi que l'expression de nos remerciements à l'endroit de tous.

M. Babacar NDIR

Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie  
Président du Bureau de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV)

## Chapitre 1 - INTRODUCTION GENERALE

**L**e Sommet mondial sur le développement social, tenu à Copenhague (Danemark) en 1995, a inscrit la lutte contre la pauvreté comme « un impératif éthique, social, politique **et économique pour l'humanité** » **et l'a érigée comme priorité dans les programmes de développement.**

**Au Sénégal, la problématique de la pauvreté a été pendant plus d'une décennie au cœur des politiques publiques. Conscient de la nécessité d'inverser les tendances observées, les pouvoirs publics ont fait de la lutte contre la pauvreté leur principale priorité. Cet engagement s'est traduit, au plan international, par la souscription du Sénégal à la Déclaration Internationale du Millénaire et, au plan national, par l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes de réduction de la pauvreté et des inégalités.**

**En effet, depuis son éligibilité à l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) en 2000, le Sénégal met en œuvre, à travers sa Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), des politiques et programmes intégrés, dans une démarche inclusive.**

Le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I), défini sur la période 2003-2005, a été mis à profit pour consolider les performances économiques **des programmes d'ajustement structurel. En plus d'avoir permis** la correction de quelques insuffisances aux plans social et politique, il a été un véritable instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des politiques de développement autour d'objectifs clairement définis et assortis d'indicateurs de performance et d'impact.

Le DSRP-II couvrant la période 2006-2010, **s'était engagé dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. C'est ainsi qu'il a associé** la Stratégie de Réduction de la Pauvreté à la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), pour une meilleure intégration des objectifs de développement économique et social **prenant en compte la réduction des inégalités sociales et l'accélération de l'atteinte des OMD.**

Les stratégies définies à travers ces documents sont essentiellement orientées vers l'accroissement des revenus et la création d'emplois à travers le micro-entreprenariat, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base par la mise en place d'infrastructures communautaires, la promotion économique de la femme, le renforcement des capacités des collectivités de base, l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages et les filets de sécurité.

**Divers instruments ont été mis en œuvre** en vue de répondre aux préoccupations des populations. Ces différents outils ont permis de corriger des insuffisances aux plans économique, social et politique et de mieux intégrer les objectifs de développement économique et social.

La pauvreté est classiquement appréhendée au Sénégal selon une base monétaire à partir de la consommation. **Avec la génération de DSRP mises en œuvre sur la période**

2002-2010, **l'approche empirique de la pauvreté (approche absolue) est traduite à travers un panier de biens alimentaires et non-alimentaires indispensables à chaque individu ou groupe d'individus, pour vivre convenablement.**

Cette approche s'est révélée restrictive dans la mesure où elle ne permet pas de cerner le phénomène dans toute sa complexité.

La pauvreté apparaît plutôt comme un phénomène multidimensionnel pouvant être appréhendé à partir de plusieurs composantes : monétaire et non monétaire.

Fort de ce constat, **le Sénégal s'est engagé depuis 2015, suite aux évaluations de l'état de mise en œuvre des OMD, dans la production d'un outil destiné à mieux appréhender la pauvreté sous toutes ses formes, afin que « personne ne soit laissé en rade ».**

## 1.1. GRANDS PARADIGMES DE DEVELOPPEMENT ET AGENDAS ASSOCIES

**Après la mise en œuvre des OMD sur la période 2000-2015, la communauté internationale a réitéré son engagement à travers un nouvel agenda déclinant les Objectifs de développement durable (ODD), à l'atteinte des objectifs de développement international à l'horizon 2030 en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et des inégalités pour préserver la dignité humaine.**

Les dix-sept (17) ODD et leurs cent soixante-neuf (169) cibles ou sous-objectifs et près de deux cent quarante (240) indicateurs, forment le cœur de l'agenda 2030. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui avaient été mis en œuvre sur la période 2000-2015. Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable, portant, entre autres, **sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité de genre, la prospérité économique, la paix, la sécurité, l'agriculture, l'éducation et la santé.** Ce nouvel agenda se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques.

Par ailleurs, la troisième conférence des Nations Unies sur le financement du **développement, qui s'est tenue en juillet 2015 à Addis-Abeba, a permis de dégager un consensus international sur les priorités de l'Agenda 2063 et les mesures nécessaires** pour permettre la mobilisation des financements, en vue de la réalisation des ODD. Selon une estimation des Nations Unies, les investissements annuels requis pour leur **financement s'élèveraient à plus de 5 000 milliards de dollars US. Or, l'Aide Publique au Développement (APD) représente moins de 3% de cette enveloppe.** Par ailleurs, même si les pays riches consacraient 0,7% de leur revenu national à **l'aide au développement comme ils s'y sont engagés, cela couvrirait, au mieux, un quinzième des besoins.** Le financement restera ainsi **l'enjeu principal du cadre de Partenariat Mondial pour l'atteinte des ODD.**

De ce point de vue, la nouvelle donne **avec la mise en œuvre des ODD, de l'Agenda 2063 et du Plan Sénégal Emergent, c'est qu'un changement de paradigme s'avère**

nécessaire pour une meilleure prise en compte des besoins essentiels des populations. Cette rupture devrait conduire à envisager des méthodes permettant de mesurer la pauvreté pour mieux refléter le fait que les pauvres sont confrontés à de multiples privations qui ont chacune leur importance.

## 1.2. CONTEXTE GENERAL DU PAYS

### 1.2.1. Contexte économique

**Le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre le Document de Politique Economique et Sociale (DPES) qui a constitué en 2011, le cadre de référence des interventions des différents acteurs au développement. Cet outil d'orientation et de cadrage de la politique économique, qui a connu une exécution sur deux années (2011 et 2012), s'inscrivait dans la consolidation des efforts de réduction de la pauvreté et de l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).**

**L'économie sénégalaise a été marquée, en 2011, par un ralentissement de l'activité économique qui s'est traduit par une perte de points de croissance. En effet, le taux de croissance du PIB est estimé à 1,8% en 2011 contre 4,2% en 2010. Ce repli traduit une certaine morosité économique caractérisée notamment par la persistance des difficultés liées, au plan interne, à la crise du secteur de l'électricité et, au plan international, à la succession des crises énergétique, alimentaire et financière. La crise persistante dans la zone euro a impacté sur les perspectives de croissance économique, au regard de ses répercussions sur le commerce international, l'Aide Publique au Développement (APD), les transferts de fonds des migrants ainsi que sur le flux des Investissements Directs Etrangers (IDE).**

Plus spécifiquement, le ralentissement observé en 2011 reflète les contreperformances du secteur primaire, qui a enregistré une baisse de 13,1% contre une hausse de 5,9% en 2010. Le sous-secteur agricole a connu une chute brusque de 27,8%<sup>1</sup> de sa valeur ajoutée, en 2011, en dépit des tendances positives constatées dans le sous-secteur de l'horticulture qui enregistre, d'année en année, des productions croissantes. Ces résultats montrent l'importance de réduire le degré de dépendance à la pluviométrie, à travers la promotion de l'agriculture irriguée. Toutefois, les évolutions positives enregistrées dans les sous-secteurs des industries extractives, de la sylviculture et de l'élevage, respectivement de 8,7%, 4,3% et 3,6%, ont atténué la baisse de la contribution du secteur primaire à la croissance.

**En 2011, le PIB s'élevait à 6 783 milliards FCFA (soit un PIB par tête de 527 648 FCFA) contre 6 402 milliards FCFA en 2010. Dans le même temps, le revenu national brut disponible<sup>2</sup> a crû de 2,8% entre 2010 et 2011.**

**Par ailleurs, l'année 2011 a été également marquée par une augmentation soutenue des prix qui s'est traduite par une progression de 4,1% du déflateur du PIB, niveau le plus élevé sur la période 2009-2011.**

---

<sup>1</sup>Voir ANSD. SES 2013. .

<sup>2</sup> Le RNBD est passé de 568 000 FCFA à 584 000 FCFA entre 2010 et 2011.

## 1.2.2. Contexte social

Au plan social, les indicateurs sur la période 2005-2011 révèlent une baisse relative de la pauvreté monétaire **dont l'incidence passe de 48,3% en 2005 (ESPS-1) à 46,7% en 2011 (ESPS 2), soit une diminution de l'incidence de pauvreté de 1,6 point de pourcentage.** En revanche, le nombre de pauvres a augmenté sur la même période, passant respectivement de 5 746 837 à 6 367 733, soit une augmentation relative de 11% par rapport à 2005.

En termes de distribution spatiale, la pauvreté est plus élevée en zone rurale (57,1%) que dans les centres urbains avec des différences notables de niveau entre Dakar urbain (26,1%) et les autres zones urbaines (41,2%). De plus, le milieu rural contribue à hauteur de 69,3% à la pauvreté, contre 13% pour Dakar urbain. Les politiques menées jusque-là n'ont pas réussi à réduire substantiellement les écarts de niveau de pauvreté entre la zone rurale et celle urbaine.

De même, la pauvreté touche plus les individus résidant dans un ménage dont le chef est sans instruction. En effet, son incidence a atteint 53,5% pour ces derniers, contre moins de 36% pour ceux résidant dans un ménage dont le chef est de niveau **d'instruction** primaire ou plus.

**Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté monétaire est de 34,7% chez les personnes** vivant dans des ménages dirigés par des femmes, contre 50,6% pour leurs homologues vivant dans les foyers dirigés par des hommes.

**L'état matrimonial du chef de ménage constitue également un élément de différenciation : l'incidence de pauvreté est de 36,3% chez les personnes** vivant dans des ménages dirigés par des célibataires, 46,7% chez les individus de chef de ménage monogame et 50,1% chez les ménages polygames.

Selon la structure par âge, les ménages dirigés par des personnes ayant plus de 60 ans, souvent inactives ou retraitées, sont plus touchés par la pauvreté. Les personnes **du troisième âge représentent 38,7% de l'effectif total des pauvres.**

**L'indice des inégalités liées au genre, qui est de 0,566 en 2011, traduit la persistance** de grandes disparités sociales entre hommes et femmes au Sénégal.

**Les disparités entre les régions portent sur l'accès aux infrastructures de base : eau** potable et assainissement, infrastructures de transport, de stockage, de conservation et de transformation des produits locaux, électricité et aménagements hydro-agricoles. **Ces éléments sont perçus comme des sources majeures d'inégalité et d'inefficience** dans la contribution à la croissance économique.

Au plan de la gestion budgétaire, la part relative des dépenses publiques destinées aux **secteurs sociaux tourne autour de 33%.** L'analyse montre que ces dépenses de l'Etat profitent essentiellement au secteur de l'Education avec une progression moyenne de

2,8% sur la période 2006-2013 au moment où la part des dépenses publiques de santé a très peu évolué (0,38%).

#### a. *Education et Formation*

**L'examen de la situation du secteur de l'Éducation montre une évolution mitigée avec des effectifs augmentant à tous les niveaux d'enseignement, en particulier dans le secondaire et le supérieur.**

Au niveau **du primaire, cycle retenu pour l'objectif de scolarisation universelle, même si le TBS reste élevé (83,9%), il n'en demeure pas moins que près de deux élèves sur cinq n'arrive pas à achever le cycle (39,0%).**

Chez les élèves scolarisés, les filles représentant 54,5%. Dakar et Ziguinchor enregistrent les niveaux les plus élevés, tandis que Kaffrine et Diourbel affichent de moins bonnes performances. **Il s'y ajoute la baisse du taux de redoublement qui améliore la fluidité du cursus.**

**En termes d'achèvement, ce résultat cache aussi des disparités selon le genre. En effet, le taux d'achèvement du cycle primaire (TAP) est plus élevé pour les filles que pour les garçons, avec des niveaux respectifs de 64,1% et 58,1%. De même, si les régions de Dakar (77,0%), Kédougou (93,9%) ont des TAP largement au-dessus de la moyenne nationale, celles de Kaffrine (26,4%), Diourbel (33,7%) et Tambacounda (52,0%) enregistrent des taux faibles.**

**Au niveau de l'enseignement moyen et secondaire, des avancées notables sont notées dans la scolarisation en 2011. Le TBS est respectivement de 51,6% pour le moyen contre 45,6% en 2010 et de 21,8% pour le secondaire contre 19,6% en 2010. L'indice de parité a atteint 0,99 pour le moyen et 0,79 pour le secondaire.**

**Pour l'enseignement supérieur, le *taux de réussite au Baccalauréat* est de 38,4% en 2011, contre 42,2% en 2010, soit une baisse de 3,8 points de pourcentage. En revanche, le nombre de nouveaux bacheliers est passé de 29 908 en 2010 à 30 564 en 2011, dont 40,9% de filles.**

Dans le domaine de la formation professionnelle et technique (FPT), les effectifs ont stagné sur la période 2007-2011. En effet, le nombre ***d'apprenants de la FPT s'élevait à 37 516 en 2011 dont 51,4% de filles et 20,2% en faveur de l'Enseignement technique.*** Le manque d'opportunités des sortants, notamment dans le privé, combiné à leur faible qualification, pourraient constituer des éléments explicatifs de cette stagnation.

Dans le domaine de **l'alphabétisation, la proportion d'adultes âgés de 15 ans et plus sachant lire et écrire au moins dans une langue donnée, y compris les langues nationales s'est établie à 52,1% en 2011 contre 41,9% en 2005. Cette proportion est de 66,3% chez les hommes contre 40,4% chez les femmes. Ce taux d'alphabétisation décroît avec l'âge et est plus faible chez les personnes âgées.**

### *b. Santé et nutrition*

La Politique Nationale de Santé reste basée sur les soins de santé primaires. Elle prend en compte les engagements internationaux du Sénégal et la réforme hospitalière entreprise dès les années 2000.

Dans le domaine de la santé, les indicateurs liés à la santé **de la mère et de l'enfant** sont souvent mis à contribution pour appréhender l'état de santé de la population. En particulier, le niveau de mortalité et de la malnutrition de cette frange de la population reflètent les inégalités sociales.

Le niveau de *la mortalité maternelle* est passé de 401 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 392 en 2011. Parmi les causes majeures, figurent les pathologies obstétricales directes **telles que les hémorragies, l'hypertension artérielle** et ses complications, les dystocies et les infections, ainsi que les causes obstétricales **indirectes dominées par l'anémie et le paludisme.**

Par ailleurs, le *taux de couverture en CPN4* a nettement progressé, entre 2005 et 2011, passant de 39,9% à 50%. Il en est de même pour les accouchements dans les structures sanitaires qui passent de 52% en 2005 à 65,1% en 2011. Cependant, en matière de soins prénataux, de grandes disparités sont observées entre les régions.

Pour ce qui est de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, les niveaux de la mortalité obtenus, en 2011, sont en baisse par rapport à ceux de 2005. Le taux de **mortalité infantile est de 47‰ en 2011 contre 61‰ en 2005**, tandis que le taux de mortalité infanto-juvénile est passé à **72‰ en 2011 contre 121‰ en 2005.**

Concernant la **surveillance de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans**, l'insuffisance pondérale a connu une légère hausse en 2011 par rapport à 2005 (18% contre 17%). Ce phénomène affecte plus le milieu rural où on enregistre **21% d'enfants atteints de cette forme de malnutrition, contre 12% en milieu urbain.** Quant à l'**insuffisance pondérale sévère**, elle est passée de 3% en 2005 à 5% en 2011.

En **matière de fréquentation des structures sanitaires**, **85% des Sénégalais n'ont pas** recours aux consultations et environ un malade sur deux ne se fait pas consulter dans les structures de santé.

### *c. Eau potable et assainissement*

**L'accès à l'eau potable et à l'assainissement** font partie des indicateurs prioritaires des OMD pour lutter contre la pauvreté, la faim, les inégalités et les maladies.

**Le pourcentage de ménages ayant accès à des sources d'approvisionnement** en eau potable est passé de 77,5% en 2010 à 80,1% en 2011. Toutefois, ces niveaux cachent des disparités entre les milieux de résidence. En milieu rural 28% de la population y a **accès à partir d'un robinet intérieur** ; ce pourcentage est de 68% dans les autres villes.

Concernant l'**accès à l'assainissement**, la proportion de la population disposant d'un **système d'assainissement de base** est estimée à 47,4%. En milieu rural, cette

proportion se situe à 34,3% **en 2011 contre 29,6% en 2010, alors qu'en milieu urbain, elle est de 63,3% en 2011 contre 63,1% en 2010.**

#### *d. Emploi et chômage*

Selon l'**ESPS 2**, la population en âge de travailler est estimée à 9 302 096, soit 64,8% de la population totale. Cette main **d'œuvre potentielle** est en majorité constituée de femmes (54,3%).

**S'agissant du niveau d'activité**, près de 49% sont effectivement sur le marché du travail. **Le taux d'activité a baissé de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2005** (ESPS 1). La structure par milieu de résidence révèle que le milieu rural concentre le **plus grand nombre d'actifs (52,3%)**.

Avec 48,5% des actifs occupés, le secteur primaire constitue le premier pourvoyeur **d'emplois au Sénégal**. Une bonne partie de ces **actifs évolue dans l'agriculture, l'élevage** ou la sylviculture.

**L'ESPS 2 estime que** le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est de 10,4%. Le taux de chômage chez les jeunes (15-24 ans) est estimé à 12,7%, soit 2,3 points de pourcentage par rapport au taux global. Le chômage, ici, touche plus les femmes (19,0% contre 8,3% pour les hommes).

Le ratio de dépendance effective est de 2,3 au niveau national, ce qui signifie **qu'un** actif occupé prend en charge 2,3 personnes inoccupées ou inactives.

### 1.2.3. Cadre institutionnel

Au Sénégal, plusieurs types de structures développent des actions en faveur de la lutte contre la pauvreté.

**Le cadre institutionnel de mise en œuvre du DSRP est articulé autour de deux niveaux d'intervention** : le niveau stratégique et le niveau opérationnel.

Le niveau stratégique définit et formule les politiques de lutte contre la pauvreté. Il est constitué des organes suivants : (i) le **Comité interministériel d'orientation** présidé par le Premier ministre, (ii) le Comité national de pilotage présidé par le **Ministre de l'Économie et des Finances** et regroupant les représentants des ministères, des organisations de la société civile, des collectivités locales, du secteur privé, des syndicats, (iii) les Comités régionaux de pilotage présidés par les Gouverneurs et regroupant les services **déconcentrés de l'État, des organisations de la société civile** locale et des collectivités territoriales, (iv) le Secrétariat du Comité national de pilotage assuré par la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) logée au MEF.

Au niveau opérationnel, sont mis en place les organes suivants : (i) les Comités ministériels de suivi supervisés par un point focal, assurent le suivi sectoriel de la **mise en œuvre, coordonnent les activités de la stratégie de réduction de la pauvreté** dans les domaines de compétence des ministères et veillent à la cohérence dans la

planification et les interventions, (ii) les Cellules régionales de suivi ont en charge **la conduite des activités de suivi de la SRP. Elles vérifient, sur le terrain, l'effectivité de la mise en œuvre des projets et programmes, l'évolution des indicateurs et l'articulation** entre les plans locaux de développement et les plans régionaux.

À travers ce dispositif, le Gouvernement traduit sa volonté de s'assurer que les actions seront menées en cohérence et que sur le terrain, les interventions obéissent aux priorités définies dans le DSRP. À ce titre, il est institué un comité de concertation entre le Gouvernement et les partenaires au développement.

### 1.3. JUSTIFICATION DE LA PRODUCTION DE L'IPM

**Les questions relatives à la mesure de la pauvreté sont aujourd'hui au cœur des débats** scientifiques, non seulement en raison de leur pertinence dans le ciblage des populations indigentes mais également dans une perspective plus large de politiques **économiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'identification des individus et des ménages pauvres nécessite de s'accorder sur une base informationnelle opportune et capable de révéler le plus fidèlement possible l'information concernant le** niveau de bien-être des ménages. Depuis le début des années 1990, les grandes institutions internationales ont inscrit dans leurs agendas la lutte contre la pauvreté comme un objectif prioritaire. La signature des Objectifs du Millénaire pour le Développement au début des années 2000 confirme que la réduction de la pauvreté reste une priorité.

Toutefois, il est nécessaire, avant de mener toute politique de réduction de la pauvreté **et des inégalités, d'en offrir une définition opérationnelle et une méthode de mesure** qui permettent de quantifier le phénomène mais aussi de suivre son évolution temporelle et spatiale.

Dans les DSRP-I et DSRP-II, la pauvreté est appréhendée sous **l'optique d'une** insuffisance de revenu (approche monétaire) et **d'une** non satisfaction des besoins de **base (préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie) et non comme** un phénomène résultant **d'une faiblesse de capacité.**

**L'apport** des approches multidimensionnelles développées, entre autres, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP) depuis le début des années 1990, suite aux travaux scientifiques du Professeur Amartya Sen, a renforcé la **connaissance et l'analyse** du phénomène.

L'approche du bien-être par les « capacités » **donne une autre perspective d'analyse** de la pauvreté que les approches traditionnelles en termes monétaires ne peuvent pas mettre en évidence. **Il s'agit de la possibilité de** déterminer les niveaux de privations des individus et **d'apprécier l'état de** leur condition de leur vie en rapport avec leurs droits fondamentaux et leurs aspirations. A ce titre, le recours à une mesure de pauvreté multidimensionnelle a été expérimenté à travers la **production d'indices comme l'IDH, l'IPH, l'IADS** et récemment dans les travaux de Alkire & Foster (2007). Ces derniers **ont développé une méthodologie d'élaboration d'un indice de pauvreté**

multidimensionnelle (IPM) qui a été plus tard recommandé par la commission scientifique des Nations Unies dans le cadre du suivi des ODD (**cible 2 de l'ODD1**).

L'**IPM** a une portée qui va au-delà de l'aspect monétaire et permet d'analyser, de façon approfondie, un nombre important d'informations et de statuer sur les différentes formes dans lesquelles les individus subissent la pauvreté. Sa force réside dans le fait qu'il permet d'identifier les types de privations prioritaires dont la combinaison contribue au renforcement de la qualité du ciblage et aide à la prise de décision et à l'évaluation de l'impact des projets et programmes.

L'avènement de l'**Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV)** participe de la volonté de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de ces projets et programmes de réduction de la pauvreté et répond ainsi à la préoccupation de l'adoption de l'**Agenda 2030** qui invite les pays à se donner les moyens d'assurer un suivi régulier des ODD. Il vient compléter la réforme du Système statistique national (SSN) initiée par les pouvoirs publics<sup>3</sup> dans le but de doter le pays d'un dispositif d'informations pour satisfaire les besoins de suivi et d'évaluation de la SRP. C'est dans ce contexte particulier que le Sénégal s'est engagé dans la production de l'**IPM**.

#### 1.4. OBJECTIF DU PROJET DE PRODUCTION DE L'**IPM**

Le Sénégal fait partie des premiers pays africains<sup>4</sup> à s'engager dans la production de l'**IPM**. L'objectif de la production de l'**IPM** est d'apprécier de manière périodique l'impact des politiques mises en œuvre dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. Pour ce faire, il était nécessaire de disposer d'une situation de référence pour pouvoir évaluer les résultats de ces politiques. Le projet devrait constituer l'occasion de développer une expertise nationale capable de produire régulièrement cet indice et qui maîtrise sa portée ainsi que ses limites. A terme, la production de l'indice devrait permettre de disposer d'un instrument pouvant faciliter les arbitrages ainsi que la planification.

La production de l'**IPM** pourrait permettre aux acteurs et parties prenantes de disposer d'un instrument de dialogue social et politique et de donner lieu à des forums périodiques que l'**OPCV** pourrait animer. Cette expérience pourrait être soumise à un débat scientifique à l'occasion de colloques sur les approches en matière de lutte contre la pauvreté et de façon plus générale les approches de développement.

---

<sup>3</sup> Loi 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques au Sénégal ; Loi 2012-03 du 03 janvier 2012 révisant et complétant la loi 2004-21.

<sup>4</sup>L'Afrique du Sud, la Tunisie et le Sénégal sont les premiers pays africains membres du Réseau des Pairs sur la Pauvreté multidimensionnelle (MPPN) à mener cet exercice, avec l'assistance technique de Oxford Poverty & Human Development Initiative (Université d'Oxford).

## 1.5. ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport est structuré en quatre (4) chapitres. Le premier chapitre présente **l'introduction générale et examine les éléments contextuels de l'année de référence de l'enquête**. Les concepts et définitions relatifs à la pauvreté sont présentés dans le **chapitre 2**. **Le chapitre 3 expose la démarche méthodologique générale d'élaboration de l'IPM au Sénégal**. **Au chapitre 4, sont analysées les caractéristiques d'ensemble ainsi que les spécificités locales de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal**. Dans sa conclusion générale, le rapport fait le bilan des leçons apprises (bonnes pratiques, contraintes, etc.), formule des recommandations et dresse des perspectives de travail. Enfin, le rapport comporte, parmi ses annexes, une synthèse des principaux indicateurs sous forme de tableaux synoptiques.

## Chapitre 2 - DEFINITIONS ET CONCEPTS SUR LA PAUVRETE

**L**a pauvreté est un élément récurrent du débat socioéconomique dans de nombreux pays. **Pourtant, la définition du terme même est loin de faire l'unanimité. La difficulté sous-jacente tient au fait que la notion de pauvreté est intrinsèquement liée à l'atteinte d'un consensus social à un moment particulier dans un pays donné. Une personne qui s'en sort passablement bien selon les normes d'un pays en développement pourrait bien être considérée comme pauvre dans un pays développé. Et même à l'intérieur d'un pays, la perspective change avec le temps. Ainsi, un niveau de vie jugé acceptable au siècle dernier pourrait sembler inacceptable actuellement.**

La pauvreté est reconnue comme une privation de bien-être lequel est perçu de diverses manières selon les écoles. **La littérature abonde d'approches qui se proposent de mesurer le bien-être et qui déterminent différemment les profils de pauvreté.** Ces approches peuvent être regroupées en deux grandes familles : les approches monétaires et celles non monétaires.

Par ailleurs, **quelle que soit l'approche** considérée, la pauvreté peut être mesurée soit par le biais de calculs statistiques portant sur des critères permettant **d'identifier objectivement les pauvres**, soit à travers le ressenti des individus. Le phénomène est, dès lors, appréhendé selon **un angle objectif ou subjectif**, d'où la tendance à associer à la notion de pauvreté un caractère objectif ou subjectif.

### 2.1. APPROCHES MONETAIRES

Elles sont basées essentiellement sur le bien-être économique. Le revenu ou les dépenses sont classiquement utilisées comme proxy pour déterminer ce bien-être économique. La pauvreté y est assimilée à une insuffisance de ressources monétaires.

**L'identification de la pauvreté passe par la définition d'un seuil ou standard minimum** représentant la frontière en dessous de laquelle un individu est considéré en situation **de manque. Les pauvres sont ceux qui n'atteignent pas ce niveau minimal défini de bien-être.**

Dans cette approche monétaire, la manière de déterminer le seuil permet de distinguer deux sous approches (absolue et relative).

#### 2.1.1. La pauvreté absolue

Selon les Nations Unies (NU), *« un individu est dit en état de pauvreté absolue quand il n'a pas les moyens de se procurer un panier de biens considérés comme indispensables à sa survie »*.

Pour la Banque mondiale (1990), *« une personne est en situation de pauvreté absolue lorsqu'elle ne dispose pas de revenu nécessaire pour assurer sa survie »*.

Ces définitions renvoient à une notion de seuil fixé de manière absolue (Cf. encadré 1) et qui correspondrait à un minimum vital.

Au Sénégal, cette définition a été mise à profit pour mesurer la pauvreté conformément à la SRP.

Encadré 1 : Genèse et évolution de la mesure de la pauvreté absolue

**Rowntree (1901) est le premier à avoir proposé une définition d'un niveau de consommation minimal, dans sa première étude sur les pauvres de York en 1899.** Suite à une enquête portant sur plus de 11 000 ménages, il construit un seuil de pauvreté qui correspond au minimum hebdomadaire permettant aux ménages de garantir une vie « saine ». Pour y parvenir, il fait notamment appel à des nutritionnistes, pour déterminer un panier de biens alimentaires susceptible de fournir l'apport calorique et nutritionnel nécessaire pour éviter la maladie ou la perte de poids. Il recherche ensuite les prix les moins chers pour pouvoir se procurer ce panier. Ce qui correspond à un seuil de pauvreté. Sur cette base, il est ressorti que près de 28 % de la population de York vivait sous le seuil de pauvreté.

Sa deuxième étude menée à nouveau à York en 1936 l'a conduit à réexaminer son panier minimal de 1899 en y intégrant des biens non nécessaires à la survie, comme les journaux, les livres, la radio, la bière, le tabac, les vacances et les cadeaux. En dépit de la réévaluation du seuil de pauvreté, Rowntree aboutit à une réduction du taux de pauvreté de 50 %.

Une troisième étude partielle, réalisée en 1951 toujours à York, concluait à une quasi-disparition de la pauvreté définie avec les mêmes critères, sauf chez les personnes âgées.

Les politiques sociales se sont beaucoup inspirées de cette méthodologie qui a permis, entre autres, à déterminer le concept de pauvreté absolue. **C'est ainsi qu'aux États-Unis, le Census bureau s'appuie sur celle-ci** pour mesurer le nombre de pauvres en utilisant des seuils qui dépendent de la taille des ménages, et qui ont été déterminés suite aux travaux **entrepris par l'administration fédérale** en 1963-1964, puis révisés en 1980-1981. Les seuils sont calculés au moyen de paniers-type qui varient selon l'âge et la structure du ménage. Depuis leur détermination, les seuils de pauvreté sont actualisés chaque année au moyen de l'indice des prix à la consommation des ménages urbains.

De même, la plupart des pays en développement, dont sept (7) de l'UEMOA, ont eu recours à cette approche pour mesurer le phénomène. **La Banque Mondiale s'est appuyée en 1990 sur cette méthodologie pour fixer un seuil international à 1 \$ par individu et par jour** qui a été révisé en 2008 à 1,25 \$ puis en 2015 à 1,9 \$.

Des limites de cette approche sont déjà apparues à la lecture des travaux de Rowntree. Des critiques ont été faites par rapport au fait que l'achat du panier de subsistance au moyen du revenu minimal exigeait une rationalité économique que les individus en question étaient loin de posséder, que ce soit pour la construction du panier, ou pour la recherche des points de vente les moins onéreux.

De plus, dans la majorité des pays développés, les gains de productivité font que les salaires et la plupart des revenus croissent en général plus vite que les prix. En conséquence, la valeur relative d'un panier donné par rapport au revenu moyen (et au revenu minimal, quand il existe) diminue avec le temps. D'un côté, cela signifie que les situations de misère ou de famine définies à l'origine tendent à se marginaliser. Mais de l'autre, le seuil de pauvreté ne distingue plus qu'une fraction de plus en plus minime de la population. Une solution peut consister à réévaluer périodiquement la composition du panier. Cela a été par exemple le cas en Russie à deux reprises en 1992 et 2000, la loi fédérale fournissant la définition du minimum vital. Mais ceci introduit des discontinuités qui rendent difficile la lecture des évolutions temporelles.

Au regard des limites relevées par rapport à cette approche, beaucoup de pays, en particulier ceux développés, **se sont orientés vers l'usage d'un seuil relatif** pour mesurer le phénomène. Cette démarche permet de prendre en compte la distribution des revenus/dépenses dans la société.

### 2.1.2. La pauvreté relative

**Il s'agit d'une approche basée sur la mesure de la pauvreté à partir de critères dits relatifs.** La détermination du seuil relatif repose sur la distribution des revenus ou des dépenses dans la population<sup>5</sup>.

Généralement, le revenu médian ou moyen est utilisé pour la détermination du seuil. Les quartiles, les déciles ou les quintiles peuvent aussi servir. Dans le cas où la médiane/moyenne est utilisée, la ligne de pauvreté est alors une proportion du revenu médian/moyen (souvent entre 40 et 60%).

**L'indicateur de la pauvreté relative souffre** aussi de limites. Par exemple, en doublant le revenu de chacun, on a toujours autant de pauvres ; si les ressources des individus les plus pauvres progressent, mais à un rythme moins rapide que le revenu médian, alors le nombre de pauvres augmente.

Il faut noter que de faibles niveaux de revenus ou de dépenses ne sont pas toujours synonymes de mauvaises conditions de vie. **D'ailleurs**, Bourguignon et Chakravarty (2003) considèrent que le bien-être dépend à la fois de variables monétaires et non monétaires. **Par conséquent, l'approche monétaire de la pauvreté n'est pas la seule envisageable.**

Ainsi, le recours aux approches non monétaires permet de compenser certaines limites relevées dans celles monétaires.

## 2.2. APPROCHES NON MONÉTAIRES

Dans les approches non monétaires, **la pauvreté est généralement étudiée sous l'angle des conditions de vie ou d'existence ou encore sous celui des « capacités ».**

### 2.2.1. Approche **conditions d'existence** (besoins de base)

Le sociologue anglais Peter Townsend (1979) a développé une analyse de la pauvreté fondée sur les **conditions d'existence** ou les privations. Une privation représente une **exclusion par rapport au mode de vie dominant, tel qu'il ressort des pratiques sociales.** Elle peut concerner **l'alimentaire, l'habillement, l'habitat, l'environnement, ou plus généralement l'accès à une pratique habituelle et approuvée par la société** environnante. Ces dimensions matérielle et immatérielle renvoient au terme de « pauvreté humaine ». La difficulté consiste à définir **une liste d'items** indispensables<sup>6</sup> pour lesquels la privation peut représenter un signe de pauvreté. Ainsi, dans cette optique, la pauvreté résulte de la non satisfaction des besoins de base.

Ce concept de pauvreté humaine a été également adopté par le PNUD (1990). Ce dernier considère que cette notion de pauvreté humaine est intrinsèquement liée à

---

<sup>5</sup> Les pays d'Eurostat (y compris la France) et la Côte d'Ivoire utilisent cette approche relative de la pauvreté pour mesurer le phénomène.

<sup>6</sup> **On montre qu'avec une liste élargie d'items**, la frange de la population qui cumule un grand nombre de privations peut être considérée comme pauvre en termes d'existence, indépendamment du choix précis des items (Lollivier, Verger, 1997).

celle de « développement humain » lequel repose sur trois piliers essentiels, à savoir l'éducation, la santé et l'emploi. En d'opérationnalisant cette notion, le PNUD parvient à définir un « indice de pauvreté humaine » (IPH) qui intègre ces trois piliers du développement humain qui constitue le socle de ses interventions.

**L'analyse de la pauvreté sous l'angle de ses manifestations (fussent-elles multiples) n'est pas suffisante, car elle ne renseigne pas sur la capacité des individus à atteindre des états souhaitables. La liberté de choisir entre les différents types de vie souhaitée (« capabilité ») n'est pas cernée. Ce qui la différencie de l'approche par les « capabilités » de Sen (1985, 1987).**

### 2.2.2. Approche par les capabilités (Amartya SEN)

Développée par Sen, **l'approche par les « capabilités »** a une portée qui va au-delà de **l'approche basée sur les résultats** et apporte un surplus d'explications sur les faits ou résultats.

**Elle offre un cadre d'analyse alternatif pour évaluer la qualité de vie des individus. La liberté y occupe une place centrale. Une « approche par les capabilités », est un espace d'évaluation dans lequel le bien-être individuel n'est plus mesuré par l'utilité mais par la « capabilité ».**

Sen met en exergue dans son approche la notion de « fonctionnement ». Pour le définir, il prend plusieurs exemples dont celui du pain : ce dernier serait appréhendé **de différentes manières, selon l'angle de vue** théorique adopté. Une lecture utilitariste **souignera le fait que le pain, par sa consommation, crée de l'utilité, comprise comme bonheur ou satisfaction de désirs.** Une autre lecture considèrera le pain avec ses caractéristiques nutritionnelles (**calories, glucides, sels minéraux,...**) ou autres (**conventions sociales, facteur de rapprochement entre personnes,...**).

Ainsi dans cette approche, le pain sera apprécié par les capacités particulières de fonctionner dont il dote la personne : par exemple, être affranchi de la faim, ne pas avoir de carences nutritionnelles.

**Une « caractéristique » d'un bien est donc un trait qui lui est propre. En revanche, un « fonctionnement » est un trait caractéristique de la personne, en relation avec le bien.**

Cette approche a inspiré de nombreux travaux notamment ceux du PNUD (1997) et de Alkire-Foster (2007).

## 2.3. CONCEPTS COMMUNS AUX DEUX APPROCHES

**Quelle que soit l'approche considérée, un certain nombre de concepts tels que la vulnérabilité, la pauvreté transitoire ou extrême, etc. sont souvent utilisés pour caractériser davantage le phénomène.**

- La pauvreté transitoire/structurelle : ce concept conduit à faire la différence entre la persistance dans l'état de pauvreté (chronique) et une forme

transitoire qui résulte d'une conjoncture défavorable. Cette approche dynamique de la pauvreté nécessite une observation du phénomène dans le temps et surtout sur les mêmes unités. En termes de portée, elle permet **d'affiner les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté** selon sa nature (structurelle ou conjoncturelle).

- La pauvreté extrême : généralement, pour définir le concept, on fait recours à deux seuils (**un pour l'identification des pauvres et un second pour classer ces pauvres**). Dans l'approche monétaire, par exemple, une personne vit en situation d'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux (1800-3000 calories par jour et par personne selon les pays).
- La vulnérabilité : **La vulnérabilité renseigne sur le dommage potentiel qu'un événement particulier pourrait causer s'il se réalisait. Le concept peut être appliqué à un individu ou à un groupe social selon qu'il soit capable de prévenir, de résister et de faire face à un choc.** Les personnes vulnérables sont celles qui, **pour plusieurs raisons, n'ont pas cette capacité** de résilience et qui se trouvent, par conséquent, dans une situation de risque potentiel (Cf. Annexe).

## 2.4. LA DELICATE QUESTION DE LA CONSTRUCTION DE LA MESURE

### 2.4.1. La synthèse

**Résumer au moyen d'un seul indicateur une notion aussi** complexe que celle de pauvreté **s'avère difficile. On peut d'abord considérer, en accord avec Sen [1985, 1987],** que les différentes approches pèchent dès leurs prémisses dans la définition de ce qui pourrait être un indicateur de bien-être. Ensuite, le choix des paramètres (y compris la détermination des seuils) pour appréhender correctement le phénomène **dans ses diverses facettes relève d'un arbitrage qui requiert un consensus scientifique,** social et politique. Pour une lecture globale du phénomène, il apparaît nécessaire de synthétiser les différents paramètres en un seul indicateur et par conséquent, de **développer une méthode d'agrégation** adéquate, avec le risque parfois de perte d'informations.

**Divers types d'indicateurs sont utilisés pour mesurer la** pauvreté, dans ses caractéristiques, par rapport aux inégalités ou une mesure multidimensionnelle.

### 2.4.2. Indicateurs de pauvreté monétaire

Trois indices de la famille Foster-Greer-Thorbeck (FGT) sont généralement utilisés pour **caractériser la pauvreté. Il s'agit de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité.**

#### *a. Incidence de la pauvreté*

Encore appelé **taux de pauvreté**, l'incidence de la pauvreté est la proportion d'individus dont l'indicateur de bien-être retenu se situe en dessous du seuil de pauvreté.

#### *b. Profondeur de la pauvreté*

Elle est aussi connue sous le nom de **l'écart de la pauvreté**. C'est le gap qui sépare le seuil de pauvreté au **niveau de l'indicateur de bien-être** (dépenses de consommation par unité de consommation). L'**écart** pour les unités non pauvres est considéré comme nul. La profondeur est exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté.

Elle **donne une idée du coût d'élimination de la pauvreté**, c'est-à-dire des efforts à consentir pour y arriver.

#### *c. Sévérité de la pauvreté*

Elle représente la moyenne des carrés des écarts par rapport à la ligne de pauvreté lesquels écarts sont exprimés proportionnellement au seuil de pauvreté. Les écarts pour les individus non pauvres sont toujours considérés comme nuls. La sévérité permet de prendre en compte les inégalités entre les pauvres.

**Les principales politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre depuis le DSRP1** se sont beaucoup appuyées sur ces indicateurs pour promouvoir des actions en direction des cibles.

### 2.4.3. Indicateurs d'inégalités

Il existe une panoplie d'indicateurs pour mesurer ou déterminer les inégalités monétaires dans la population dont le coefficient de Gini et les indicateurs de Theil<sup>7</sup>. **L'indice (ou coefficient) de Gini est le plus fréquemment utilisé.** Il prend une valeur comprise entre 0 et 1 et traduit l'écart entre une distribution hypothétique uniforme des revenus et la distribution effectivement ajustée sur les données recueillies. Sa valeur est de 0 (ou égalité absolue) si chaque individu ou ménage recevait une part identique de revenu. Elle **est de 1 lorsqu'une personne ou un ménage reçoit la totalité du revenu.** **L'indice de Gini** comporte quelques limites **dont le fait d'être difficilement décomposable**, entre autres.

A l'inverse, l'indicateur de Theil permet de décomposer l'inégalité totale entre inégalités interclasses et inégalités intra-classes **et donc d'être utilisé pour comparer** différentes catégories sociales.

### 2.4.4. Indice de Pauvreté Humaine vs Indice de Développement Humain

Généralement, on considère que le bien-être peut être approché au moyen **d'une batterie d'indicateurs dont le revenu n'est qu'une composante parmi d'autres**

---

<sup>7</sup> Parmi les autres indicateurs utilisés on peut citer l'indice d'Atkinson ou la variance logarithmique.

(Ravallion, 1996) **comme l'accès aux biens collectifs, à l'éducation, aux services de santé, etc.** Cette considération amène à travailler sur des indices de type multidimensionnel. De ce fait, le défi se pose **quant au choix d'une méthode permettant** de mesurer des aspects de la pauvreté qui se présente dès lors sous des formes multiples. Cette vision conforte les travaux antérieurs du PNUD sur la pauvreté humaine.

Ce concept de pauvreté humaine a été adopté par le PNUD (1990) qui considère que la notion était intrinsèquement liée à celle de « développement humain » lequel repose sur au moins trois piliers essentiels dont l'éducation, la santé et l'emploi. L'opérationnalisation de cette notion a conduit le PNUD (1997) à bâtir un « indice de pauvreté humaine » (IPH) basé sur une approche par manque qui intègre ces dimensions avec deux variantes, à savoir : un indice pour les pays en développement (IPH1) et un autre pour les pays développés (IPH2). **L'IPH, de manière générale, vise à exprimer les conditions des pauvres dans divers pays.**

**L'IPH1 est construit à partir de la combinaison des indicateurs de trois dimensions : l'éducation, la santé et les conditions de vie.** Dans le domaine **l'éducation c'est** le pourcentage d'analphabètes des adultes qui est retenu ; pour la dimension santé, **l'indicateur est** le pourcentage de décès avant 40 ans et enfin pour les conditions de vie le choix porte sur (1) le **pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable**, (2) le **pourcentage d'individus privés d'accès aux services de santé** et (3) le **pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.**

**L'IPH2 est bâti autour de 4 indicateurs :** (1) le taux d'illettrisme des adultes (2) le pourcentage de décès avant 60 ans (3) le pourcentage de personnes vivant en-dessous de la demi-médiane du revenu disponible et (4) le pourcentage de personnes en **chômage d'au moins 12 mois** (longue durée).

**L'IPH est souvent utilisé concomitamment avec l'IDH et l'ISPH (voir encadré).**

#### Encadré 2 : Indicateurs de développement humain

Le PNUD a élaboré un indicateur de développement humain (IDH) **qui a conduit à l'intéresser de plus près à la pauvreté humaine.** L'IDH permet de mesurer le niveau moyen de développement atteint dans un pays. Il est construit à partir de la combinaison de l'espérance de vie à la naissance, du niveau de l'éducation qui prend en compte le taux d'analphabétisme des adultes ainsi que le taux de scolarisation et enfin le Produit Intérieur Brut (PIB) par tête exprimé en parité du pouvoir d'achat (PPA).

En 1995, le PNUD a introduit l'indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de participation de la femme (IPF) qui sont aussi des instruments composites permettant de mesurer les inégalités entre homme et femme en termes de développement.

En marge de la 8ème Conférence des Ministres des Finances, de **l'Economie et de la Planification**, la CEA/CUA a lancé le en 2015 **l'Indice Africain de Développement Social (IADS) dont l'objectif est de faire de la croissance africaine une croissance inclusive.** L'IADS est un instrument qui permet d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la lutte contre **l'exclusion.** Pour ce faire, l'Indice se focalise sur six dimensions-clés du bien-être : **la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, les moyens de subsistance et les conditions de vie.** L'IADS est décomposable selon le genre, le milieu de résidence (urbain/rural) et régional. Il permet de capturer **les impacts différentiels de l'exclusion.**

## Conclusion partielle

Toute mesure de pauvreté consiste à identifier les pauvres et à déterminer les indicateurs synthétiques donnant le niveau du phénomène. A ce titre, l'**approche** unidimensionnelle (monétaire) classiquement utilisée ne permet pas de saisir la pauvreté sur toutes ses facettes. **L'approche multidimensionnelle a ainsi pour but de compléter la mesure monétaire.**

**Plusieurs indices ont été développés notamment l'Indice de Développement Humain (IDH) qui est conçu à travers trois dimensions, citées plus haut, pour la prise en charge de cette question. Cependant, la diversité des sources pour bâtir cet indicateur ne permettait pas d'appréhender les privations conjointes ou procéder à sa décomposition rigoureuse. L'IPM global est alors présenté par le PNUD et OPHI comme une mesure complémentaire à l'IDH et d'autres indices agrégés au niveau de la population. L'IPM a la particularité d'être mesuré au niveau micro et permet d'identifier qui est pauvre de façon multidimensionnelle, où est-ce qu'il se trouve, dans quelle mesure est-il pauvre et quels sont problèmes auxquels il fait face. Il s'agit ainsi d'un outil d'action pour les politiques publiques, d'où sa recommandation par la commission scientifique des Nations Unies comme mesure complémentaire à celle monétaire et un outil de suivi des ODD.**

La section suivante décrit le processus et la méthodologie de **construction de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle du Sénégal.**

## Chapitre 3 - METHODOLOGIE D'ELABORATION DE L'IPM AU SENEGAL

**L**e Sénégal s'est lancé dans un processus d'élaboration d'un Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) qui reflète les multiples facettes du phénomène. La méthodologie utilisée est une adaptation au contexte national de la méthode développée par Alkire et Foster (AF) et appliquée dans l'IPM global.

Le chapitre est structuré autour de trois axes : le cadre institutionnel, la méthode utilisée et le processus de mise en œuvre.

### 3.1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE PRODUCTION DE L'IPM

L'élaboration de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM) du Sénégal a nécessité la mise en place d'instances nationales pour la coordination des travaux et du processus.

#### 3.1.1. Structure-pilote

Le choix porté sur l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV) comme structure assurant le pilotage du projet a été dicté par le fait que celui-ci, dans ses missions, a la capacité :

- ✓ d'analyse dans le domaine de pauvreté ;
- ✓ de fédérer les différentes entités sectorielles au niveau central et régional œuvrant dans la lutte contre la pauvreté ;
- ✓ de garantir la duplication ainsi que le transfert de capacités reçue à travers ce projet ;
- ✓ d'assurer la coordination des travaux de concertation et d'élaboration ainsi que la dissémination nationale et régionale des résultats.

#### 3.1.2. Mise en place des instances nationales d'orientation/coordination, de suivi, de validation technique et de production

Pour un meilleur suivi du projet, il s'est avéré nécessaire de mettre en place de comités ad hoc, technique et de pilotage, chargées non seulement de l'orientation mais aussi et surtout de la validation technique et politique de l'outil.

##### a. Le Comité ad hoc (ou comité intersectoriel)

Le comité ad hoc constitue le bras technique du projet ; il a été mis en place le 21 avril 2016 par décision du Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Il a la charge de mener toutes les activités techniques relatives à la production de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle. Il est composé d'experts et de techniciens représentant les parties prenantes (ministères sectoriels, société civile, instituts et centres de recherche).

### *b. Le Comité Technique*

**Le Comité Technique de l'IPM-Sénégal a été mis en place le 04 mai 2016 pour assurer la supervision des travaux d'élaboration de l'IPM ainsi que la validation technique des documents y afférant.**

**Le Comité Technique du projet IPM-Sénégal est composé des représentants d'institutions qui interviennent dans des domaines liés à la mesure des inégalités et de l'exclusion sociale et/ou qui ont développé une expertise dans ce sens.**

### *c. Le Comité de Pilotage*

Le Comité de Pilotage (CoPil) est prévu pour être une instance de haut niveau dont les missions consistent, entre autres, à :

- ✓ **assurer l'orientation politique et stratégique pour la mise en œuvre du projet ;**
- ✓ **assurer la validation politique du Rapport établi sur l'IPM au Sénégal ;**
- ✓ **promouvoir le dialogue et la concertation entre les acteurs de développement en vue de susciter des synergies quant aux stratégies de lutte contre la pauvreté et à leur pertinence.**

**Pour remplir adéquatement ses missions, cette instance devrait disposer d'un statut lui permettant de pouvoir coordonner (voire de superviser) des concertations transversales entre représentants de ministères, de partenaires au développement ainsi que d'organisations de la société civile. Dans le cadre de l'appropriation de l'IPM par le Sénégal, le plaidoyer a été engagé pour la désignation d'une institution gouvernementale située à une position de décision de haut niveau.**

## 3.2. L'APPROCHE ALKIRE FORSTER

La méthodologie développée par Alkire **et Foster (2007) comprend l'identification des pauvres en considérant une série de privations dont souffrent les individus (au sens large), et l'agrégation des informations afin de refléter la pauvreté** au sein de la société.

La méthode Alkire-Foster (AF) est une mesure simple de la pauvreté multi dimensionnelle, mais elle peut être décomposée et analysée (par groupe, par genre, ou par zone géographique, etc.) de manière à éclairer les politiques.

**L'approche est une « méthode d'identification à double seuil »** utilisant des seuils de privations pour savoir si un individu subit ou non une privation dans chaque dimension et un seuil de pauvreté pour identifier qui est multi dimensionnellement pauvre.

**Sa mise en œuvre se déroule en plusieurs étapes,** déclinées comme suit.

### 3.2.1. Détermination de la matrice des scores de bien-être

**La première étape pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle est l'identification et la sélection des dimensions et attributs appropriés.** La valeur prise par ces attributs est identifiée pour chaque entité considérée. A partir de ces informations, Alkire et Foster ont établi une matrice de scores de bien-être ou matrice des accomplissements ( $y$ ) avec  $d$  dimensions sur une population de  $n$  individus. **Il s'agit d'un tableau à double entrée où les individus sont donnés en ligne et les dimensions considérées sont spécifiées en colonne. Le score d'un individu  $i$  dans une dimension  $j$  est noté  $y_{ij}$ .**

### 3.2.2. Matrice des privations

**L'état de pauvreté multidimensionnel est une situation de cumul de privations. Pour ce faire, une situation référentielle appelée seuil de privation est déterminée pour chaque indicateur.** Un vecteur  $z = (z_j)_{0 \leq j \leq d}$ , constitué par les seuils de privations des différents indicateurs ( $z_j > 0$  est le seuil de privation pour l'indicateur  $j$ ) est défini pour indiquer la situation de chaque individu par rapport à son statut pour chacun des indicateurs. Chaque individu a un statut unique par rapport à un indicateur et est identifié comme étant privé ou non dans cet indicateur<sup>8</sup>.

La matrice des privations est un tableau à double entrée : en ligne les individus et en colonne les indicateurs. **L'intersection d'une ligne  $i$  et d'une colonne  $j$  donne le statut de privation de l'individu  $i$  par rapport à l'indicateur  $j$ . Si l'individu est en privation, son statut par rapport à l'indicateur est noté 1, sinon le statut est noté 0.**

En notant  $g^0$  la matrice des privations, elle est résumée par  $g^0 = [g_{ij}^0]_{\substack{1 \leq i \leq n \\ 1 \leq j \leq d}}$  défini par :

$$\begin{cases} g_{ij}^0 = 1 & \text{si } y_{ij} < z_j \\ g_{ij}^0 = 0 & \text{si } y_{ij} \geq z_j \end{cases}$$

### 3.2.3. Pondération des indicateurs

**La pondération indique l'importance accordée à chaque indicateur.** Le poids de l'indicateur  $j$  est noté  $w_j$ . **L'ensemble des poids constitue un vecteur de pondération  $w = (w_1, \dots, w_d)$  dont le  $j^{\text{ème}}$  élément  $w_j$  représente le poids appliqué à l'indicateur  $j$ .** Les  $w_j$  sont déterminés de telle sorte que  $\sum_{j=1}^d w_j = d$ . La pondération peut être normalisée par l'utilisation d'un vecteur  $w' = w/d$ , ainsi  $\sum_{j=1}^d w'_j = 1 = 100\%$ .

### 3.2.4. Cumul des privations

Un vecteur de comptage des privations individuelles,  $c = (c_i)_{1 \leq i \leq n}$  est construit à partir de la matrice  $g^0$  à laquelle la pondération est appliquée.  $c_i$  représente la somme des privations pondérées subies par un individu  $i$ .

$$c_i = \sum_{j=1}^d w_j g_{ij}^0$$

---

<sup>8</sup> <https://global.oup.com/academic/product/multidimensional-poverty-measurement-and-analysis-9780199689491?cc=us&lang=en&>

### 3.2.5. Identification des pauvres

L'étape d'identification des individus multi dimensionnellement pauvres nécessite de considérer un autre type de seuil : le seuil de pauvreté globale. Ce seuil indique le nombre d'indicateurs (pondérés) dans lesquels un individu devrait subir des privations pour être considéré comme un pauvre multidimensionnel. Les privations cumulées sont comparées à ce seuil de pauvreté. En notant  $k$  le seuil, un individu  $i$  est identifié comme multi dimensionnellement pauvre si le cumul de ses privations pondérées est supérieur à  $k$  ( $c_i \geq k$ ). Dès lors, chaque individu est défini de façon unique selon son statut de pauvre multidimensionnel ou pas.

### 3.2.6. Agrégation

Le premier indice dans la méthode AF est l'incidence de la pauvreté notée  $H$ . Il indique la proportion de personnes pauvres et est donnée par :

$$H = \frac{q}{n}$$

$q$  désigne le nombre d'individus pauvres et  $n$  la population totale.

Toutefois, cet indice  $H$  présente quelques limites. L'augmentation du nombre de privations  $c_i$  pour un individu pauvre, n'affecte pas l'incidence de la pauvreté ( $H$ ). A cet effet,  $H$  est ajusté avec l'intensité ( $A$ ) de la pauvreté multidimensionnelle pour donner un ratio ajusté noté  $M_0$ .

$$M_0 = H \times A$$

L'intensité  $A$  représente le nombre moyen de privations subies par les pauvres. Elle est obtenue en se limitant aux pauvres et donne, en moyenne, sur l'ensemble des dimensions ou indicateurs le nombre de dimensions ou indicateurs dimension dans lesquelles les pauvres sont en privation.

### 3.2.7. Propriétés de l'indice

$M_0$  satisfait à un certain nombre de propriétés dont :

- ✓ la monotonie dimensionnelle : si une personne pauvre subit une privation en plus (respectivement en moins) dans un indicateur supplémentaire, alors  $M_0$  augmente (respectivement baisse) ;
- ✓ le fait d'être décomposable en sous-groupes de population. De ce fait, la contribution de chaque groupe peut être obtenue. En plus,  $M_0$  peut être ventilé de manière à donner les contributions des indicateurs ;
- ✓ la symétrie : la permutation de deux individus ne change pas l'indice (cela garantit l'anonymat) ;
- ✓ l'invariance d'échelle : la multiplication d'un indicateur et de son seuil par un même facteur non nul ne change pas l'indice ;

- ✓ **l'invariance par réplication** : la réplication de toutes les observations à un nombre fini, ne change pas la valeur de l'indice ;
- ✓ **l'ordinalité** : toute transformation ne changeant pas les niveaux dans les dimensions, ne change pas l'indice.

### 3.3. PROCESSUS DE PRODUCTION DE L'IPM AU SENEGAL

Dans tout projet ou programme, il est important de dresser les différentes phases du déroulement, le chronogramme des activités mais aussi les contraintes majeures rencontrées pour une meilleure mise en œuvre et une bonne capitalisation.

#### 3.3.1. Renforcement des capacités nationales

**Pour l'élaboration de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel par la méthode Alkire-Foster (AF)**, les membres du comité ad hoc ont eu à bénéficier de renforcement de capacité **sur le processus d'élaboration et sur l'utilisation d'un IPM à travers un atelier de trois jours (du 06 au 08 mai 2016) organisé à Dakar avec le soutien de la Banque Mondiale. Un groupe restreint a également participé à l'école d'été d'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) sur l'IPM qui s'est tenue du 01 au 13 août 2016 en Chine.**

#### 3.3.2. Analyse de l'existant et choix de la source de données

**L'analyse de l'existant avait pour objectif d'identifier parmi les sources de données, celle qui se prêtait au mieux à l'élaboration de l'IPM à travers le nombre de dimensions qu'elle renferme.**

Les sources de données ci-dessous ont été examinées par le comité ad hoc et soumises à l'adoption du comité technique. Il s'agit de :

- ✓ **l'Enquête Villages (EV) de 2009 ;**
- ✓ **l'Enquête Pauvreté et Structure Familiale (EPSF) de 2010/2011 ;**
- ✓ **l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) de 2011 ;**
- ✓ **le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 ;**
- ✓ **l'Enquête « Listening to Sénégal » ou A l'Ecoute du Sénégal (L2S) de 2014 ;**
- ✓ **l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) Continue de 2014 ;**
- ✓ **l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) de 2015.**

**De toutes ces sources de données, l'ESPS-II s'est révélée la plus complète en termes de dimensions et la plus à-même de permettre des analyses complémentaires en combinant la mesure monétaire à celle multidimensionnelle (voir matrice en annexe).**

En outre, **l'ESPS est du même type que l'Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) prévue en 2018 et en 2020. Ce qui garantira la possibilité de réplication de l'outil, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. De ce fait, l'ESPS-II est finalement retenue comme source de donnée dans le cadre de ce projet.**

### 3.3.3. Unités d'identification et d'analyse

Dans l'analyse de la pauvreté, il est important de préciser ou de s'accorder sur l'entité à laquelle le statut de pauvreté est rattaché et les privations définies. L'unité d'identification retenue pour la production de l'IPM du Sénégal est le ménage. De ce fait, si le ménage est identifié comme étant en privation, cette dernière est affectée à tous les membres du ménage.

L'autre unité qu'il importe de définir est l'unité d'analyse. Il s'agit de celle à laquelle les résultats sont rapportés et les analyses faites. L'unité d'analyse considérée est l'individu. Cela indique que les pourcentages mis en lumière concernent les individus plutôt que les ménages.

### 3.3.4. Choix des paramètres de l'IPM

Le choix des paramètres de l'IPM a suivi un processus en 5 étapes consistant à :

1. choisir les dimensions du phénomène ainsi que les indicateurs à retenir dans **chacune d'elles**
2. fixer les seuils de privation pour les indicateurs retenus
3. déterminer les poids des indicateurs et des dimensions
4. déterminer le seuil de pauvreté globale
5. procéder au contrôle de la robustesse des indices.

#### *a. Choix des dimensions et des indicateurs*

Le choix des différents paramètres de l'IPM a obéi à une démarche scientifique et normative inclusive. Cette dernière a été observée à toutes les différentes étapes du processus, c'est-à-dire du choix des dimensions et des indicateurs à la fixation de leurs pondérations en passant par la détermination des seuils de privation et de pauvreté.

En ce qui concerne les dimensions, elles ont été choisies suite à une revue documentaire et à l'**exploitation des modules** « perception » des deux (2) enquêtes de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2005 et 2011. Ces modules avaient porté sur la manifestation de la pauvreté et sur les priorités des ménages et des communautés pour lutter contre le phénomène (voir annexe 4).

Les indicateurs pour chaque dimension ont été, par la suite, identifiés par les membres **du comité ad hoc en s'appuyant sur les priorités sectorielles**. Ces choix ont été amendés lors des consultations sectorielles et régionales.

#### **Encadré 3 : Lancement des concertations sur les paramètres techniques de l'IPM**

(consultations avec les acteurs et parties prenantes i. e. les sectoriels, les projets-phares, les acteurs régionaux, les élus locaux, la société civile, etc.);

En application de la recommandation du Comité Technique du projet IPM-Sénégal, des consultations avec les acteurs et parties prenantes au niveau sectoriel comme régional ont été lancées par le comité ad hoc entre les mois de novembre 2016 et juin 2017. L'objectif de ces consultations était de recueillir les propositions et suggestions de la part des différentes couches de la population du pays sur les

dimensions, les indicateurs, les seuils de privation, les pondérations mais aussi sur le seuil de pauvreté.

**Ces rencontres ont permis aux différents acteurs chargés d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes de lutte contre la pauvreté d'amender les dimensions, les indicateurs et les seuils. Elles ont surtout permis d'intégrer des indicateurs plus pertinents et de tenir compte de certaines spécificités régionales. Bien évidemment, toutes les dimensions proposées n'ont pas pu être intégrées dans l'IPM (disponibilité des données ou faisabilité), mais il a été retenu d'intégrer dans le prochain IPM les indicateurs et dimensions jugés pertinents dans l'évaluation de la pauvreté.**

Les différentes structures rencontrées ainsi que les suggestions et recommandations issues de ces consultations sont archivées en annexe de ce rapport.

**En définitive, pour produire l'IPM du Sénégal, cinq dimensions ont été retenues et bâties autour des indicateurs que la base de données de l'ESPS II était en mesure de renseigner. Il s'agit de :**

- la dimension « Education » comprenant 4 indicateurs ;
- la dimension « Santé » regroupant 5 indicateurs ;
- la dimension « Conditions de vie » bâtie autour de 9 indicateurs
- la dimension « Emploi » établie avec 5 indicateurs
- et la dimension « Gouvernance et institutions » constituée de 2 indicateurs.

Au total, vingt-cinq (25) indicateurs ont été retenus pour la constitution d'une matrice d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. A partir de cette étape, il fallait déterminer, pour chaque indicateur, le seuil à partir duquel il fallait conclure à l'existence ou non d'une privation.

#### *b. Fixation des seuils de privation pour les indicateurs*

**Il s'agit d'une étape importante et sensible qui nécessite un arbitrage technique, social ou politique.** Pour éviter un choix arbitraire, il a été fait recours aux lettres de politiques sectorielles (LPS) qui fixent les objectifs de développement souhaitables. En plus, **l'équipe technique a jugé pertinent de s'appuyer sur les perceptions des populations** pour arriver à fixer les seuils de privation des indicateurs sur des bases « normatives » (voir annexe 4, en détail).

#### *c. Détermination des poids*

**C'est une étape qui connaît le même niveau de sensibilité que la précédente. Ici, la détermination de l'importance relative de chaque dimension a été faite après exploitation des documents de stratégie et après recueil de propositions auprès des structures sectorielles et des experts.** Quatre systèmes de pondération ont été pris en considération. Ceux-ci se réfèrent :

1. aux orientations du PSE ;
2. aux perceptions des populations<sup>9</sup> ;
3. à la théorie des capacités ;
4. à la neutralité (égalité des dimensions entre elles).

---

<sup>9</sup> Ce scénario est issu de l'exploitation des sections perception des deux ESPS de 2005 et de 2011.

Le tableau ci-dessous présente les systèmes de pondération correspondant à ces **quatre approches qui ont été testées et soumises à l'arbitrage final du Comité technique**.

Tableau 3.1 : Pondération des dimensions par scénario

Dimensions/Scénario	Nombre d'indicateurs	Scénario			
		Perceptions	PSE	Capabiliste	Egalitaire
Education	4	15	20	25	20
Santé	5	15	20	20	20
Conditions de vie	9	30	30	25	20
Emploi	5	35	20	20	20
Gouvernance et institutions	2	5	10	10	20

Source : OPCV

Le scénario égalitaire a été retenu sur recommandation du comité technique qui, après **concertations, a suggéré qu'il soit accordé la même importance aux diverses dimensions couvertes par la mesure**.

De façon simultanée, une auto-pondération des indicateurs a été adoptée au sein de **chaque dimension. Autrement dit, tous les indicateurs d'une même dimension devaient avoir le même poids au sein de cette dimension, ce qui revenait à répartir le poids de celle-ci, de la même manière, entre les différents indicateurs qui la composent**.

#### *d. Détermination du seuil de pauvreté global*

Le seuil de pauvreté global indique le niveau de privations au-delà duquel les individus **sont considérés comme pauvres multi dimensionnellement. Sa détermination n'est pas une tâche facile**. Un seuil assez bas conduirait à des niveaux de pauvreté élevés, alors **qu'un seuil élevé induirait des niveaux de pauvreté faibles**.

**Pour ce faire, l'équipe technique a décidé de recourir à une capitalisation d'expériences et de mettre ainsi à profit celles des pays comme la Colombie, le Pérou ou le Mexique (entre autres) en matière de production et d'utilisation de l'IPM. Cette démarche a facilité le choix du seuil global de pauvreté au Sénégal.**

**Dans l'optique des ODD qui recommandent de « ne laisser personne en rade »** en particulier les pauvres monétairement, un croisement des privations avec les situations de pauvreté monétaire et subjective a été fait et les résultats ont été consignés dans le tableau ci-après.

Il est ressorti que les pauvres subissaient en moyenne entre 32% et 41% de privations. Par conséquent, pour prendre en compte les couches les plus vulnérables et satisfaire, en même temps, à la condition de la multi dimensionnalité, la valeur du seuil de pauvreté globale a été fixée à **32%. Ceci revenait à dire qu'un individu est considéré**

comme multi dimensionnellement pauvre lorsqu'il est en privation sur au moins 32% des indicateurs pondérés.

Tableau 3.2 : Privations moyennes des pauvres monétaires et subjectifs en 2011

Proportion de privations expérimentées par différents groupes	Médiane des privations	Moyenne des privations
Population se considérant comme pauvre	36,7%	35,6%
Population monétairement pauvre	39,8%	38,9%
Population se considérant comme pauvre et monétairement non pauvre	32,1%	31,9%
Population non pauvre en perception et monétairement pauvre	39,3%	38,4%
Population se considérant comme pauvre et monétairement pauvre	40,3%	39,5%
Population non pauvre en perception	35,3%	24,1%
Population monétairement non pauvre	31,4%	31,0%
Population non pauvre en perception et monétairement non pauvre	30,1%	30,5%
Ensemble	35,9%	34,7%

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Cette approche de fixation du seuil global a été aussi soumise à l'examen du Comité technique qui l'a finalement approuvée. Cependant, l'équipe technique devait s'entourer de garanties suffisantes et s'assurer que ce modèle était construit sur des bases robustes.

#### e. Robustesse du modèle

Des contrôles de robustesse et de redondance ont été effectués après la fixation des paramètres finaux. Les résultats obtenus ont, tous, été jugés satisfaisants.

Pour mémoire, ces tests de robustesse ont été basés sur le coefficient de corrélation de rang de Kendall tau-b, qui mesure l'association entre les paires selon le rang de chacun en considérant différents indices de pauvreté.

Pour ce faire, une fois le scénario fixé, plusieurs incidences ( $H$ ) et IPM par région ont été calculés en gardant la structure inchangée mais avec des variations des valeurs du seuil global de pauvreté  $k$ . Une fois que tous les indices des régions ont été calculés, ces dernières ont été classées, ce qui a permis le calcul du coefficient tau-b de Kendall sur tous les classements.

### 3.4. RECUEIL DE BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES

#### 3.4.1. Bonnes pratiques et leçons apprises

Cette première expérience de production de l'IPM au Sénégal a permis de mettre en évidence quelques bonnes pratiques qui pourraient faire l'objet de capitalisation.

Il s'agit (1) du transfert de compétences réalisées au profit de l'expertise nationale, (2) de la démarche **inclusive et participative** qui a permis d'associer au processus de production, experts, décideurs, partenaires et populations, (3) du dispositif mis en place pour assurer la **coordination du processus de production de l'IPM dans le respect** de ce principe participatif et, non des moindres, (4) de la mutualisation des énergies.

Parmi les leçons à retenir figurent, aussi, le défi de la mobilisation des financements mais surtout la nécessité de disposer de données à jour sur une fréquence raisonnable et pouvant satisfaire les attentes des acteurs.

#### *a. Renforcement de capacités en cascades*

Les membres du comité ad hoc ont pu bénéficier d'un renforcement de capacités sur toutes les étapes, **facilitant ainsi la mise en œuvre du processus technique** ainsi que l'éclosion d'une masse critique d'experts nationaux capables de répliquer l'expérience. A l'avenir, cette activité pourrait être élargie aux acteurs impliqués dans les actions de la lutte contre la pauvreté et aux décideurs, pour faciliter l'appropriation de l'IPM.

#### *b. Démarche inclusive et participative*

La conduite d'un processus de production d'un IPM nécessite la participation de **plusieurs acteurs d'horizons** divers. Pour cette première expérience, la démarche participative et inclusive a facilité le consensus sur le choix des dimensions et des indicateurs. Cette démarche a permis la prise en compte de la transversalité de la problématique de la pauvreté. Toutefois, des difficultés demeurent sur le choix des indicateurs dans certaines dimensions comme la santé et sur **l'intégration dans l'IPM** de dimensions additionnelles comme **l'environnement**, la sécurité alimentaire, entre autres.

#### *c. Coordination du processus*

La **coordination technique du processus a été facilitée par l'engagement permanent** des membres du comité ad hoc et du soutien du comité technique. Cet engagement a permis de produire rapidement les premières simulations à soumettre aux acteurs **(niveau central ou régional) dans la perspective d'un enrichissement des paramètres de l'IPM (dimensions, indicateurs, seuils de privation et pondération)**. Pour les prochaines phases, il est important de consolider la dynamique.

#### *d. Difficultés à mobiliser les financements*

La mobilisation de fonds a été un défi majeur pour soutenir le processus de production **de l'IPM et, notamment, pour optimiser sur sa durée**. En outre, la situation financière **difficile de l'OPCV (structure assurant le portage du projet) n'a facilité le respect** de la programmation de certaines activités du projet. Ces difficultés de mobilisation de **ressources financières requises nécessitent d'être relevées dans la perspective de la mise à jour prochaine de l'IPM**.

#### *e. Disponibilités des données*

Les données utilisées pour la production de **l'IPM datent de l'année 2011. Même si l'accès a été facilité par l'ANSD, la période de production des données pose un sérieux**

**problème de contextualisation.** L'absence d'un système de collecte périodique de données nécessaires au suivi de la pauvreté, au Sénégal, pourrait entraver la régularité de la production de l'IPM et risquerait de compromettre la portée de cet outil dans le processus de prise de décision. **D'où la nécessité d'établir** une programmation de production de l'IPM ainsi que la mobilisation de ressources y afférentes. Ceci suppose un engagement des parties prenantes à soutenir sa production, plus particulièrement celui des décideurs publics à inscrire dans l'agenda du programme statistique national la réalisation d'une enquête à une périodicité fixe.

*f. Implication des décideurs*

Dans la plupart des pays en voie de développement où l'IPM est utilisé dans les processus d'arbitrages budgétaires, il a été noté une forte implication d'une autorité nationale de haut niveau, laquelle porte le processus politique. Au Sénégal, ce portage devrait se faire par l'entremise du Comité de Pilotage dont la mise sur pied reste encore à concrétiser. A ce titre, plusieurs instances de décision ont été pressenties, à savoir la Primature, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) qui assure la tutelle de l'ANSD et de la DGPPE ou, à défaut, le Ministère en charge du PSE qui, en tant qu'institution de coordination de la mise en œuvre du cadre de référence en matière de développement, pourrait intégrer l'IPM dans son système de suivi-évaluation et contribuer à son appropriation au Sénégal.

3.4.2. Limites techniques et organisationnelles

L'exercice de production de l'IPM a permis de prendre conscience de sa portée en matière de mesure de la pauvreté. Cependant, il n'en demeure pas moins que l'application de sa méthodologie de production a mis en évidence quelques limites, les unes liées à la méthodologie elle-même et les autres à sa capacité de celle-ci à prendre en charge les besoins exprimés par les différents acteurs.

La méthodologie AF permet de capter les privations et de classer les individus selon le statut (en privation ou non). Toutefois, elle ne permet pas de déterminer le degré de privation dans un indicateur donné et d'aller plus loin en termes de différentiel.

Par ailleurs, la pondération égalitaire entre les dimensions telle que suggérée par les acteurs et le nombre non homogène d'indicateurs pris en compte pour les dimensions peuvent conduire à surestimer ou à sous-estimer certains indicateurs par rapport à d'autres. A titre d'illustration, le non accès à l'eau ou le non accès à l'électricité pèsent deux fois moins que le retard scolaire d'un enfant parce que dans leur dimension respective (Condition de vie vs Education), ces indicateurs ont des poids différents.

L'agrégation de plusieurs dimensions dans une mesure unique implique d'être restrictif dans les éléments à prendre en considération. L'unanimité n'est pas toujours facile à obtenir au sein des équipes techniques chargées de la production de cette mesure.

De même, le consensus n'a pas été aisé lors des concertations entre les techniciens et les représentants des acteurs sur les paramètres de la mesure. En plus, on déplore que celles-ci n'aient pas pu être généralisées et menées au niveau des collectivités (niveau infrarégional) pour recueillir les préoccupations des populations à la base.

En **termes d'identification**, la mesure est centrée principalement sur le ménage et **n'informe pas sur la disponibilité ou non** des infrastructures sociales existantes dans les collectivités territoriales pouvant justifier le statut de privation. De plus, le choix de **l'unité d'identification (ménage) ne permet d'apprécier les niveaux de privation intra ménage** (ou entre individus **d'un même ménage**).

Une autre limite technique est relative au niveau de désagrégation de la mesure. Alors **que l'acte III, comme du reste les ODD, prône une prise de décision à l'échelle la plus fine possible**, la source de données qui a alimenté les travaux (**l'ESPS II, en l'occurrence**) **n'a permis d'avoir des informations représentatives qu'au niveau régional**.

### 3.4.3. Les dimensions « non documentées » dans les sources actuelles

**L'usage de la méthode AF contraint à utiliser une seule source de données** pour saisir les privations conjointes. **Cette exigence limite les possibilités de recourir à d'autres sources de données** pour inclure toutes les dimensions et indicateurs jugés pertinents **dans l'indice et, ce faisant, pour améliorer sa capacité à répondre à une « demande » plus large**.

**De ce fait, la mesure développée au cours de cette expérience n'a pas permis de couvrir l'ensemble des dimensions jugées prioritaires** (environnement, sécurité alimentaire, ressources naturelles, enclavement et développement des infrastructures de transport et de communication, etc.) et que les consultations auprès des sectoriels et des populations ont mises en évidence.

Pour certaines dimensions retenues **dans l'indice**, quelques **aspects n'ont pas pu être abordés** tels que :

- dans la dimension Santé : la malnutrition, la mortalité infantile, la mortalité **maternelle, l'accessibilité** aux établissements sanitaires ;
- dans la dimension Education : **la qualité de l'enseignement reçu (conditions de scolarisation)**, les questions de qualification professionnelle, **l'accessibilité** aux établissements scolaires ;
- dans la dimension Emploi : **l'accès au crédit ; l'accès à la propriété foncière (en particulier pour les femmes) ;**
- dans la dimension Gouvernance et institutions : la participation citoyenne (à la vie **communautaire des collectivités locales**), **l'existence de systèmes de sécurité de proximité**.

**Il s'agit là d'un certain nombre d'attentes signalées, plus particulièrement, lors des différentes consultations menées et dont la prise en compte n'a pas été possible en raison des limites notées par rapport à l'existence d'informations y afférentes dans la base de données utilisée**. Cependant, leur prise en charge devrait être étudiée dans le **cadre de la mise à jour prochaine de l'IPM** ; ce qui devrait se traduire par un enrichissement du contenu des sources de données à mettre à disposition.

### 3.5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est un indice composite, à l'instar d'autres comme l'Indice de Développement Humain (IDH), l'Indice Sexo-spécifique de Développement Humain (ISDH) avec cette ambition de vouloir refléter un profil de la pauvreté plus affiné et plus révélateur de l'étendue de la « demande sociale ».

L'IPM lui-même est construit comme un produit de deux (2) indices dont le premier (*H*) renseigne sur le niveau d'incidence du phénomène et le second (*A*) donne une indication de son niveau d'intensité. Il se prête à différentes désagréations et autorise différents types de comparaison. Il présente aussi une grande flexibilité en termes de structure interne (dans la consistance des dimensions et des indicateurs retenus) mais reste très tributaire de la structure des données mises à disposition.

Au plan technique et organisationnel, sa production nécessite d'abord un engagement fort et repose essentiellement sur la création d'un consensus national autant pour la détermination de ses paramètres techniques propres que pour son appropriation et son utilisation à des fins de décision. Il suppose donc la mise en œuvre de fortes synergies ainsi qu'un portage volontariste pour en tirer tout le potentiel qu'il recèle.

La production de l'IPM de référence (2011) a été un exercice bien maîtrisé par l'expertise nationale, grâce à l'accompagnement scientifique de OPHI et à un soutien du Comité technique dans son processus. Cependant, l'expertise acquise devra, malgré tout, être élargie pour mieux populariser la connaissance de cet outil et de sa portée en termes d'utilisation, notamment pour le suivi et l'évaluation de l'impact des politiques.

Le chapitre qui suit livre quelques résultats des travaux menés dans le cadre de la production de l'IPM au Sénégal et apporte, du coup, un bon éclairage sur la portée de cet outil.

## Chapitre 4 - ANALYSE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

**C**e chapitre présente les résultats des travaux de production de l'IPM mesuré par rapport aux domaines (ou dimensions) de l'« éducation », la « santé », des « conditions de vie », de l'« emploi » et des aspects de « gouvernance et institutions ». La pauvreté multidimensionnelle est ainsi définie sous l'angle des privations identifiées au niveau du ménage (identification), toutefois, les résultats sont présentés au niveau individu, comme explicitée dans le chapitre précédent.

### Encadré 4 : Critères de mesure des privations au sein des ménages

La situation de privation des ménages a été comparée à celle du ménage de référence considéré comme seuil. Compte tenu des réalités socioéconomiques et des priorités sectorielles, ce ménage de référence remplit, selon les indicateurs de chaque dimension, les conditions acceptables définies comme suit :

#### Volet « Education » :

- ❖ Fréquentation scolaire : le ménage ne doit pas avoir un enfant de 6-16 ans qui ne fréquente pas actuellement l'école
- ❖ Retard scolaire : le ménage ne doit pas compter un enfant de 8-13 ans ayant un retard scolaire de 2 ans ou plus
- ❖ **Nombre d'années de scolarisation** : au moins un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus a pu compléter 6 années d'études
- ❖ Alphabétisation : moins du quart des membres du ménage âgé de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire dans une langue quelconque (Français/Arabe/Autre)

#### Volet « Santé »

1. Couverture maladie : **au moins un tiers des membres du ménage disposent d'une couverture maladie**
2. Qualité des services de santé : **aucun membre du ménage n'apprécie négativement au moins 5 critères (de qualité de services de santé) sur 6**
3. Maladies chroniques : **aucun membre du ménage ne souffre d'une maladie chronique (tension ou diabète)**
4. Vaccination : tous les enfants de 0 - 6 ans du ménage ont été vaccinés lors de la campagne passée
5. Handicap : **aucun membre du ménage ne souffre d'un handicap physique ou mental l'empêchant d'exercer une activité ou d'aller à l'école**

#### Volet « Conditions de vie »

- ❖ Type de logement : **le logement du ménage n'est pas une case, une baraque ou « autre type »** et les murs ne sont pas en dur (ciment ou carreau)
- ❖ Electricité : **la source d'éclairage du ménage est l'électricité, le groupe électrogène ou solaire**
- ❖ Eau potable : le ménage a accès à l'eau potable
- ❖ Energie de cuisson : le ménage utilise de l'énergie propre pour la cuisson (électricité ou gaz)
- ❖ Toilette : le ménage dispose de toilettes privées améliorées
- ❖ Evacuation des eaux usées : **l'évacuation des eaux usées ne se fait ni dans la cour ni dans la rue/nature**
- ❖ Evacuation des ordures ménagères : **l'évacuation des ordures ménagères ne se fait ni par tas d'immondices ni dans la route/rue**
- ❖ Indice de surpeuplement : le logement compte moins de trois (3) personnes par pièce
- ❖ Equipement : le ménage dispose au moins de 2 équipements dans la liste suivante : ventilateur, TV, ordinateur, cuisinière, frigo, bicyclette, motocyclette ou dispose d'une voiture, d'un camion, d'une machine à laver ou d'un groupe électrogène

#### Volet « Emploi »

- ❖ Chômage : le nombre de chômeurs est inférieur ou égal à la moitié des actifs du ménage
- ❖ Dépendance économique : le taux de dépendance est inférieur ou égal à 2
- ❖ Sous-emploi : le nombre de travailleurs sous-employés est inférieur ou égal au tiers des occupés du ménage
- ❖ Protection sociale : **le nombre de travailleurs n'ayant pas de protection est inférieur ou égal à la moitié des occupés du ménage**
- ❖ Travail des enfants : le ménage ne compte aucun enfant de moins de 15 ans exerçant un travail

#### Volet « Gouvernance et Institutions »

- ❖ Corruption : **le ménage n'a pas été victime d'un racket dans un service public (service de l'Etat ou communal)**
- ❖ Agression ou vol : **aucun membre n'a été victime d'agression ou de vol à domicile ou dans la rue**

A partir de cette matrice, les ménages identifiés comme pauvres sont ceux qui ont enregistré, à travers les indicateurs cités ci-dessus, une proportion de privations cumulées supérieure ou égale à 32% des privations possibles.

**La pauvreté multidimensionnelle est analysée à travers le niveau de l'incidence (H), de l'intensité (A) et de l'IPM (MO), qui lui-même est le produit de H et A. L'analyse est complétée par un croisement avec la pauvreté monétaire. Un effort est également fait pour mettre en évidence la contribution spécifique des régions et des dimensions à la formation de la pauvreté multidimensionnelle.**

Le présent chapitre est structuré en quatre (4) parties. La première analyse la pauvreté multidimensionnelle au niveau global et selon les milieux de résidence. Les résultats selon certaines caractéristiques du chef de ménage sont présentés dans la deuxième partie. La troisième examine les disparités régionales en matière de pauvreté. La dernière dresse les profils de pauvreté de chacune des quatorze (14) régions.

#### 4.1. ANALYSE GLOBALE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Le taux de pauvreté multidimensionnelle (H) est relativement élevé au Sénégal. Plus de six personnes sur dix sont confrontées à une pauvreté multi dimensionnelle. Les résultats examinés selon le milieu de résidence laissent apparaître un niveau de **pauvreté sensiblement variable. Alors qu'à Dakar urbain, moins du cinquième** des individus vit en situation de pauvreté multidimensionnelle (19,3%), en milieu rural, plus de huit personnes sur dix (83,9%) sont touchées par le phénomène. Dans les autres milieux urbains, un peu plus de deux (2) individus sur cinq (5) sont affectés par la pauvreté multidimensionnelle.

Tableau 4.1 : Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011

Milieu de résidence		Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
H (Incidence)		19,27%	44,99%	83,86%	60,92%
Intervalle de confiance à 95%	Borne inférieure	14,59%	41,44%	81,88%	58,93%
	Borne supérieure	23,94%	48,55%	85,83%	62,91%

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En termes de nombre moyen de privations subies par les pauvres (A), la situation semble homogène entre les différents milieux. Dans chaque zone de résidence, les pauvres cumulent plus ou moins le cinquième des privations totales. Ainsi, même si le taux de pauvreté est plus faible dans la zone urbaine de Dakar, les pauvres y supportent en moyenne le même nombre de privations que ceux des autres localités. A Dakar urbain, un pauvre subit en moyenne 38,7% de privations contre 43,4% pour celui vivant en milieu rural.

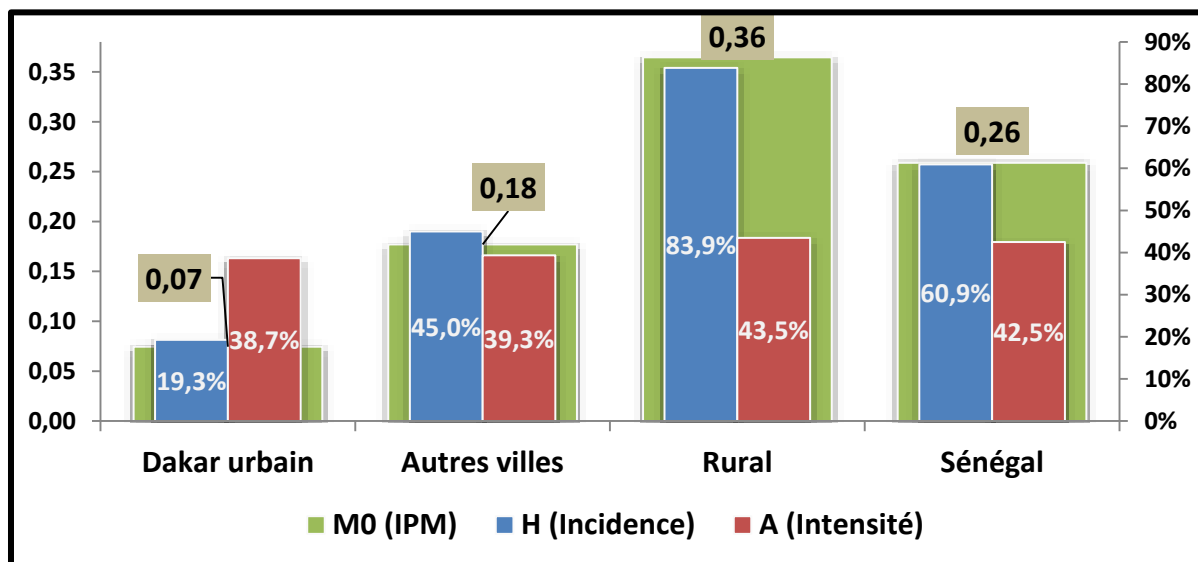
Tableau 4.2 : Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A) selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011

Milieu de résidence		Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
A (Intensité)		38,65%	39,34%	43,48%	42,50%
Intervalle de confiance à 95%	Borne inférieure	37,35%	38,81%	43,03%	42,12%
	Borne supérieure	39,96%	39,87%	43,92%	42,88%

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Au Sénégal, le taux de pauvreté ajusté ( $M_0$ ) qui détermine le niveau de pauvreté globale est de 0,26. Cela traduit le fait que les pauvres multidimensionnels, expérimentent déjà **26% de l'ensemble des manques qu'aurait pu subir la société** si tout le monde devrait manquer de tout à la fois (indépendamment des autres privations).

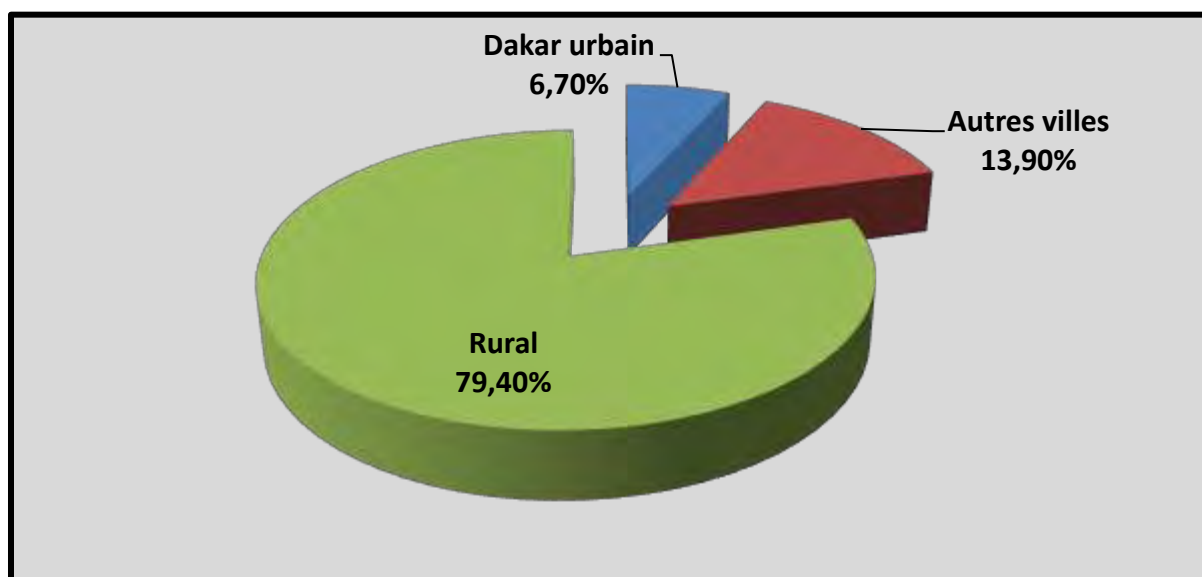
Graphique 4.1 : Incidence, intensité et IPM selon le milieu de résidence en 2011<sup>10</sup>



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Par rapport à la formation de la pauvreté globale, le milieu rural se singularise avec une contribution à hauteur de quatre cinquième. Quant au milieu urbain de Dakar, il **contribue à moins d'un dixième (6,7%)** à la pauvreté notée dans le pays.

Graphique 4.2 : Contribution à l'IPM selon le milieu de résidence au Sénégal en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

<sup>10</sup> Voir en annexe pour plus de détails (répartition et intervalles de confiance)

Au-delà des contributions géographiques, il est important d'examiner la part de chaque secteur (dimension) à la formation de la pauvreté. Ces contributions sectorielles permettent d'orienter la planification et l'arbitrage de politiques.

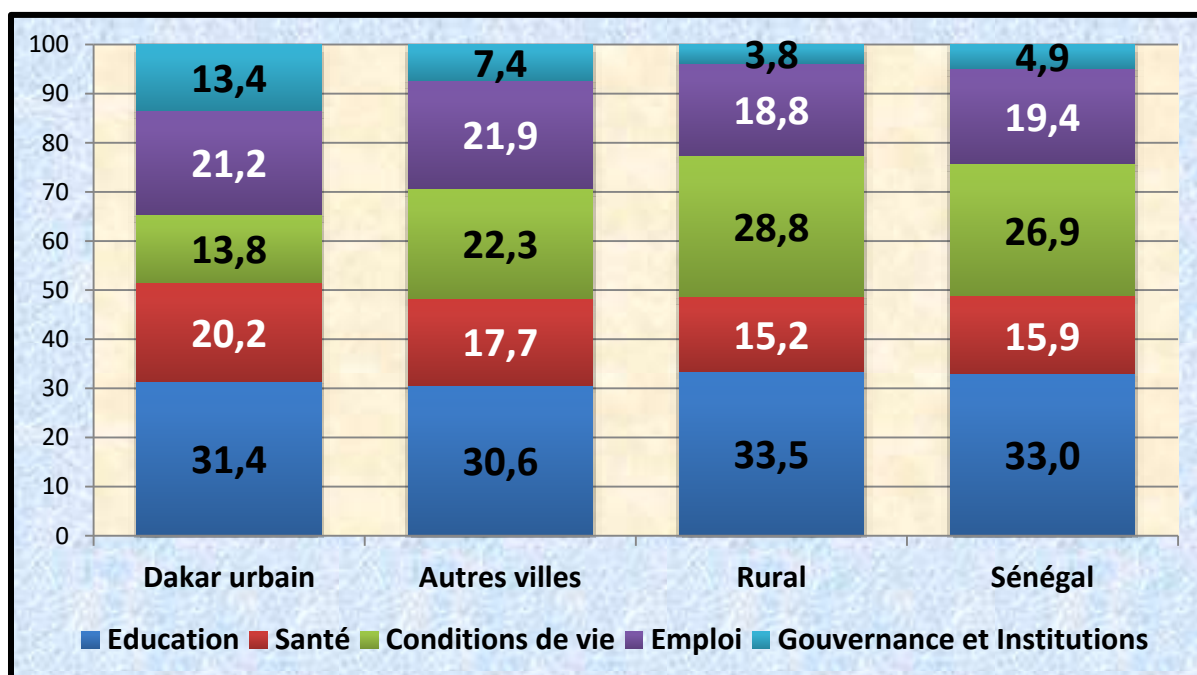
Au niveau national, les problèmes liés à l'éducation constituent les plus grands défis à relever, car ils contribuent à hauteur du tiers (33%) à la formation de la pauvreté. Les problèmes sont liés à la gouvernance (4,9%) et à la santé (15,9%) contribuent moins la pauvreté globale. Selon les zones de résidence, la situation du reste du pays est très différente de celle observée à Dakar urbain.

A Dakar urbain, les manquements liés à l'éducation et à l'emploi contribuent le plus à la pauvreté (52,6%) comparativement aux autres dimensions. Les problèmes de gouvernance sont relativement plus importants dans la zone urbaine de Dakar que partout ailleurs avec des contributions qui atteignent 13,4%.

En milieu rural, les difficultés relatives à l'éducation sont également à l'origine du tiers (33,5%) de la formation de la pauvreté. Elles sont suivies des problèmes ayant trait aux conditions de vie (22,3%) et à l'emploi (21,9%).

Dans les autres centres urbains, les privations en termes d'éducation, de mauvaises conditions de vie et d'emploi contribuent à près de trois quart à la formation de pauvreté.

Graphique 4.3 : Contribution des dimensions à l'IPM selon le milieu de résidence



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Au niveau des indicateurs utilisés pour approcher la dimension, les contributions varient sensiblement. Dans le domaine de l'éducation dont la contribution globale à la pauvreté est de 33% au niveau national, l'analphabétisme des adultes (33,4%) constitue la caractéristique majeure des ménages pauvres. La non fréquentation scolaire des enfants (29,1%) est aussi un problème supplémentaire de taille.

S'agissant des conditions de vie, les défis majeurs portent sur la mise en adéquation du mode d'évacuation des eaux usées (18,3%), des énergies de cuisson (18,1%) avec les exigences environnementales et d'évacuation des ordures ménagères (14,9%) mais également sur la promotion de l'accès à l'électricité (12,3%).

Dans la dimension sanitaire, près de trois cinquième (59,2%) des privations des pauvres sont attribuables à l'absence de couverture maladie.

Concernant l'emploi, les pauvres multidimensionnels sont plus confrontés l'insuffisance de protection sociale (48,2%). Le deuxième indicateur qui affecte ces pauvres est la dépendance économique avec 20,2% des cas. Représentant 16,1% des cas de privations relatives à l'emploi, le travail des enfants reste aussi préoccupant.

Dans le domaine de la gouvernance et institutions, l'insécurité est toute aussi importante que la corruption avec des niveaux de contribution assez proches.

L'analyse de la contribution des indicateurs selon le milieu de résidence révèle une disparité, quel que soit le secteur considéré.

C'est ainsi que dans la zone urbaine de Dakar, les difficultés notées dans le secteur de l'éducation sont, dans plus de trois cas sur cinq, imputables à l'analphabétisme des adultes (38,9%) et au retard scolaire (30,2%). Les privations dans l'emploi y sont, quant à elles, surtout liées au déficit de protection sociale des travailleurs (48,2%) et à la dépendance économique (26,8%).

Les difficultés notées par rapport à l'éducation dans le reste des zones urbaines proviennent essentiellement de l'analphabétisme (35,6%) et de la non fréquentation scolaire des enfants (31,2%). Dans ces zones, les mauvaises conditions de vie sont attribuables, dans la majorité des cas, à trois éléments à savoir : les difficultés d'accès, d'abord, à un dispositif adapté d'évacuation des eaux usées (21,8%) et des ordures ménagères (14,2%), et, puis, à une énergie propre pour la cuisson (21,4%).

Enfin, pour le milieu rural, l'analphabétisme des adultes (32,7%) et la non fréquentation des enfants (28,9%) d'une part, les problèmes d'accès à l'énergie de cuisson (17,6%), à un dispositif adapté d'évacuation des eaux usées (17,5%) et des ordures ménagères (15,4%), d'autre part, sont respectivement responsables des difficultés majeures enregistrées dans les dimensions éducation et conditions de vie.

## 4.2. ANALYSE SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) peut être décomposé suivant un certain nombre de caractéristiques pertinentes permettant de dégager le profil des pauvres multidimensionnels. La situation de la pauvreté est présentée selon le sexe, le groupe d'âges, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et l'occupation du chef de ménage (CM).

#### 4.2.1. Les individus vivant sous l'autorité d'une femme globalement moins touchés

L'analyse des résultats selon le sexe du chef de ménage (CM) révèle, qu'au niveau national, 65,5% des individus vivant sous l'autorité de chefs de ménage hommes sont pauvres de façon multidimensionnelle. Cette proportion représente moins de 50% lorsque le chef de ménage est une femme. Les pauvres dirigés par les hommes souffrent également en moyenne de plus de privations (43,0%) et ont une part de privations plus élevée (28%) que leurs homologues vivant sous l'autorité d'un CM de sexe féminin (40,6% et 19% respectivement).

Alors que le constat demeure le même en milieu rural, la situation est inversée dans les zones urbaines où les ménages des CM femmes semblent être plus pauvres que ceux dirigés par un homme.

Tableau 4.3 : Pauvreté multidimensionnelle selon le sexe du chef de ménage en 2011 au Sénégal<sup>11</sup>

Sexe du CM	H	A	MO	H	MO	H	MO	H	MO
	Sénégal			Dakar Urbain		Autres Villes		Rural	
Masculin	65,50%	42,95%	0,28	16,97%	0,06	44,73%	0,18	86,16%	0,38
Féminin	46,85%	40,57%	0,19	23,15%	0,09	45,48%	0,18	71,34%	0,30
Ensemble	60,92%	42,50%	0,26	19,27%	0,07	44,99%	0,18	83,86%	0,36

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

#### 4.2.2. Les ménages des jeunes moins touchés en milieu urbain

L'âge constitue une variable importante dans l'analyse des phénomènes sociodémographiques, notamment ceux liés à la pauvreté. Au Sénégal, les membres des ménages dont les CM ont 60 ans ou moins sont, au plan multidimensionnel, plus pauvres (61% au moins) que ceux dirigés par des personnes de plus de 60 ans (59,5% ou moins). Par contre, en milieu urbain, les premiers sont moins touchés par le phénomène.

Par ailleurs, on note que, quel que soit le milieu de résidence, les individus vivant sous l'autorité de chefs de ménage de la tranche d'âges de plus de 60 ans sont les plus pauvres (voir tableau ci-après).

Tableau 4.4 : Pauvreté multidimensionnelle selon le groupe d'âges du chef de ménage en 2011 au Sénégal

Groupe d'âges du CM	H	A	MO	H	MO	H	MO	H	MO
	Sénégal			Dakar Urbain		Autres Villes		Rural	
Moins de 35 ans	61,01%	42,21%	0,26	17,54%	0,06	37,83%	0,15	80,02%	0,34
35 - 60 ans	61,46%	42,67%	0,26	19,25%	0,08	44,41%	0,17	82,50%	0,36
Plus de 60 ans	59,50%	42,26%	0,25	19,62%	0,08	47,53%	0,19	87,93%	0,38
Ensemble	60,92%	42,50%	0,26	19,27%	0,07	44,99%	0,18	83,86%	0,36

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

<sup>11</sup> Voir en annexe pour plus de détails (répartition et intervalles de confiance)

#### 4.2.3. Les individus les plus pauvres vivent sous l'autorité d'un marié

La plupart des études sur la pauvreté ont fini par établir son lien avec la taille du ménage. Or, le mariage étant un événement qui a trait à la constitution d'unions de personnes de sexes opposés au sein d'une population et dans un but de procréation, donc à augmenter la taille du ménage, pourrait influencer le niveau de pauvreté.

L'examen de la pauvreté multidimensionnelle selon le statut matrimonial du CM montre que les individus les plus touchés par le phénomène vivent sous l'autorité d'un(e) marié(e), plus particulièrement en milieu rural (plus de 82%). Les membres des ménages dirigés par un célibataire sont moins affectés par la pauvreté dans la zone urbaine de Dakar et dans les autres villes avec respectivement des taux de pauvreté de 12,6% et 37,9%.

Tableau 4.5 : Pauvreté multidimensionnelle selon le statut matrimonial du chef de ménage en 2011 au Sénégal<sup>12</sup>

Etat matrimonial du CM	H	A	M0	H	M0	H	M0	H	M0
	Sénégal			Dakar Urbain		Autres Villes		Rural	
Marié (e) monogame	58,49%	42,88%	0,25	14,07%	0,05	43,98%	0,17	82,03%	0,36
Marié (e) polygame	70,12%	42,67%	0,30	26,19%	0,10	43,97%	0,18	87,46%	0,38
Célibataire	44,91%	38,96%	0,18	12,63%	0,04	37,93%	0,14	73,22%	0,29
Veuf (ve)	44,33%	40,44%	0,18	21,45%	0,08	51,47%	0,20	72,04%	0,30
Divorcé (e)/Séparé (e)	40,09%	38,77%	0,16	27,94%	0,11	46,14%	0,17	77,89%	0,33
Concubinage/Union libre	21,35%	38,78%	0,08	0	0	0	0	1	0,39
Ensemble	61,31%	36,29%	0,22	22,49%	0,08	50,01%	0,17	81,41%	0,30

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

#### 4.2.4. La pauvreté diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage

La mission de l'éducation est de doter les individus de savoirs et de savoirs faire<sup>13</sup>. Autrement dit, l'instruction permet de développer le capital humain en favorisant l'acquisition de connaissances, de valeurs et d'aptitudes nécessaires pour décider de son présent, de son avenir et participer à celui de sa société (Sen, 1998). Comme telle, l'instruction permet à l'individu de pouvoir développer des stratégies de lutte contre la pauvreté dans toutes ses facettes.

Il ressort des résultats de l'IPM que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage et ceci quel que soit le milieu de résidence considéré. En effet, alors que globalement 72,2% des individus vivant sous l'autorité d'un chef de ménage sans instruction sont affectés par la pauvreté, seuls 7,1% sont dans cette situation quand le chef de ménage atteint un niveau supérieur. Ces proportions deviennent respectivement 27,2% et 0% dans la zone urbaine de Dakar, 56,6% et 12,1% dans les autres villes, 86,6% et 30,8% en milieu rural. En d'autres termes, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé,

<sup>12</sup> Voir en annexe pour plus de détails (répartition et intervalles de confiance)

<sup>13</sup> Ces missions peuvent être élargies pour comprendre les savoirs être et les savoirs devenir

moins les membres de son ménage sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle. Toutefois, on note une différence moindre par rapport au nombre de privations entre les **pauvres vivant sous l'autorité d'un** chef de ménage sans instruction et ceux appartenant à des ménages dont le chef est de niveau **d'éducation** supérieur.

Tableau 4.6 : **Pauvreté multidimensionnelle selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2011 au Sénégal**<sup>14</sup>

Niveau d'instruction du CM	H	A	M0	H	M0	H	M0	H	M0
	Sénégal			Dakar Urbain		Autres Villes		Rural	
Sans instruction	72,16%	42,96%	0,31	27,24%	0,11	56,62%	0,22	86,56%	0,38
Primaire	44,45%	40,05%	0,18	18,67%	0,07	42,76%	0,17	72,57%	0,30
Moyen	21,92%	38,59%	0,08	4,05%	0,01	27,97%	0,10	53,56%	0,22
Secondaire	12,71%	39,69%	0,05	5,14%	0,02	9,03%	0,04	39,89%	0,16
Supérieur	7,15%	40,84%	0,03	0	0	12,06%	0,05	30,83%	0,14
Ensemble	60,92%	42,50%	0,26	19,27%	0,07	44,99%	0,18	83,86%	0,36

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

#### 4.2.5. Les ménages des chômeurs plus en difficulté

Dans les travaux de l'IPM, l'activité a été appréhendée en se basant sur celle du moment. Elle a été mesurée **auprès d'une population de référence comprenant l'ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus**, appelée aussi « population en âge de travailler » ou « population potentiellement active ».

En 2011, au niveau national, on enregistre 70,0% de pauvres multidimensionnels parmi les membres de ménages dirigés par un chômeur contre 62,1% pour ceux dirigés par un occupé et 57,7% pour les membres des inactifs. Concernant les membres des ménages dirigés par un chômeur, le niveau de pauvreté est de 42,5% dans la zone urbaine de Dakar contre 69,6% pour les Autres Villes et 97,2% en milieu rural. Par ailleurs, on note une situation de pauvreté meilleure pour les résidents des ménages des occupés, quelle que soit la strate considérée (Cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 4.7 : **Pauvreté multidimensionnelle selon l'occupation du chef de ménage en 2011 au Sénégal**

Occupation du CM	H	A	M0	H	M0	H	M0	H	M0
	Sénégal			Dakar Urbain		Autres Villes		Rural	
Occupé (10 ans et plus)	62,05%	42,77%	0,27	17,09%	0,07	38,55%	0,15	81,70%	0,35
Chômeur (10 ans et plus)	70,01%	41,80%	0,29	42,49%	0,16	69,57%	0,27	97,15%	0,45
Inactif (10 ans et plus)	57,75%	41,95%	0,24	20,60%	0,08	50,79%	0,20	89,83%	0,39
Ensemble	60,92%	42,50%	0,26	19,27%	0,07	44,99%	0,18	83,86%	0,36

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Globalement, la pauvreté multidimensionnelle varie selon les caractéristiques du chef de ménage. Elle affecte plus les membres des ménages dirigés par un homme, ceux

<sup>14</sup> Voir en annexe pour plus de détails (répartition et intervalles de confiance)

dirigés par un jeune, un marié, un actif chômeur ou un chef de ménage sans instruction.

Des disparités sont également visibles selon la région de résidence.

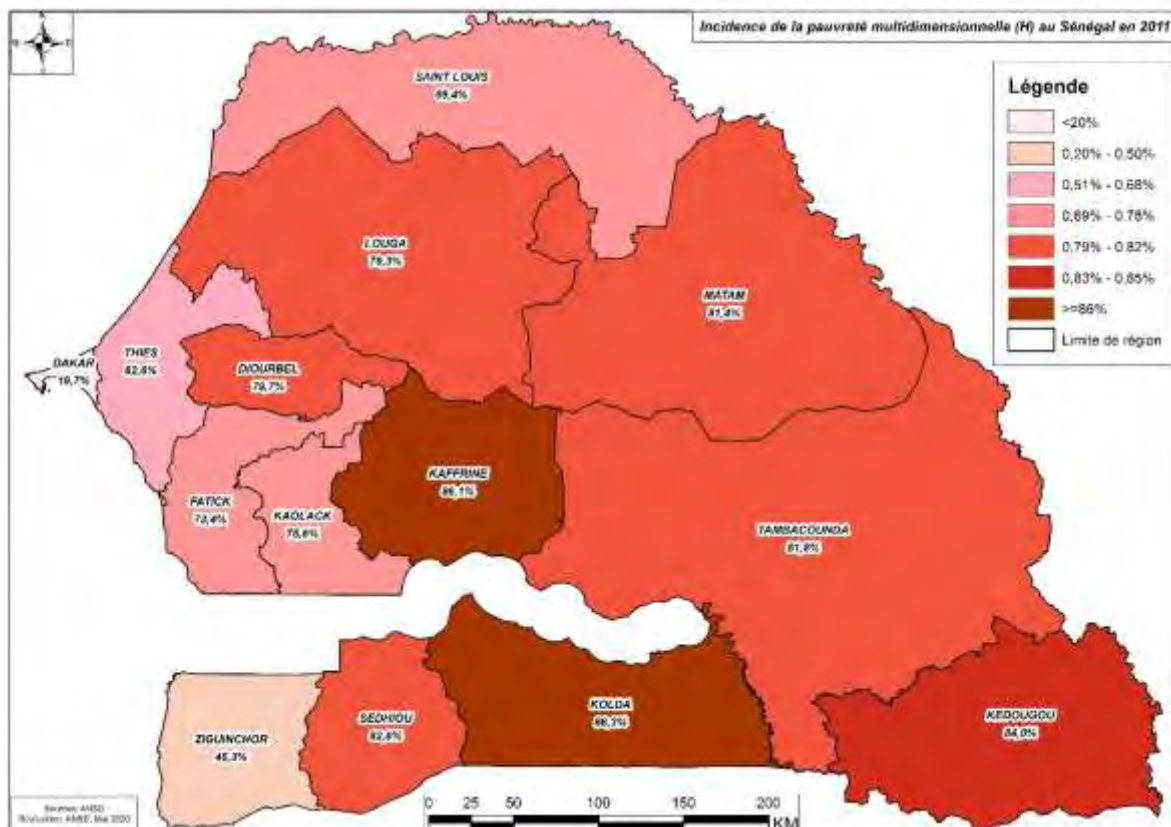
### 4.3. ANALYSES REGIONALES DE LA PAUVRETE

Cette section examine les disparités régionales et les différentes contributions des régions ainsi que des dimensions à la formation de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal.

#### 4.3.1. Les disparités régionales

Il apparaît que le taux de pauvreté multidimensionnelle varie considérablement selon les régions du Sénégal (Figure 4.3). **Avec les résultats de l'IPM, on peut les classer en trois groupes en termes d'incidence** : (1) les régions dont l'incidence est inférieure à la moyenne nationale, (2) celles où le niveau est proche de cette moyenne et (3) les régions à incidence plus élevée que la moyenne nationale.

Figure 4.1 : Carte de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle par région au Sénégal en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Dakar (19,7%) et de Ziguinchor (46,3%). La région dakaroise **jouit d'une situation plus favorable que le** reste du pays en tant que pôle économique, industriel, administratif et intellectuel. Elle

bénéficie d'avantages comparatifs qui contribuent à en faire une zone de concentration des activités et des opportunités par rapport aux autres régions. Pour sa part, la région de Ziguinchor occupe une position privilégiée sur le littoral **ouest ainsi que d'une** condition climatique favorable au développement agricole, fruitière et touristique. Avec une longue tradition **d'accueil**, la région attire beaucoup de migrants et **d'investissements** pour la valorisation de son potentiel touristique, la transformation des produits agricoles et halieutiques, entre autres. De plus, son potentiel hydraulique **lui vaut d'accueillir d'importants programmes d'aménagements** hydro agricoles et **d'infrastructures** propices au développement de la filière rizicole. Cependant, même si la région de Ziguinchor se situe en dessous de la moyenne nationale (60,9%), la **situation d'insécurité** qui y sévit depuis des décennies a **entravé considérablement l'état** des secteurs de **l'emploi**, de **l'éducation** ainsi que les conditions de vie des populations.

La région de Thiès enregistre le niveau **d'incidence** le plus proche de la moyenne nationale soit de 62,6%, en dépit de la présence de zones touristiques dans le **département de Mbour et d'industries locales** qui lui font bénéficier des économies **d'échelle liées à sa proximité vis-à-vis** de Dakar.

Le troisième groupe est constitué, entre autres, trois régions du bassin arachidier (Kaolack, Fatick et Diourbel) et de la zone Nord (Saint Louis, Matam et Louga). La pauvreté multidimensionnelle y touche plus de six personnes sur dix avec un maxima de 81,4% à Matam.

Les populations du bassin arachidier subissent les conséquences du déclin de **l'économie arachidière ainsi que des activités connexes et de l'absence d'activités** économiques alternatives. Ces difficultés se reflètent à travers de niveau de pauvreté de Kaffrine (86,1%), la toute dernière région de la zone. En dépit du dynamisme économique et commercial de la cité religieuse de Touba, la région de Diourbel enregistre le taux de pauvreté le plus élevé parmi les trois régions du bassin arachidier (79,7%).

La région de Saint Louis avec le rayonnement historique<sup>15</sup> le potentiel agro-industriel (agriculture irriguée) et le dynamisme du secteur de la pêche bénéficie **d'une base de développement économique favorable. Cependant, l'enclavement, les problèmes de** tenures foncières ainsi que les barrières socio-culturelles de même que son exposition régulière aux aléas climatiques<sup>16</sup> ont renforcé la vulnérabilité des populations et impacté beaucoup sur les conditions de vie.

Dans les régions de Louga et celle de Matam, on se heurte à un contraste majeur : ces régions reçoivent **d'importants** transferts de la part de leur diaspora mais pour autant, **on s'y confronte à des niveaux de privation élevés. La faible présence des** services publics (Administration), les conditions climatiques difficiles, la forte ruralité, **l'étendue des territoires** et leur enclavement, le système pastoral et son corollaire (transhumance) expliqueraient pour beaucoup les niveaux élevés de privations mais surtout la relativité des perceptions locales sur la pauvreté.

---

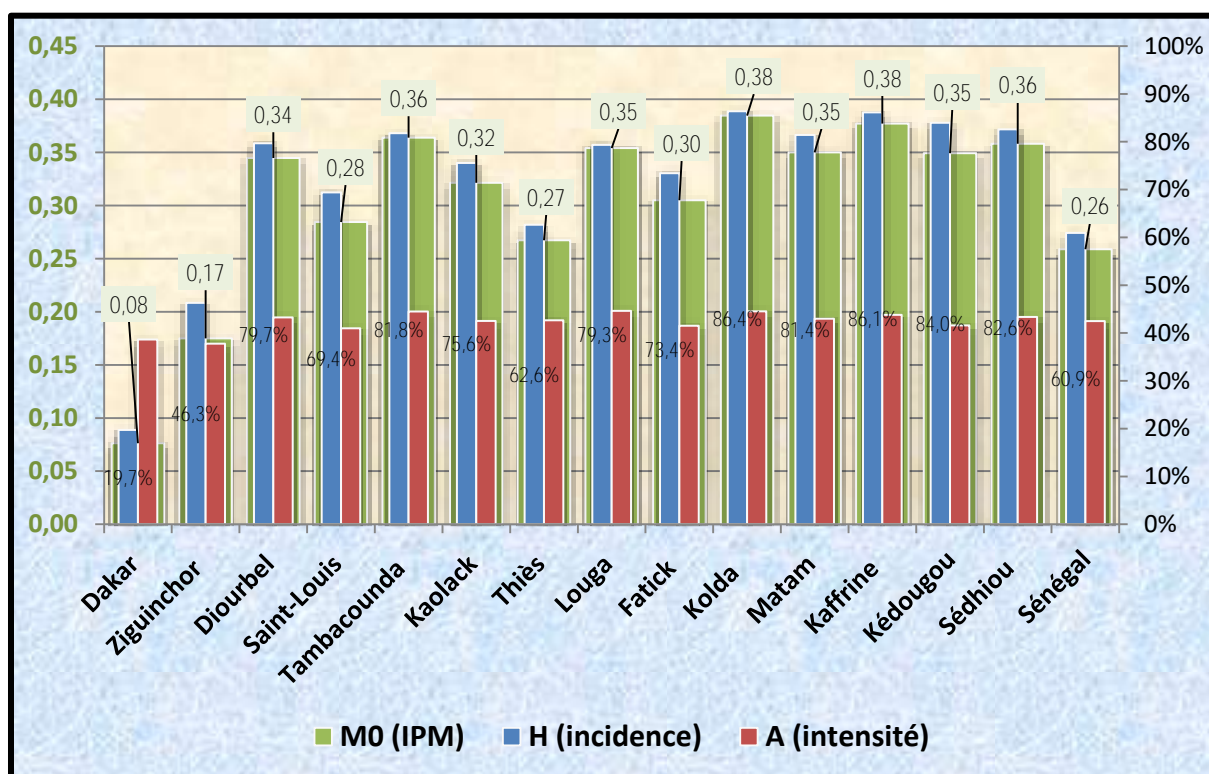
<sup>15</sup> Ancienne capitale de l'AOF, pôle intellectuel, activités touristiques et culturelles, etc.

<sup>16</sup> Il s'agit, entre autres, des inondations, de l'avancée de la mer, de la remontée de la langue salée, de la raréfaction de la ressource halieutique.

Les régions de Kolda (86,4%), Kédougou (84,0%), Sédhiou (82,6%) et de Tambacounda (81,8%), avec celle de Kafrine, enregistrent les niveaux de de pauvreté les plus extrêmes. Ces régions, **à l'exception de Tambacounda, sont des créations récentes. Elles accusent un retard en matière d'infrastructures et d'équipements<sup>17</sup> et peinent à jouer pleinement leur rôle de métropole d'équilibre.** Cependant, il faut reconnaître que celles-ci se confrontent à des contraintes géographiques et physiques qui affectent la mise en valeur de leur potentiel (Parc de Niokolokoba, réseaux hydrographiques, etc.) et des opportunités.

**Malgré les niveaux élevés d'incidence relevés dans certaines régions à la base des fortes disparités observées, on note que, quelle que soit la région, les pauvres subissent en moyenne des nombres de privations assez proches (l'intensité A variant entre 38 et 45%) entre les régions.**

Graphique 4.4 : Incidence, intensité et IPM selon la région en 2011

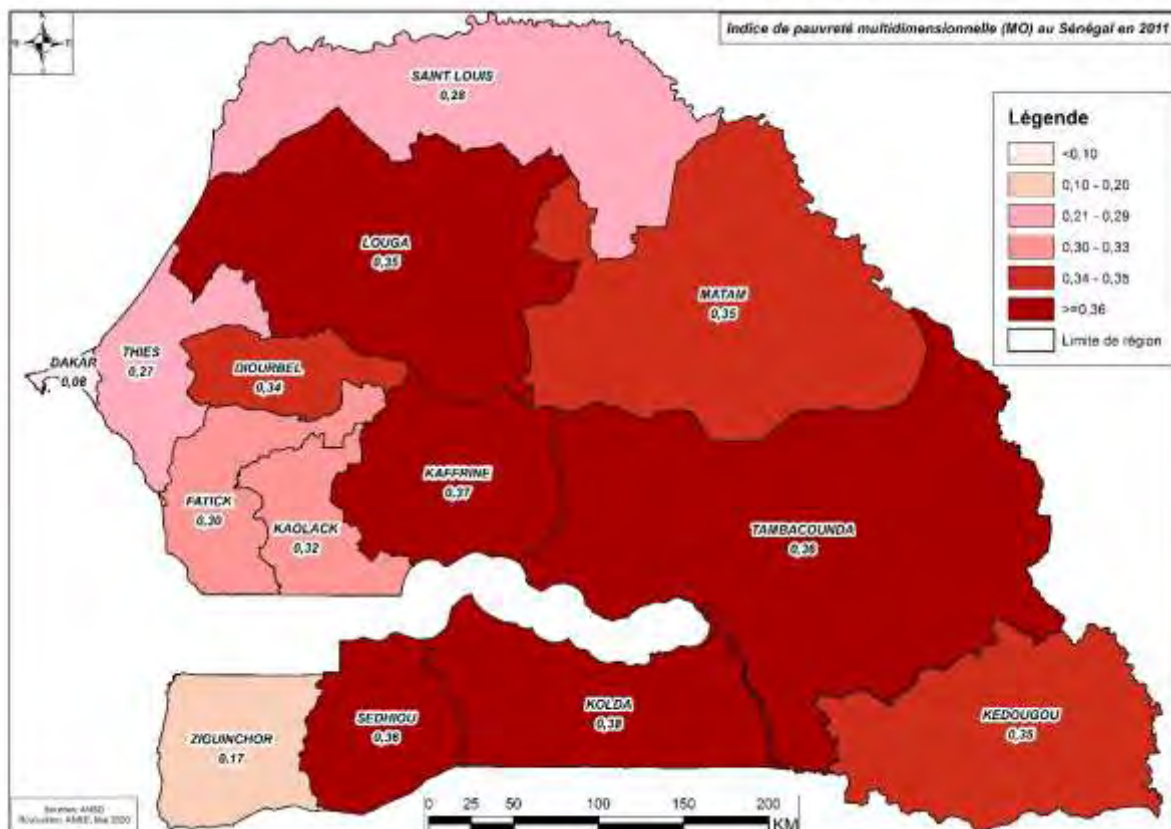


Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Par contre, on relève des différences par rapport à l'indice de pauvreté multidimensionnelle (MO) mais celles-ci reflètent la variation déjà notée sur le niveau d'incidence (H) de la pauvreté entre les régions, comme le montre le graphique ci-après.

<sup>17</sup> Voir notamment l'étude sur la cartographie des services sociaux de base réalisée en novembre 2012 par le CEPOD

Figure 4.2 : Indice de pauvreté multidimensionnelle par région au Sénégal en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

L'indice de pauvreté multidimensionnelle peut être analysé selon le niveau de contribution de chaque région à la formation de la pauvreté. Le même exercice peut être appliqué pour mettre en évidence les contributions spécifiques des dimensions retenues, comme on peut le noter dans la partie qui suit.

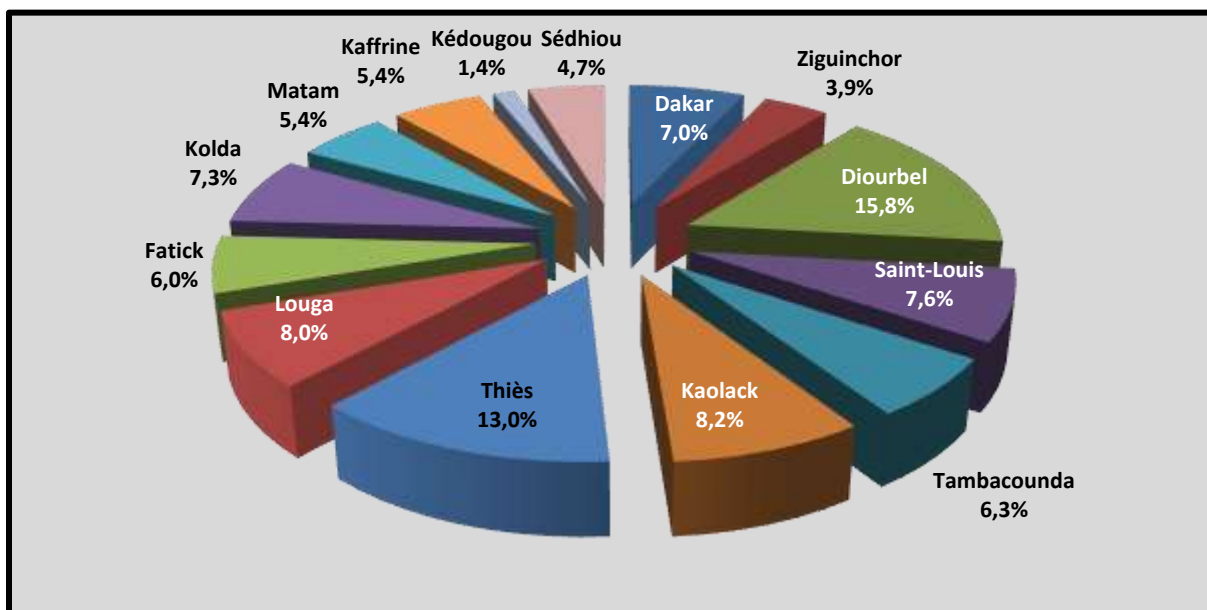
#### 4.3.2. Régions et dimensions contributrices

##### a. Les régions contributrices

On note que toutes les régions ne pèsent pas de la même manière dans la formation de la pauvreté au Sénégal. La région de Diourbel, avec 15,8%, arrive en tête en termes de contribution. Elle est suivie par celles de Thiès (13,0%), Kaolack (8,2%), Louga (8,0%), Saint Louis (7,6%), Kolda (7,3%) et de Dakar (7,0%) (Cf. graphique 4.5 ci-après).

En retour, les régions du Sud-Est (**Tambacounda et Kédougou en l'occurrence**) qui enregistrent de forts taux de pauvreté multidimensionnelle, malgré tout, contribuent faiblement à la formation de celle-ci. Ceci est dû en partie à leur faible poids démographique.

Graphique 4.5 : Contribution des régions à l'IPM en 2011

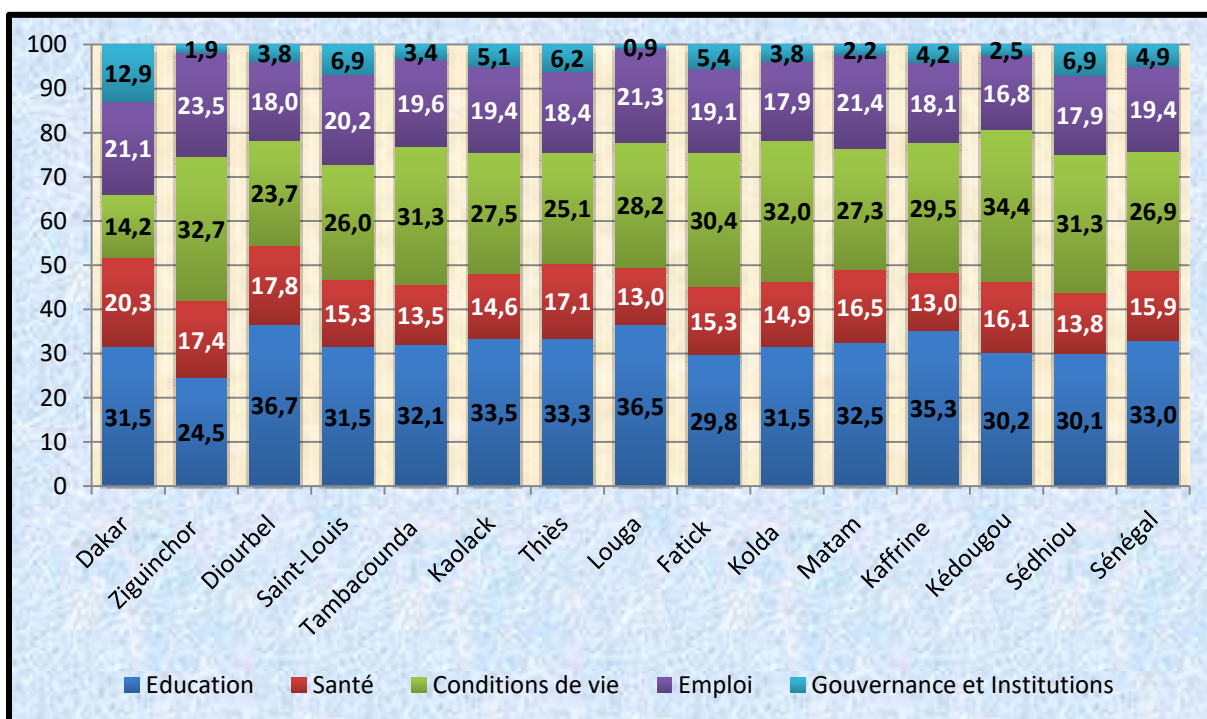


Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

*b. Les dimensions contributrices*

La section précédente révèle qu'un pauvre subit en moyenne le même nombre de privations, quelle que soit sa région de résidence mais les différences en termes de pauvreté peuvent être liées aux types de privations auxquels les individus font face. Ainsi, dans cette partie, il sera question d'examiner la manière dont ces privations se répartissent selon les dimensions dans chacune des régions.

Graphique 4.6 : Contribution des dimensions à l'IPM selon la région en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Globalement, la dimension « Education » est la première contributrice à la pauvreté dans les régions, **à l'exception de** celles de Ziguinchor, Fatick, Sédhiou et Kédougou. En revanche, la dimension « Gouvernance et Institutions » est partout celle qui y contribue le moins.

Ainsi, relativement à la contribution de la dimension « Education », trois groupes de régions émergent :

1. les régions dans lesquelles la contribution de la dimension est inférieure (plus de 2 points de pourcentage) à la moyenne nationale (33,0%). On y retrouve celles de Ziguinchor, Fatick, Sédhiou et Kédougou ;
2. les régions où la contribution de la dimension est à plus ou moins 2 points de pourcentage de la moyenne nationale : ce sont celles de Saint-Louis, Kolda, Dakar, Tambacounda, Matam, Thiès et de Kaolack ;
3. et les régions avec une contribution nettement supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit de Diourbel, Louga et de Kaffrine.

**Par rapport aux indicateurs des dimensions, que l'on se situe au niveau national ou régional, l'analphabétisme, la non fréquentation scolaire, la faible couverture maladie, le déficit de protection sociale et le retard scolaire** sont de loin les paramètres qui pèsent le plus dans la formation de la pauvreté multidimensionnelle. Ces cinq indicateurs (sur un total de 25) cumulent une contribution absolue qui dépasse 45%.

**Cette situation peut s'expliquer, en partie**, par le niveau élevé de privation enregistré pour ces indicateurs chez les pauvres mais aussi au sein de la population totale. En effet, on note que 77,2% de Sénégalais vivent dans des ménages où le quart des membres de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire, 60,0% résident dans des ménages où au moins un enfant de 6-16 ans ne fréquentait pas, 96,6% sont dans des **ménages où plus du tiers des membres ne disposent d'aucune forme de couverture maladie** et 93,4% habitent dans des ménages où le nombre de travailleurs ne disposant **d'aucune forme de protection sociale** est supérieur à la moitié des occupés de ces ménages, ceci en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics au cours des dix dernières années (2001-2010).

La section suivante cherche à analyser le profil pauvreté de chacune des quatorze (14) régions pour un meilleur ciblage des actions au niveau local.

#### 4.4. PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE

**Les résultats de l'IPM révèlent une disparité entre les régions du Sénégal tant en termes l'incidence de pauvreté mais qu'en priorités régionales. L'analyse des profils régionaux de pauvreté permet de faire ressortir les spécificités ainsi que les freins et opportunités en matière de politique de lutte contre la pauvreté.**

#### 4.4.1. Région de Dakar

##### a. Contexte

**La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km<sup>2</sup>, soit 0,28 % du territoire national. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud.** Depuis 2002, par décret n°2002-166 du 21 février 2002, la région de Dakar est organisée administrativement en quatre départements (Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque) et 52 communes. Elle est de loin la région la plus peuplée du pays avec 2 647 751 habitants soit une densité de 4 814 hbts/km<sup>2</sup>.

Capitale du Sénégal, la région abrite le siège du gouvernement et des institutions nationales et internationales. Elle concentre à la fois plus du cinquième (20,6%) de la population sénégalaise ainsi que **l'essentiel des infrastructures, des emplois du secteur moderne, des professions libérales (privés, juristes/avocats, médecins privés, etc.) et du tissu industriel, entre autres.**

La région de Dakar, par sa situation géographique, joue un rôle de métropole Ouest africaine. Elle occupe une position de carrefour qui lui confère un passage obligé pour **la plupart des liaisons entre l'Europe et les Amériques. Son aéroport et son port** constituent des références mondiales et contribuent à en faire une plaque-tournante pour les flux de personnes que de marchandises

**La région demeure également un creuset culturel avec la présence de l'Université Cheikh Anta DIOP et de prestigieuses écoles de formation supérieure ainsi que des institutions de recherche dont les rayonnements dépassent largement les frontières nationales. Par rapport à la communication, la région est le siège d'un réseau très développé qui en fait un espace interconnecté avec le monde entier.**

Cette situation combinée à un climat relativement doux, y **créé les conditions d'une forte attractivité qui contribue à accélérer le rythme de croissance démographique de cette région<sup>18</sup> ainsi que son niveau d'urbanisation.**

La dynamique démographique reste, en partie, responsable des difficultés que rencontre la région dans la planification de son développement urbain, notamment pour la prévision des **investissements nécessaires à la satisfaction d'une demande sociale de plus en plus importante et pressante.** Elle engendre une forte pression sur les ressources foncières, sur les infrastructures sanitaires et scolaires<sup>19</sup>, les infrastructures urbaines (voies et réseaux divers), sur le système de gestion des ordures ménagères, la mobilité urbaine (demande en transports) et, non des moindres, **sur les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire (SADA)<sup>20</sup>.**

Les difficultés dans la satisfaction de cette demande conduisent parfois à des pratiques **d'improvisation, c'est-à-dire à envisager des alternatives à la limite de la marginalité**

---

<sup>18</sup> La région a connu des taux d'accroissement qui atteignent la barre des 4% (ANSD, SESR 2014) alors que le rythme de croissance de la population du Sénégal se situait à près de 2,5%.

<sup>19</sup> La région enregistre des niveaux d'utilisation qui dépassent les normes admises en matière de santé ou d'éducation

<sup>20</sup> La FAO a attiré l'attention notamment sur le développement d'une alimentation de rue et, de façon générale, d'une alimentation « individualisée », phénomène de plus en plus présent dans plusieurs capitales africaines.

qui se traduisent par l'occupation spontanée voire irrégulière des sols en ce qui concerne l'habitat<sup>21</sup>, l'occupation anarchique des rues (encombrement humain), le développement du sous-emploi et de l'activité informelle, entre autres.

En définitive depuis quelques décennies, la région a été exposée à un certain nombre de contraintes liées aux aspects socioéconomiques et d'aménagement notamment la prévalence de l'insécurité, les inondations<sup>22</sup>, le renchérissement du coût de la vie et l'apparition de formes de pauvreté extrême, entre autres.

b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

L'incidence de la pauvreté monétaire dans la région est de 26,1%, la plus faible du pays (ESPS II, 2011). Cependant, si l'on considère le nombre d'individus touchés par le phénomène, la région de Dakar abrite le plus grand nombre de pauvres (773 631).

En 2011, c'est dans cette région que l'on enregistre le niveau d'incidence de pauvreté multidimensionnelle le plus bas du Sénégal. En effet, près 19,7% des résidents de la région sont confrontés à une pauvreté multidimensionnelle, contre 60,9% au niveau national. Ces premiers subissent en moyenne 38,7% de privations (contre 42,5% pour le Sénégal). Il en résulte que parmi toutes les privations possibles que la population dakaroise aurait pu subir, les pauvres de la région supportent une part de 8% (soit  $M_0 = 0,08$ ).

Malgré la faiblesse des taux de pauvreté dans cette région, Dakar occupe la septième place en termes de contribution à la pauvreté multidimensionnelle (7%) après les régions de Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga, Saint-Louis et de Kolda.

Tableau 4.8 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Dakar en 2011

Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	6,6	13,1	19,7
Non pauvre multidimensionnel	19,6	60,6	80,3

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En combinant les deux formes du phénomène, les données révèlent

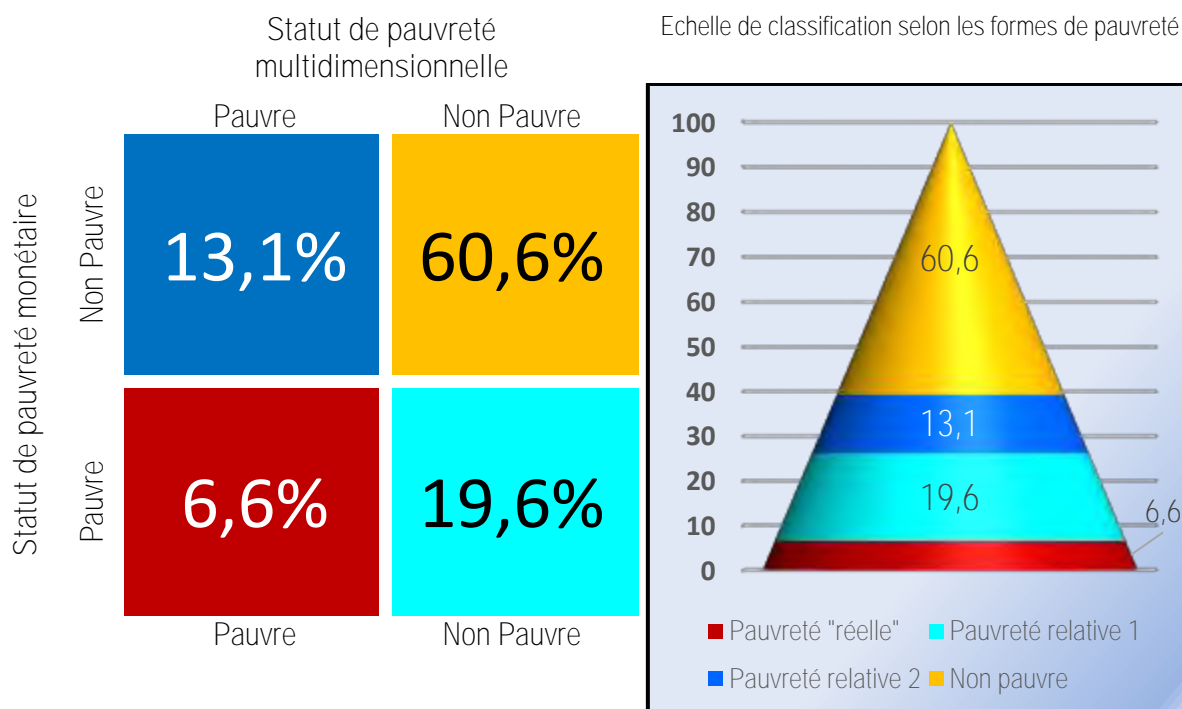
que 6,6% des Dakarois sont touchés à la fois par la pauvreté monétaire et celle multidimensionnelle.

En revanche, 60,6% des résidents de cette région échappent à ces deux types de pauvreté.

<sup>21</sup> Elle se fait parfois sur des sites impropres à l'habitat, souvent dans des zones considérées comme « non-aedificandi » et, le plus souvent, inondables.

<sup>22</sup> Durant la saison hivernale de 2009, environ 580 000 personnes ont été directement affectées par les inondations dans les départements de Pikine et Guédiawaye et un total de 30 000 maisons et 130 écoles touchées. Ces inondations de 2009 ont coûté environ 42 milliards de FCFA. Les dommages les plus importants concernent le logement (61%), suivi du transport (11%) et de la santé, pour 10% (République du Sénégal, 2010 : 44-53).

Graphique 4.7 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Dakar



Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

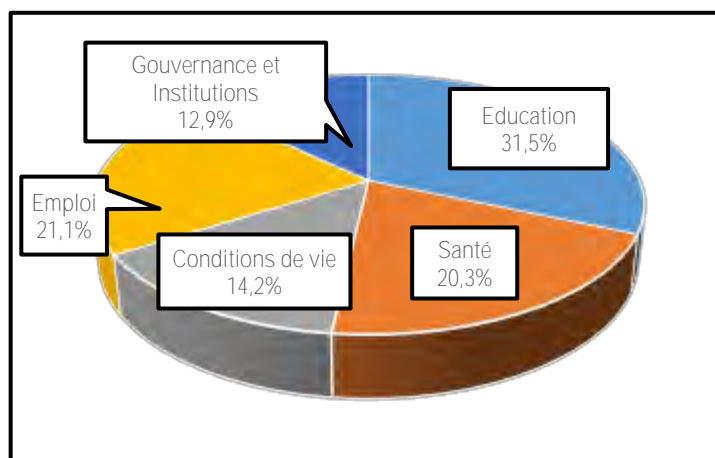
Par ailleurs, près du tiers des résidents de la capitale sénégalaise (soit 32,7%) expérimentent une seule forme de pauvreté, **qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle (pauvreté « relative »)**.

Le graphique ci-dessus **permet d'illustrer ces** différents profils de pauvreté dans la région à travers une matrice et une échelle de classification.

#### ii. Structure des privations chez les pauvres

Par rapport au constat fait dans la presque totalité des régions et au niveau national, la pauvreté des Dakarais est plus imputable à la paire « Education » et « Emploi » qui contribuent respectivement à 31,5% et 21,1%, soit un cumul de plus de la moitié (52,6%) à la formation de la pauvreté dans la région. Les difficultés dans le secteur sanitaires (20,3%), les mauvaises conditions de vie (14,2%) et problèmes de gouvernance (12,9%) expliquent à hauteur de 48% le niveau de l'IPM de la capitale sénégalaise. A noter que **c'est dans cette région que**

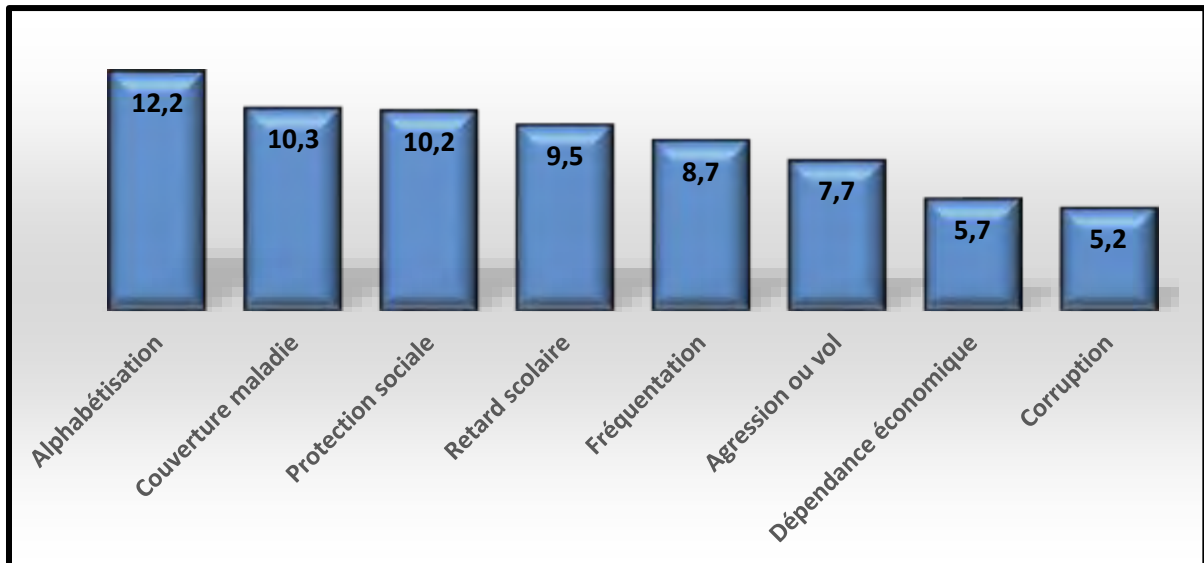
Graphique 4.8 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Dakar en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

les problèmes de gouvernance sont les plus préoccupants que partout ailleurs dans le reste du pays.

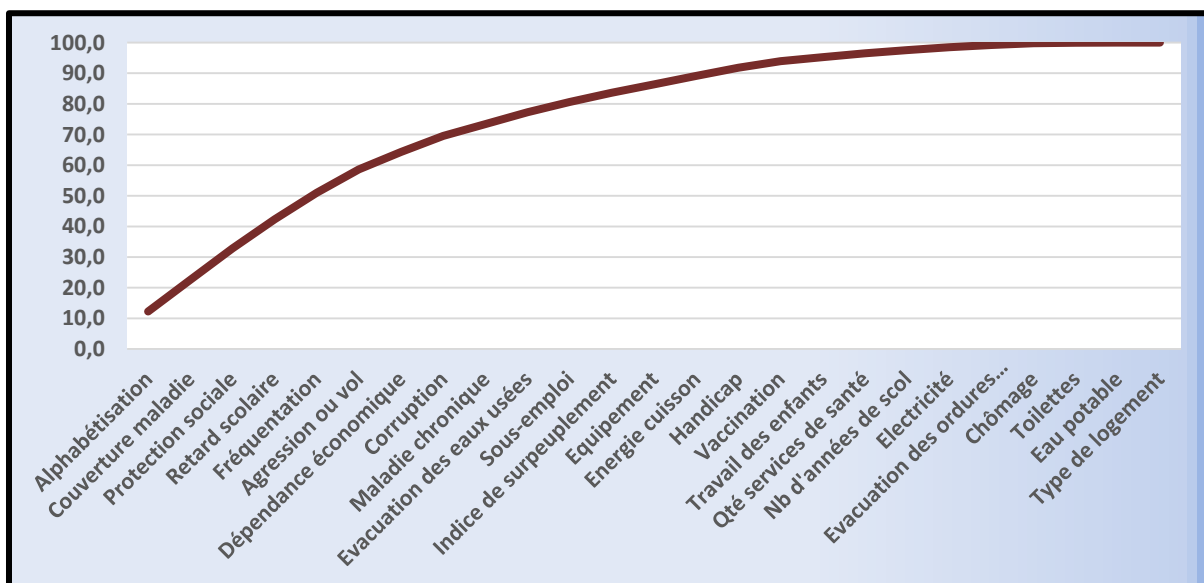
Graphique 4.9 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Dakar en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

L'analyse de la contribution des indicateurs de chacune des dimensions prioritaires montrent que les difficultés dans le secteur de l'éducation sont, dans près de 7 cas sur 10 (69%), attribuables à l'analphabétisme et au retard scolaire, alors que pour l'emploi, les imperfections proviennent du déficit en protection sociale et de la forte dépendance économique (75,3% des cas). Quant aux mauvaises conditions sanitaires des ménages, elles sont essentiellement dues (dans 70,1% des cas) aux privations enregistrées par rapport à la couverture maladie (51,0%) et à la prévalence des maladies chroniques (19,1%).

Graphique 4.10 : Contribution cumulée des indicateurs à l'IPM dans la région de Dakar



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

De plus, on note que 8 indicateurs sur 25 contribuent à 69,5% à la formation de la pauvreté multidimensionnelle **de la région. Il s'agit, outre** les cinq (5) premiers cités plus haut, de la fréquentation scolaire des enfants et des deux indicateurs de la dimension « gouvernance et institutions », à savoir les agressions ou vols et la corruption. Cette situation met en exergue la concentration des contributions sur un peu moins du tiers (32%) des facteurs. La courbe de Pareto illustre parfaitement cette tendance dans le graphique ci-dessus.

### iii. Structure des privations sur la population dakaraise

La capitale sénégalaise est la région la mieux dotée en services sociaux de base et offre, **ainsi plus d'opportunités** pour **ses résidents d'être à l'abri d'un certain nombre et type de privations. Ainsi, on note peu d'indicateurs où les taux de privation subis par les populations (pauvres ou non) des ménages de la région de Dakar dépassent les 40%.**

Tableau 4.9 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Dakar et le niveau national en 2011<sup>23</sup>

Dimension	Indicateurs	Dakar (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	32,2	60,0	0,5
	Retard scolaire	40,2	59,4	0,7
	Nombre d'années de scolarisation	6,1	18,9	0,3
	Alphabétisation	57,0	77,2	0,7
Santé	Couverture maladie	92,9	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	5,4	6,2	0,9
	Maladie chronique	20,8	17,7	1,2
	Vaccination	7,8	13,5	0,6
	Handicap	12,5	17,7	0,7
Conditions de vie	Type de logement	0,9	20,3	0,0
	Indice de surpeuplement	29,5	27,1	1,1
	Evacuation des eaux usées	39,8	79,8	0,5
	Evacuation des ordures ménagères	11,1	59,5	0,2
	Electricité	5,6	44,3	0,1
	Eau potable	1,1	19,7	0,1
	Energie cuisson	28,0	76,2	0,4
	Toilettes	0,5	30,8	0,0
	Equipement	25,8	43,0	0,6
Emploi	Chômage	3,8	3,8	1,0
	Dépendance économique	40,9	40,3	1,0
	Sous-emploi	20,5	24,2	0,8
	Protection sociale	85,1	93,4	0,9
	Travail des enfants	4,2	21,7	0,2
Gouvernance et Institutions	Agression ou vol	8,7	8,0	1,1
	Corruption	11,6	8,3	1,4

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

<sup>23</sup> Voir en annexe pour plus de détails (répartition et intervalles de confiance)

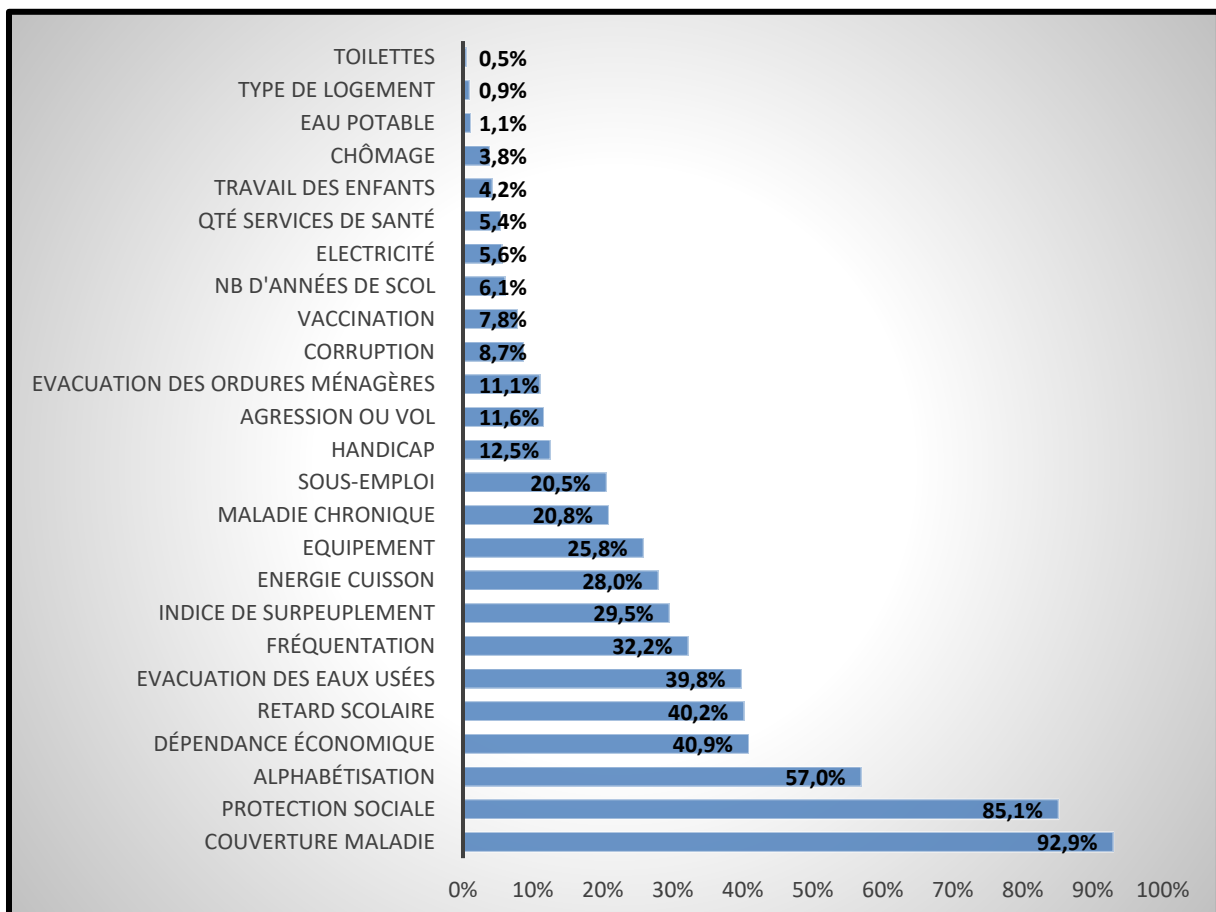
En 2011, la plus forte privation dans la région est enregistrée par rapport à la couverture maladie. En effet, plus de 9 Dakarois sur 10 (92,9%) résident dans des ménages où **plus du tiers des individus ne disposent d'aucune forme de couverture** (assurance) maladie.

**S'agissant de la protection sociale des travailleurs** dans la région, 85,1% des individus **sont membres de ménages dans lesquels le nombre de travailleurs n'ayant aucune** forme de protection sociale (affiliation) est supérieur à la moitié des occupés du ménage.

En 2011, Dakar figure parmi les régions les plus alphabétisées du pays. En effet, avec 68,6%, **cette région enregistre le taux d'alphabétisation le plus élevé du pays devant** Ziguinchor qui affiche 65% (ESPS, 2011). Toutefois, près de 6 résidents sur 10 (57,0%) vivent dans un ménage où le quart des membres âgés de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire dans une langue.

On enregistre, par ailleurs, que la proportion de résidents de Dakar membres de ménages utilisant un mode d'**évacuation des eaux** usées non conforme (dans la cour ou dans la rue/nature) est de 39,8%. Ce niveau de privation est, malgré tout, le plus faible du pays par rapport à cet indicateur.

Graphique 4.11 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Dakar en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

#### iv. Inégalités comparées (région de Dakar vs niveau national)

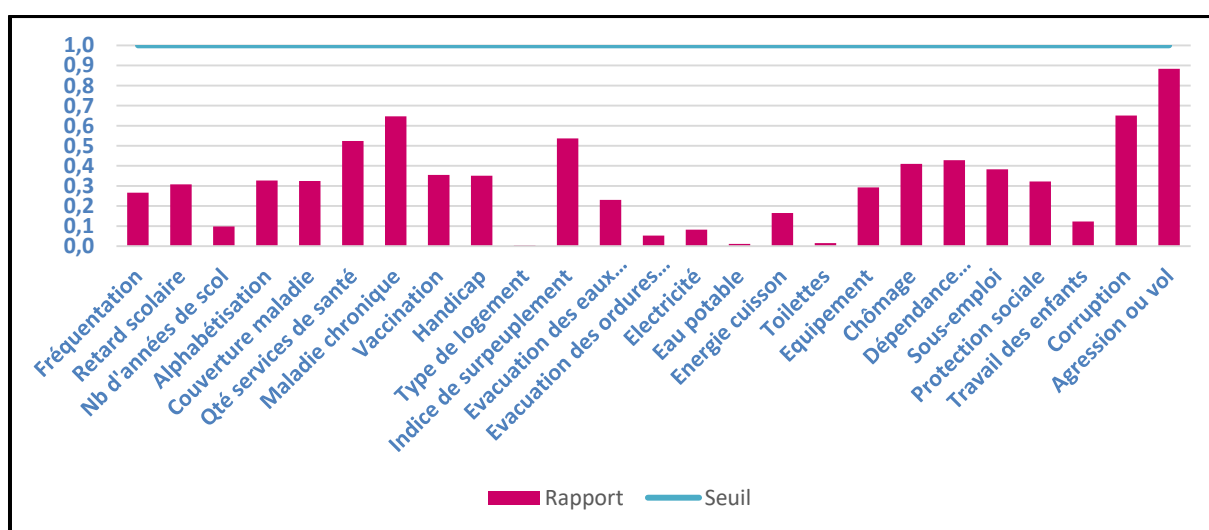
Compte tenu des potentialités de la région de Dakar, les pauvres y expérimentent, sur **l'ensemble des indicateurs, un niveau de privation moins élevé**, comparativement à la moyenne nationale. Les rares cas où le niveau de privation chez les pauvres de Dakar se rapproche de la moyenne nationale sont observés avec les trois indicateurs suivants : maladie chronique, corruption et agressions ou vol.

Ainsi, malgré sa bonne posture par rapport au niveau national, la situation des pauvres dans la région de Dakar est, exacerbée par les agressions ou vols à domicile ou dans la rue, le niveau de la corruption dans les services, le niveau de surpeuplement des **pièces à usage d'habitation**, la prévalence des maladies chroniques, la force dépendance économique et la qualité déficiente des services de santé. En revanche, par rapport aux autres indicateurs, la région semble mieux lotie que le reste du pays.

Cette comparaison **permet d'entrevoir** deux options ou stratégies de lutte contre la pauvreté dans la région. La première option pourrait consister à réduire le niveau des privations proche de celui **national. Il s'agira plus particulièrement de** renforcer les actions de lutte contre **l'insécurité** et la corruption dans la région, **d'améliorer** la qualité des services de santé et de lutter contre les maladies chroniques par une sensibilisation adéquate.

**Une deuxième option devra s'inspirer du profil nettement plus** favorable de la région sur certains indicateurs ; la stratégie ici serait de chercher à consolider les acquis par la poursuite des actions et politiques développées jusque-là à travers (1) la qualité du logement par **l'encouragement à une meilleure compétitivité sur le marché des matériaux de la construction** (cimenteries) et **l'appui à la politique de logements sociaux**, (2) **l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à un assainissement de qualité** grâce à la politique de branchements sociaux. **Il s'agira**, en outre, dans cette région, **d'encouragement les efforts dans** (3) **l'allongement du nombre d'années de** scolarisation contribuant sans nul doute à (4) la lutte contre le travail des enfants.

Graphique 4.12 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Dakar et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

## 4.4.2. Région de Ziguinchor

### a. Contexte

La région actuelle de Ziguinchor est née de la réforme administrative de juillet 1984 **qui scinde l'ancienne région de la Casamance en deux entités : la région de Kolda et celle de Ziguinchor**. Elle couvre une superficie de 7 339 km<sup>2</sup>, soit 3,74% du territoire national, et est subdivisée en trois (03) départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor) et trente (30) communes. En 2011, la population de la région de Ziguinchor est estimée 503 568 habitants soit une densité de 69 hts/km<sup>2</sup>.

Cette région, de par la richesse de ses ressources forestières, sa production agricole, **l'élevage, le tourisme et la pêche, dispose de fortes potentialités économiques** favorables à son émergence.

En effet, la position sur le littoral de la région de Ziguinchor et une pluviométrie **abondante ont attiré beaucoup d'investissements (tourisme, transformation agricole, etc.)**. En outre, **le potentiel hydraulique lui vaut d'accueillir d'importants programmes d'aménagements** hydro agricoles modernes destinés à réhabiliter les espaces de prospérité le long du fleuve Casamance (barrages et digues anti-sel). Une bonne exploitation de ces potentialités constitue un atout majeur pour la réalisation des objectifs comme la sécurité alimentaire, **l'industrialisation qui bénéficierait de la disponibilité de matières premières (fruit, cueillette, produits de pêche frais et conditionnés, bois d'œuvre, plantes médicinales, etc.)** favorables à son développement, la promotion des emplois directs et indirects.

**Toutefois, l'enclavement de la région, combiné à la crise qui secoue cette partie Sud du pays depuis trois décennies, constituent un handicap à l'amorce d'un développement économique harmonieux.**

### b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

#### i. Ampleur de la pauvreté

Avec un taux de pauvreté monétaire de 66,8%, la région de Ziguinchor figure parmi les plus pauvres du pays. On dénombre en 2011, parmi la population résidant dans cette région, 362 260 pauvres monétaires. Ainsi, cette région abrite 5,9% du total des pauvres au niveau national alors que son poids démographique est de 4,4%.

Au plan multidimensionnel, un peu moins **d'un (1) Ziguinchorois sur 2 (46,3%)** est en situation de pauvreté contre 60,9% au niveau national. Ce taux place la région à la deuxième position parmi les moins touchées par le phénomène. Par ailleurs, un pauvre de cette région est en privation en moyenne sur 37,8% des indicateurs, niveau le plus faible sur les quatorze régions du pays. Ce qui se traduit par un niveau de 0,17 pour **l'indice de pauvreté multidimensionnel dans cette région** en 2011. En termes de contribution à la formation de la pauvreté multidimensionnelle au niveau national, la région de Ziguinchor contribue à hauteur de 4%.

L'examen des résultats, en tenant compte des deux formes de pauvreté, montre que 38,2% des résidents de Ziguinchor expérimentent à la fois la pauvreté multidimensionnelle et celle monétaire<sup>24</sup>.

Tableau 4.10 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Ziguinchor en 2011

Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	38,2	8,1	46,3
Non pauvre multidimensionnel	28,5	25,2	53,7

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

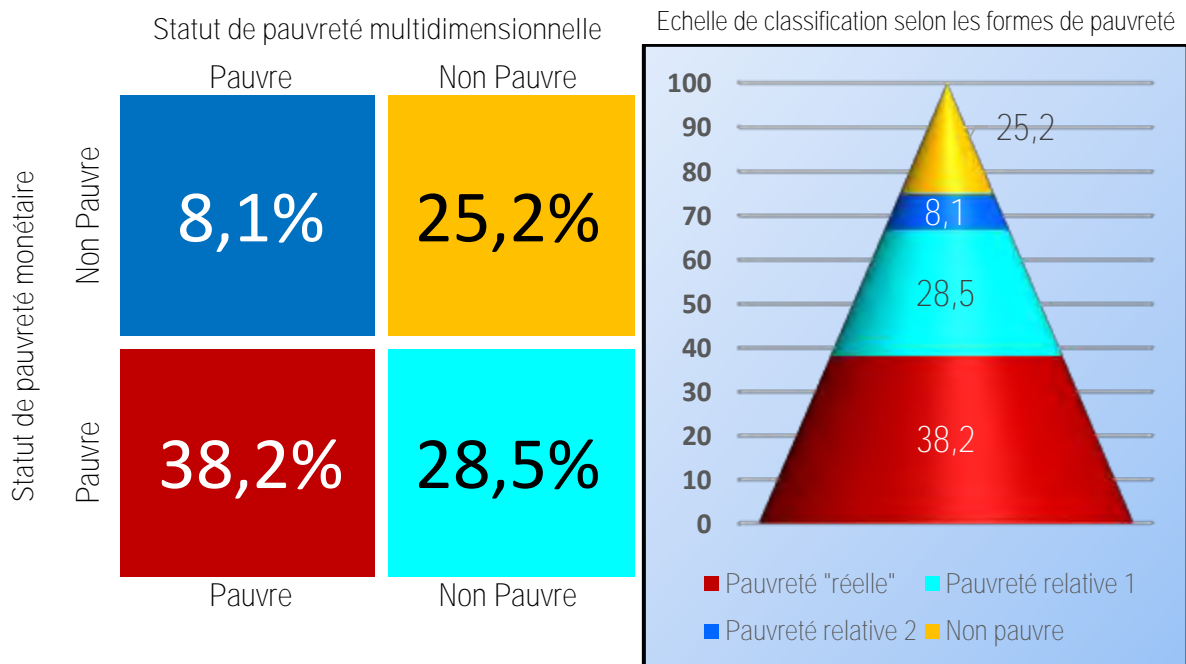
(pauvreté « relative » ou classe intermédiaire).

Par contre, le quart (25,2%) des résidents de cette région ne sont touchés par aucun de ces deux types de pauvreté.

Enfin, plus du tiers de la population de la région (soit 36,7%) expérimente une seule forme de pauvreté, qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle

Le graphique ci-après traduit de façon plus détaillée ces différents profils de pauvreté dans la région à travers une matrice et une échelle de classification.

Graphique 4.13 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Ziguinchor



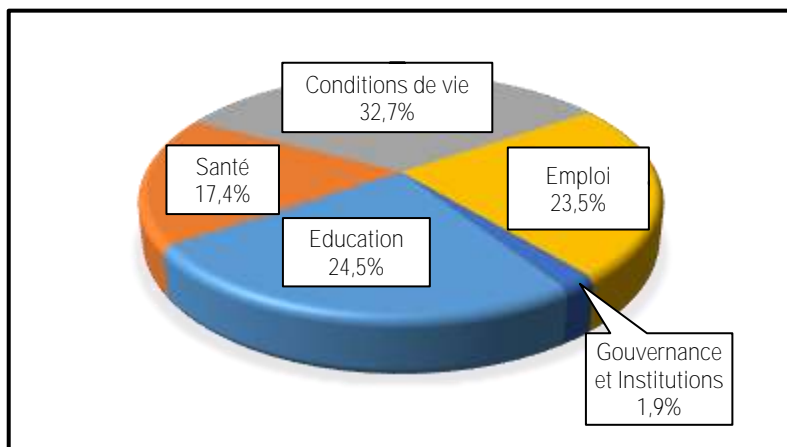
Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

Les dimensions « conditions de vie » (32,7%), « éducation » (24,5%) et « emploi » (23,5%) sont les principales contributrices à la pauvreté régionale. Les

<sup>24</sup> En d'autres termes, plus 80% des pauvres multidimensionnels de la région sont en situation de pauvreté monétaire.

Graphique 4.14 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Ziguinchor en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

mauvaises conditions de vie sont dans près du tiers des cas responsables du **niveau de l'IPM de la région de Ziguinchor**. Par **ailleurs, il ressort que c'est dans cette région que l'on enregistre la plus faible contribution de la dimension « éducation » à la pauvreté des populations**. Les problèmes de gouvernance, quant à eux, influent dans 1,9% des cas

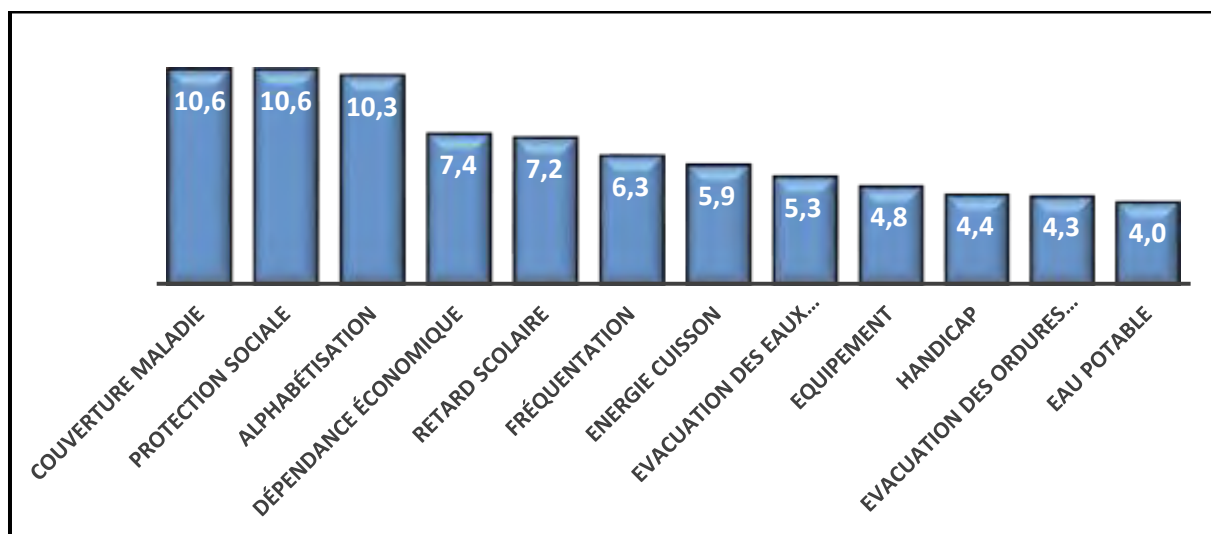
sur le **niveau de l'IPM de la région**.

L'examen des contributions des indicateurs à l'intérieur de chacune des trois dimensions principales citées plus haut révèle que, pour la dimension « conditions de vie », les difficultés sont, dans la majorité des cas (62,2%), imputables au non accès **à l'énergie propre pour la cuisson, au déficit d'équipements de confort, à la non disponibilité de systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées** et des ordures ménagères.

Dans le domaine de l'éducation, **l'analphabétisme des adultes (41,9%) et le retard scolaire des enfants** constituent, dans 7 cas sur 10 (71,3%), les problèmes majeurs rencontrés dans le secteur.

Pour ce qui concerne la dimension « emploi », les contreperformances sont à 76,5% **liées à l'insuffisance de la protection sociale des travailleurs** (45%) et au niveau de la dépendance économique que ces derniers supportent (31,5%).

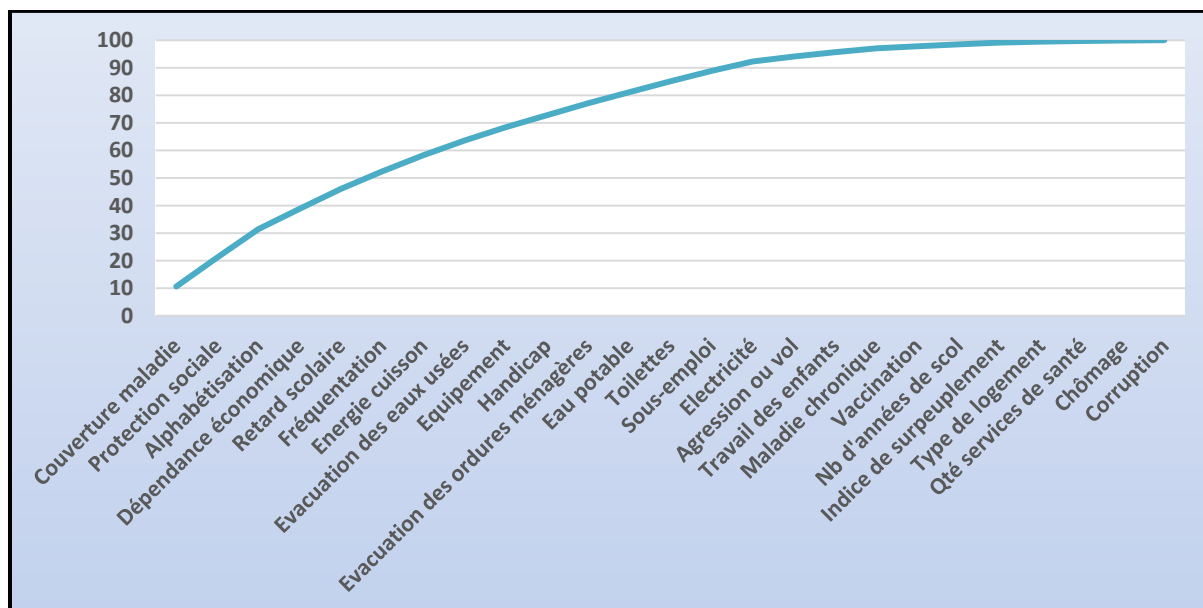
Graphique 4.15 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Ziguinchor en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Il ressort du graphique ci-dessus que moins de la moitié des indicateurs (12 sur 25) cristallise plus des quatre cinquième (81,2%) des difficultés rencontrées chez les pauvres multidimensionnels de la région de Ziguinchor. **Il s'agit, outre** les huit (8) cités précédemment, du déficit de couverture maladie, de la non fréquentation des enfants, de la prévalence du handicap et également **du non accès à l'eau potable pour les** pauvres de cette région. Cette concentration de la presque totalité des contributions sur moins de la moitié des facteurs est illustrée par la courbe de Pareto ci-dessous.

Graphique 4.16 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Ziguinchor



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

### iii. Structure des privations de la population de Ziguinchor

Dans l'optique de l'atteinte des OMD à l'horizon 2015, le gouvernement du Sénégal a consenti des efforts importants pendant les années 2000 dans le domaine de l'éducation avec la construction d'établissements scolaires (211 structures chargées de la petite enfance, 420 dans l'élémentaire, 140 dans le secondaire dont 10 lycées) en plus du recrutement massif d'enseignants (ANSD/SRSD Ziguinchor, 2011). Cependant, l'éducation reste un domaine dans lequel un bon nombre de Ziguinchorois est en privation. En effet, il ressort que plus de la moitié (51,4%) de la population régionale vit dans des ménages où le quart des membres âgés de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire dans une langue.

Les privations dans la dimension « santé » sont ressenties surtout à travers le handicap et la faiblesse de la couverture maladie. En effet, 97,8% de la population régionale vivent dans des ménages où plus du tiers des membres ne disposent d'aucune forme de couverture maladie et 25,9% sont dans un ménage ayant au moins une personne souffrant d'un handicap qui l'empêche d'exercer une activité ou d'aller à l'école (1,5 fois plus que le niveau national). Cette dernière situation est en partie imputable à la crise qui sévit dans la région depuis plus de trois décennies avec son lot de dégâts causés par les mines anti personnelles.

Les sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement sont des secteurs essentiels des besoins de base. Or, les privations dans ces domaines touchent une bonne moitié de la population régionale (51,6% de la population régionale vivent dans des ménages dont la source d'approvisionnement en eau n'est pas potable). Cette situation expose les habitants de la région à un taux de privation 2,6 fois supérieur à la moyenne nationale. L'assainissement y est aussi très préoccupant, car l'absence de services dédiés ainsi que la vétusté des réseaux d'évacuation constituent des problèmes majeurs dans les grandes villes et les centres secondaires. On note près de 9 Ziguinchorois sur 10 (soit 87,4%) résident dans des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans la rue ou la nature, 3 sur 4 (76,7%) vivent dans des ménages qui évacuent leurs ordures ménagères dans la rue, la nature ou dans des dépôts sauvages et près de la moitié (48,6%) sont membres de ménages ne disposant pas de toilettes privées améliorées.

Les données montrent, par ailleurs, que dans cette région, plus de 9 individus sur 10 (94,2%) sont membres de ménages qui n'utilisent pas d'énergie propre pour la cuisson des repas, plus de 2 habitants sur 3 (67,4%) résident dans des ménages sous-équipés en termes de confort et en fin, 41,7% ne sont pas desservis en électricité dans leur foyers.

Tableau 4.11 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Ziguinchor et le niveau national en 2011

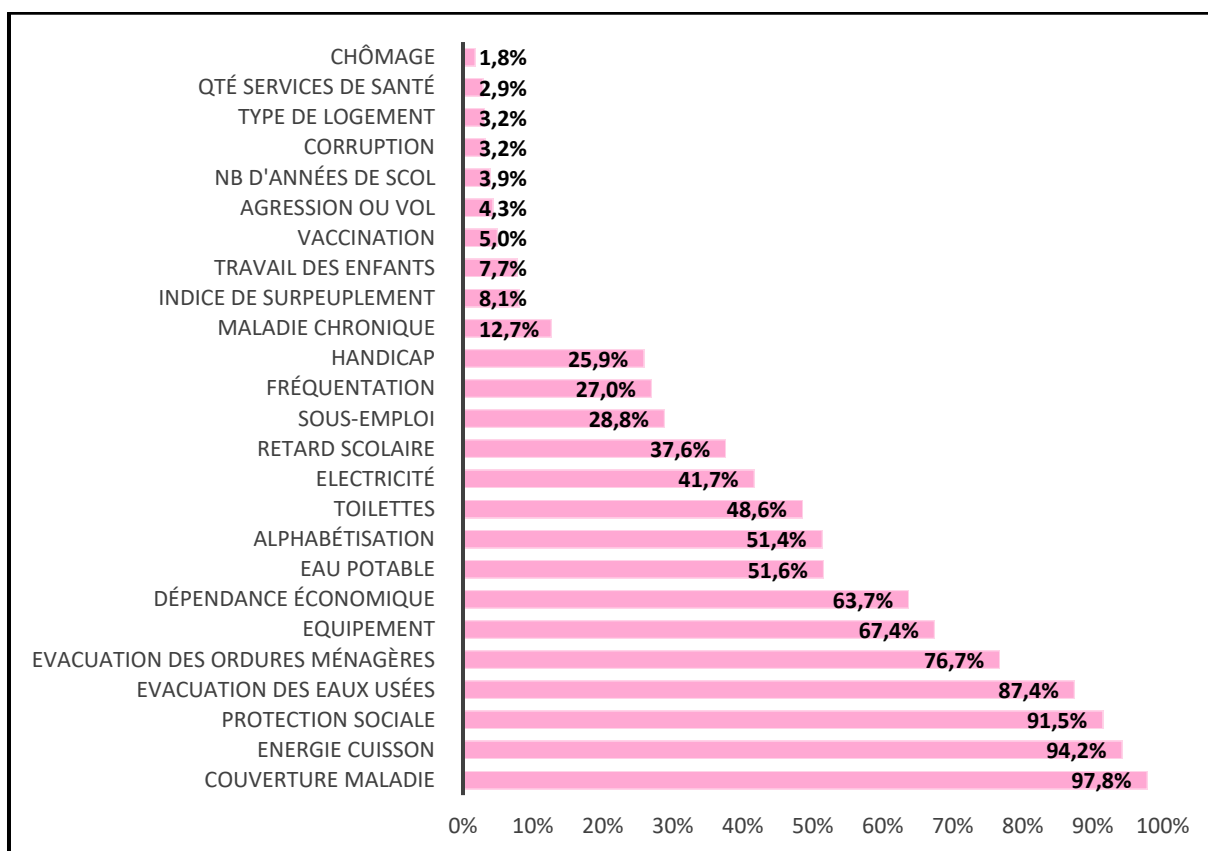
Dimension	Indicateurs	Ziguinchor (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	27,0	60,0	0,4
	Retard scolaire	37,6	59,4	0,6
	Nombre d'années de scolarisation	3,9	18,9	0,2
	Alphabétisation	51,4	77,2	0,7
Santé	Couverture maladie	97,8	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	2,9	6,2	0,5
	Maladie chronique	12,7	17,7	0,7
	Vaccination	5,0	13,5	0,4
	Handicap	25,9	17,7	1,5
Conditions de vie	Type de logement	3,2	20,3	0,2
	Indice de surpeuplement	8,1	27,1	0,3
	Evacuation des eaux usées	87,4	79,8	1,1
	Evacuation des ordures ménagères	76,7	59,5	1,3
	Electricité	41,7	44,3	0,9
	Eau potable	51,6	19,7	2,6
	Energie cuisson	94,2	76,2	1,2
	Toilettes	48,6	30,8	1,6
Emploi	Equipement	67,4	43,0	1,6
	Chômage	1,8	3,8	0,5
	Dépendance économique	63,7	40,3	1,6
	Sous-emploi	28,8	24,2	1,2
	Protection sociale	91,5	93,4	1,0
Gouvernance et Institutions	Travail des enfants	7,7	21,7	0,4
	Corruption	3,2	8,0	0,4
	Agression ou vol	4,3	8,3	0,5

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Dans la région de Ziguinchor, les secteurs clés de l'économie (agriculture, pêche et tourisme) ont subi de plein fouet les effets de la crise avec son corollaire de déplacements massifs de populations vers la capitale régionale, d'abandon des terres fertiles, l'inexploitation du potentiel hydrologique et la chute des flux touristiques. Il en résulte qu'en 2011, 91,5% des individus sont dans des ménages où le niveau de protection sociale est limité, 63,7% de la population régionale vivent dans des ménages marqués par un niveau de dépendance économique élevée et 28,8% sont membres de ménages confrontés au sous-emploi.

Toutefois, par rapport à la dimension « gouvernance et institutions », les niveaux de privation dans la région apparaissent assez faible.

Graphique 4.17 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Ziguinchor en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

#### iv. Inégalités comparées (région de Ziguinchor vs. niveau national)

L'examen des données montrent que, sur la majeure partie des indicateurs, les pauvres de la région de Ziguinchor sont relativement moins en privation par rapport au niveau national. En effet, sur plus de trois quart des indicateurs (19 sur 25), les privations moyennes ressenties par ses pauvres sont moins importantes que celles vécues par leurs homologues au niveau national.

Le graphique ci-après met en évidence trois (3) catégories d'indicateurs, à savoir (1) les indicateurs pour lesquels le niveau régional de privations dépasse nettement celui

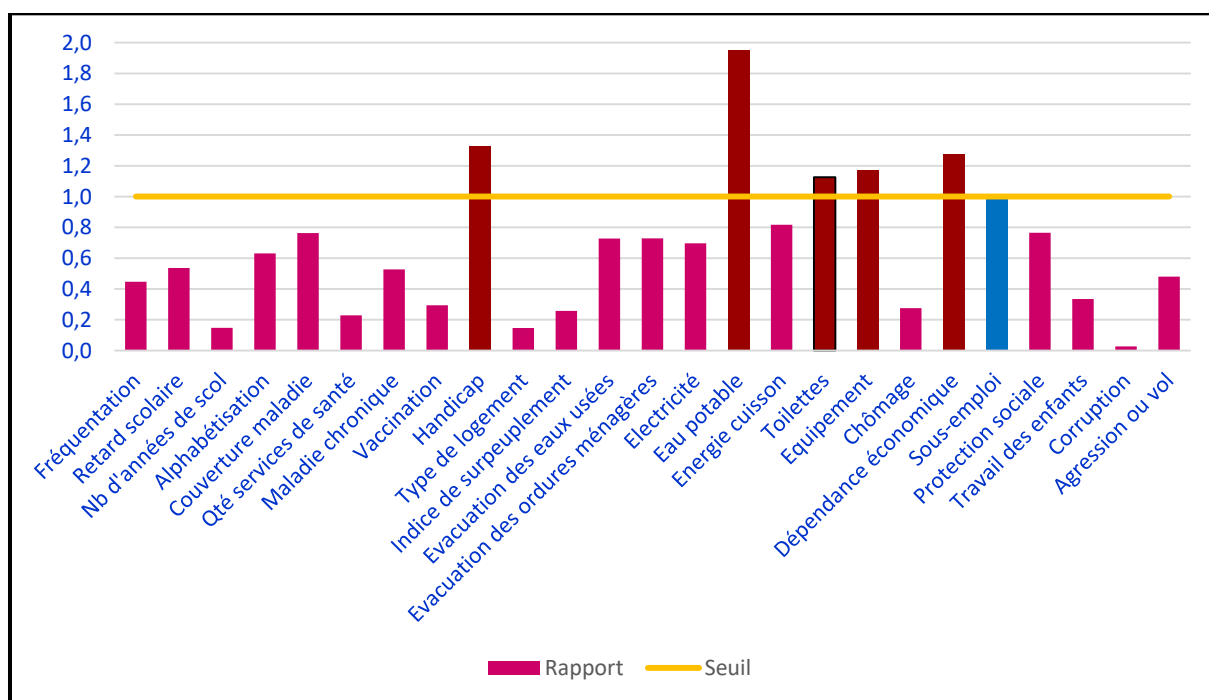
du niveau national (en couleur marron), (2) les indicateurs sur lesquels le profil est nettement plus favorable à la région (mauve) et (3) les indicateurs sur lesquels les niveaux régional et national restent très proches (couleur bleue).

Il apparaît, avec la 1<sup>ère</sup> catégorie, que la situation des pauvres de la région de Ziguinchor reste plus défavorable que celle du niveau national sur les questions d'accès à l'eau potable, aux toilettes privées améliorées et aux équipements de confort, le niveau de la prévalence du handicap et celui de la dépendance économique des travailleurs.

Par contre, la région apparaît mieux lotie que le niveau national par rapport au niveau des indicateurs des dimensions « éducation » et « gouvernance et institutions » mais aussi pour le type de logement, le niveau de surpeuplement, le travail et la vaccination des enfants, la qualité des soins de santé et le chômage, entre autres.

Par ailleurs, le profil de la région reste comparable à celui national en ce qui concerne le sous-emploi.

Graphique 4.18 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Ziguinchor et le niveau national en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Un certain nombre d'options ou stratégies peut, de ce fait, être envisagé pour lutter contre la pauvreté dans la région. Ainsi, une première option pourrait consister à réduire le niveau de privations défavorables à la région pour atteindre des « standards » au moins équivalents à ceux du niveau national. Il s'agira plus particulièrement de favoriser l'accès à l'eau potable et aux toilettes de qualité par la promotion des branchements sociaux, de faciliter l'acquisition d'équipement de confort et de renforcer le niveau de prise en charge des personnes vivant avec un handicap tout en l'accompagnant d'une sensibilisation à l'effet de réduire les accidents liés aux mines et autres facteurs connexes.

Une autre stratégie consisterait à **s'appuyer** sur certains indicateurs dont le niveau est nettement plus favorable dans la région ; cela revient ainsi à renforcer les acquis en termes **d'actions et politiques en faveur de l'amélioration** continue des indicateurs dans **le secteur de l'« éducation »** et ceux dans la dimension « gouvernance et institutions », de la lutte contre le travail des enfants **et à promouvoir l'accès à un logement décent ainsi qu'à des soins de qualité et à la prévention des maladies**, notamment par la vaccination des enfants.

#### 4.4.3. Région de Diourbel

##### a. Contexte

La région administrative de Diourbel a été restructurée en 1976 **avec l'amputation** des départements de Kébémér, Linguère et Louga pour former la région de Louga. Avec une superficie de 4769 km<sup>2</sup>, la région est actuellement subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et MBacké) et trente-neuf (39) communes<sup>25</sup>. Elle connaît un **taux d'accroissement** naturel supérieur à la moyenne nationale (entre 3,2 % et 3,9 % selon les périodes) mais aussi un indice synthétique de fécondité de **l'ordre de 5,2 enfants par femme, ce qui dénote d'un dynamisme démographique prononcé** (ANSD, 2015)<sup>26</sup>.

En 2011, sa densité moyenne est de 293 habitants/km<sup>2</sup> avec un maximum de 354 habitants au km<sup>2</sup> enregistré dans le département de Mbacké qui abrite la ville de **Touba, foyer religieux et important pôle d'attraction.**

**L'activité économique de la région est** faiblement diversifiée et reste principalement dominée **par l'agriculture, l'élevage et le commerce.** Le secteur agricole fortement dépendant de la culture arachidière, a connu une importante récession suite au **désengagement de l'Etat** au début des années 1980. Ce retrait des soutiens publics, conjugué à la crise de la filière arachidière, a entraîné la paupérisation de la plus part de la population rurale. A cela, **s'ajoutent** la baisse de la fertilité des terres et la chute des capacités de production des sociétés publiques et parapubliques<sup>27</sup> qui absorbaient une bonne partie de cette production. Il en a résulté un exode rural important vers la ville de Touba **ainsi qu'une poussée migratoire vers l'étranger. En plus, on note une reconversion massive dans le commerce dans lequel s'investissent les « Baol Baol »** et qui est renforcé par la présence de nombreux marchés hebdomadaires ou « Louma », **lieu d'échanges des produits agricoles, de cueillette et d'élevage.**

##### b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

###### i. Ampleur de la pauvreté

Avec un taux de pauvreté multidimensionnelle de 79,7%, la région de Diourbel se positionne comme le premier contributeur à la pauvreté nationale avec une part de 15,8% (voir graphique 4.5 supra). De plus, sur le plan monétaire, elle se situe à la troisième place après Dakar et Thiès en termes de nombre de personnes touchées par la pauvreté (soit 695 346 personnes affectées).

---

<sup>25</sup> Suite au rattachement de l'**arrondissement de Taïf** au département de Mbacké en 2002, la superficie de la région a été portée de 4359 km<sup>2</sup> à 4769 km<sup>2</sup>.

<sup>26</sup> Situation Economique et Sociale de 2011 de la région de Diourbel

<sup>27</sup> **C'est le cas de la SUNEOR, ex SONACOS**

En 2011, une personne pauvre de la région diourbelloise subissait en moyenne 43,3% de privations contre 42,5% au niveau national. L'IPM régional qui est le produit du pourcentage de pauvres et de l'intensité moyenne de la pauvreté est à 0,34, soit une situation nettement plus défavorable que la moyenne nationale (0,26). Autrement dit, les pauvres de Diourbel subissent 34% des privations qui seraient vécues si toute sa population était privée dans tous les indicateurs.

Les deux mesures (monétaire et multidimensionnelle) permettent de distinguer différentes catégories de personnes pauvres. Il ressort que plus de 4 diourbellois sur 10 (45,2%) sont affectés à la fois par les deux types de pauvreté et 17,3% ne sont touchés par aucune de ces formes.

Tableau 4.12 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Dakar en 2011

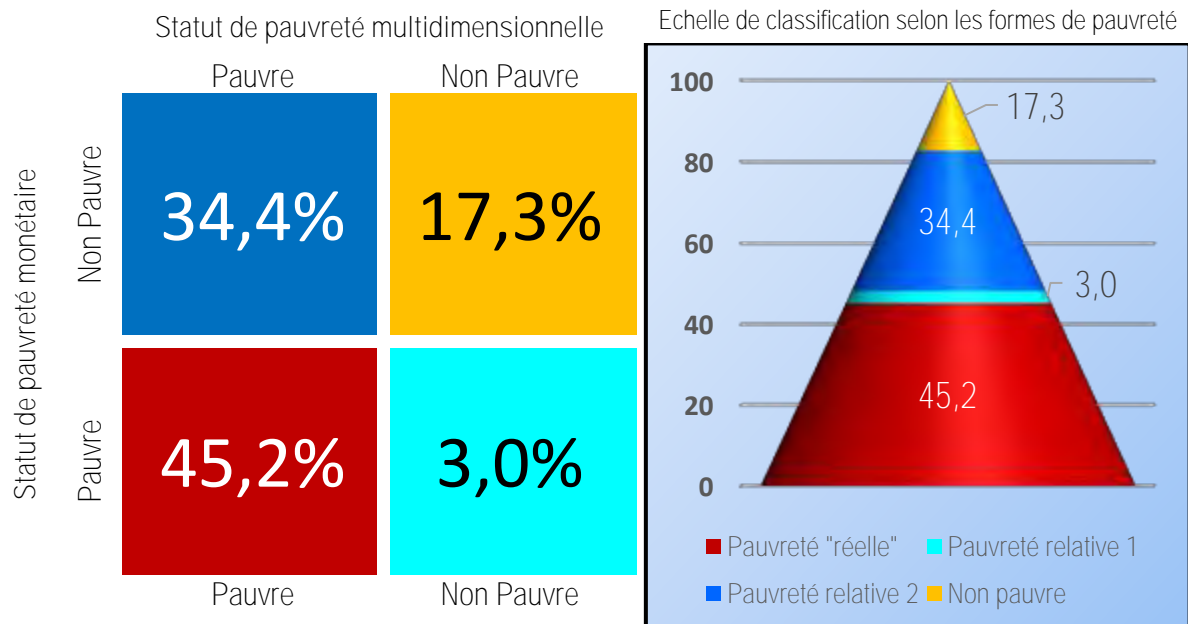
Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	45,2	34,4	79,7
Non pauvre multidimensionnel	3,0	17,3	20,3

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Enfin, la région de Diourbel compte près de deux individus sur cinq de sa population (37,4%) parmi celles touchées par une seule forme de pauvreté, qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle (*pauvreté « relative » ou classe intermédiaire*).

La matrice et l'échelle de classification suivantes traduisent de façon plus détaillée ces différents profils de pauvreté dans la région.

Graphique 4.19 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Diourbel



Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

Dans la région de Diourbel, la pauvreté est plus imputable **à l'éducation (36,7%)**, aux conditions de vie (23,7%), **à l'emploi (18,0%)** et à la santé (17,8%). **C'est également** dans cette région où les difficultés dans le secteur de **l'éducation sont plus** prégnantes.

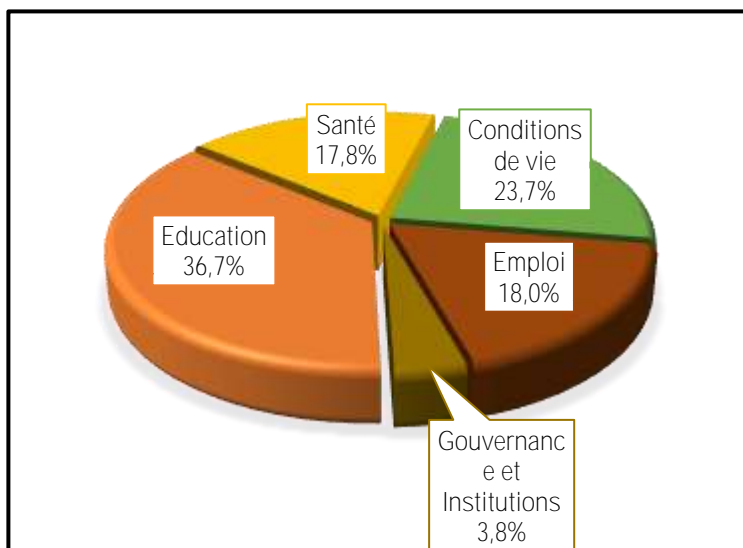
Par contre, la dimension « gouvernance et institutions » influence faiblement le niveau de pauvreté multidimensionnelle (3,8%).

**S'agissant des indicateurs, l'analphabétisme,** la non fréquentation des enfants, la faiblesse de la couverture maladie, le retard scolaire et le déficit en protection sociale constituent les premiers

contributeurs à la formation de la pauvreté multidimensionnelle dans la région avec un cumul de près de la moitié (cf. graphique 4.21). Viennent ensuite, loin derrière, la **faiblesse du nombre d'années de scolarisation des adultes (5,2%)**, le non recours au gaz ou à **l'électricité pour la cuisson des repas (5,1%)**, **l'évacuation des eaux usées** dans la rue ou la nature (5,0%) et le niveau de dépendance économique (4,0%). Ces neuf indicateurs (sur un total de 25) expliquent plus de deux tiers (69,3%) de la pauvreté régionale et pourraient servir à un meilleur calibrage des interventions dans la lutte contre la pauvreté.

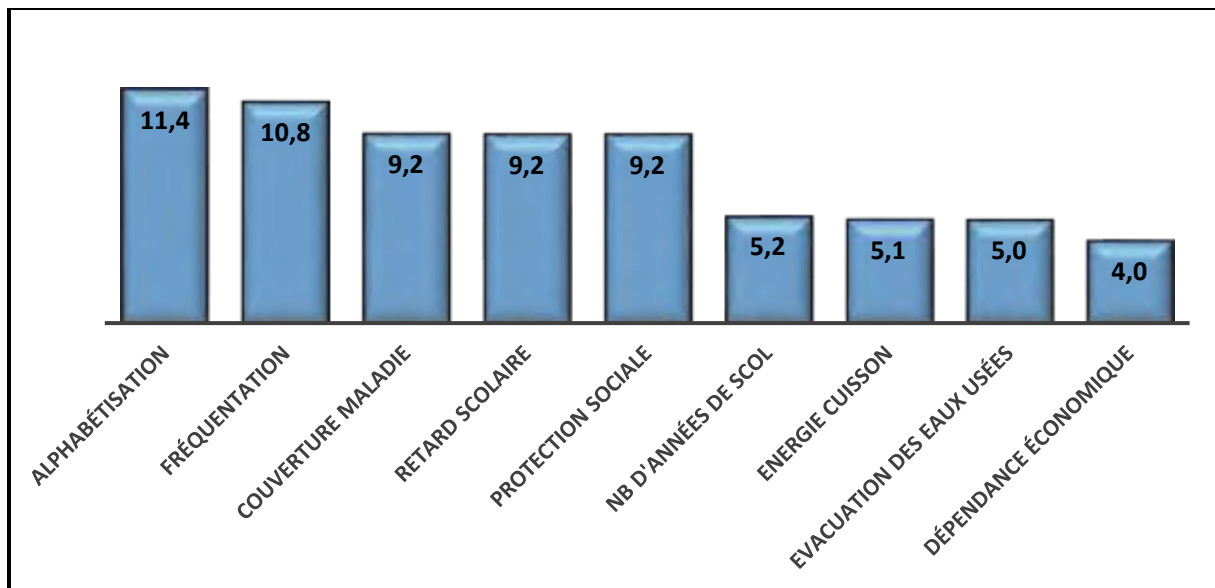
Plus spécifiquement, la désagrégation de la contribution de chacune des dimensions précitées montre que, **dans le domaine de l'éducation, ce sont l'analphabétisme et la fréquentation des enfants** qui expliquent environ 60% de la contribution de cette dimension.

Graphique 4.20 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Diourbel en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Graphique 4.21 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Diourbel en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

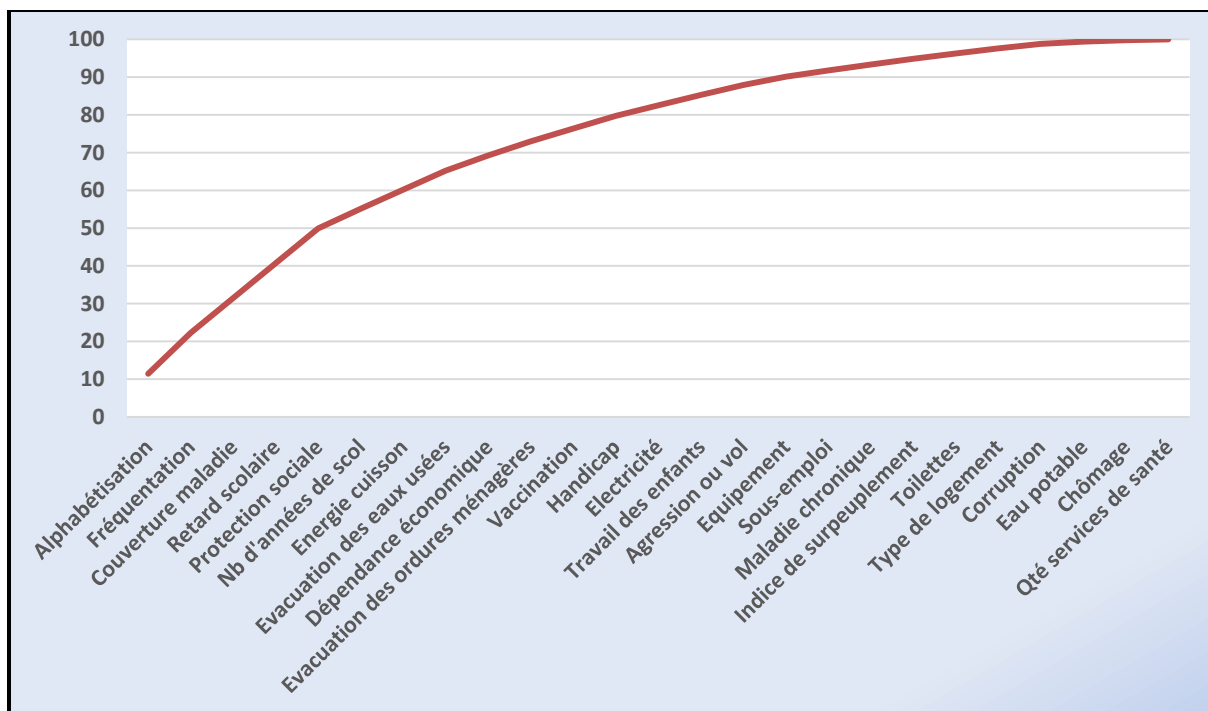
Les contreperformances concernant les « conditions de vie » sont imputables, à plus de 70%, à l'absence d'un système adéquat d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères, la non utilisation d'une énergie propre pour la cuisson et le non accès à l'électricité

L'insuffisance de la protection sociale contribue à elle seule pour plus de la moitié (51,2%) **des privations que subissent les pauvres dans l'emploi. Viennent ensuite** le niveau de dépendance économique (22,3%) et la prévalence du travail des enfants (15,3%).

Dans le domaine de la santé, le déficit de couverture maladie (51,8%) est le principal facteur des privations chez les pauvres de la région dans cette dimension. Il est suivi **par la forte dépendance économique qui serait à l'origine de plus du cinquième** (22,3%) des privations des pauvres dans le secteur.

Ainsi, et comme illustré à travers le graphique ci-dessus, moins de deux cinquième des indicateurs (9 sur 25) cumulent plus de deux tiers (69,3%) des difficultés rencontrées chez les pauvres multidimensionnels de la région. Cette situation est mise en évidence par la courbe de Pareto ci-dessous.

Graphique 4.22 : Contribution cumulée **des indicateurs** à l'IPM dans la région de Diourbel



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

### iii. Structure des privations sur la population diourbelloise

La crise arachidière et ses conséquences (fermeture des huileries, faillite du système coopératif, déclin du rail, entre autres) ont impacté profondément sur le tissu économique et social des populations de la région. Il en résulte un recours massif au secteur informel, avec tout son corollaire de précarité et d'**inorganisation**. Cette **situation est accentuée par l'analphabétisme élevé** dans la région (65% contre 48% pour le niveau national), qui affecte plus particulièrement les femmes (76% contre 60% au niveau national)<sup>28</sup>. Une deuxième alternative devant la baisse des opportunités économiques a été le développement des migrations (internes et internationales).

Les contraintes majeures auxquelles se sont confrontées les populations se mesurent par rapport au déficit de protection sociale, à la faiblesse de la couverture maladie et, non des moindres, à la déstabilisation **de l'offre** éducative. Le tableau ci-après met en évidence les privations supportées par les résidents de la région en comparaison avec le niveau national.

Tableau 4.13 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Diourbel et le niveau national en 2011

Dimension	Indicateurs	Diourbel (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	84,9	60,0	1,4
	Retard scolaire	70,3	59,4	1,2
	Nombre d'années de scolarisation	36,9	18,9	1,9
	Alphabétisation	95,4	77,2	1,2
Santé	Couverture maladie	99,7	96,6	1,0

<sup>28</sup> ANSD (2013), Rapport ESPS II de 2011

	Qualité des services de santé	2,5	6,2	0,4
	Maladie chronique	19,1	17,7	1,1
	Vaccination	34,4	13,5	2,5
	Handicap	30,0	17,7	1,7
Conditions de vie	Type de logement	22,8	20,3	1,1
	Indice de surpeuplement	26,4	27,1	1,0
	Evacuation des eaux usées	95,5	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	64,2	59,5	1,1
	Electricité	49,9	44,3	1,1
	Eau potable	12,6	19,7	0,6
	Energie cuisson	96,6	76,2	1,3
	Toilettes	22,6	30,8	0,7
	Equipement	40,1	43,0	0,9
Emploi	Chômage	3,2	3,8	0,9
	Dépendance économique	38,0	40,3	0,9
	Sous-emploi	17,2	24,2	0,7
	Protection sociale	98,2	93,4	1,1
	Travail des enfants	26,2	21,7	1,2
Gouvernance et Institutions	Corruption	4,1	8,0	0,5
	Agression ou vol	9,1	8,3	1,1

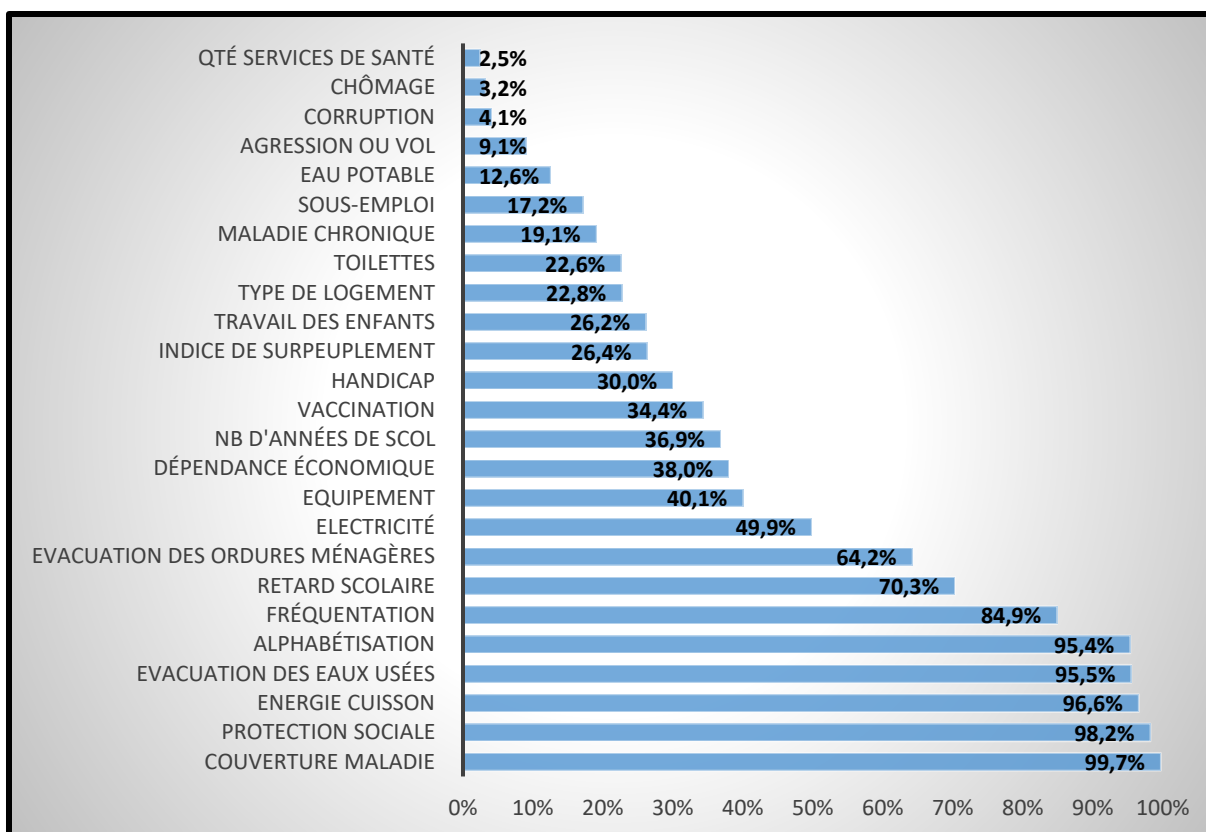
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

La région enregistre en 2011, par rapport à la couverture maladie, le taux de privation le plus élevé de toutes les régions. Le déficit de couverture maladie affecte la quasi-totalité de sa population, soit 99,7%. Celle-ci est en situation, en cas de maladie, de devoir **supporter l'intégralité des frais de consultation, d'analyse et de médicament.**

**Dans le même ordre d'acuité, les populations diourbelloises se confrontent à l'absence d'un système adéquat d'évacuation des eaux usées et au recours massif à l'énergie ligneuse pour les besoins de cuisson.** En effet, avant le programme « indépendance 2007 », le **réseau d'assainissement de la capitale régionale** était limité au seul quartier « escale » **alors qu'il était inexistant** dans les autres localités de la région (excepté le **cœur de Touba**)<sup>29</sup>. De plus, **l'absence d'égouts** pousse plus de neuf personnes sur dix (95,5%) à évacuer leurs eaux usées dans la rue ou la nature. Enfin, il ressort que 96,6% des individus vivent dans des ménages qui **n'utilisent ni le gaz ni l'électricité** pour la cuisson, tandis **qu'à peine** la moitié de la population régionale **s'éclaire à l'électricité**, soit 50,1%.

Graphique 4.23 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Diourbel en 2011

<sup>29</sup> Dans le cadre de ce programme, le réseau a été étendu légèrement mais en restant circonscrit à la commune de Diourbel. Cependant, du fait de la crise économique de 2008, la plupart des activités prévues n'ont pu être exécutées.



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Dans le domaine **de l'emploi**, le **problème majeur réside dans l'insuffisance de la protection sociale**. En effet, on note que dans la région 98,2% des individus sont victimes de privation sur cet indicateur. Par ailleurs, bien que la région enregistre un des plus faibles niveaux de privation par rapport au chômage et au sous-emploi, le taux de dépendance économique y est non négligeable : plus du tiers (38%) de sa population vit dans des ménages où chaque actif occupé prend en charge plus de deux personnes.

En ce qui concerne le **secteur de l'éducation**, Diourbel figure parmi les régions qui connaissent le plus de difficultés. **L'analphabétisme y est élevé et le taux d'achèvement du primaire demeure faible**<sup>30</sup>. La région enregistre le troisième taux de privation (36,9%) le plus élevé après Louga et Kaffrine concernant le **nombre d'années de scolarisation**. De plus, près de 8 résidents sur 10 (95,4%) vivent dans un ménage où le quart des membres âgés de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire dans une langue.

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

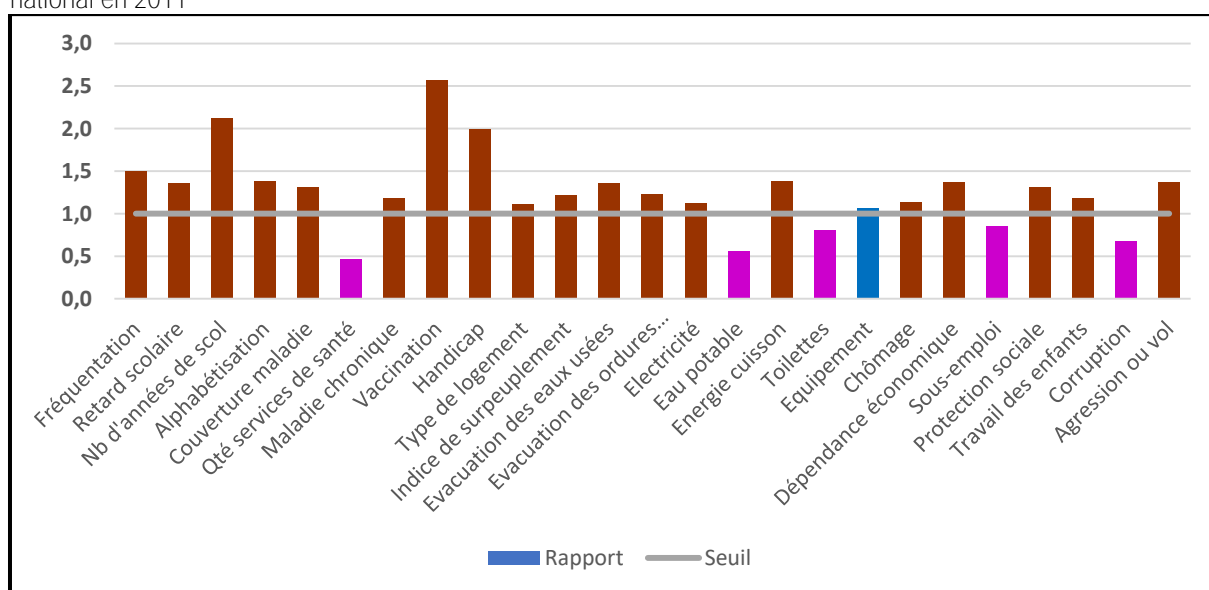
<sup>30</sup> Selon les données du **Rapport général sur les indicateurs de l'éducation : période 2003-2016** (MEN, août 2017), le **taux d'achèvement du primaire pour Diourbel est globalement de 33,7%** (soit 38,0% pour les filles et 29,5% pour les garçons) en 2011. Ce qui confère à cette région le deuxième taux le plus faible du Sénégal après celui enregistré par Kaffrine.

Pour mieux apprécier le profil de la pauvreté et, ce faisant, comprendre les efforts à **fournir dans la région, il est important d'examiner les écarts des privations** des indicateurs chez les pauvres par rapport à la moyenne nationale.

A ce titre, la situation des pauvres dans la région de Diourbel est moins reluisante pour plusieurs indicateurs. En effet, les taux de privations des pauvres de la région sont plus élevés que ceux du niveau national dans dix-neuf (19) indicateurs sur 25.

**Ainsi, pour certains indicateurs comme le nombre d'années de scolarisation, la vaccination et le handicap, les privations dans la région dépassent le double du niveau national.**

Graphique 4.24 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Diourbel et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Par ailleurs, des écarts non négligeables sont observés par rapport au niveau national pour la fréquentation, **l'alphabétisation, la couverture maladie, les maladies chroniques, l'évacuation des eaux usées, l'énergie de cuisson**, la protection sociale, la dépendance économique, le travail des enfants et les agressions ou vols.

Par contre, la situation régionale est plus favorable que celle du niveau national en ce **qui concerne la qualité des services de santé, l'accès à l'eau potable, le niveau de la corruption, l'usage de toilettes privées améliorées et le sous-emploi des travailleurs.**

Ces constats conduisent à mettre en évidence **un certain nombre d'implications dont la prise en charge permet d'affiner et de mieux orienter les politiques de lutte contre la pauvreté dans la région.** Il ressort que des efforts devront être faits en priorité pour **améliorer la couverture vaccinale, l'accès et le maintien des enfants au cycle élémentaire et la prise en charge des personnes vivant avec un handicap, entre autres.** Il serait aussi souhaitable de consolider les acquis en matière de **qualité des services de santé, d'accès à l'eau potable et d'encourager le recours aux toilettes privées améliorées.**

#### 4.4.4. Région de Saint-Louis

##### a. Contexte

**C'est une région qui s'étend au Nord du Sénégal sur 2 zones éco-géographiques aux potentiels économiques contrastés et qui finissent par imprimer à la région de Saint-Louis une physionomie assez particulière.**

**D'un côté, on a une bande alluvionnaire qui longe le fleuve Sénégal d'ouest en Est (ou « Walo ») et qui, du fait de cette proximité, profite essentiellement des effets refertilisants d'un réseau hydrographique dense ainsi que de bonnes disponibilités en terres pour favoriser une modernisation de l'agriculture. Il s'agit notamment du développement de cultures irriguées et de l'agro-industrie, la diversification des cultures et, surtout, une relative autonomie par rapport aux aléas climatiques que lui procure la maîtrise de l'eau et qui y favorise le développement d'activités en toute saison. Cette zone accueille aussi l'essentiel du tissu industriel de la région, orienté majoritairement vers l'agro-business, avec des activités à haute intensité de main-d'œuvre<sup>31</sup>.**

**De l'autre, on a une zone intérieure (connue sous le nom de « Diéri ») au climat particulièrement sec et où les activités se développent, avec une forte dépendance à la pluviométrie et qui reste aussi caractérisée par une végétation pauvre et clairsemée, un habitat dispersé et une rareté de points d'eaux : ce qui en fait un espace de mobilités régulières des personnes et du cheptel et conduit à des modes de vie parfois modestes. En outre, l'étendue des espaces dans cette zone rend difficile le développement d'infrastructures sociales de base.**

La loi 2002-02 du 15 février 2002 a rétréci l'ancienne région de Saint Louis en lui ôtant le département de Matam pour former la région du même nom. Le reste a été restructuré avec le redécoupage du département de Dagana à partir duquel a été créé le nouveau département de Saint-Louis.

Au plan administratif, la région de Saint Louis est actuellement composée de trois (03) départements subdivisés en sept (07) arrondissements avec 39 communes dont la plupart se trouve dans le département de Podor.

La capitale régionale, durant la dernière décennie, connaît quelques mutations attribuables aux changements climatiques et qui ont grandement contribué à renforcer la fragilité des populations et des écosystèmes côtiers voire maritimes. Des inondations fréquentes ont été enregistrées ainsi que des choix d'aménagement parfois hasardeux (la brèche), la raréfaction de la ressource halieutique et son impact sur la baisse des productions et, non des moindres, l'impréparation des populations aux adaptations nécessaires ont ajouté un surcroît de vulnérabilités<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Cas de la culture de la canne à sucre ou des périmètres irrigués de la SAED

<sup>32</sup> Des conflits fréquents sont notés entre les pêcheurs de la zone et les autorités du pays voisin quant aux espaces de pêche depuis que celui-ci a instauré une politique de repos biologique dans la perspective de régénérer la ressource.

## b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

### i. Ampleur de la pauvreté

Malgré le rôle historique joué par la capitale régionale, sa position géographique privilégiée, son potentiel diversifié et ses nombreuses infrastructures éducatives et sanitaires, la région est confrontée à une pauvreté multidimensionnelle assez répandue qui touche 69,4% de sa population, soit près de 7 personnes sur dix. Avec un apport de 7,6%, la région se positionne ainsi comme la cinquième contributrice à la pauvreté derrière celles de Diourbel, Thiès, Kaolack et de Louga. La qualité déplorable des conditions de vie en milieu rural et, surtout, dans le département de Podor ainsi que le déséquilibre dans la concentration des projets de développement qui bénéficie plus particulièrement aux départements de Saint Louis et de Dagana explique, en bonne partie, cette situation.

Avec une incidence de la pauvreté monétaire estimée à 39,5%, Saint-Louis fait partie des trois régions du pays les moins pauvres (ESPS II, 2011). Elle enregistre **308 351 pauvres du point de vue monétaire, soit 5% de l'ensemble du Sénégal, ce qui revient à dire qu'un pauvre sur 20 réside dans cette région.**

Toutefois, la combinaison de ces deux formes de pauvreté laisse entrevoir des configurations plus spécifiques du phénomène.

Tableau 4.14 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Saint-Louis en 2011

Statut de pauvreté	Non pauvre monétaire	Pauvre monétaire	Ensemble
Non pauvre multidimensionnel	20,0	10,6	30,6
Pauvre multidimensionnel	40,8	28,7	69,4

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

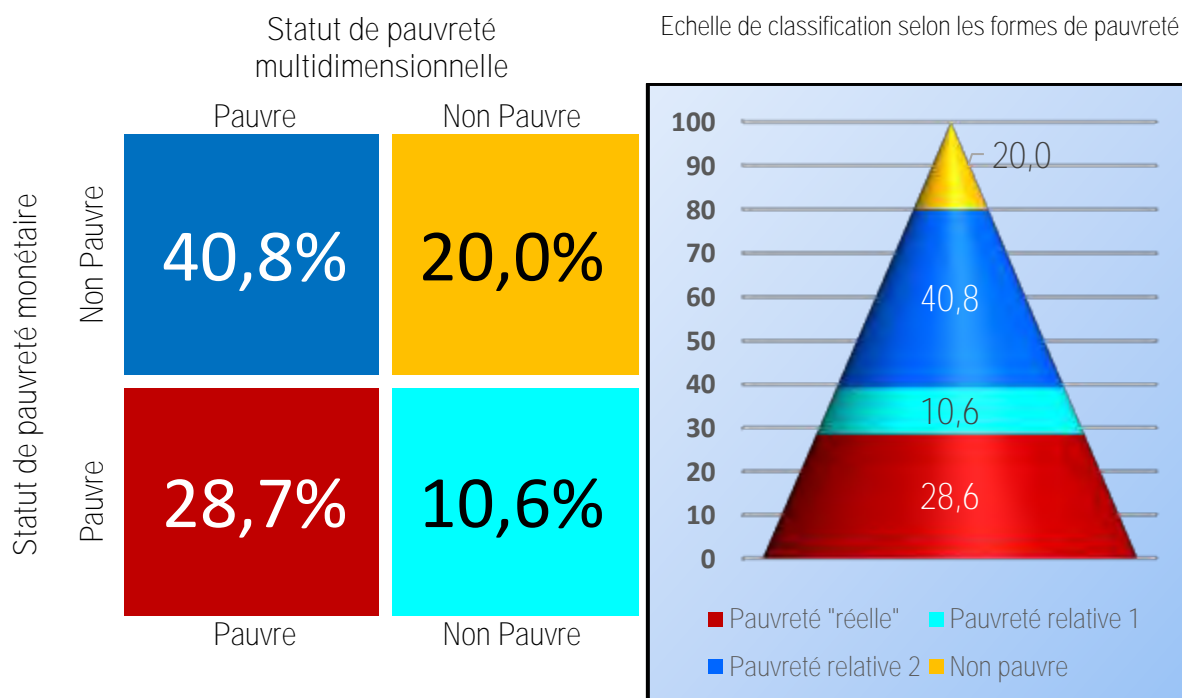
En outre, les données révèlent que 28,7% des saint-louisiens sont touchés à la fois par la pauvreté monétaire et celle multidimensionnelle.

En revanche, le cinquième (20%) des résidents de cette région échappent à ces deux phénomènes.

**Par contre, plus de la moitié de la population est confrontée à l'une des formes de pauvreté sans être affectée par l'autre** : ce qui en fait une catégorie de pauvreté « *relative* » assimilable à une classe « *intermédiaire* ».

Ces différents profils de pauvreté sont mis en évidence **dans la matrice et l'échelle de classification** ci-après.

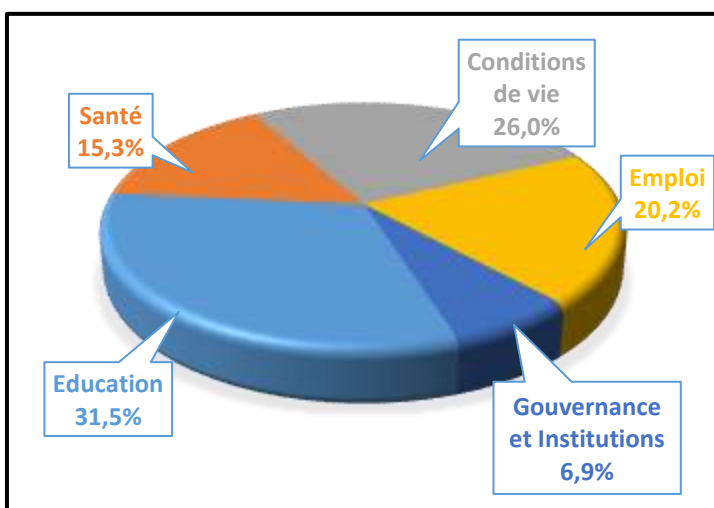
Graphique 4.25 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Saint-Louis



Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

En 2011, les difficultés dans les secteurs de l'éducation (31,5%), les mauvaises conditions de vie (26,0% des cas) et de l'emploi (20,2%) sont les principales contributrices à la formation de la pauvreté dans la région de Saint-Louis.



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

L'importance des privations enregistrées dans le domaine de la santé (15,3%) est aussi non négligeable dans la région.

La contribution de la dimension « gouvernance et institutions », quoique faible par rapport à celle des autres dimensions, demeure tout de même très élevée

comparativement aux autres régions. Saint-Louis apparaît comme la troisième région où ce phénomène a de l'ampleur.

Au niveau des indicateurs, en plus du trio « insuffisance de la couverture maladie, analphabétisme et déficit de protection sociale », ce sont les privations notées par rapport à la fréquentation (9,5%) et le retard scolaire (8,8%) des enfants, l'énergie de

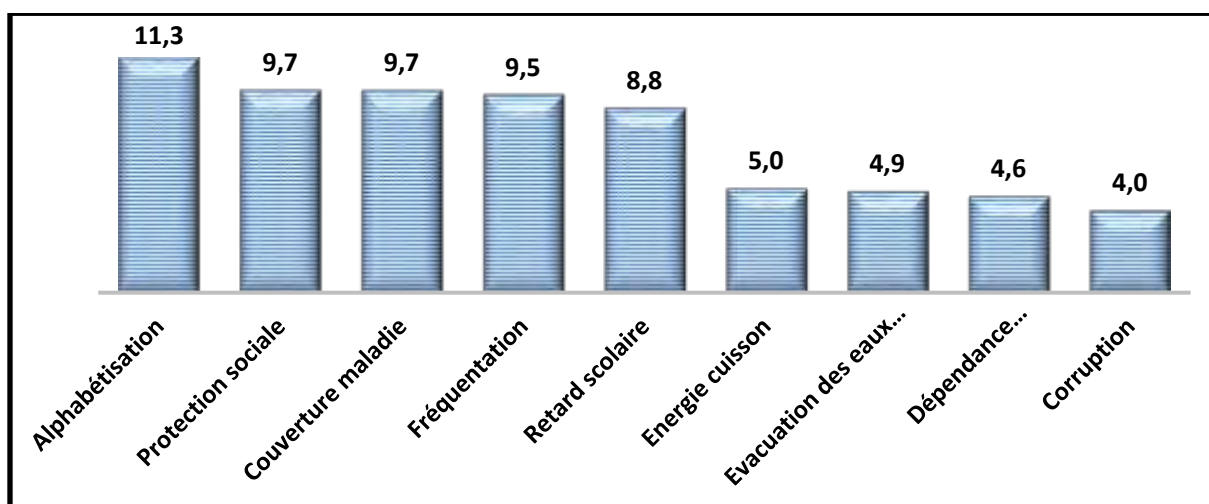
cuisson (5,0%), l'évacuation des eaux (4,9%), la dépendance économique (4,6%) et la corruption (4,0%) qui expliquent 67,4% de la pauvreté régionale.

En considérant les trois dimensions à plus forte contribution à l'IPM de la région, il ressort que **les contreperformances dans le domaine de l'éducation relèvent, dans près de deux cas sur trois (65,8%), de l'analphabétisme des adultes (35,7%) et de la non fréquentation des enfants (30,1%).**

En outre, les mauvaises conditions de vie des saint-louisiens sont principalement (à plus 66%) imputables au non accès à un mode adéquat **d'évacuation des eaux usées (18,7%) et des ordures ménagères (14,9%) d'une part, et d'autre part, à l'énergie propre pour la cuisson (19,2%) et à un manque d'équipements de confort (13,5%).**

Le secteur de **l'emploi est, quant lui, plombé par le déficit en protection sociale (48,0%) et la forte dépendance économique qui pèse sur les actifs de Saint-Louis (22,9%).**

Graphique 4.27 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Saint-Louis en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011s

### iii. Structure des privations sur la population saint-louisienne

En 2011, la population saint-louisienne supporte un nombre de privations assez élevé **dans un certain nombre d'indicateurs.**

Les privations subies dans la dimension « éducation », première contributrice dans la formation de la pauvreté régionale, sont **surtout liées à l'alphabétisation. Avec un taux de 78,6% (soit près de 8 personnes sur 10), Saint-Louis se classe en troisième position des régions les moins touchées par l'analphabétisme après Dakar et Ziguinchor**<sup>33</sup>. En plus et non des moindres, la région enregistre des privations en termes de fréquentation (61,9%) et de retard scolaire des enfants (60,1%).

<sup>33</sup> Ceci est confirmé par les données de la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN, 2010) qui révèlent que le **taux d'analphabétisme de la région de Saint-Louis est de 59,0%** avec des disparités selon le département : 63,7% à Podor, 59,3% pour Dagana et Saint-Louis affiche 54,1%.

Dans la dimension « conditions de vie », les résultats révèlent des privations importantes dans plus de la moitié des indicateurs plus particulièrement par rapport à l'énergie de cuisson (85,3%).

**Le gouvernement du Sénégal s'était engagé à travers les OMD à réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Avec tout le potentiel** en ressources en eau que recèle la région, ce défi devait être largement relevé. Cependant, en 2011, 14,1% des individus vivaient **dans des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable**<sup>34</sup>. **Les problèmes d'entretien et de gestion des forages en milieu rural constituent des facteurs qui aggravent cette situation.**

**L'assainissement demeure à l'heure actuelle l'une des plus grandes préoccupations des collectivités locales.** Dans la région, plus de 8 personnes sur dix vivent dans des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans leur cour, la nature ou la rue. Pour les ordures ménagères, plus de la moitié des individus résident dans des ménages qui **s'en débarrassent dans la rue ou les dépôts sauvages. L'absence de systèmes adéquats et de Plans Directeurs d'Assainissement, conjuguée à l'insuffisance des capacités techniques et financières des collectivités locales dont la plupart de créations récentes,** rendent encore plus difficile la prise en charge de cette demande qui fait partie des compétences transférées.

Les privations assez élevées par rapport au niveau **d'équipement des ménages (55,7% de la population régionale vivent dans des ménages ayant peu d'équipements),** et également le faible **accès à l'électricité (40,5% de la population sont dans des ménages n'ayant pas l'électricité)** traduisent **l'état** de précarité des conditions de vie dans la région.

Enfin, la région détient le record de privation en matière de surpeuplement avec 35,9% **d'individus vivant dans des** ménages dont le nombre de personnes par pièces est supérieur ou égal à 3.

Tableau 4.15 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Saint-Louis et le niveau national en 2011

Dimension	Indicateurs	Saint-Louis (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	61,9	60,0	1,0
	Retard scolaire	60,1	59,4	1,0
	Nombre d'années de scolarisation	11,6	18,9	0,6
	Alphabétisation	78,6	77,2	1,0
Santé	Couverture maladie	95,6	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	3,1	6,2	0,5
	Maladie chronique	23,4	17,7	1,3
	Vaccination	10,2	13,5	0,8

<sup>34</sup> Les difficultés dans l'accès à l'eau potable sont constatées surtout en milieu rural et dans le département de Podor, lequel concentre pourtant la plupart des Associations des Usagers de Forages (ASUFOR). En effet, le taux d'accès global à l'eau potable était de 98% en milieu urbain contre 73% pour le milieu rural.

Dimension	Indicateurs	Saint-Louis (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
	Handicap	14,8	17,7	0,8
Conditions de vie	Type de logement	11,4	20,3	0,6
	Indice de surpeuplement	35,9	27,1	1,3
	Evacuation des eaux usées	84,4	79,8	1,1
	Evacuation des ordures ménagères	61,9	59,5	1,0
	Electricité	40,5	44,3	0,9
	Eau potable	14,1	19,7	0,7
	Energie cuisson	85,3	76,2	1,1
	Toilettes	27,9	30,8	0,9
	Equipement	55,7	43,0	1,3
Emploi	Chômage	5,6	3,8	1,5
	Dépendance économique	49,4	40,3	1,2
	Sous-emploi	31,8	24,2	1,3
	Protection sociale	91,8	93,4	1,0
	Travail des enfants	12,8	21,7	0,6
Gouvernance et Institutions	Corruption	13,9	8,0	1,7
	Agression ou vol	9,3	8,3	1,1

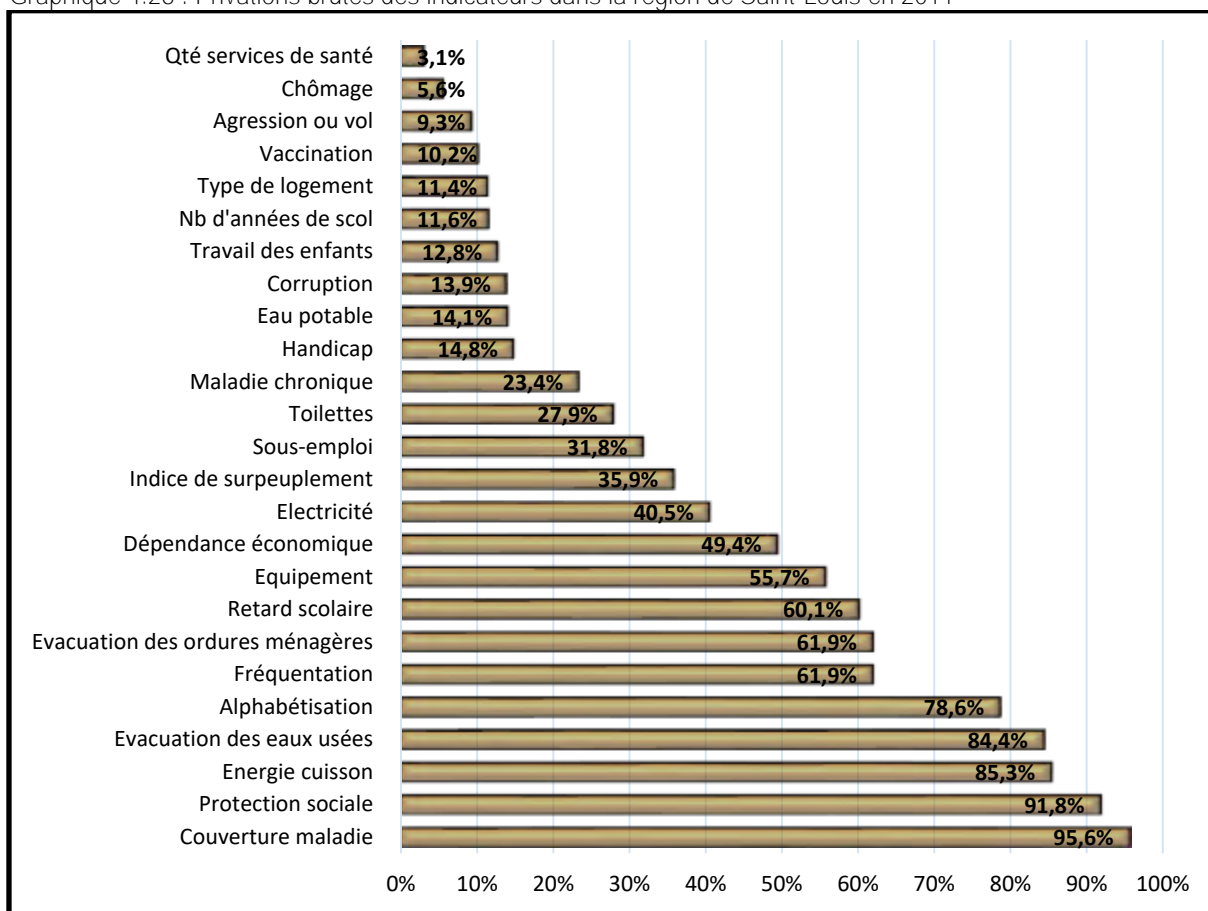
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Dans le domaine de la santé, **le Sénégal s'est doté d'une Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie dont l'objectif est de porter le taux de couverture à au moins 50% à l'horizon 2015. A l'échelle de la région, cet objectif vise à atteindre environ 500 000 personnes. Il s'avère nécessaire d'enrôler 375 000 bénéficiaires supplémentaires, soit 125 000 individus par an. Le Plan SESAME qui promeut la gratuité des soins aux personnes du troisième âge, devait contribuer à hauteur de 7 points sur le taux régional de couverture. Malheureusement, ce système n'est plus fonctionnel depuis deux ans en raison de contraintes financières. Aussi, les privations dans la couverture maladie (95,6% de la population) y demeurent très élevées comme partout au Sénégal.**

Les maladies chroniques telles que le diabète, la drépanocytose, les infections **respiratoires aiguës, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires sont les pathologies les plus fréquentes dans la région. Les résultats de l'EDS V (2010-2011) révèlent que 20,3% des femmes et 15,6% des hommes souffrent d'une maladie chronique. D'ailleurs, d'après les résultats de l'IPM, 23,4% de la population régionale vivent dans des ménages ayant au moins un membre qui souffre de diabète ou de tension.**

**Concernant le secteur de l'emploi, avec 91,8% de la population régionale vivant dans des ménages où la protection insuffisante, Saint-Louis enregistre l'un des taux les plus favorables dans ce domaine. Par ailleurs, on note que 49,4% de la population régionale vivent dans des ménages où le taux de dépendance économique est supérieur à 2 et 31,8% des individus sont affectés par le sous-emploi. Ceci en dépit que la région détienne la deuxième proportion d'emplois salariés la plus élevée après Dakar.**

Graphique 4.28 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Saint-Louis en 2011



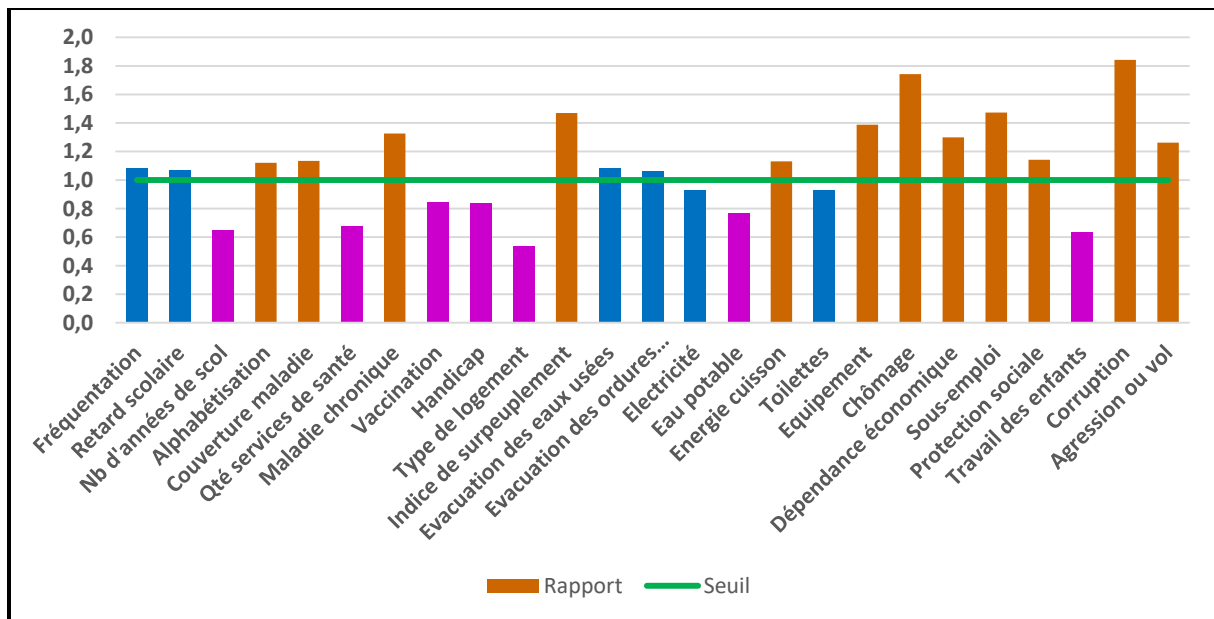
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

Pour mieux apprécier le profil de la pauvreté et, ce faisant, comprendre les efforts à **fournir dans la région, il est important d'examiner les écarts des** privations des indicateurs par rapport à la moyenne nationale (voir graphique ci-dessous).

Par rapport au niveau national, la situation des pauvres dans la région de Saint-Louis est exacerbée par le niveau de la corruption, du chômage, de la dépendance économique, du **surpeuplement des pièces à usage d'habitation**, du sous-emploi, du **faible niveau d'équipement**, de la prévalence des maladies chroniques et des agressions ou vols, entre autres. Par ailleurs, la région présente des similitudes avec le niveau national sur les indicateurs comme la non fréquentation et le retard scolaire des enfants, le **non accès à l'électricité, aux toilettes privées améliorées, à un mode adéquat d'évacuation des eaux usées** et des ordures ménagères. En revanche, **s'agissant des autres indicateurs, la région semble mieux lotie, comparativement à la moyenne nationale (type de logement, nombre d'années de scolarisation, qualité des services de santé, travail des enfants, accès à l'eau potable, vaccination des enfants et handicap).**

Graphique 4.29 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Saint Louis et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Un certain nombre d'actions pourraient ainsi être envisagées en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités dans cette région. Une première option consisterait à consolider le niveau des indicateurs favorables à la région à savoir la **promotion d'un habitat décent par une politique de facilitation de l'accès aux matériaux** de construction, **soutenir les programmes d'accès universel** des enfants à la scolarisation et leur **maintien jusqu'à la fin du cycle primaire au moins**, renforcer les actions liées à **l'amélioration de la qualité des services de santé ainsi qu'à la promotion de la couverture vaccinale**, **faciliter l'accès à l'eau potable notamment** par le développement **de l'hydraulique rurale, entre autres**. Une seconde option serait de ramener les écarts de privation à des niveaux acceptables en renforçant les actions visant à lutter contre la corruption, les agressions ou vols, la prévalence des maladies chroniques, le chômage et le sous-emploi surtout chez les jeunes, l'analphabétisme des adultes et améliorer le niveau de confort des ménages.

#### 4.4.5. Région de Tambacounda

##### a. Contexte

La région de Tambacounda, depuis la loi 2008-14 du 18 mars 2008 qui détache le département de Kédougou pour en faire une nouvelle région, couvre une superficie de 42 706 km<sup>2</sup>. Elle compte, suite à ce redécoupage, 4 départements (Bakel, Goudiry, Koumpentoum et Tambacounda) et 46 communes. Sa population est estimée à 668 973 habitants en 2011, soit une des densités les plus faibles du pays (16 habitants au km<sup>2</sup>). Elle demeure la plus vaste région du pays et se caractérise par une forte **dispersion de l'habitat, un manque criard d'infrastructures et un enclavement** qui contribue à renforcer la baisse du trafic ferroviaire (Dakar-Bamako).

**La région n'en demeure pas moins un espace de transition qui partage ses frontières** avec 4 pays de la sous-région (Mauritanie, Mali, Guinée et Gambie) de même que des réalités sociolinguistiques similaires et qui fait profiter à ces derniers de ses rares infrastructures sanitaires et routières, formant ainsi un espace « transnational » de **mobilités et d'échanges**.

Sur le plan socio-économique, la région présente un retard sur différents indicateurs (ISF, mortalité, accès aux SSB, tissu économique, enseignement supérieur, etc.), situation qui contribue à réduire considérablement ses opportunités et son potentiel de développement dans le Sud-est du pays.

##### b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

###### i. Ampleur de la pauvreté

**En 2011, l'incidence de la pauvreté monétaire dans la région s'élève à 62,5% contre 46,7% au niveau national.** En outre, la région enregistre près de 451 170 pauvres. Au plan multidimensionnel, elle détient le troisième niveau de pauvreté le plus élevé du pays. En effet, plus de 8 individus sur 10 résidents (81,8%) à Tambacounda en 2011 en sont affectés et supportent en moyenne **44% de privations. L'IPM de la région de Tambacounda dépasse celui national de plus de 40% en 2011 (0,36 contre 0,26).**

Cependant, la région de Tambacounda ne contribue qu'à hauteur de 6,3% à la pauvreté du Sénégal.

En réalité, le phénomène est encore plus profond. En effet, en croisant ces deux formes, il ressort que seuls 11,6% de sa population échappe à la

**pauvreté quelle qu'en soit la forme, soit 1 résident sur 10 pouvant être considéré en situation d'aisance et donc près de 90% de sa population est susceptible d'être en situation de pauvreté.**

Tableau 4.16 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Tambacounda en 2011

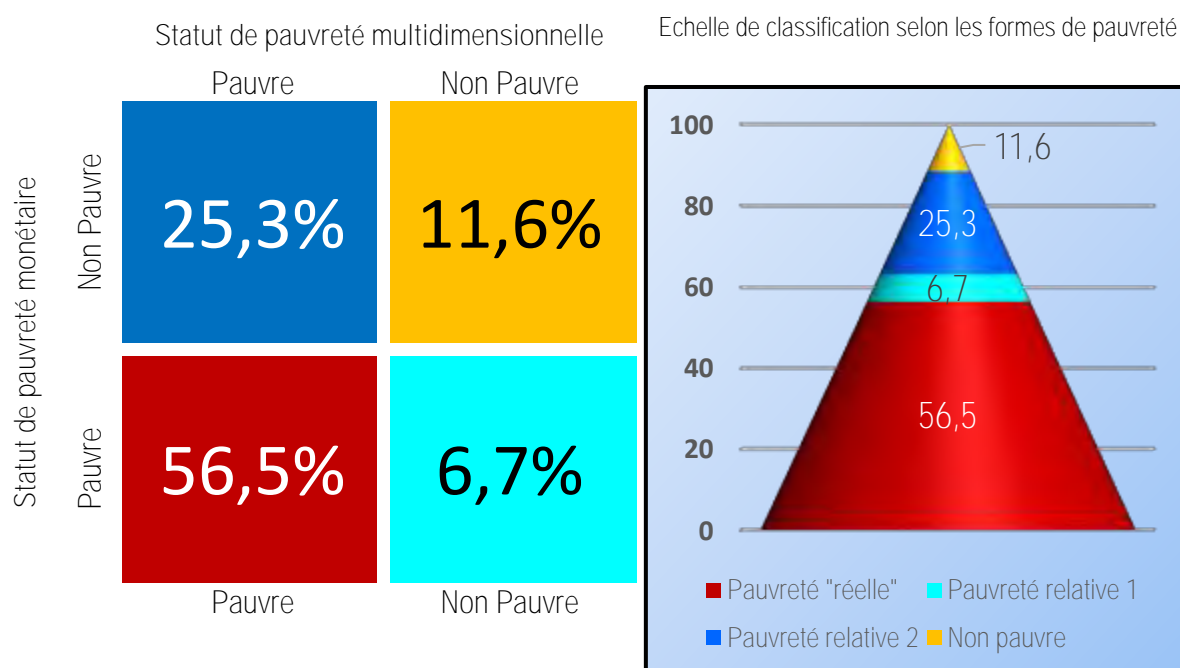
Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	56,5	25,3	81,8
Non pauvre multidimensionnel	6,7	11,6	18,2

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

La répartition de ces derniers révèle que plus de la moitié de ses résidents est affectée, à la fois, par la pauvreté monétaire et celle multidimensionnelle (soit 56,5%) tandis que, en plus, 32% est touché par une seule forme de pauvreté, qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle (*pauvreté « relative » ou classe intermédiaire*).

Cette situation est mise en évidence dans la matrice et l'échelle de classification suivantes.

Graphique 4.30 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Tambacounda

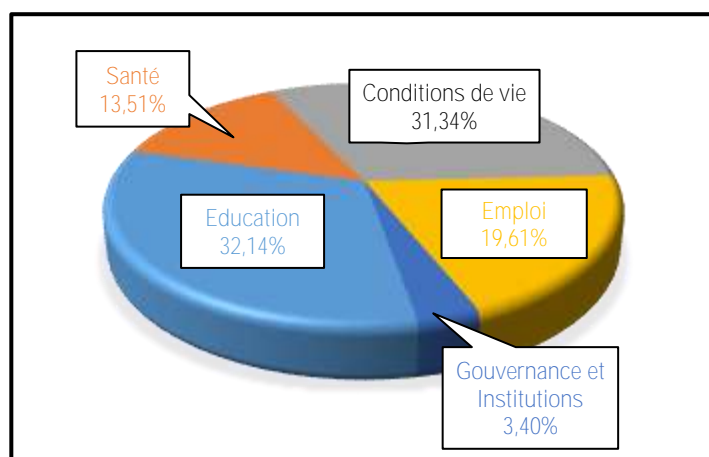


Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

La pauvreté multidimensionnelle dans la région est principalement tirée par les aspects liés à **l'éducation (32,1%)**, aux conditions de vie (31,3% des cas), à **l'emploi (19,6%)** et enfin à la santé (13,5%).

Graphique 4.31 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Tambacounda en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

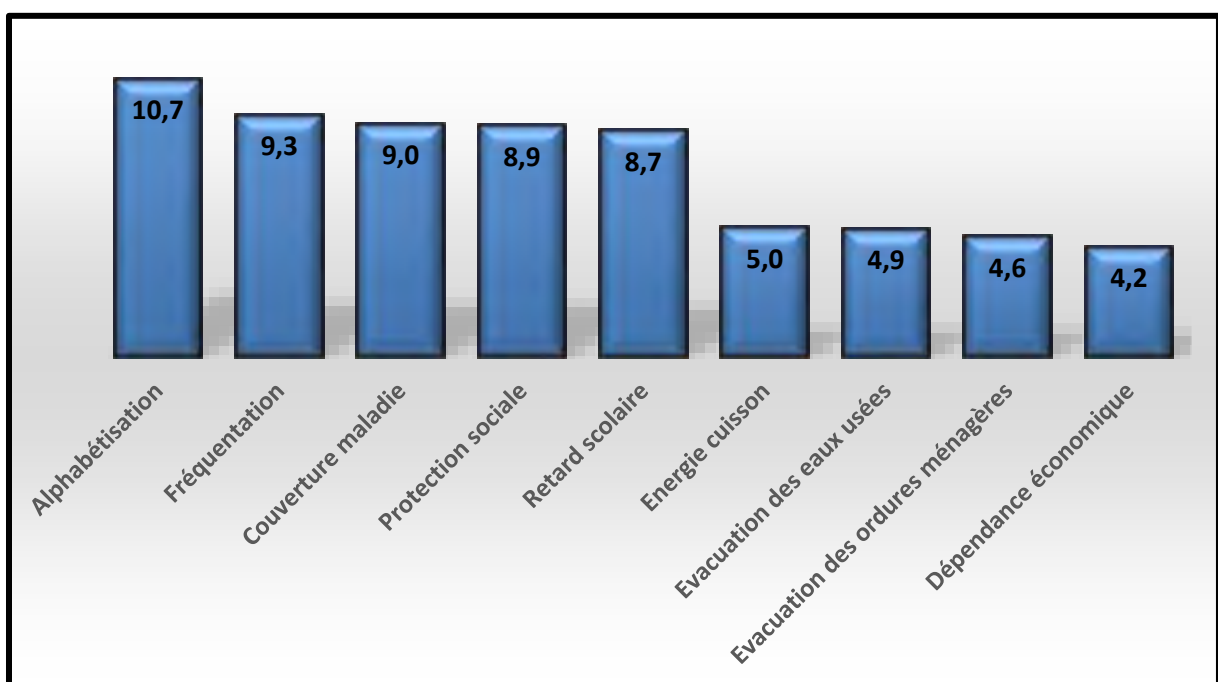
Les questions de gouvernance et institutions ne participent qu'à hauteur de 3,4% à cette pauvreté.

L'examen des quatre principales dimensions contributrices montre que les privations dans le secteur de l'éducation sont plus affectées par l'analphabétisme des adultes et la non fréquentation scolaire

des enfants. Les difficultés par rapport aux conditions de vie des populations, quant à elles, sont tributaires dans près de 7 cas sur 10 de **l'absence de système d'évacuation** des eaux usées et des ordures ménagères, de la non utilisation des toilettes privées améliorées ainsi que du **non accès à l'énergie pour les besoins** de cuisson ou **d'éclairage**.

**S'agissant de l'emploi**, ces sont le les difficultés sont le déficit en protection sociale et à la forte dépendance économique qui constituent les problèmes majeurs. Enfin, on note que la part du secteur de la santé dans le niveau de l'IPM de la région de Tambacounda est due, dans deux cas sur trois, aux privations subies par rapport à la couverture maladie.

Graphique 4.32 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Tambacounda en 2011

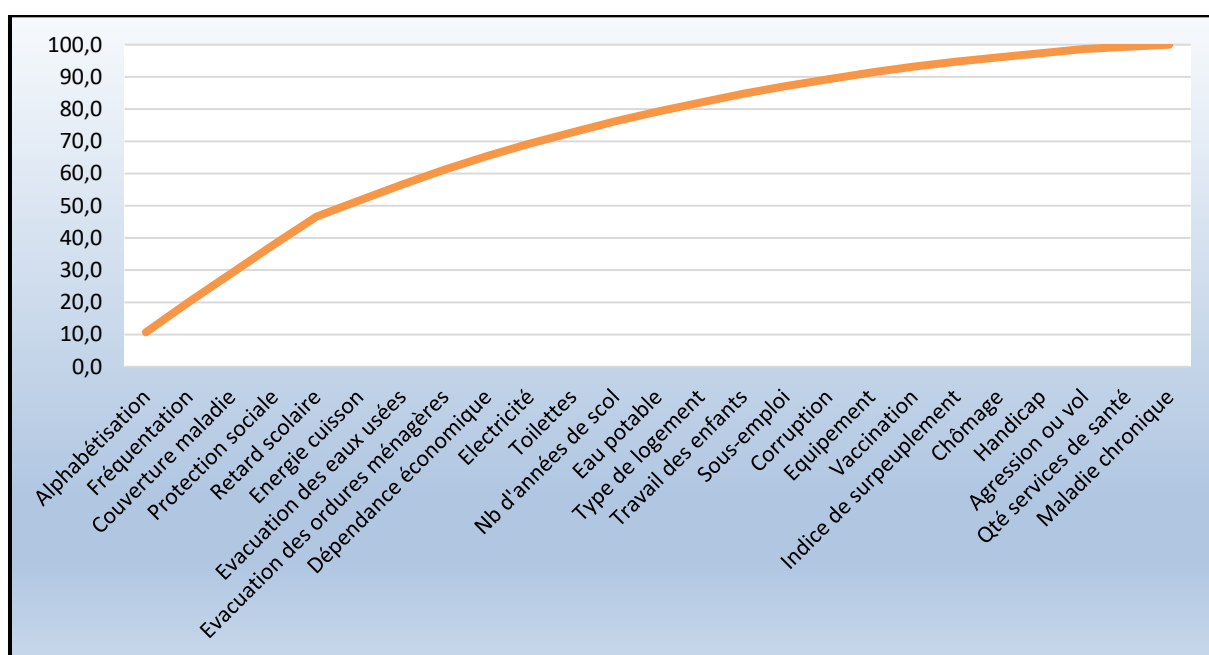


Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

De plus, le graphique ci-dessus révèle que dans cette région, moins de deux cinquième des indicateurs (9 sur 25) cristallisent près de deux tiers (65,4%) des difficultés chez les pauvres multidimensionnels. **Il s'agit** du retard scolaire et de huit (8) cités précédemment, **à l'exception de l'accès à l'électricité et de l'utilisation de toilettes** privées améliorées.

Ce niveau de concentration des contributions sur un nombre limité de facteurs est illustré par la courbe de Pareto suivante.

Graphique 4.33 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Tambacounda



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

### iii. Structure des privations dans la population de Tambacounda

La région de Tambacounda figure parmi les plus pauvres du Sénégal avec un IPM ( $M0=0,36$ ) bien au-dessus de la moyenne nationale. Le profil des privations dans cette région diffère de celui du niveau national. En effet, les plus fortes privation enregistrées portent, au-delà de la couverture maladie, sur l'accès à l'énergie propre pour la cuisson (98,8%), la protection sociale (97,1%) et le mode d'évacuation des eaux usées (95,1%), alors que pour le niveau national le déficit en protection sociale arrive en deuxième position avec un taux de privation de 93,4% suivi du mode d'évacuation des eaux usées (79,8%) et de l'analphabétisme (77,2%). En plus, on observe que plus de moitié de la population régionale est en privation sur onze (11) des indicateurs retenus (voir graphique ci-dessous). Enfin, la région présente une situation meilleure que celle nationale par rapport à la prévalence des maladies chroniques (8% contre 17,7%), des agressions ou vols (4,7% contre 8,3%) et du handicap (13,7% contre 17,7%).

Tableau 4.17 : Écarts en privations sur toute la population par indicateur entre Tambacounda et le niveau national en 2011

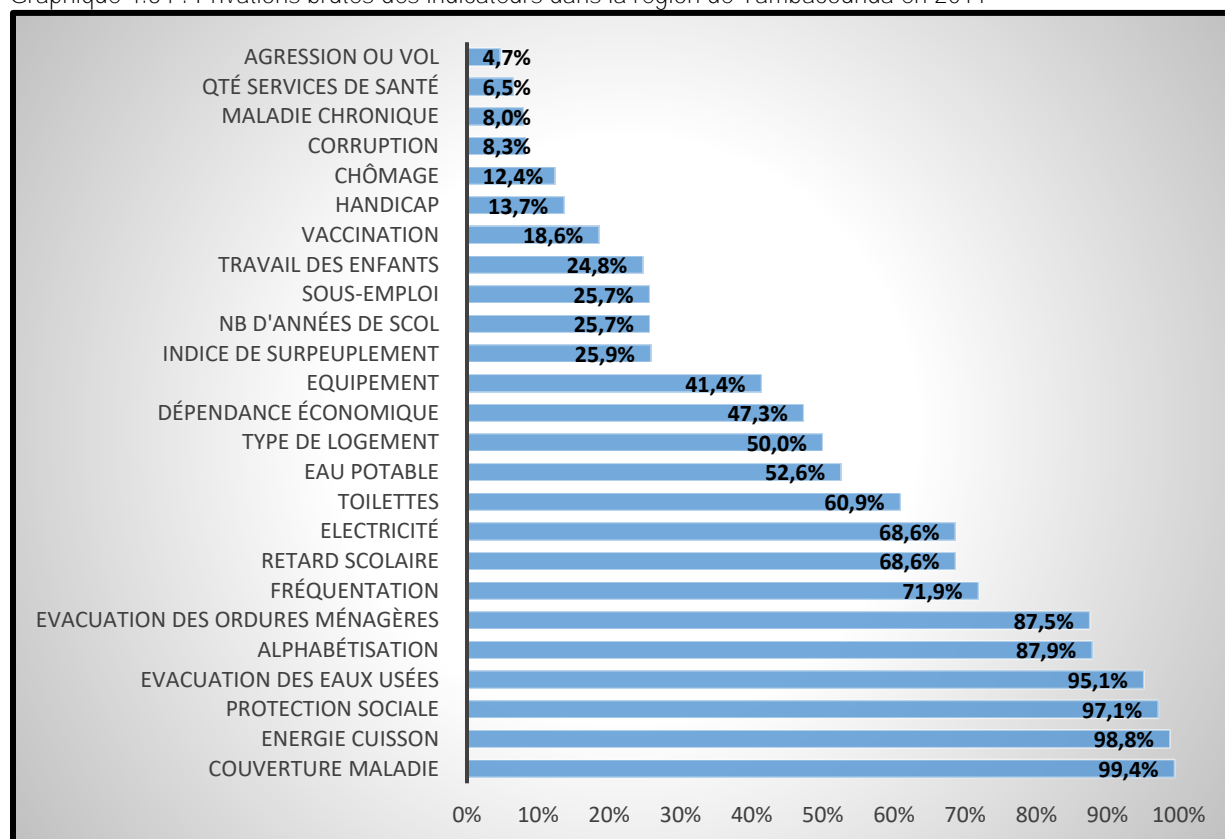
Dimension	Indicateurs	Tambacounda (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	71,9	60,0	1,2
	Retard scolaire	68,6	59,4	1,2
	Nombre d'années de scolarisation	25,7	18,9	1,4
	Alphabétisation	87,9	77,2	1,1
Santé	Couverture maladie	99,4	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	6,5	6,2	1,1
	Maladie chronique	8,0	17,7	0,5
	Vaccination	18,6	13,5	1,4
	Handicap	13,7	17,7	0,8

Dimension	Indicateurs	Tambacounda (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Conditions de vie	Type de logement	50,0	20,3	2,5
	Indice de surpeuplement	25,9	27,1	1,0
	Evacuation des eaux usées	95,1	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	87,5	59,5	1,5
	Electricité	68,6	44,3	1,5
	Eau potable	52,6	19,7	2,7
	Energie cuisson	98,8	76,2	1,3
	Toilettes	60,9	30,8	2,0
	Equipement	41,4	43,0	1,0
Emploi	Chômage	12,4	3,8	3,3
	Dépendance économique	47,3	40,3	1,2
	Sous-emploi	25,7	24,2	1,1
	Protection sociale	97,1	93,4	1,0
	Travail des enfants	24,8	21,7	1,1
Gouvernance et Institutions	Corruption	8,3	8,0	1,0
	Agression ou vol	4,7	8,3	0,6

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Par ailleurs, le chômage représente le problème pour lequel les résidents de Tambacounda se distinguent le plus en comparaison aux habitants des autres régions du Sénégal. En effet, la proportion des habitants de la région vivant dans des ménages où le nombre de chômeurs est supérieur à la moitié des actifs du ménage est 3,3 fois plus élevée que la moyenne nationale.

Graphique 4.34 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Tambacounda en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

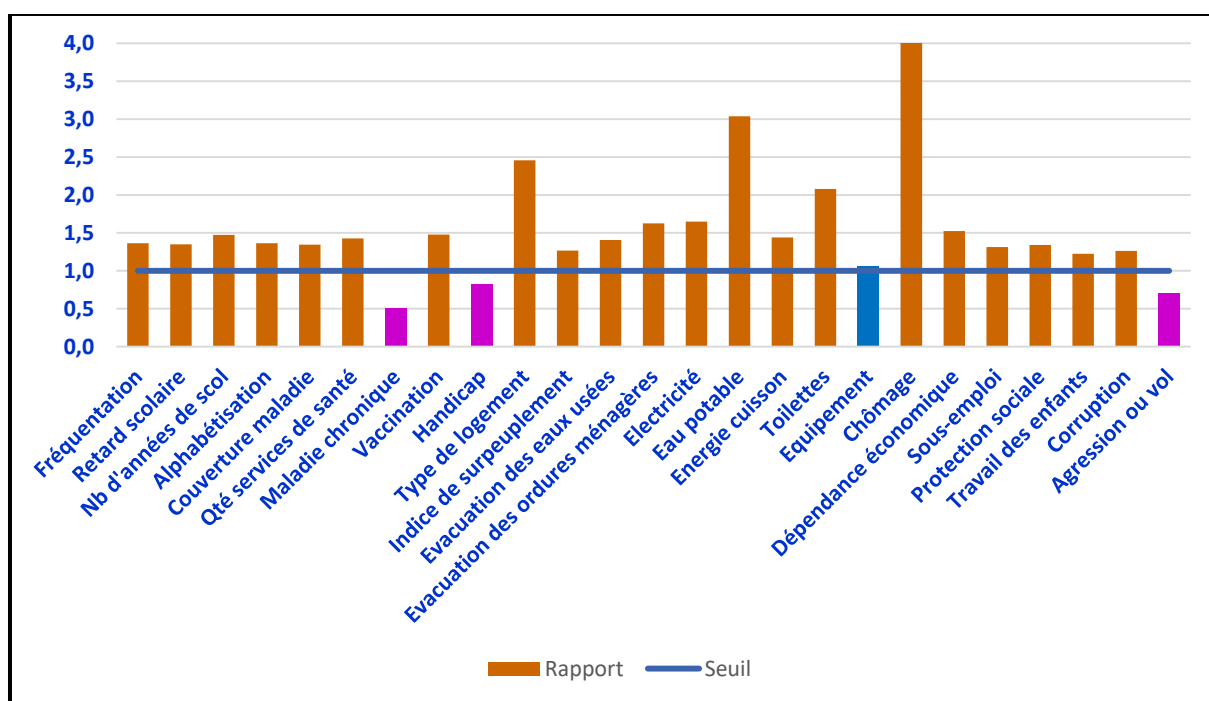
Également, plus de 68,6% vivent dans des ménages ne s'éclairant pas à l'électricité. On enregistre toujours dans la région que 60,9% de la population n'a pas accès à des toilettes privées améliorées et 50% vit sous un toit précaire.

Dans la région de Tambacounda, plus de 4 personnes sur 5 (87,9%) résident dans un ménage où le quart des membres âgés de 15 ans ou plus ne sait lire ou écrire dans une langue quelconque.

#### iv. Inégalités comparées

Les analyses précédentes ont montré qu'autant les pauvres que l'intégralité de la population de Tambacounda subissaient des privations particulièrement aiguës relativement au reste de la population sénégalaise.

Graphique 4.35 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Tambacounda et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Dans l'ensemble, la comparaison avec le niveau national met en évidence trois (3) catégories d'indicateurs, à savoir (1) les indicateurs pour lesquels le niveau régional de privations dépasse nettement celui du niveau national (en couleur marron), (2) les indicateurs sur lesquels le profil est nettement plus favorable à la région (mauve) et (3) les indicateurs sur lesquels les niveaux régional et national restent très proches (couleur bleue).

A l'exception de quelques indicateurs que sont les maladies chroniques, le handicap et l'insécurité, la région présente dans l'ensemble une situation moins reluisante que le niveau national. En effet, les niveaux de privations que subissent les pauvres de la région de Tambacounda sont de deux à quatre fois plus critiques que ceux observés

au niveau national sur bon nombre d'indicateurs comme le chômage, l'accès à l'eau potable, l'accès à un logement convenable. Cette situation s'observe également par rapport à l'absence d'un système d'assainissement adéquat, notamment d'évacuation des ordures ménagères et l'accès à des toilettes privées améliorées.

De même, on note que les pauvres de Tambacounda sont confrontés à des niveaux de privations supérieurs de 40% à 60% à ceux du niveau national lorsqu'il s'agit de la couverture vaccinale des enfants, de la qualité des services de santé, de la dépendance économique, du nombre d'années de scolarisation, du niveau d'alphabétisation et de l'accès à une énergie propre pour la cuisson, à un mode adéquat d'évacuation des eaux usées ainsi qu'à l'électricité.

En revanche, le profil de la région reste proche de celui national en ce qui concerne le niveau d'équipements de confort.

Plusieurs options ou stratégies de lutte contre la pauvreté peuvent ainsi être envisagées au titre des implications découlant de ce profil. Dans un premier temps, il sera question d'initier des actions visant à résorber les écarts de privations importants relevés par rapport au niveau national. Pour ce faire et au regard des énormes potentialités de cette région, l'attention pourrait être focalisée en priorité sur la promotion de l'accès à l'emploi par une incitation à l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture (avec un accent particulier sur l'agro-business), de l'élevage, de l'hôtellerie et de l'industrie touristique<sup>35</sup>. Dans un deuxième temps, des efforts pourraient être intensifiés dans le but d'améliorer le niveau de couverture en SSB aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, d'encourager le recours aux matériaux locaux pour la construction de logement en mettant à profit l'existence d'un potentiel en carrières (basalte, latérite, marbre, etc.) et en production de fer (MIFERSO).

Une autre stratégie consisterait à s'appuyer sur les indicateurs dont le niveau est nettement plus favorable à la région ; cela reviendrait, en d'autres termes, à renforcer les acquis dans le domaine de la sécurité des populations, la lutte et la prévention des maladies chroniques ainsi que le développement de campagnes de sensibilisation pour la réduction des accidents (sécurité routière et urbaine) et de vaccination pour contenir voire éradiquer certaines maladies tropicales susceptibles d'engendrer des handicaps (poliomyélite, cécité des rizières, Ver de Guinée, entre autres).

---

<sup>35</sup> Il s'agira d'abord d'assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et surtout d'optimiser sur les chaînes de valeur dont disposent ces spécialisations pour favoriser l'insertion des jeunes et des femmes et profiter de l'existence d'une diaspora pour élargir ses aires de marchés (débouchés) ainsi que des axes de coopération décentralisée (partenariats). Un programme « prioritaire Tambacounda » pourrait être envisagé comme programme majeur.

#### 4.4.6. Région de Kaolack

##### a. Contexte

Depuis 1984, la région de Kaolack a subi plusieurs morcèlements suite aux différents découpages **administratifs**. Elle comprenait un vaste domaine, appelé à l'époque la région du Sine-Saloum qui regroupait les actuelles régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack. La réforme administrative **de 2002 l'a** scindée en deux entités territoriales, donnant naissance aux régions de Fatick et Kaolack. Le dernier découpage intervenu en 2008 (décret n°2008-1025 du 10 septembre 2008) **l'a divisé en deux** régions : Kaolack (comprenant les départements du même nom, de Nioro et de Guinguinéo) et Kaffrine. A noter que, à la suite de ce découpage, les départements de Kaolack et Nioro sont restés inchangés, par contre, le département de Guinguinéo, qui est une nouvelle création dans cette région, est issu de celle de Fatick.

La région **de Kaolack s'étend** actuellement sur 4 927 km<sup>2</sup> contre 16 010 km<sup>2</sup> entre 2002 et 2008. Sa population est estimée à 816 855 habitants en 2011, soit une densité de 166 hts/km<sup>2</sup>.

Située **au cœur du bassin arachidier**, l'agriculture constitue la principale activité économique qui occupe près de 75% de sa population. Cependant, le commerce se **révèle comme étant l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie régionale**. Ce qui est lié en partie par l'adoption de la culture de l'arachide, la position de carrefour de la région, un réseau de **chemin de fer dense jusqu'à une période récente et un port**. Cette situation confère ainsi à la région de Kaolack une position de centre de collecte (d'arachide) et de redistribution. **L'élevage et l'artisanat constituent un levier non des moindres** dans le développement économique de Kaolack.

Toutefois, le tissu industriel de la région est assez faible et comprend la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/Lydiane) **devenue aujourd'hui SUNEOR**, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS) mais aussi de la SODEFITEX et la Centrale Electrique de Kahone, entre autres.

**La région est aussi exposée à un certain nombre d'aléas liés aux inondations et l'évacuation des eaux de pluie mais aussi d'accès à l'eau potable, à un assainissement de qualité** (évacuation des ordures, les sachets plastiques, etc.).

##### b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

###### i. Ampleur de la pauvreté

La pauvreté, dans sa forme monétaire, touche 61,7% de kaolackois (6 individus sur 10) contre 46,7% au niveau national soit une différence de 15 points de pourcentage.

Tableau 4.18 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kaolack en 2011 (en %)

Statuts de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	54,6	20,9	75,6
Non pauvre multidimensionnel	7,1	17,3	24,4

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

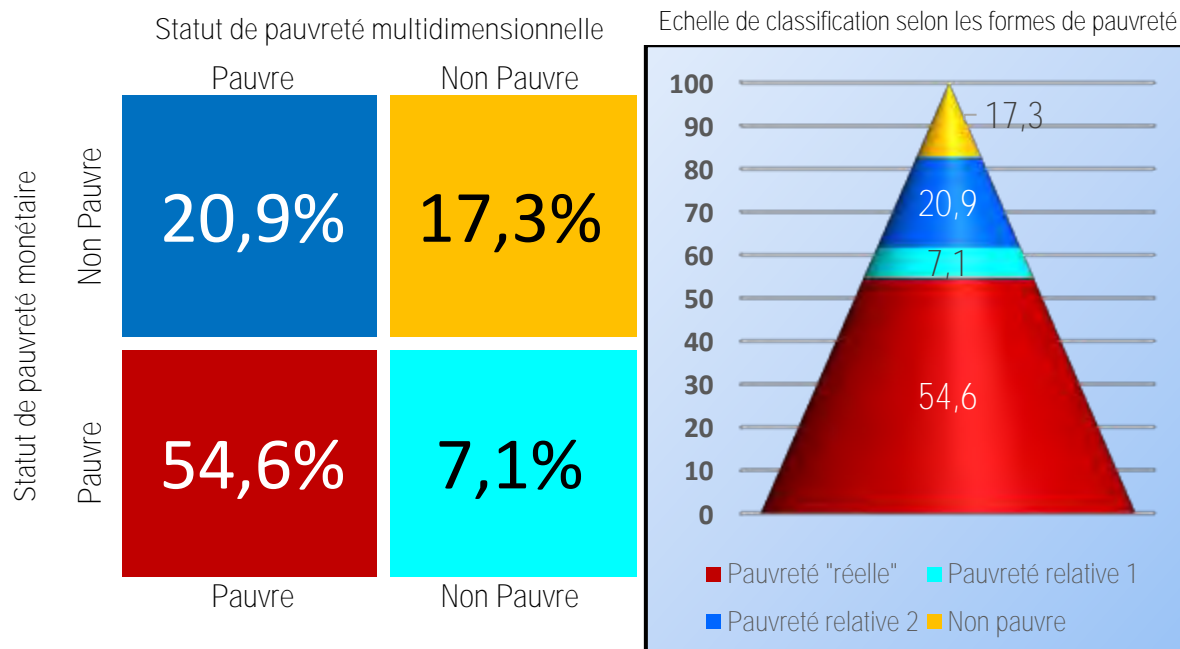
Sur le plan de la pauvreté multidimensionnelle, la région de Kaolack enregistre un taux de 75,6% correspondant à plus de 3 individus sur quatre. En outre, un pauvre de la région de Kaolack est en privations sur 42,5% des indicateurs ou attributs considérés (dimensions).

Le niveau de l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans la région, estimé à 0,32, traduit le fait que les pauvres de la région subissent 32% de l'ensemble des privations possibles si toute sa population devrait manquer de tout à la fois.

La contribution de la région à la pauvreté globale du le pays est ressortie à 8,2%, soit au même niveau que la région de Louga.

Le graphique ci-après montre que plus de la moitié des individus (54,6%) vivent à la fois dans la pauvreté multidimensionnelle et celle monétaire. De plus, une proportion correspondant à près d'un individu sur cinq (17,3%) échappe à la fois à ces deux formes de pauvreté. Enfin, on note que 28% de sa population sont touchées par une seule forme de pauvreté (multidimensionnelle ou monétaire).

Graphique 4.36 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kaolack

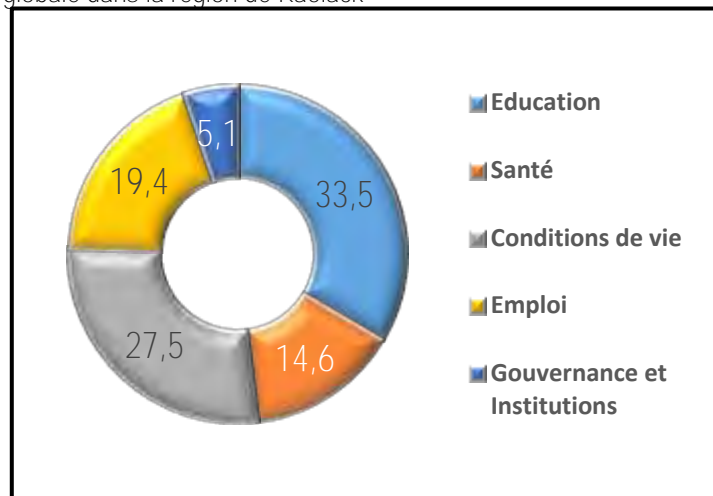


Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

En termes de contribution des dimensions à la formation de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de Kaolack, on note que **les difficultés dans l'éducation sont à l'origine** du tiers (33,5%) de la pauvreté globale. Les mauvaises conditions de vie (27,5%) et les problèmes dans le secteur de **l'emploi** (19,4%) constituent des préoccupations importantes. Ceux enregistrés dans le domaine de la santé (14,6%) ne sont pas négligeables non plus.

Graphique 4.37 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Kaolack

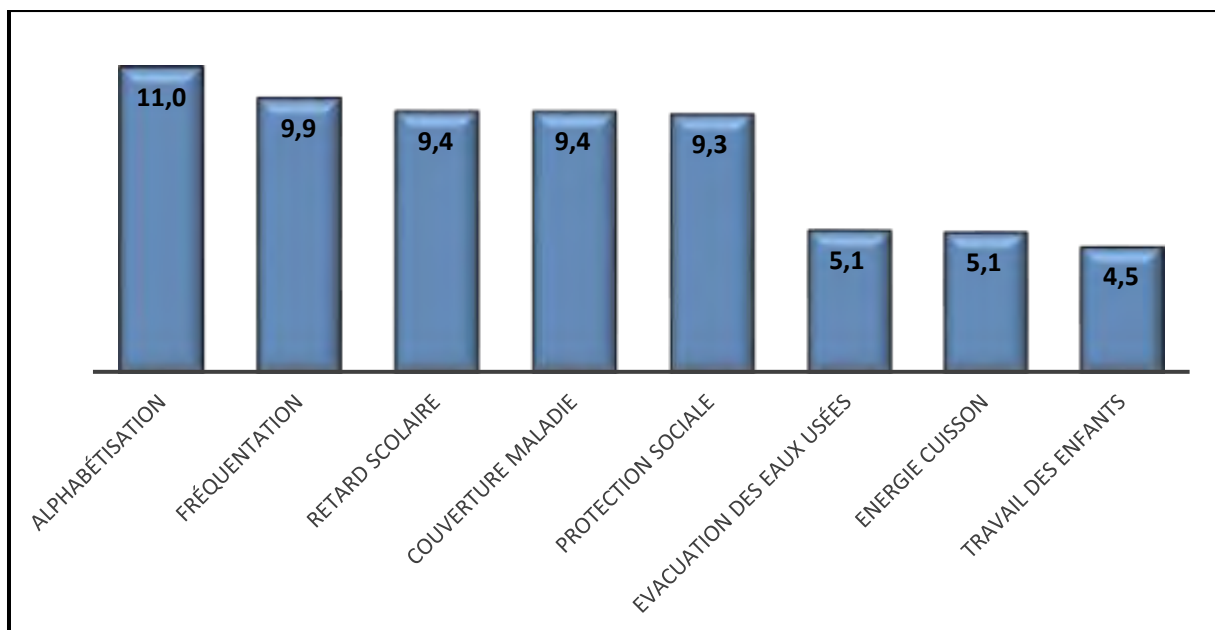


Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

S'agissant des indicateurs, le quintuplé « alphabétisation, fréquentation, retard scolaire, couverture maladie et la protection sociale » se détache nettement avec une contribution cumulée de près de la moitié (49,0%) à la formation de la pauvreté régionale. Il est suivi de **l'évacuation des eaux usées** (5,1%), de **l'énergie de cuisson** (5,1%) et du travail des enfants (4,5%).

Ces huit indicateurs (sur 25) expliquent 63,7% du phénomène dans la région et le reste étant réparti entre les 17 indicateurs restants avec de faibles niveaux de contribution. Sur ces 63,7%, on peut relever la part importante (30,3%) occupée par les indicateurs liés à **l'éducation**, ce qui met en évidence le poids de ce secteur dans la pauvreté subie par les populations de cette région.

Graphique 4.38 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Kaolack en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

L'examen des contributions des indicateurs à l'intérieur des dimensions met en exergue des situations diverses.

Dans le domaine de l'éducation, outre les problèmes d'analphabétisme des adultes qui contribuent à hauteur de 32,9% aux problèmes, la non fréquentation (29,5%) et le retard scolaire des enfants (28,1%) constituent également une préoccupation.

Dans le secteur de la santé, l'insuffisance de couverture maladie contribue le plus aux privations chez les pauvres (64,5%) dans la région. Les maladies chroniques renforcent le phénomène à hauteur de 17,3%

Quant aux problèmes enregistrés chez les pauvres par rapport à la dimension « emploi », ils portent particulièrement sur le déficit en protection sociale des travailleurs (48,1%), le travail des enfants (23,3%) et sur le niveau de la dépendance économique (15,8%).

S'agissant des conditions de vie, le non recours à des modes adéquats d'évacuation des eaux usées et d'ordures ménagères (32,2%), le non usage d'énergies propres pour la cuisson (18,4%) et l'absence d'électricité dans le ménage (13,4%) contribuent le plus aux privations subies par les pauvres. La non utilisation de toilettes améliorées et le faible niveau d'équipement en matériels de confort ont aussi des impacts non négligeables sur le phénomène.

Quant aux questions de gouvernance, les problèmes sont plus à rechercher dans l'insécurité (agression et vol pour 55,6%) et accessoirement dans la corruption (44,4%).

### iii. Structure des privations notées chez la population

Dans le domaine de l'éducation, plus de huit résidents sur dix (83,1%) sont affectés par l'analphabétisme et sept (7) sur dix (10) par la non fréquentation des enfants. De plus, plus de deux tiers de la population de la région de Kaolack vit dans un ménage au sein duquel au moins enfant a un retard scolaire de 2 ans ou plus.

Dans le secteur de la santé, l'insuffisance de la couverture maladie n'est pas seulement un problème des pauvres (multidimensionnels), elle affecte plus de 96% des individus de la région.

Concernant les questions d'emploi, neuf individus sur dix (94,4%) sont affectés par le déficit en protection sociale tandis que le travail des enfants prévaut environ chez deux individus sur cinq (38,3%). Par ailleurs, la dépendance économique concerne plus du tiers (34,7%) de la population et le sous-emploi touche plus d'un individu sur cinq (21,1%) dans la région.

Tableau 4.19 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kaolack et le niveau national

Dimension	Indicateurs	Kaolack (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	70,4	60,0	1,2
	Retard scolaire	67,2	59,4	1,1

Dimension	Indicateurs	Kaolack (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
	Nombre d'années de scolarisation	22,1	18,9	1,2
	Alphabétisation	83,1	77,2	1,1
Santé	Couverture maladie	96,6	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	9,1	6,2	1,5
	Maladie chronique	22,6	17,7	1,3
	Vaccination	3,6	13,5	0,3
	Handicap	13,6	17,7	0,8
Conditions de vie	Type de logement	32,0	20,3	1,6
	Indice de surpeuplement	32,0	27,1	1,2
	Evacuation des eaux usées	91,8	79,8	1,1
	Evacuation des ordures ménagères	66,2	59,5	1,1
	Electricité	61,1	44,3	1,4
	Eau potable	20,3	19,7	1,0
	Energie cuisson	91,6	76,2	1,2
	Toilettes	41,9	30,8	1,4
	Equipement	39,0	43,0	0,9
Emploi	Chômage	3,9	3,8	1,0
	Dépendance économique	34,7	40,3	0,9
	Sous-emploi	21,1	24,2	0,9
	Protection sociale	94,4	93,4	1,0
	Travail des enfants	38,3	21,7	1,8
Gouvernance et Institutions	Corruption	7,5	8,0	0,9
	Agression ou vol	9,4	8,3	1,1

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En termes de conditions de vie, l'électricité n'est utilisée comme principale source d'éclairage qu'à peine par deux individus sur cinq. De même, des privations importantes sont notées dans l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées avec neuf personnes sur dix qui y font face. C'est également le cas pour l'évacuation des ordures ménagères dans laquelle deux tiers des individus sont en privation. Enfin, seul un individu sur dix utilise de l'énergie propre pour la cuisson dans la région.

Concernant la dimension gouvernance et institutions, on relève qu'une personne sur quatorze est victime de corruption dans les services publics et une sur dix est confrontée à des problèmes d'insécurité à domicile ou dans son proche voisinage.

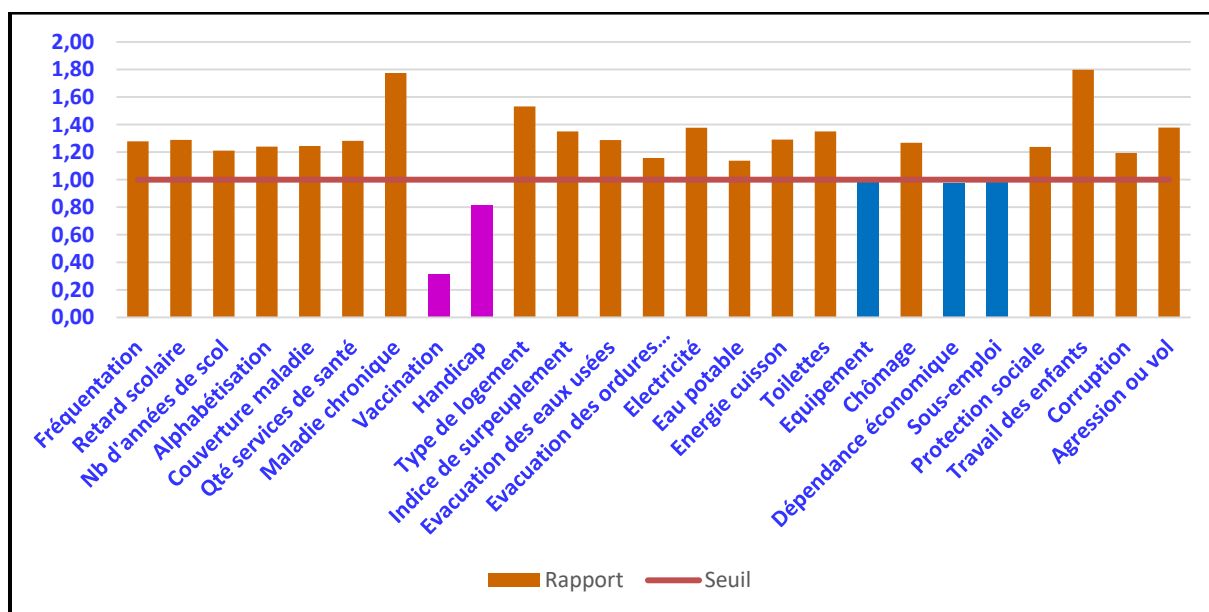
#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

La comparaison du profil de pauvreté de la région de Kaolack avec le niveau national révèle un niveau très étendu de vulnérabilité. En outre, la population de Kaolack est confrontée à des niveaux de privations nettement supérieurs à la moyenne nationale sur 20 indicateurs (en couleur marron), soit 4 indicateurs sur 5. En effet, on observe que la région est moins bien lotie par rapport au niveau national dans la quasi-totalité des indicateurs des dimensions « éducation », « conditions de vie » et « gouvernance et institutions ». Plus particulièrement, les écarts sont plus prononcés pour la prévalence du travail de enfants, des maladies chroniques, des agressions ou vols,

pour le type de logement, le niveau de surpeuplement des pièces à usage d'habitation, l'accès à l'électricité, aux toilettes améliorées, le niveau du chômage, entre autres.

Sur un autre plan, la région affiche une situation proche voire similaire à celle du niveau national sur 3 indicateurs, notamment concernant le **niveau d'équipement des ménages** en matériel de confort, de dépendance économique et de sous-emploi (en couleur bleue).

Graphique 4.39 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kaolack et le niveau national



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En définitive, il en résulte que **c'est sur seulement deux (2) indicateurs** que la région reste plus avantagée que le niveau national. **Toutefois, cet avantage n'est visible que pour la couverture vaccinale des enfants** où la variation relative des privations, par rapport à moyenne nationale, atteint presque 70%.

En termes d'implications on pourrait envisager plusieurs stratégies de lutte contre la pauvreté dans cette région. Une première option serait de développer des programmes **sectoriels tendant à réduire les écarts de privations dans les domaines de l'éducation, des conditions de vie et de la gouvernance et institutions en mettant plus l'accent sur l'accès à un logement décent, à l'électricité, à l'énergie propre pour la cuisson, à un assainissement de qualité, sur la promotion de l'alphabétisation des adultes et le maintien des enfants à l'école** ainsi que sur **l'amélioration du niveau de sécurité**. En plus de ces actions, la lutte contre le travail des enfants, les maladies chroniques, le chômage notamment celui des jeunes, la promotion de la couverture maladie et **l'amélioration de la protection sociale des travailleurs** pourraient constituer de puissants leviers pour réduire la pauvreté dans la région.

Une seconde stratégie consisterait à **s'appuyer sur les potentialités de la région (région carrefour) pour promouvoir et encourager la formation et la création d'emplois** dans des secteurs porteurs (agriculture, commerce, exploitation du sel, etc.). Le défi sera, en outre, de coordonner les différentes interventions pour harmoniser le

développement de la région notamment dans le secteur de **l'éducation, l'emploi et** des conditions de vie.

#### 4.4.7. Région de Thiès

##### a. Contexte

La région de Thiès couvre un territoire de 6 601 km<sup>2</sup>, subdivisé en 3 départements à savoir le département de Mbour au Sud, celui de Thiès au Centre et le département de Tivaouane au Nord. Sa population est estimée en 2011 à environ 1 700 000 habitants (ANSD, 2008)<sup>36</sup> soit une densité moyenne de 257 habitants au km<sup>2</sup>.

**La région jouit d'un potentiel économique important et diversifié qui lui confère une place de choix dans l'économie nationale et contribue au relèvement de la qualité de vie de ses populations.** Dans plusieurs secteurs, elle se positionne à la 2<sup>ème</sup> place en termes de poids économique et de contribution à la formation du PIB.

**Au niveau de l'agriculture, la région de Thiès présente des avantages comparatifs importants dans le domaine de la production maraîchère (2<sup>ème</sup> pôle de production après Dakar) et celui de l'arboriculture (2<sup>ème</sup> après Ziguinchor).**

Le secteur de la pêche reste aussi stratégique pour **l'approvisionnement des marchés intérieurs et internationaux en produits frais ou transformés et en termes d'insertion économique.** Le dynamisme du secteur butte, cependant, sur une réduction des productions halieutiques depuis une décennie du fait, entre autres, de la raréfaction de la ressource et de la concurrence des chalutiers étrangers ; ce qui a eu pour effet **d'entraîner des déplacements d'activités ou des projets de reconversion** qui ont fait de **la petite côte un important foyer d'émigration des jeunes.**

Sur un autre registre, la région de Thiès dispose de ressources minières appréciables **qui favorisent le développement de l'industrie extractive à travers, notamment, l'exploitation des phosphates sur plusieurs sites, le développement de cimenteries ainsi que l'exploitation de diverses carrières de sable, de basalte ou de latérite** qui contribuent à impulser le secteur de la construction et du bâtiment dans cette région et celles environnantes. Le potentiel minier de **la région s'est aussi enrichi avec l'exploitation de quelques métaux lourds comme le Zircon ou le Titane.**

Le secteur du tourisme se développe sur les deux façades maritimes et offre, à la **région, des opportunités de promotion touristique variées qui s'intègrent bien dans l'économie locale** et génère des retombées appréciables sur les autres secteurs et plus particulièrement **sur l'artisanat local. La région peut aussi compter sur le potentiel qu'offrent les différents foyers religieux existants** (Tivaouane, Ndiassane, Thiénaba et Popenguine) pour promouvoir un tourisme de type religieux. Toutefois, le secteur connaît, en 2011, un net ralentissement de son activité balnéaire du fait de la baisse des flux **d'entrées et des menaces que fait peser l'érosion côtière** (avancée de la mer) qui a déjà contribué à la fermeture de plusieurs réceptifs sur la façade sud.

**Le secteur de l'artisanat, pour sa part, enregistre, au cours de ces décennies, une bonne poussée de dynamisme avec le développement d'un important pôle de valorisation des produits locaux (Meckhé, en l'occurrence), plus particulièrement dans la filière des cuirs et peaux qui s'est révélée un important créneau de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes.** Les filières vannerie et poterie affichent, elles-aussi,

---

<sup>36</sup> ANSD : Projections démographiques du Sénégal, 2008

un bon comportement comme du reste le sous-secteur des arts plastiques avec **l'impulsion de la Manufacture** Sénégalaise des Arts Décoratifs (MSAD) de Thiès.

**Sur le plan du développement humain, les indicateurs du secteur de l'éducation font état d'un taux brut de scolarité (TBS) de 69% ainsi qu'un bon maillage en infrastructures scolaires** qui confèrent à cette région une place de premier plan dans **l'offre éducative pour tous les types d'enseignement (préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire, professionnel ou supérieur)**. Cependant, les poches **l'analphabétisme** tend à « plomber » les capacités humaines et à renforcer la vulnérabilité de la population, et plus particulièrement, les jeunes filles dont une bonne partie migre vers les centres urbains pour y travailler comme des gens de maison (ou domestiques).

Sur le plan sanitaire, la région détient le deuxième plateau technique le mieux étoffé **du pays grâce à la présence d'importantes infrastructures sanitaires** qui lui permettent **d'offrir une gamme variée de services de base. En outre, elle abrite 3 établissements hospitaliers ou EPS, une (1) pharmacie régionale d'approvisionnement (PRA), 9 centres de santé, 146 postes de santé, 347 cases de santé dont 239 fonctionnelles et une brigade régionale de l'hygiène, entre autres.**

Enfin, sur le plan de la gouvernance locale, la région de Thiès capitalise une riche expérience en matière de gestion du développement local, pour avoir été, en 1972, la région-**pilote pour la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase de la décentralisation** au Sénégal.

En dépit de cette situation assez avantageuse, la région traverse quelques contraintes<sup>37</sup> **qui impactent sur l'environnement communautaire et sur l'économie domestique, au point d'affecter à des degrés divers la qualité de vie des ménages,** créant ainsi des inégalités ou des situations de pauvreté.

#### b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

##### i. Ampleur de la pauvreté

**L'incidence de la pauvreté monétaire de la région est de l'ordre de 41,3%,** soit au moins 2 personnes sur 5 touchées (ESPS II, 2011). Cette situation reste légèrement plus favorable que la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 47%. Avec ce niveau, la région de Thiès se situe à la 4<sup>ème</sup> position parmi les régions les moins pauvres, après celles de Dakar (26,1%), de Louga (26,8%) et de Saint-Louis (39,5%)<sup>38</sup>.

En termes **d'impact** absolu, la pauvreté monétaire y affecte environ 727 700 individus. Avec une telle incidence, la région se situe à la 2<sup>ème</sup> position en termes de niveau de concentration de pauvres au Sénégal.

Sur le plan multidimensionnel, le niveau de la pauvreté reste, par contre, légèrement plus prononcé que celui que connaît le pays. La part de la population touchée par la

---

<sup>37</sup> Faillite du chemin de fer avec ses conséquences sur les activités périphériques.

<sup>38</sup> **Les deux dernières étant réputées connaître d'intenses migrations et, de ce fait, pouvant compter sur les ressources d'appoint que constituent les transferts financiers issus de la diaspora.**

pauvreté multidimensionnelle est estimée à 62,6%, soit plus de trois individus sur cinq, alors que l'incidence moyenne du phénomène, au niveau national, se situe à 60,9%.

Comparée aux autres régions du Sénégal, celle de Thiès fait bonne figure en termes de profil et se positionne, en dépit de son niveau, à la troisième place des régions les moins affectées par la pauvreté multidimensionnelle, juste après celles de Dakar (19,7%) et de Ziguinchor (46,3%). Le tableau 4.20 dresse un profil combiné de ces deux formes de pauvreté (monétaire vs multidimensionnelle) dans la région.

Il ressort, ainsi, que 31,0% de sa population est confrontée à la fois à une pauvreté de type monétaire et à la pauvreté multidimensionnelle.

En plus, une part non négligeable (soit 40,9%) expérimente une seule forme de pauvreté, qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle (*pauvreté « relative »*). Enfin, 28,1% des habitants de la région peuvent se prévaloir de n'être affectés par aucune de ces deux variantes.

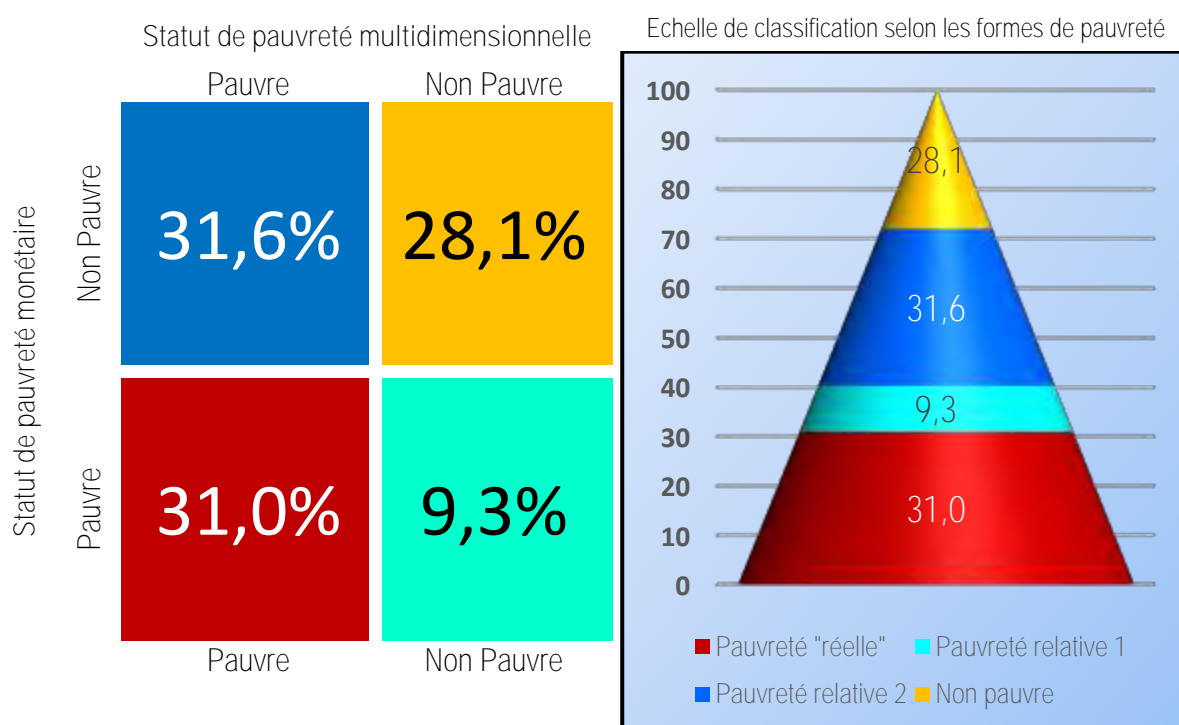
Tableau 4.20 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle dans la région de Thiès en 2011

Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	31,0	31,6	62,6
Non pauvre multidimensionnel	9,3	28,1	37,4

Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

Ce profil est mis en exergue dans le graphique 4.40 ci-après qui propose une matrice ainsi qu'une échelle de classification pour aider à mieux appréhender le profil de la région.

Graphique 4.40 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Thiès



Source : OPCV : Données du Tableau 28

Dans l'ensemble, les personnes confrontées à la pauvreté multidimensionnelle buttent en général sur 42,7% de privations contre 32,5% au Sénégal. Elles supportent au total 27% des privations parmi toutes celles que la population de la région aurait pu subir en 2011 ( $M_0 = 0,27$ ).

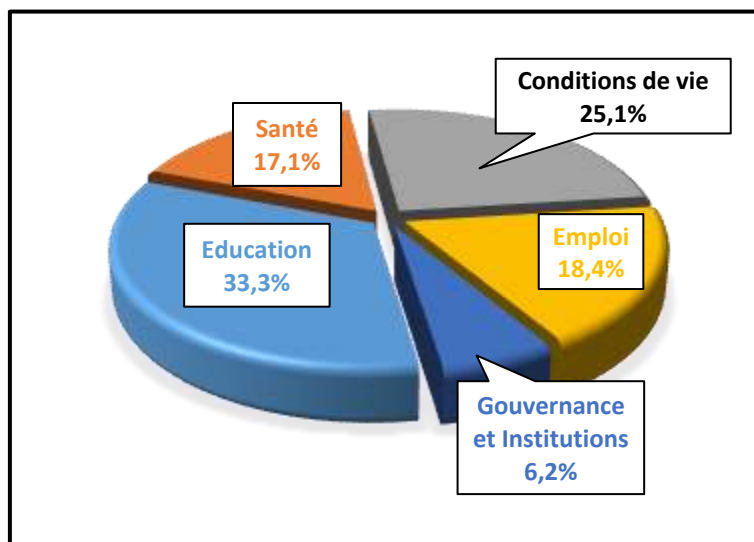
Les niveaux de privations varient selon les composantes (ou dimensions) retenues pour décrire le phénomène. La section qui suit examine de plus près la structuration de cette pauvreté multidimensionnelle dans la région.

## ii. Structure des privations chez les pauvres

La pauvreté multidimensionnelle dans la région de Thiès apparaît comme un **phénomène diffus dont l'origine est à rechercher, à la fois, dans les quatre dimensions** que sont l'« Education », les « Conditions de vie », l'« Emploi » et la « Santé » qui, ensemble, expliqueraient plus de 93% du phénomène.

Les niveaux de contribution de ces dimensions restent assez proches, bien que la dimension « Education » semble peser plus fort avec 8 points d'influence de plus par rapport au poids imprimé par la dimension suivante (les conditions de vie). On relève près de 7 points de différence entre les contributions de cette dernière et celle de la dimension « Emploi » qui, elle-même, ne se détache pas trop de celle de la dimension « santé » (1 point de pourcentage de différence).

Graphique 4.41 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Thiès en 2011

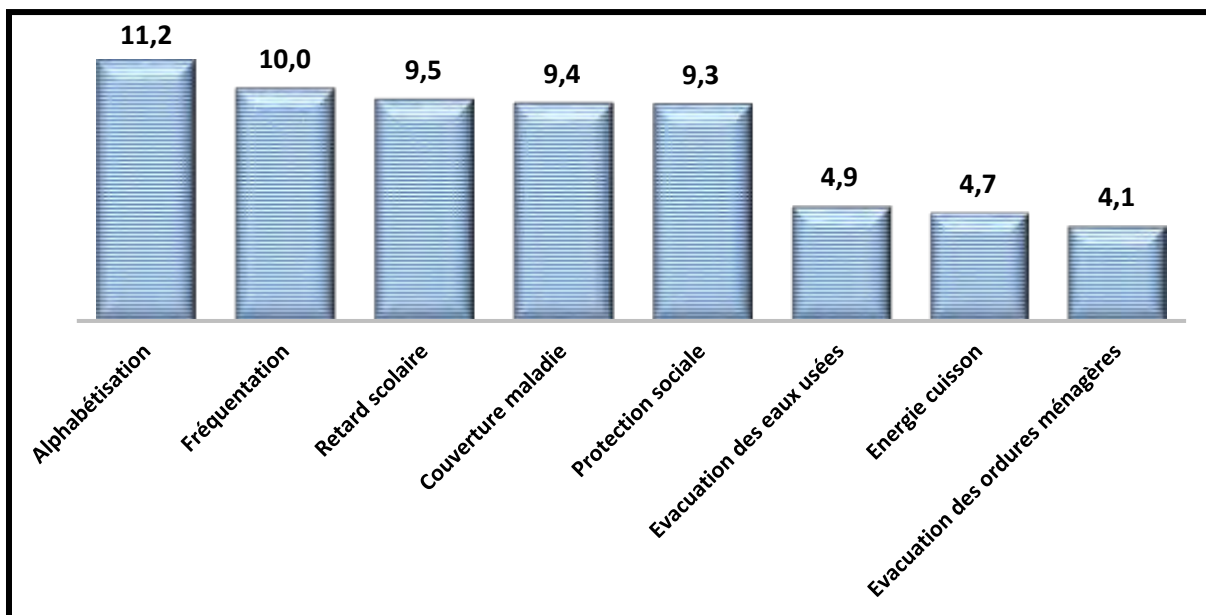


Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

En revanche, la dimension « Gouvernance et institutions » est celle dont la contribution à la formation de la pauvreté multidimensionnelle est la plus faible : elle est de 6,2%, comme illustré dans le graphique 4.41 ci-dessus.

L'analyse de la contribution des indicateurs de chacune des dimensions prioritaires dans la région de Thiès conduit à mettre en évidence, d'abord, le poids de l'analphabétisme des adultes, de la non fréquentation et du retard scolaire des enfants, de l'insuffisance de la couverture maladie et du déficit en protection sociale (cf. graphique 4.42). Ces indicateurs contribuent, chacun, pour plus de 9% à la formation de la pauvreté et ont comme spécificité d'appartenir à des dimensions séparées (Education, Santé ou Emploi), d'une part et, d'autre parts, de cristalliser sur eux des niveaux de privations parmi les plus élevées qui soient (voir section iii, plus bas).

Graphique 4.42 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Thiès en 2011

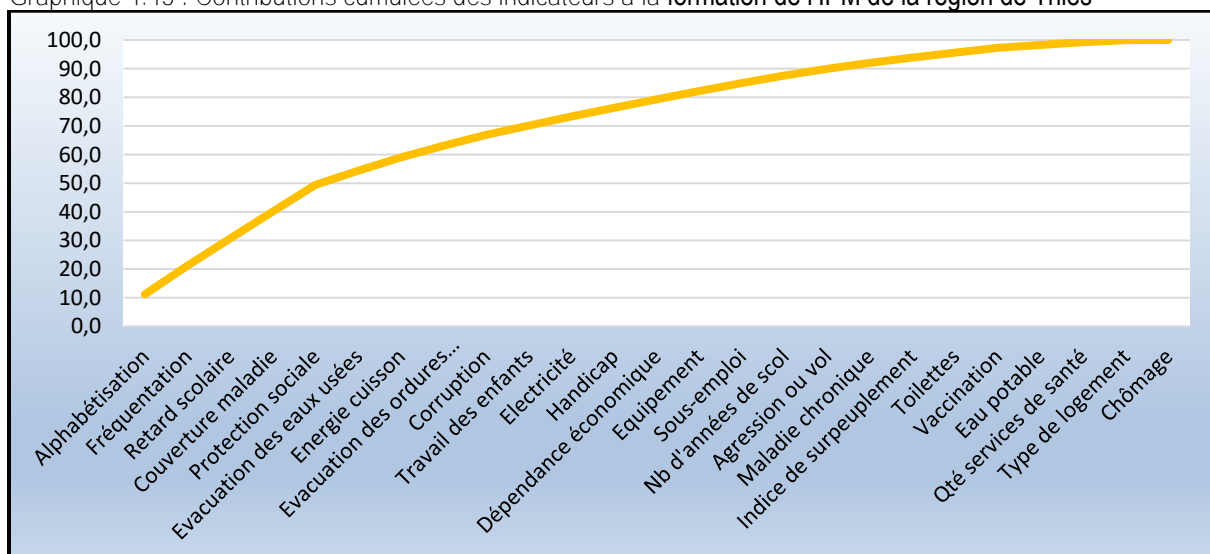


Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

On note aussi, parmi les facteurs dominants, trois (3) indicateurs de la dimension « conditions de vie » : évacuation des eaux usées et des ordures ménagères pour un cumul de 9,6%, **et l'énergie de cuisson pour 4,1%**.

Ces 8 premiers indicateurs (sur 25) expliqueraient 63% de la pauvreté subie par les populations de la région ; **en d'autres termes**, moins du tiers des indicateurs seraient responsables, à plus de trois cinquième, de la formation de la pauvreté, ce qui est illustratif de la concentration des facteurs de pauvreté et de leur prédominance. La courbe de Pareto illustre parfaitement cette tendance dans le graphique ci-après.

Graphique 4.43 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Thiès



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

iii. Structure des privations supportées par la population dans la région de Thiès

La population de la région de Thiès, en dépit de la diversification de son économie, reste confrontée à des privations importantes dont certaines peuvent impacter sérieusement sur la qualité de vie des populations et accentuer leur vulnérabilité.

Le tableau ci-dessous dresse le profil des privations supportées par les populations, en 2011, classées par indicateurs et regroupées en dimensions (ou secteurs).

Tableau 4.21 : Niveaux de privations comparés par indicateur entre la région de Thiès et le niveau national en 2011 et écarts

Dimension	Indicateurs	Thiès (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	66,0	60,0	1,1
	Retard scolaire	66,2	59,4	1,1
	Nombre d'années de scolarisation	16,4	18,9	0,9
	Alphabétisation	79,7	77,2	1,0
Santé	Couverture maladie	96,1	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	9,2	6,2	1,5
	Maladie chronique	19,8	17,7	1,1
	Vaccination	12,9	13,5	1,0
	Handicap	22,4	17,7	1,3
Conditions de vie	Type de logement	9,3	20,3	0,5
	Indice de surpeuplement	29,1	27,1	1,1
	Evacuation des eaux usées	86,0	79,8	1,1
	Evacuation des ordures ménagères	58,0	59,5	1,0
	Electricité	43,2	44,3	1,0
	Eau potable	13,6	19,7	0,7
	Energie cuisson	73,2	76,2	1,0
	Toilettes	23,9	30,8	0,8
Emploi	Equipement	42,8	43,0	1,0
	Chômage	0,8	3,8	0,2
	Dépendance économique	33,3	40,3	0,8
	Sous-emploi	27,7	24,2	1,1
	Protection sociale	96,5	93,4	1,0
Gouvernance et Institutions	Travail des enfants	22,5	21,7	1,0
	Corruption	11,9	8,0	1,5
	Agression ou vol	7,1	8,3	0,9

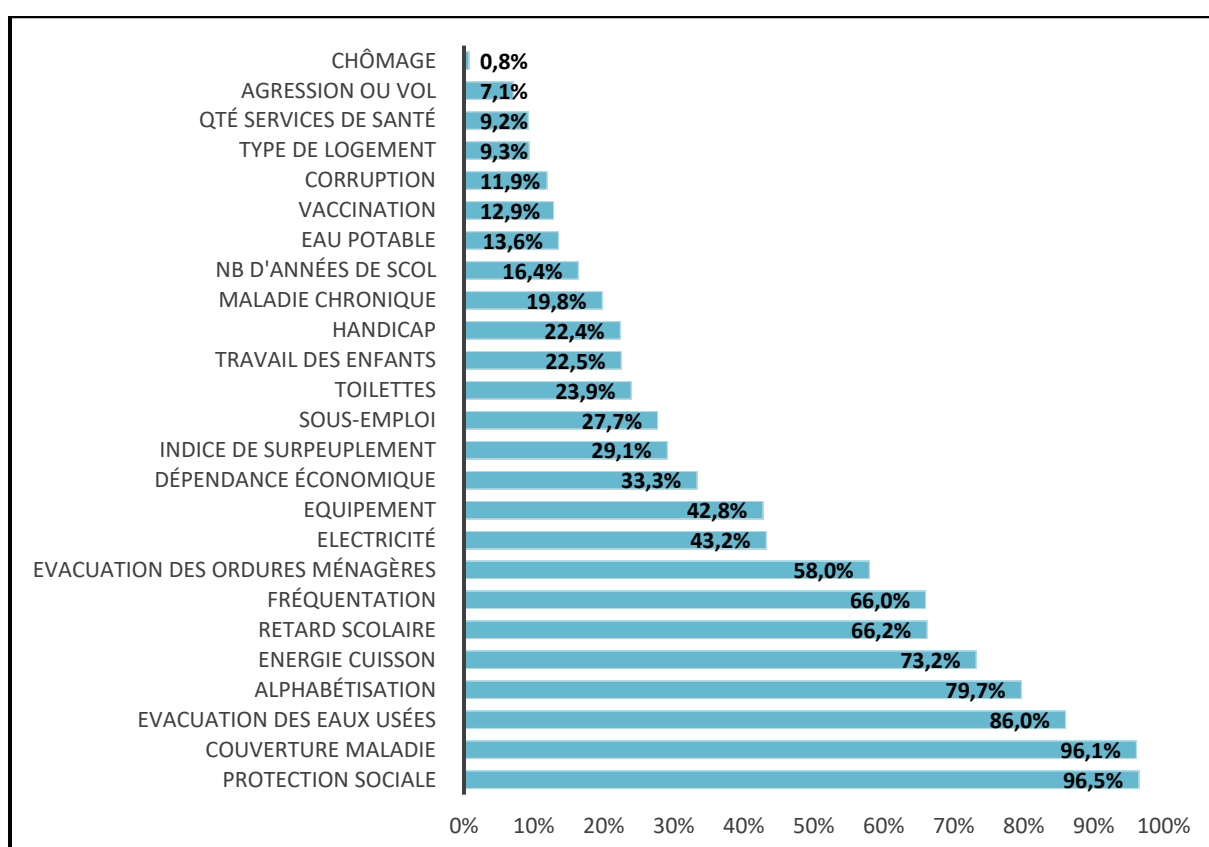
Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

En 2011, l'**insuffisance** de la couverture maladie ainsi que le déficit en protection sociale demeurent des phénomènes de grande ampleur qui tendent à cristalliser les privations. L'**insuffisance** de la couverture maladie est vécue par la quasi-totalité de la population de la région, avec plus de 9 individus sur 10 (96,1%) qui résident dans des ménages où plus du tiers des membres ne disposent d'aucune forme de couverture maladie et qui, de ce fait, devront supporter l'intégralité des coûts en matière de santé.

Ce risque de vulnérabilité est d'autant plus réel qu'on relève dans le même temps, dans le secteur de l'emploi, un niveau critique de déficit en protection sociale qui laisse en rade la presque totalité des travailleurs de la région. En effet, 4,5% seulement de sa population échappe à cette situation en 2011.

A ces privations, s'ajoutent d'autres, d'ampleur non négligeable au regard de leur impact sur le vécu des populations de la région : c'est notamment le cas des privations par rapport à l'accès à un système adéquat d'évacuation des eaux usées, à l'énergie propre pour la cuisson, et par rapport à l'alphabétisation qui figurent parmi les contraintes les plus sévères et les plus étendues avec, au moins, plus de 7 individus sur 10 qui en souffrent. Le graphique ci-dessous donne le niveau de privations subies par rapport à chaque indicateur.

Graphique 4.44 : Privations brutes subies par indicateur de pauvreté dans la région de Thiès en 2011



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

L'analphabétisme dans la région affecte près de 80% des individus en 2011, soit un niveau plus marqué que la moyenne nationale. Il en est de même pour les privations subies en termes de retard scolaire où près de 66,2% de la population de région sont affectés, contre 59,4% pour le niveau national.

Le niveau de privations par rapport à l'accès à l'énergie propre pour la cuisson, quoique bien élevé (73,2%), reste, tout de même, en deçà du niveau national (soit 3 points de moins). Cependant, si on le met en rapport avec les privations supportées par rapport à l'accès à un système d'évacuation des eaux usées (86,0%), celles liées à l'évacuation des ordures ménagères (58,0%) et, non des moindres, le niveau moyen d'électrification (43,2%) et d'équipement en matériel de confort (42,8%), la qualité du

cadre de vie dans la région apparaît plus critique que celui du niveau national. Ce qui contribue à affecter davantage les conditions de vie des ménages dans la région.

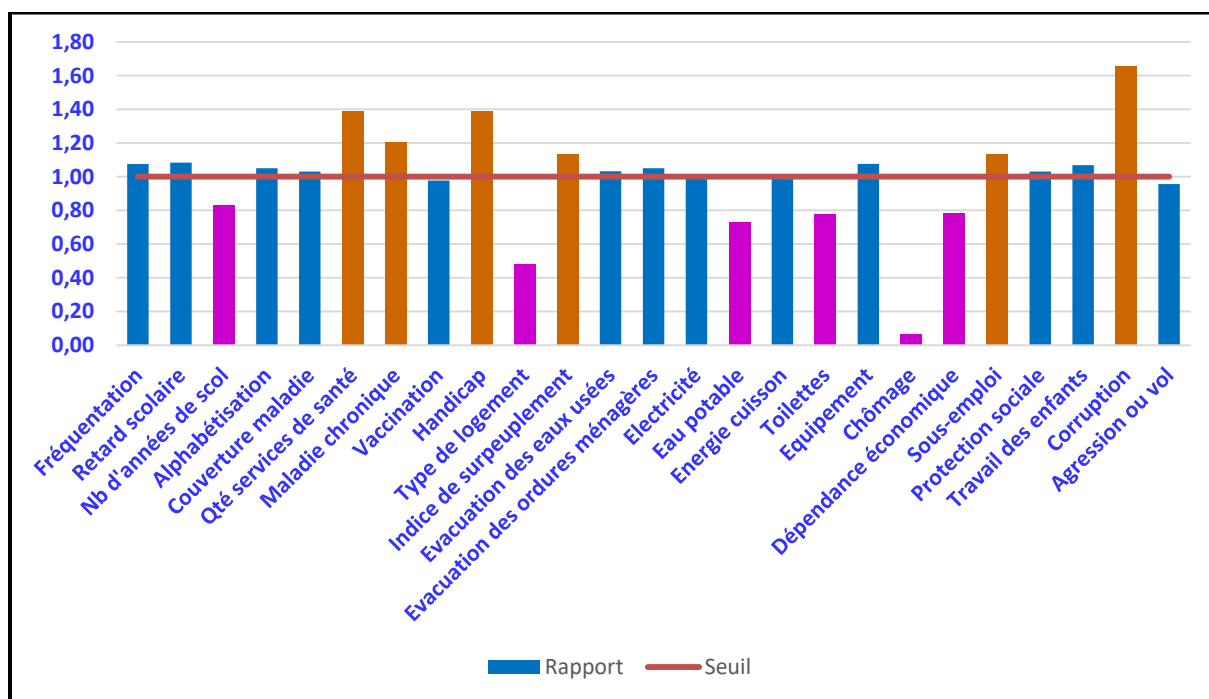
**Les autres indicateurs font l'objet de niveaux de privations plus atténués**, avec moins de 3 personnes sur 10 impactées, sauf pour la dépendance économique.

La situation vécue par la population de la région de Thiès en matière de pauvreté multidimensionnelle semble évoluer sensiblement de la même manière que celle du niveau national. Les niveaux de contributions suivent une allure similaire à celle du pays, excepté pour quelques indicateurs. Quel que soit le cas, les écarts **d'incidence restent faibles**. Cette situation ne permet pas encore d'apprécier les spécificités régionales et celles d'ensemble (i.e. partagée avec la structure nationale de la pauvreté). A ce titre, il **serait instructif d'affiner l'analyse en se concentrant** sur les pauvres en comparant leur situation avec celle du niveau national.

#### iv. Inégalités comparées (région de Thiès vs niveau national)

Le graphique 4.45 est réalisé à partir du rapport des privations chez les pauvres de la région de Thiès et du pays: le seuil de comparaison fixé à 1 établit une égalité parfaite entre les 2 pôles.

Graphique 4.45 : Rapports entre les niveaux de privations enregistrés à Thiès et ceux du niveau national (seuil = 1)



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

A partir de ce graphique, on met en évidence trois (3) catégories d'indicateurs, à savoir (1) ceux pour lesquels le niveau régional de privations dépasse nettement celui du niveau national (en couleur marron), (2) les indicateurs sur lesquels le profil est nettement plus favorable à la région (couleur mauve) et (3) ceux sur lesquels les niveaux régional et national restent très proches (couleur bleue).

Il apparaît, avec la 1<sup>ère</sup> catégorie, que la situation de la région de Thiès reste plus défavorable que celle du niveau national sur les questions de corruption, de la prévalence de handicaps et des maladies chroniques, sur la qualité des services de santé offerts aux populations, du niveau de surpeuplement des pièces et du sous-emploi des travailleurs.

En retour, la région apparaît mieux lotie que le niveau national par rapport au niveau de chômage, au **type de logement, à l'accès à l'eau potable, à la l'utilisation** de toilettes privées améliorées, **au nombre d'années de scolarisation et à la dépendance** économique.

Sur les autres indicateurs (13 sur 25), le profil de la région reste comparable à celui **du pays, même sur les indicateurs qui font l'objet de niveaux extrêmes de privations comme l'analphabétisme** des adultes, **l'insuffisance de la** couverture maladie, le déficit en protection sociale, le **non accès à un système d'évacuation** des eaux usées ou des ordures ménagères, la prévalence du travail des enfants, la non complétude de la couverture vaccinale, le non accès à une énergie propre pour la cuisson ou le faible **niveau d'équipement** de confort, entre autres.

De cette comparaison, on peut entrevoir plusieurs options ou stratégies de lutte contre la pauvreté. Ainsi, une première approche pourrait consister à réduire le niveau de privations défavorables à la région pour atteindre des « standards » au moins **équivalents à ceux du niveau national. Il s'agira**, plus particulièrement, de lutter contre la corruption et les maladies chroniques dans la région, **d'améliorer** la qualité des services de santé ainsi que le niveau de sous-emploi des travailleurs et, non des moindres, de renforcer le niveau de prise en charge des personnes vivant avec un **handicap tout en l'accompagnant d'une sensibilisation** pour réduire les accidents et autres facteurs susceptibles de les provoquer.

Une deuxième option serait de s'appuyer sur le profil nettement plus avantage de la région sur certains indicateurs ; la stratégie ici cherchera à consolider les acquis notés **avec le deuxième bloc d'indicateurs, ceci en poursuivant les actions et politiques** développées jusque-là à travers **la réduction du chômage, l'appui à la politique de logements sociaux ainsi que l'encouragement à une meilleure compétitivité** sur le marché des matériaux de la construction (cimenteries) et la poursuite de la politique de branchements sociaux.

#### 4.4.8. Région de Louga

##### a. Contexte

**La région administrative de Louga est née en 1976 de la partition de l'ancienne région de Diourbel.** Elle couvre une superficie<sup>39</sup> de 24 847 km<sup>2</sup> pour une population estimée à 880 482 habitants en 2011, soit une densité moyenne de 35,4 hbts/km<sup>2</sup>. La région est subdivisée en trois départements (Kébémér, Linguère et Louga) et compte 55 communes. La densité varie de 70 hbts/km<sup>2</sup> dans le département de Kébémér à 16 hbts/km<sup>2</sup> dans celui de Linguère. La région reste aussi caractérisée par une population relativement jeune (55% est âgée de moins de 20 ans), une légère prédominance des **femmes (le rapport de masculinité s'établit à 96,2 hommes pour 100 femmes)** et un fort niveau de ruralité (79% résidant en zone rurale contre 21% en milieu urbain).

Elle garde aussi une longue tradition culturelle avec des activités inscrites dans **l'agenda culturel national (festivals, arts et spectacles) et des foyers de développement intellectuel** comme le daara de Coki dont la création remonte au 18<sup>ème</sup> siècle.

Située dans un espace de transition entre le « Diéri » et le bassin arachidier, la région de Louga comporte, dans sa partie Est, une zone sylvo-pastorale où se pratique un **élevage de type extensif et transhumant et qui s'étend sur un espace équivalent à près des deux tiers de son territoire (65% selon l'ANSD, 2010)**<sup>40</sup> et riche en zones de pâturages (environ 21 000 km<sup>2</sup> dédiés)<sup>41</sup>. La région **est parcourue par des cours d'eau intermittents** qui délimitent des cuvettes propices au développement des cultures irriguées. Ceux-ci avaient été ciblés, dans les années 90, pour être renfloués à partir du Lac de Guiers dans le cadre du Programme de revitalisation des vallées fossiles dont **l'ambition était de lui apporter un surcroît de vitalité économique**<sup>42</sup>.

**Sur le plan économique, la région reste dans l'ensemble, une zone à vocation agropastorale, avec comme piliers majeurs l'agriculture et l'élevage.** Toutefois, **des activités de pêche artisanale s'y développent, à l'ouest, sur une frange maritime large de 50 km.** On note aussi, dans cette même zone, une intense activité maraîchère que **l'on retrouve également autour des grands ouvrages hydrauliques (forages) et au niveau des terroirs qui jouxtent le Lac de Guiers (comme à Keur Momar Sarr).** Cette activité maraîchère tend à se positionner comme une alternative face aux aléas climatiques qui impactent fortement sur les niveaux de rendements agricoles.

**En effet, la région subit les contrecoups de l'instabilité des conditions climatiques (irrégularité et baisse de la pluviométrie, dégradation de l'environnement, etc.) qui contribuent à la baisse de productivité des sols et tendent à instaurer une part d'incertitude dans les productions pluviales ainsi qu'une désaffectation progressive vis-**

---

<sup>39</sup> Elle représente 12% de la superficie nationale et occupe la troisième position les régions de Tambacounda et Matam.

<sup>40</sup> ANSD : Situation économique et sociale de la région de Louga, Année 2010. Dakar, non daté.

<sup>41</sup> La région de Louga abrite un important programme de recherches zootechniques (Centre de Dahra, notamment) visant à **promouvoir l'intensification et la modernisation de cette activité et à contribuer à développer sa chaîne de valeur.** Le projet PAPEL a également contribué à y développer plusieurs unités pastorales. Les retombées actuelles font état d'un **développement de l'embouche, de l'insémination artificielle et de la production laitière pratiquée à travers quelques petites unités de laiteries organisées sous formes de coopératives et dans lesquelles s'activent plusieurs groupements de promotion féminine.**

<sup>42</sup> Ce programme a été suspendu faute de consensus avec les pays voisins sur le choix de ce mode de valorisation des ressources en eaux générées dans le cadre du programme de mise en valeur du fleuve Sénégal.

à-vis de l'agriculture. Cette situation s'accompagne d'un recul des zones de pâturages dans le département de Linguère qui se traduit, parfois, par un repli des troupeaux vers Sud du pays (à hauteur de Kafrine ou Tambacounda). En plus de ces contraintes internes liées à la baisse du potentiel de production, des facteurs exogènes comme la **chute des cours mondiaux de l'arachide et la concurrence des huiles végétales (soja, tournesol, etc.)**, ont contribué à affaiblir considérablement les bases économiques de cette région et à renforcer les velléités de migrations vers la ville de Touba<sup>43</sup> et vers l'international.

Sur le plan social, la région fait face à une persistance de disparités intra régionales **notoires en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base : l'Enquête Village** réalisée en 2009 révèle un déséquilibre notable entre le département de Linguère où seulement 30% de la population y accède et ceux de Louga et de Kébémér où le **taux d'accès est au moins 2 fois et demie supérieur, avec près de 80% de population desservie (ANSD, 2009). Ce qui est révélateur d'un niveau des conditions de vie défavorable et de la présence de vulnérabilités.**

b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

Avec un taux de pauvreté multidimensionnelle de 79,3%, la région de Louga occupe, avec celle de Diourbel, le milieu du tableau de classement juste devant les régions de **l'Est et du sud-est (Matam, Kafrine, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou) alors qu'elle est la deuxième région la moins pauvre monétairement (25,9%) après Dakar.** La situation de Louga par rapport à la pauvreté multidimensionnelle montre les limites

Tableau 4.22 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Louga en 2011

Statut de pauvreté	Non pauvre monétaire	Pauvre monétaire	Ensemble
Non pauvre multidimensionnel	18,9	1,7	20,7
Pauvre multidimensionnel	54,0	25,3	79,3

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

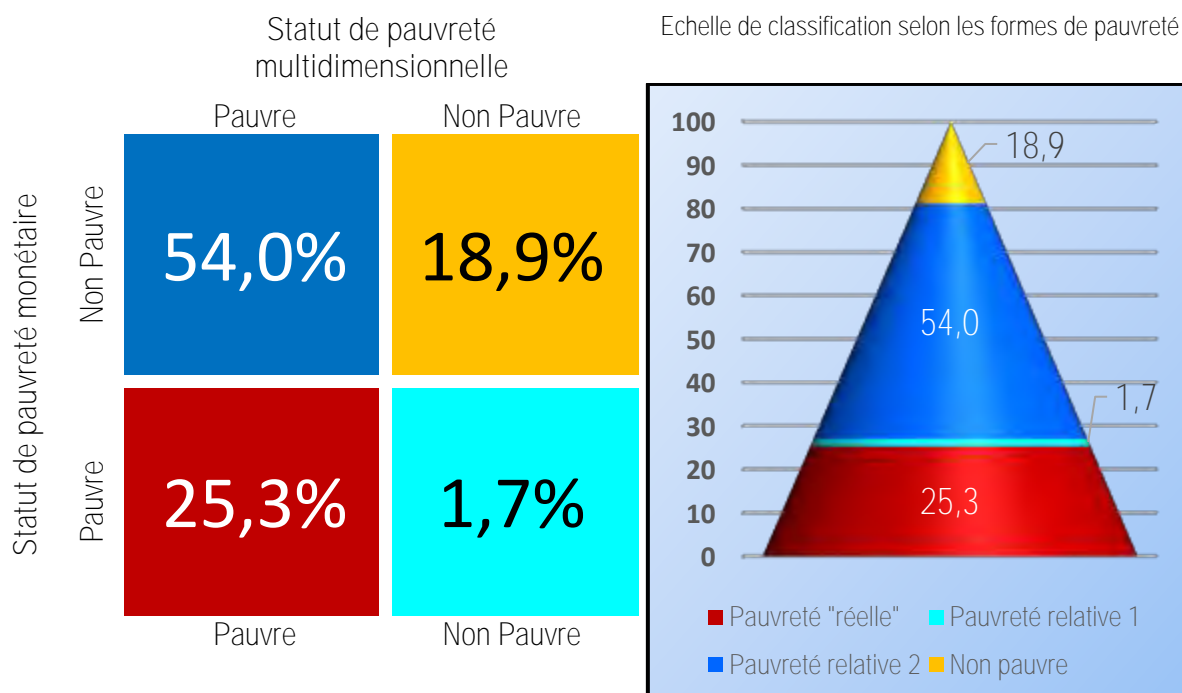
25,3% des Lougatois sont touchés à la fois par la pauvreté monétaire et multidimensionnelle.

**de l'approche monétaire dans la mesure de la pauvreté.** Elle met aussi en évidence d'autres aspects (éducation, santé, conditions de vie, environnement, opportunités, etc.) du phénomène que la mesure monétaire ne permet pas d'appréhender correctement. Les données révèlent aussi que

Par ailleurs, la région de Louga contribue à 8,0% au niveau de l'IPM national.

<sup>43</sup> Les flux de déplacements importants ont été notés au profit de Darou Mousty et de la ville de Touba. Dans l'ensemble, la région affiche un solde migratoire déficitaire avec toutes les régions du Sénégal, à l'exception de Ziguinchor (ANSD, RGPH3 : Rapport régional de Louga, 2007 ; Situation économique et Sociale de la région de Louga, 2011.).

Graphique 4.46 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Louga

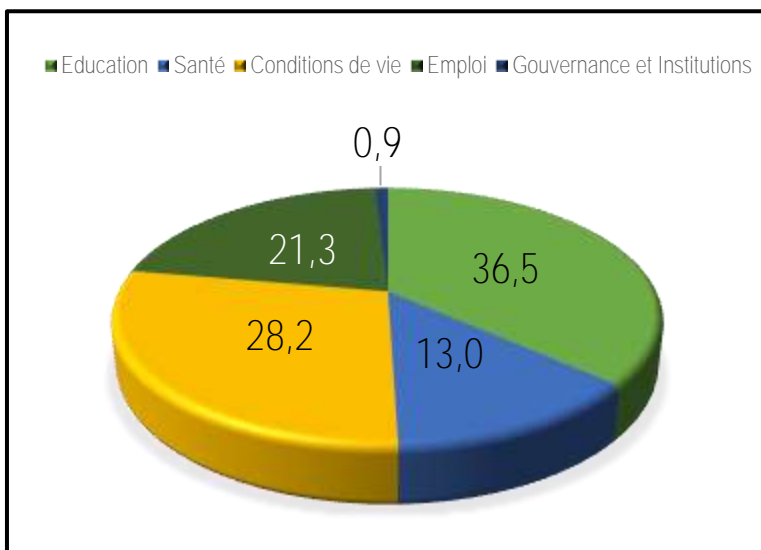


Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

ii. Structure des privations chez les pauvres

L'analyse de la structure de la pauvreté multidimensionnelle dans la région en 2011, montre que ce sont les dimensions « éducation » (36,5%), « conditions de vie » (28,2%) et « emploi » (21,3%) qui contribuent le plus à la formation de l'IPM dans la région.

Graphique 4.47 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Louga



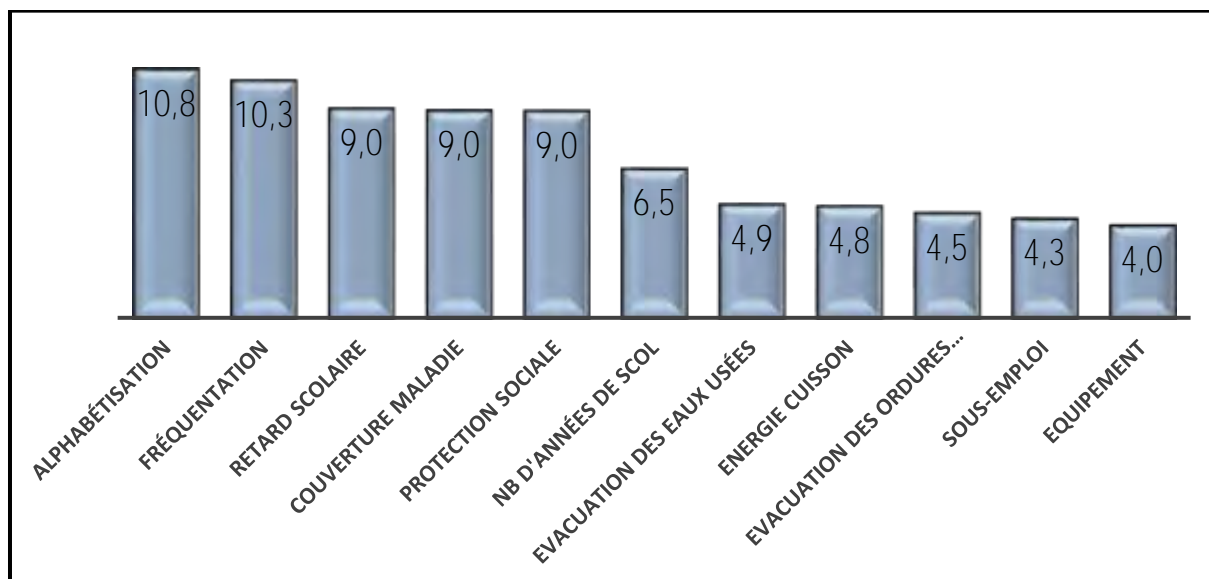
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

« éducation » (36,5%), « conditions de vie » (28,2%) et « emploi » (21,3%) qui contribuent le plus à la formation de l'IPM dans la région. Ces trois dimensions réunies, expliquent ainsi à hauteur de 86% de la pauvreté. La dimension « santé » y participe pour 13,0% tandis que celle de la « Gouvernance et Institutions » influence faiblement ce type de pauvreté dans la région (0,9%). Toutefois, on peut noter que c'est la deuxième région, après Diourbel, où que les difficultés dans le secteur de l'éducation ont le plus d'impact sur la

formation de la pauvreté que partout ailleurs dans les 14 régions du pays.

L'analyse des niveaux de contributions des indicateurs des trois dimensions dominantes à la formation de la pauvreté régionale montre que **l'analphabétisme des adultes Lougatois contribue à 29,4% aux difficultés dans le secteur de l'éducation** ; il est suivi par la non fréquentation (28,1%) et le retard scolaire des enfants (24,8%).

Graphique 4.48 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Louga en 2011

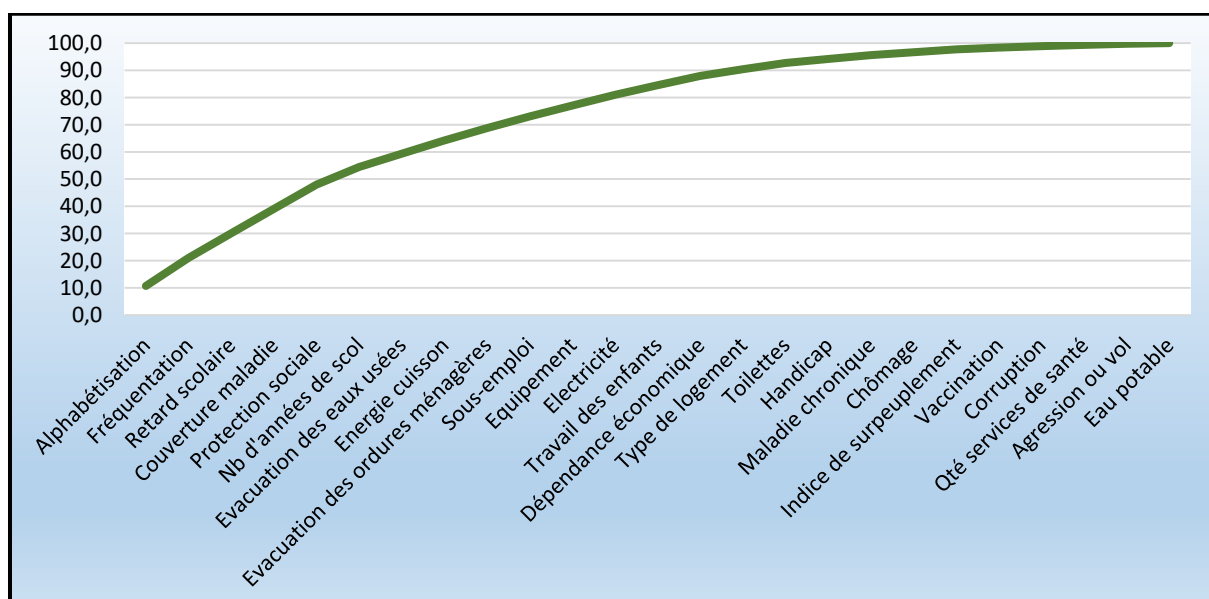


Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

Les mauvaises conditions de vie sont, dans près de deux tiers des cas (64,9%), **imputables au non accès à l'énergie propre pour la cuisson (17,1% des cas), au déficit en équipements de confort (14,2%) à un mode non adéquat d'évacuation des eaux usées (17,4%)** et des ordures ménagères.

**Dans le domaine de l'emploi**, les contreperformances sont à 62,1% liées au déficit en protection sociale (41,9%) et au sous-emploi des travailleurs.

Graphique 4.49 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Louga



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

Par ailleurs, on observe que moins de la moitié (11 sur 25) des indicateurs (cf. graphique ci-dessus) expliquent plus des trois quart (77,1%) de la pauvreté régionale. Cette concentration de la pauvreté sur quelques facteurs confirme le caractère atypique de la région **notamment dans le domaine de l'éducation où les privations sont négligeables quel que soit l'indicateur considéré.**

Cette situation est mise en évidence par la courbe de Pareto ci-dessus.

### iii. Structure des privations sur la population lougatoise

La structure des privations met en évidence 13 indicateurs parmi les 25 sur lesquels au moins 40% de la population régionale est affectée. Parmi ces indicateurs, ceux pour **lesquels on enregistre les niveaux de privation les plus élevés sont l'insuffisance de la couverture maladie, le non accès à un système adéquat d'évacuation des eaux usées, à l'énergie propre pour la cuisson, le déficit en protection sociale et l'analphabétisme des adultes.** Dans ces indicateurs on compte au moins 9 individus sur 10 qui sont en privation.

Dans le domaine des « conditions de vie », qui expliquent plus du quart de la pauvreté multidimensionnelle, outre le non **accès à un système adéquat d'évacuation des eaux usées et à l'énergie propre pour la cuisson**, plus de 4 personnes sur 5 (84,5%) sont **en privation par rapport à l'évacuation des ordures ménagères**, environ 7 individus sur 10 (69,7%) sont touchés par le déficit en équipements de confort, 2 individus sur 3 (66,5%) **n'ont pas accès à l'électricité ou au solaire pour s'éclairer** et enfin 2 lougatois sur 5 (40,5%) **n'ont pas** accès à un logement décent.

Le secteur de la santé, dans la région de Louga en 2011, souffre particulièrement de **l'insuffisance de la couverture maladie avec la quasi-totalité de la population affectée (99,7%)**. Sur les autres indicateurs du secteur, **le niveau de privations n'est pas très élevé et ne dépasse pas la barre des 16%**.

Tableau 4.23 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Louga et le niveau national en 2011

Dimension	Indicateurs	Louga (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	80,3	60,0	1,3
	Retard scolaire	70,0	59,4	1,2
	Nombre d'années de scolarisation	47,0	18,9	2,5
	Alphabétisation	90,0	77,2	1,2
Santé	Couverture maladie	99,7	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	4,5	6,2	0,7
	Maladie chronique	15,8	17,7	0,9
	Vaccination	6,4	13,5	0,5
	Handicap	14,3	17,7	0,8
Conditions de vie	Type de logement	40,5	20,3	2,0
	Indice de surpeuplement	20,8	27,1	0,8
	Evacuation des eaux usées	96,5	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	84,5	59,5	1,4
	Electricité	66,5	44,3	1,5
	Eau potable	4,4	19,7	0,2

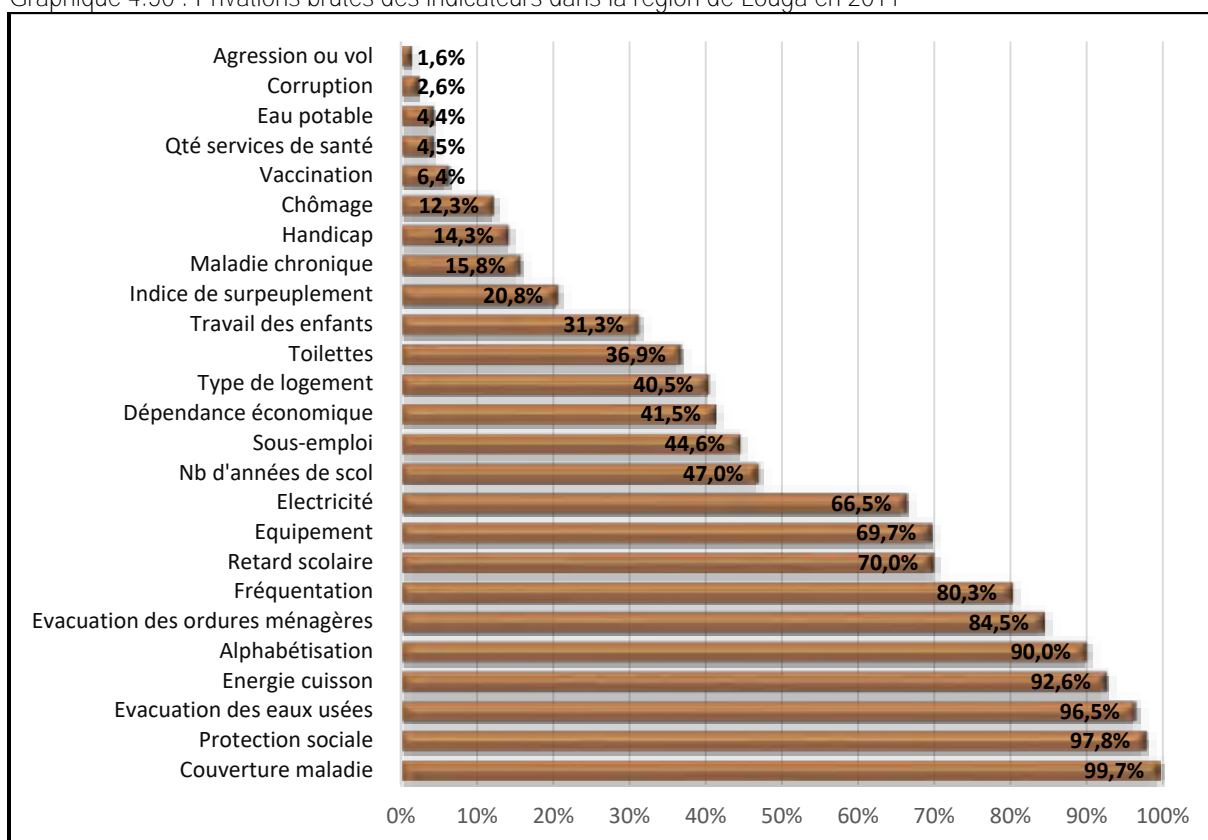
Dimension	Indicateurs	Louga (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
	Energie cuisson	92,6	76,2	1,2
	Toilettes	36,9	30,8	1,2
	Equipement	69,7	43,0	1,6
Emploi	Chômage	12,3	3,8	3,2
	Dépendance économique	41,5	40,3	1,0
	Sous-emploi	44,6	24,2	1,8
	Protection sociale	97,8	93,4	1,0
	Travail des enfants	31,3	21,7	1,4
Gouvernance et Institutions	Corruption	2,6	8,0	0,3
	Agression ou vol	1,6	8,3	0,2

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Concernant la dimension « éducation », les privations subies par les populations sont **plus ressenties par rapport à l'alphabétisation des adultes (90,0%)**, à la non fréquentation (80,3%) et au retard scolaire des enfants (70,0%).

Dans le domaine de l'emploi, le déficit en protection sociale constitue une **préoccupation majeure en ce sens qu'il affecte 97,8%** de la population régionale. Le sous-emploi et le niveau de la dépendance économique touchent au moins 4 individus sur 10 (soit 41,5% et 44,6% respectivement) tandis que le travail des enfants est observé auprès de 3 individus sur 10. Pour le secteur « gouvernance et institutions », la région affiche des niveaux de privation assez faibles (moins de 3%).

Graphique 4.50 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Louga en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

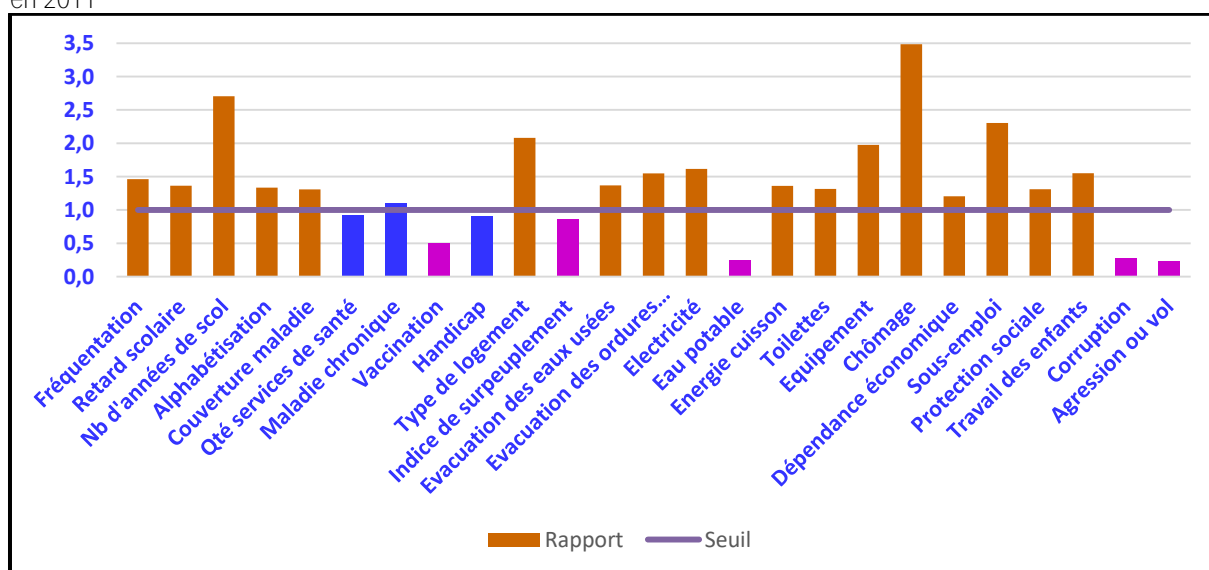
Pour apprécier et comprendre les efforts à fournir dans la région, il est important **d'examiner les écarts des** privations des indicateurs au niveau régional par rapport à la moyenne nationale.

A ce titre, on note que la situation des pauvres dans la région de Louga, par rapport au niveau national, est assez défavorable sur plus de trois cinquième des indicateurs (17 sur 25). Elle est plus amplifiée pour le niveau du chômage, la non complétude du cycle primaire, le niveau du sous-emploi, le déficit en équipements de confort et le non accès à la fois à un logement décent (cf. graphique ci-dessous), entre autres. Pour ces indicateurs, les écarts par rapport à la moyenne nationale sont 2 à 3 fois plus élevés.

Par contre, les pauvres de la région sont mieux lotis que ceux du niveau national sur les questions de complétude de la couverture vaccinale des enfants, d'**accès à l'eau** potable et enfin du niveau de prévalence de la corruption et des agressions ou vols, soit sur 20% des indicateurs.

Par ailleurs, les pauvres de la région vivent une situation proche de la moyenne nationale concernant la qualité des services de santé et la prévalence du handicap et des maladies chroniques (12% des indicateurs).

Graphique 4.51 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Louga et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Cette comparaison met en évidence un certain nombre de stratégies pour lutter contre la pauvreté dans la région et donner plus de dynamisme aux collectivités locales. Compte tenu des spécificités de la région, une option forte consisterait à mieux sensibiliser les ménages ainsi que la diaspora sur la nécessité de valoriser davantage **les transferts de fonds à travers le développement de l'entrepreneuriat axé sur les** potentialités de la région<sup>44</sup>. Ces ressources pourraient être également optimisées dans

<sup>44</sup> Pour ce faire, l'identification de filières porteuses par les agences de développement territoriales serait une contribution importante pour orienter les investissements des migrants dans la région à l'instar du projet de création des Centres de Ressources pour la Réinsertion des Migrants Sénégalais de Retour (CARIMA) initié par Enda avec l'appui de la CEDEAO.

le cadre de la recherche de « financements innovants » lesquels seraient mis à la **disposition des collectivités locales pour soutenir la création d'emplois**, la mise en place **d'infrastructures scolaires et/ou sanitaires** et de systèmes de couverture maladie des populations locales (en ciblant particulièrement les ménages de migrant).

Une seconde stratégie serait de promouvoir le développement **de l'agriculture fourragère pour soutenir l'intensification de l'élevage et réduire la mobilité du cheptel** fortement liée au déficit dans ce domaine.

Enfin, une autre stratégie viserait **à soutenir l'extension du réseau d'électrification en s'appuyant sur des alternatives connexes comme le solaire, l'éolien**, etc. Cette option devrait renforcer **l'accès des ménages aux équipements de confort, aux sources d'énergie propre pour la cuisson, l'éclairage (efficacité énergétique) et les systèmes d'irrigation notamment dans les zones d'activités maraichères**<sup>45</sup>.

---

<sup>45</sup> A ce titre, **une deuxième centrale solaire pourrait voir le jour dans cette région accompagnée d'un centre de formation aux métiers y afférents**. De même, les instituts de recherche vétérinaires et zootechniques pourraient être implantés.

#### 4.4.9. Région de Fatick

##### a. Contexte

Créée en 1984 par la loi 84-22 du 22 Février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick a subi un nouveau découpage administratif par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008. Elle couvre actuellement une superficie estimée à 6 685 km<sup>2</sup> et est divisée en trois départements (Fatick, Gossas et Foundiougne) et 40 communes. La population de la région de Fatick est située en 2011 à 770 193 habitants, soit une densité de 115 hbts/km<sup>2</sup>.

**L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le tourisme et ses secteurs connexes comme l'artisanat et la culture contribuent aussi au développement économique de la région. Le niveau d'attractivité de la région** sur le plan touristique lui confère une position de cinquième région après Ziguinchor, Thiès, Dakar et Saint-Louis.

**L'agriculture** est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, maraîchage et arboriculture) et sur les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). Cependant, le secteur est confronté à la remontée de la langue salée qui affecte une bonne partie des terres (33,6% de la superficie régionale) et qui, de ce fait, constitue une contrainte majeure au développement du sous-secteur.

**L'élevage, quant à lui, est de type traditionnel et reste fondé sur** deux variantes : un élevage transhumant et un élevage sédentaire pratiqué au sein des terroirs villageois. **Toutefois, l'espace pastoral est menacé de réduction par la salinisation progressive des terres.**

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » **et dans le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Les ressources sont constituées d'importants stocks de poissons, crustacés et de mollusques. Les** potentialités de la zone portent sur un vaste réseau de mangrove, une importante biodiversité et un savoir-**faire traditionnel qui mérite d'être perfectionné.**

Le tourisme **recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu** économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués du Parc National du Delta du Saloum, de plusieurs autres sites et monuments historiques, et enfin un riche agenda culturel composé de « Khoy » (cérémonies de divination), de luttes traditionnelles, de chasse, etc.

**L'artisanat** présente de réelles opportunités de par sa diversité et connaît un essor avec **la prédominance d'activités liées à la production du sel et celles de transformation des produits de la pêche.**

Le tissu industriel est faible et se limite à de petites unités de transformation des **produits de la pêche, de l'agriculture et de traitement du sel.**

La région de Fatick est caractérisée principalement par la jeunesse de sa population (45,3% ont moins de 15 ans), une forte ruralité et un déficit en infrastructures en tous genres (transport, sanitaires, sportives,...). **Plus**

particulièrement, elle demeure confrontée à des problèmes d'enclavement et à l'impraticabilité de la plupart de ses axes routiers.

Par ailleurs, la région est marquée par un faible niveau d'approvisionnement en eau potable du fait de la présence de fort taux de concentration en fluor dans la nappe. Ce faisant, le taux d'accès, compte tenu de cette mauvaise qualité, est bien en deçà de ce qu'il devrait être dans la région.

b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

La proportion d'individus monétairement pauvres de la région de Fatick s'élève à 67,9% (ESPS II), la plaçant à la 4<sup>ème</sup> position des régions les plus pauvres. La région compte près de 480 430 pauvres en 2011, soit une concentration d'environ 7,9% de l'ensemble des pauvres du pays.

Le taux de pauvreté multidimensionnelle de la région est estimé à 73,4%, soit sept personnes affectées sur dix. Par rapport aux autres régions, Fatick enregistre la cinquième incidence la plus faible du pays et se positionne à la sixième place des plus faibles contributions à la formation de la pauvreté multidimensionnelle globale (6,0%).

Tableau 4.24 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Fatick en 2011

Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	53,8	19,7	73,4
Non pauvre multidimensionnel	14,6	12,0	26,6

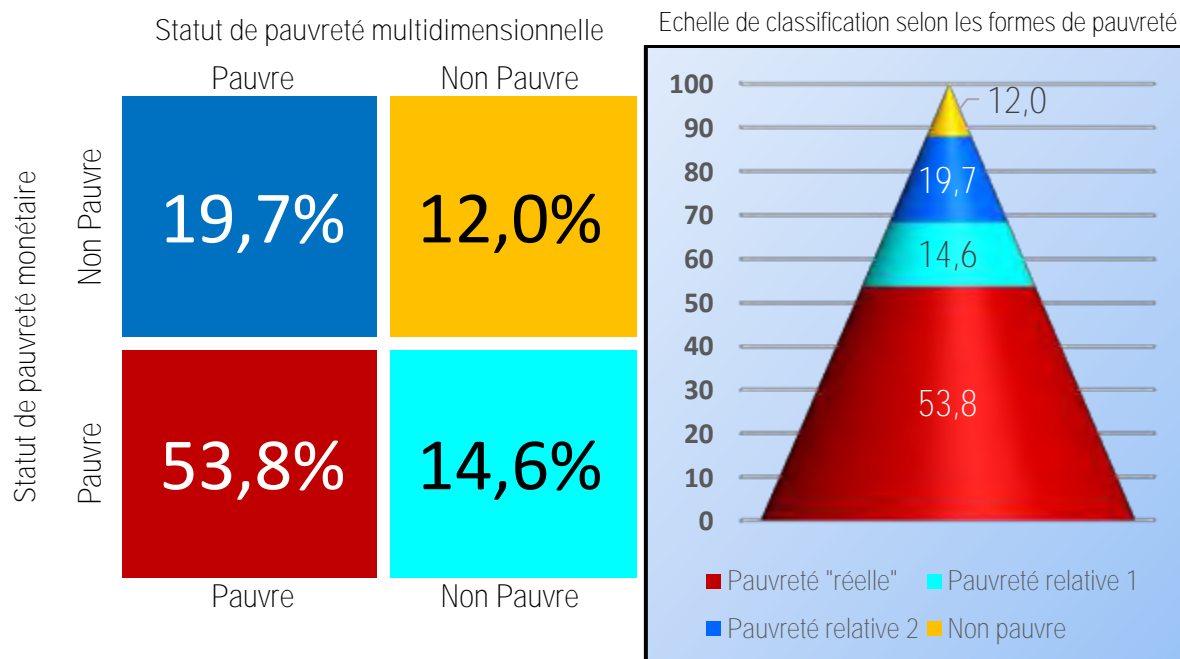
Dans la région, un individu pauvre est, en moyenne, en privation dans 41,5% des indicateurs contre 42,5% au niveau national. De ce fait, les pauvres de la région supportent au total 30% des privations parmi toutes celles que la population de la région aurait pu subir en 2011 ( $M_0 = 0,30$ ).

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Par ailleurs, plus de la moitié (53,8%) des résidents de Fatick sont touchés par les deux formes de pauvreté (multidimensionnelle et monétaire), alors que seuls 12,0% de sa population échappent aux deux phénomènes. Par conséquent, plus du tiers (34,2%) de la population est affectée par un seul des deux types de pauvreté.

La matrice ainsi que l'échelle de classification ci-après mettent en exergue ces différents profils de pauvreté dans la région de Fatick.

Graphique 4.52 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Fatick



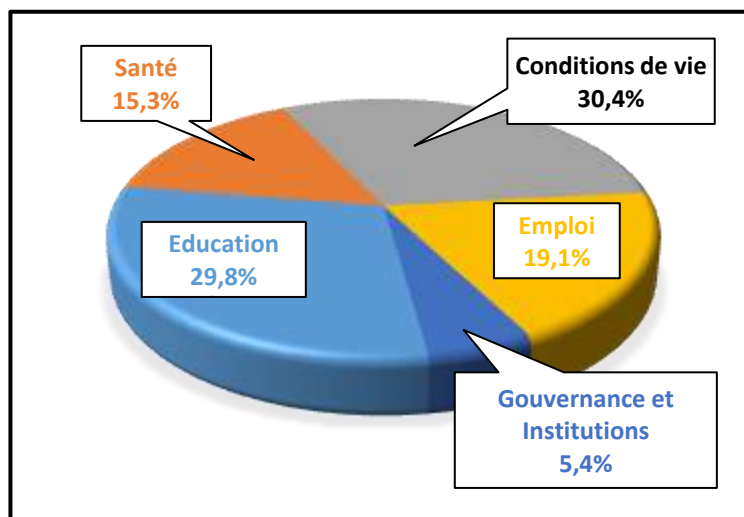
Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

L'un des principaux facteurs concourant à la pauvreté dans la région de Fatick est liés aux mauvaises conditions de vie, qui y contribuent pour près de 30,4%. Les difficultés en matière d'éducation (29,8%) et d'emploi (19,1%) sont également importantes. Ces trois dimensions expliquent, à elles seules, près de quatre cinquième (79,3%) de la pauvreté globale.

La santé, pour sa part, contribue à hauteur de 15,3% tandis que la dimension gouvernance et institutions participe pour 5,4%.

Graphique 4.53 : Contribution des dimensions à la pauvreté globale dans la région de Fatick



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

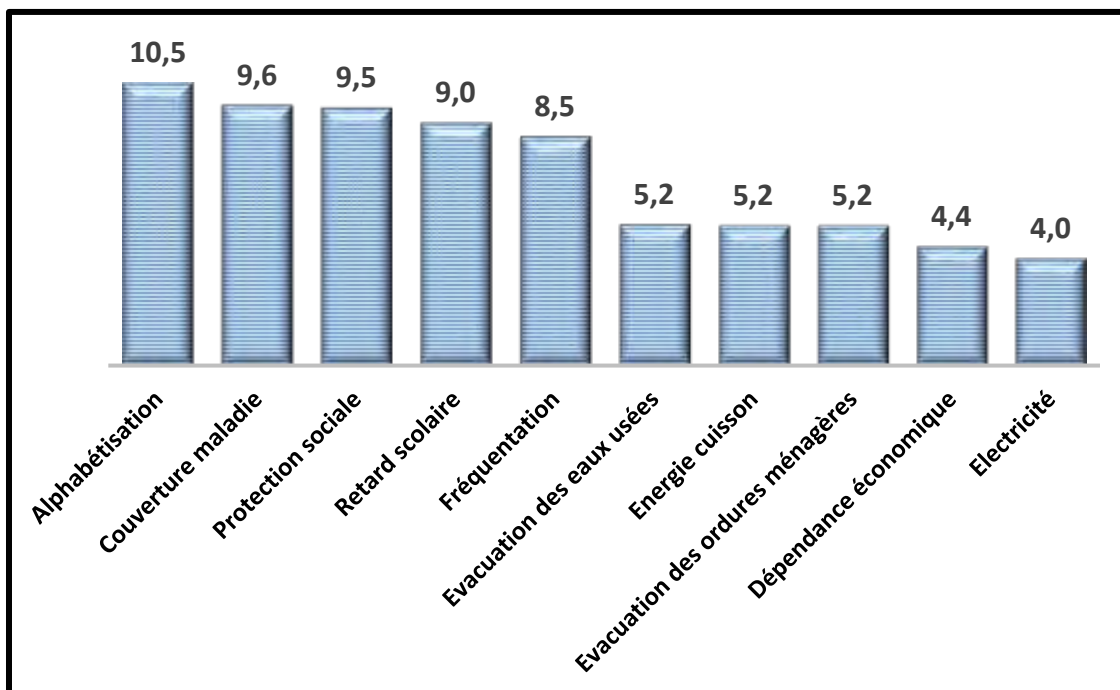
S'agissant des indicateurs qui enregistrent les contributions les plus élevées, on retrouve le trio analphabétisme des adultes (10,5%), insuffisance de la couverture maladie (9,5%) et déficit en protection sociale (9,5%), qui explique plus du quart de la pauvreté. Viennent ensuite les indicateurs comme le retard scolaire et la non fréquentation des enfants, le non accès à un système adéquat d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères, à l'énergie propre pour la cuisson et à l'électricité et

la dépendance économique, qui contribuent ensemble à hauteur de 37,5% au phénomène (voir graphique 4.54).

La part des indicateurs dans la contribution de chaque dimension révèle que, pour le **secteur de l'éducation, l'analphabétisme et le retard scolaire expliquent respectivement 35,2% et 30,2s%** des difficultés.

En ce qui concerne la dimension « santé », l'insuffisance de la couverture maladie (62,9%) et la prévalence du handicap contribuent pour plus de trois quart (75,9%) aux difficultés des pauvres de Fatick dans ce secteur.

Graphique 4.54 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Fatick en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

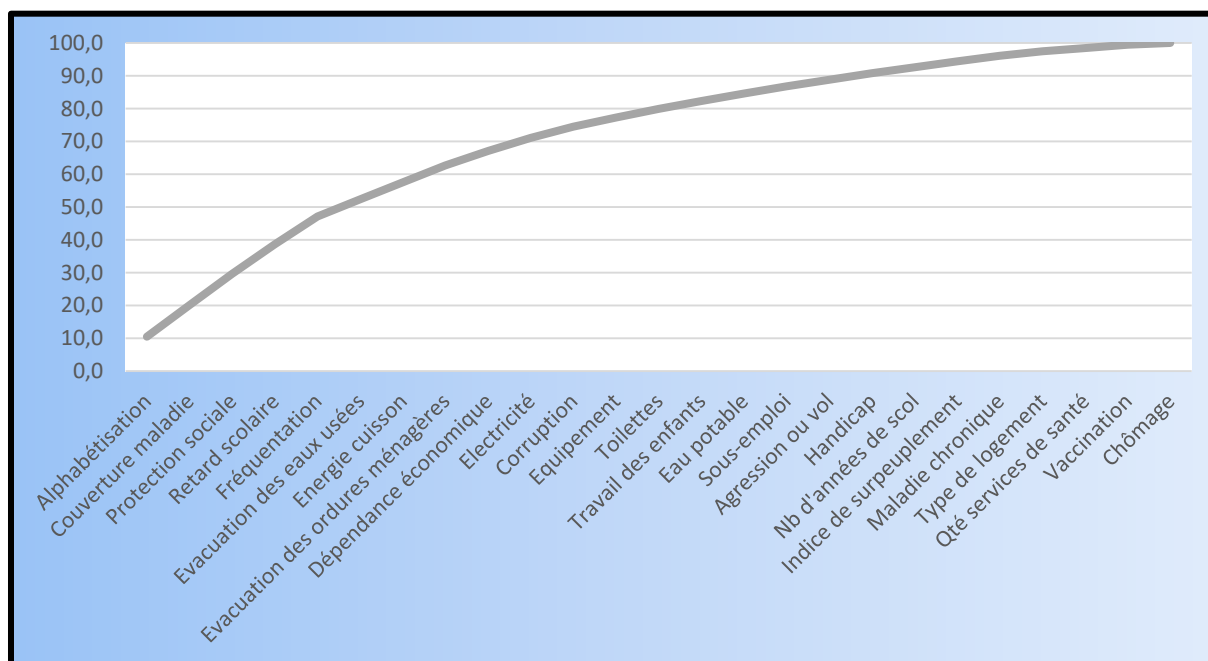
Par ailleurs, les défis majeurs à relever pour améliorer les conditions de vie des pauvres dans cette région concernent la lutte contre **l'usage d'énergies de cuisson n'obéissant aux normes et le recours à des systèmes délétères pour l'évacuation des** eaux usées et des ordures ménagères (respectivement 17,0%, 17,1% et 17,0%).

**L'extension de la protection sociale (le déficit en protection sociale explique la moitié des privations liées à l'emploi) et la réduction de la dépendance économique (les privations dans le domaine de l'emploi sont dans 23,1% des cas imputables à la forte dépendance économique) sont autant d'indicateurs participant au statut de pauvre**té dans la région. Ces deux indicateurs sont suivis par le travail des enfants qui contribue à 12,6% aux difficultés dans cette dimension.

Dans le secteur « gouvernance et institutions », les difficultés sont plus attribuables au niveau de la corruption (62,9%) **qu'à la prévalence des agressions ou vols** dans la région de Fatick.

La courbe de Pareto ci-après met en évidence le niveau de concentration des difficultés des pauvres de région sur quelques attributs.

Graphique 4.55 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Fatick



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

### iii. Structure des privations sur la population de Fatick

Fatick fait partie du groupe des régions les moins bien dotées en infrastructures au Sénégal ; par conséquent, les habitants de la région sont plus spécifiquement confrontés à des niveaux de privation non seulement au-dessus de la moyenne nationale mais très souvent supérieurs à 50%.

Tableau 4.25 : Ecart en privation sur toute la population par indicateur entre la région de Fatick et le niveau national en 2011

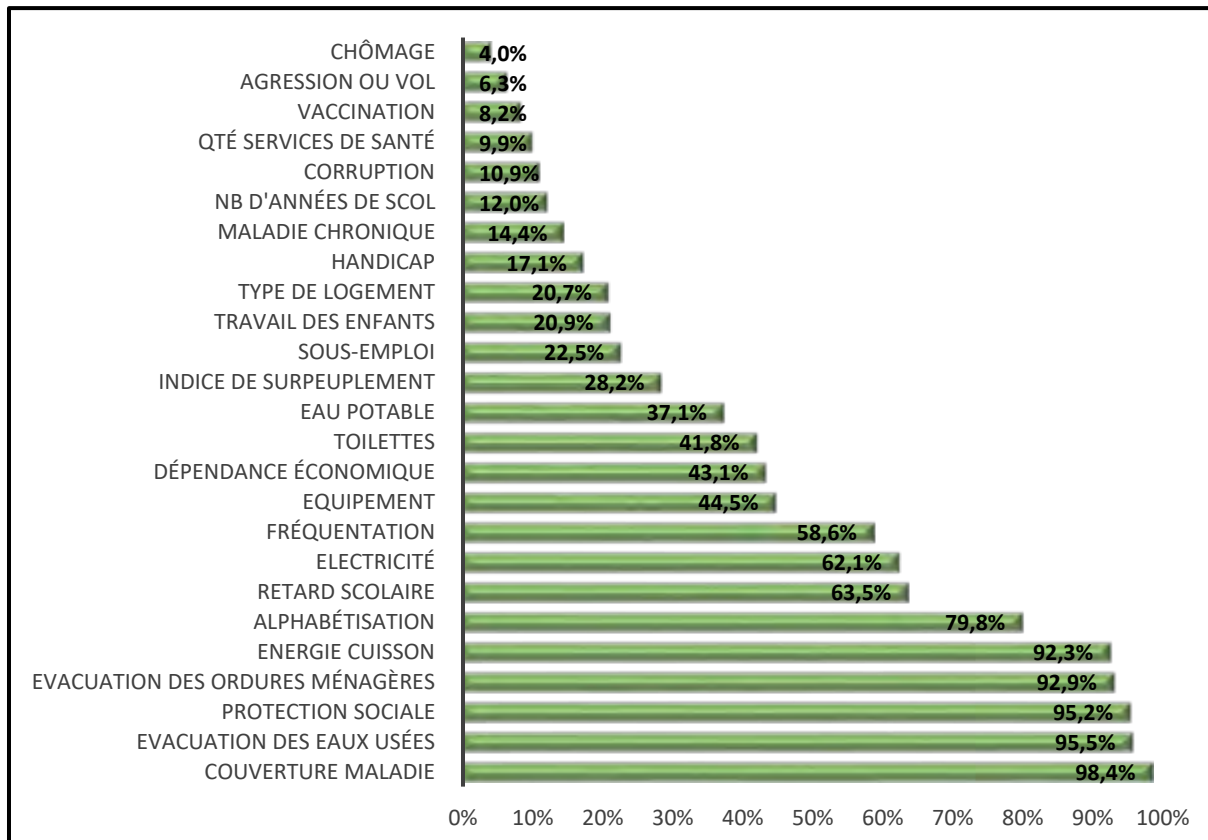
Dimension	Indicateurs	Fatick (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	58,6	60,0	1,0
	Retard scolaire	63,5	59,4	1,1
	Nombre d'années de scolarisation	12,0	18,9	0,6
	Alphabétisation	79,8	77,2	1,0
Santé	Couverture maladie	98,4	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	9,9	6,2	1,6
	Maladie chronique	14,4	17,7	0,8
	Vaccination	8,2	13,5	0,6
	Handicap	17,1	17,7	1,0
Conditions de vie	Type de logement	20,7	20,3	1,0
	Indice de surpeuplement	28,2	27,1	1,0
	Evacuation des eaux usées	95,5	79,8	1,2

Dimension	Indicateurs	Fatick (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
	Evacuation des ordures ménagères	92,9	59,5	1,6
	Electricité	62,1	44,3	1,4
	Eau potable	37,1	19,7	1,9
	Energie cuisson	92,3	76,2	1,2
	Toilettes	41,8	30,8	1,4
	Equipement	44,5	43,0	1,0
Emploi	Chômage	4,0	3,8	1,1
	Dépendance économique	43,1	40,3	1,1
	Sous-emploi	22,5	24,2	0,9
	Protection sociale	95,2	93,4	1,0
	Travail des enfants	20,9	21,7	1,0
Gouvernance et Institutions	Corruption	10,9	8,0	1,4
	Agression ou vol	6,3	8,3	0,8

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

La population de Fatick est particulièrement désavantagée lorsqu'il s'agit d'avoir accès à une assurance maladie. On observe que 98,4 de personnes vivent sans couverture maladie adéquate dans leurs ménages. Environ, un peu plus du sixième de la population vit aux cotés de personnes en situations de handicap non accompagné et un nombre assez similaire partage le quotidien de malades chroniques sans dispositif d'assistance dans leurs ménages.

Graphique 4.56 :Taux de privations brutes par indicateur dans la région de Fatick en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

Dans la région de Fatick, plus du tiers (37,1%) de la population n'a pas accès à l'eau potable et plus de deux individus sur cinq n'a pas accès à des toilettes adéquates. L'électricité reste problématique pour 62,1% de la population.

Par ailleurs, neuf individus sur dix vivent dans des ménages confrontés à des problèmes de protection liés au travail. Le niveau de dépendance économique révèle que plus de deux individus sur cinq vivent en situation de forte dépendance économique au sein de son ménage.

Cependant, ces situations sont moins préoccupantes, comparées aux défis à relever pour améliorer l'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées mais également pour un recours exclusif à des énergies de cuisson appropriées. En effet, plus de neuf individus sur dix utilisent des canaux précaires pour l'évacuation des eaux usées et plus de six sur dix ne disposent pas de systèmes adéquats d'évacuation des ordures ménagères. Cette même proportion de la population est exposée aux conséquences de la non utilisation des énergies propre pour la cuisson dans leurs ménages.

Dans la région de Fatick, les ménages, toutes catégories confondues, font plus face à des problèmes de corruption (10,9%) qu'à des problèmes de sécurité (6,3%).

#### iv. Inégalités comparées

Pour mieux cerner la situation de pauvreté qui sévit dans la région de Fatick et spécifier les actions palliatives relatives, il convient de procéder à une analyse comparative des écarts des privations des indicateurs à la moyenne nationale.

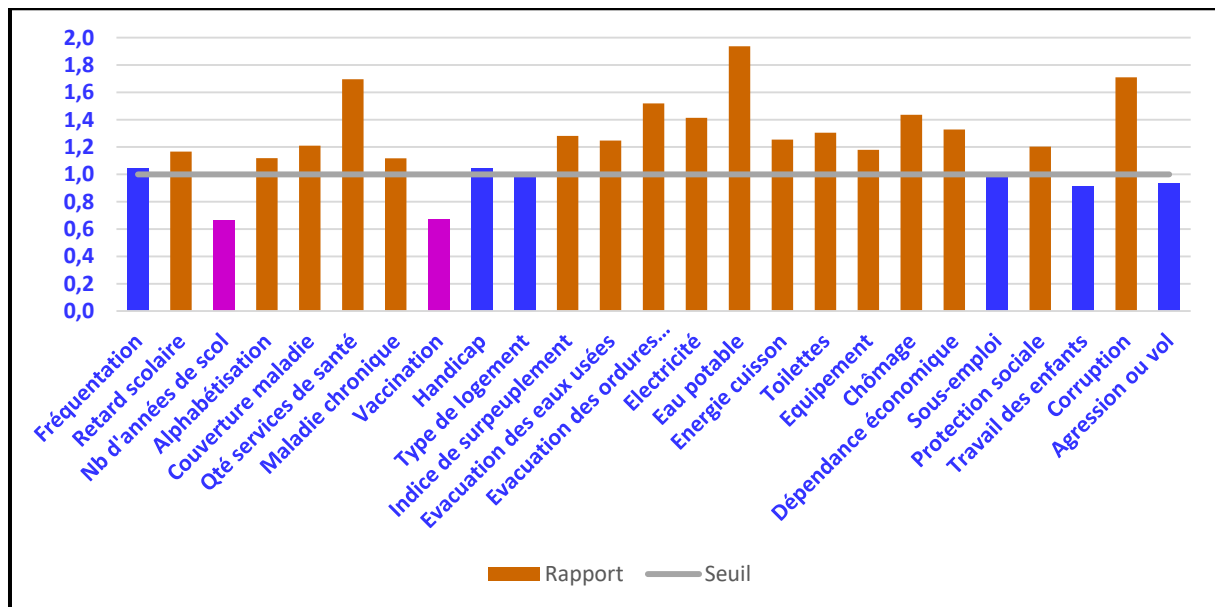
Au regard du rapport entre les privations chez les pauvres au niveau national et les privations chez les pauvres au niveau de la région de Fatick, il est visible que la situation des pauvres à Fatick (pour au moins 17 indicateurs sur 25) est globalement plus critique par rapport à la moyenne nationale. Plus précisément, les pauvres de la région de Fatick sont particulièrement lésés lorsqu'il s'agit de disposer d'une couverture maladie et d'un système d'évacuation des eaux usés adéquat. D'autre part, les conditions difficiles vie des pauvres à Fatick les exposent au non accès à des énergies propres pour la cuisson et à une protection sociale convenable, faisant du coup face à une forte dépendance économique.

De plus, les habitants de la région font face à presque deux fois plus de difficultés en termes d'accès à des services de santé de qualité et à l'eau potable, mais sont également presque deux fois plus confrontés à la corruption que la moyenne nationale. L'on peut aussi noter que le chômage est 1,4 fois plus élevé dans la région de Fatick que partout ailleurs au Sénégal.

Il ressort de la comparaison que la région enregistre des contreperformances substantielles sur beaucoup d'indicateurs par rapport à la moyenne nationale. En outre, même sur les indicateurs où la région semble mieux lotie que la moyenne nationale, le niveau de privation reste élevé. Ainsi, les stratégies de réduction de la pauvreté

devraient tenir compte de ces deux aspects pour impacter efficacement sur le phénomène. Enfin, une plus grande priorité devrait être accordée à la résolution des **problèmes d'accès à l'eau potable et à la santé**, au regard de leurs incidences sur les autres dimensions de la pauvreté.

Graphique 4.57 : Écarts en privations chez les pauvres entre région de Fatick et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

#### 4.4.10. Région de Kolda

##### a. Contexte

**La région de Kolda est née de la scission de l'ancienne région de la Casamance en 1984. Elle a été créée par la loi 84-22 du 22 Février 1984 modifiant la loi 72-02 relative à l'organisation de l'Administration territoriale et locale. Par la suite, une nouvelle réforme administrative intervenue le 10 juillet 2008 divise Kolda en deux entités avec l'érection du département de Sédhiou en région.** La nouvelle région de Kolda issue de cette dernière réforme comprend les départements de Kolda, de Médina Yoro Foulah (nouvelle création) et celui de Vélingara. Elle compte, en 2011, neuf (9) communes et trente et une (31) communautés rurales.

Sa population est estimée à 620 013 habitants et est répartie sur une superficie de 13 718 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 45 hbts/km<sup>2</sup>. Elle représente 5% de la population nationale et reste inégalement répartie dans l'espace régional. **La région est frontalière à la Gambie au nord, les deux Guinées (Conakry et Bissau) au sud, les régions de Sédhiou à l'ouest et de Tambacounda à l'est.** Cette position stratégique en fait un carrefour pour le développement des échanges marchands au niveau communautaire, situation qui profite beaucoup à la commune de Diaobé dont le marché hebdomadaire a fini, au fil du temps, de connaître une envergure sous régionale et d'être un point d'attraction pour la région.

**La région dispose d'importantes réserves foncières qui, combinées à une pluviométrie** relativement élevée, des sols de qualité et une bonne disponibilité en eaux de surface et en eaux souterraines, lui confèrent une vocation agricole. Cependant, ce potentiel est peu valorisé, laissant une bonne marge de possibilités d'exploitation.

**La région est confrontée à l'enclavement et à des problèmes de transport du fait de la** présence du parc Niokolo-koba, de forêts classés et de la faiblesse du réseau routier qui rendent particulièrement difficile la mobilité dans la zone : ce qui affecte l'approvisionnement en produits de consommation et l'écoulement des productions locales. Il en résulte, un renchérissement des coûts de transport et, par extension, des coûts des produits et de leur distribution.

Malgré l'existence de potentialités non négligeables, le développement de la région se heurte encore à beaucoup de contraintes. En 2009, **alors que l'indice d'accès** moyen aux cinq principaux services sociaux de base ciblés était estimé à 400/500 au niveau national, celui de Kolda se situait à 250/500, soit un des niveaux les plus bas (ANSD, 2011)<sup>46</sup>. **En outre, la région était la plus touchée par le problème d'accès à l'eau potable** avec un niveau de couverture de 69,9%. Par ailleurs, seuls 36,6% de sa population avaient accès à un poste de santé sur un rayon de moins de 5 km, soit le niveau le plus faible après celui de Kédougou. Enfin, moins de 80% de cette population régionale avait accès à un lieu de commerce situé à moins de 5 km.

---

<sup>46</sup> ANSD : Enquête villages de 2000-2009 sur l'accès aux services sociaux de base. Septembre 2011, 19 pages [http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Enquete\\_Village\\_2000-2009\\_Disparites\\_geographiques.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Enquete_Village_2000-2009_Disparites_geographiques.pdf)

b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

La région de Kolda compte environ 505 079 pauvres (soit 8,3% du total national) en 2011 et enregistre la plus forte incidence de pauvreté monétaire du pays (76,6%). Au plan multidimensionnel, plus de 4 Koldois sur 5 (86,4%) sont en situation de pauvreté contre 3 individus sur 5 (60,9%) au niveau national. Un pauvre multidimensionnel de la région subit en moyenne 44,5% de **privations**. **Le niveau de l'indice de pauvreté multidimensionnelle de cette région se situe à 0,38<sup>47</sup> -soit le taux le plus élevé du pays. Malgré l'ampleur du phénomène, la région ne contribue qu'à hauteur de 7,3% à la formation de l'IPM national.**

Tableau 4.26 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kolda en 2011

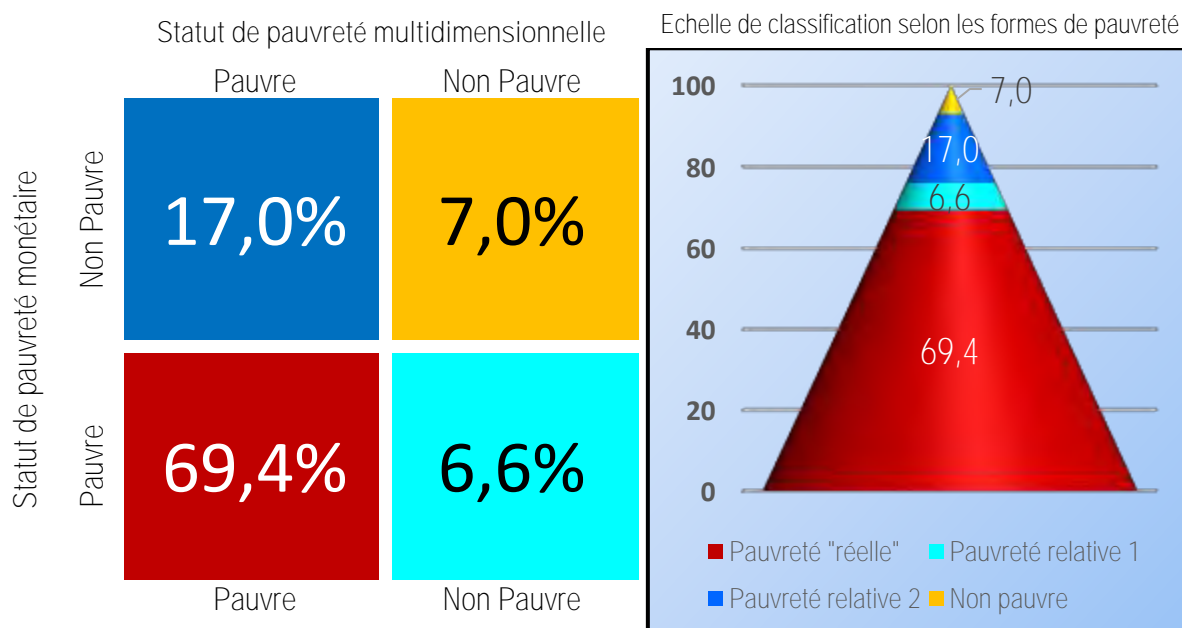
Statut de pauvreté	Non pauvre monétaire	Pauvre monétaire	Ensemble
Non pauvre multidimensionnel	7,0	6,6	13,6
Pauvre multidimensionnel	17,0	69,4	86,4

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

**L'analyse combinée de ces types de pauvreté révèle que dans la région, près de 7 individus sur 10 (69,4%) vivent à la fois sous le poids de ces deux types de pauvreté tandis que seuls 7,0% des résidents échappent aux deux phénomènes.**

On enregistre un peu plus du cinquième de la population (23,6%) qui est touché par une seule forme de pauvreté, **qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle (pauvreté « relative » ou classe intermédiaire)**. L'échelle de classification suivante traduit ces différentes situations.

Graphique 4.58 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kolda



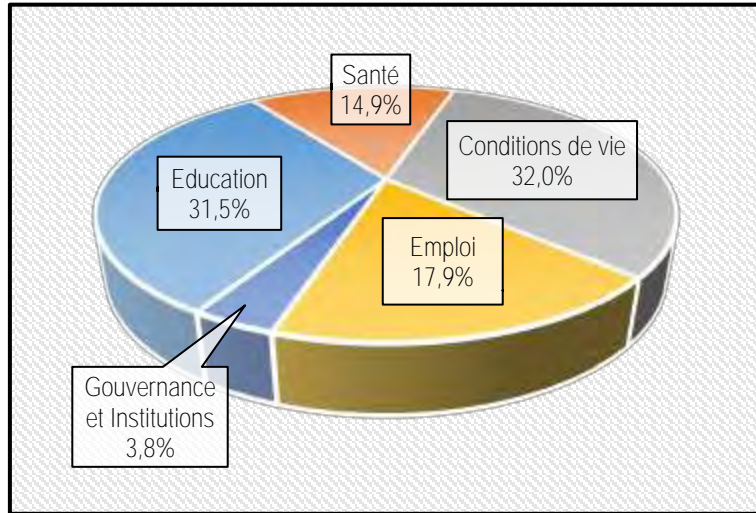
Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

<sup>47</sup> Cette situation (forte prévalence des deux types de pauvreté) est exacerbée par la faible valorisation de la production locale

ii. Structure des privations chez les pauvres

En 2011, la dimension « conditions de vie » est la première contributrice à la pauvreté multidimensionnelle avec 32,0%, suivie par les dimensions « éducation » (31,5%), « l'emploi » (17,9%) et « santé » (14,9%). La dimension « gouvernance et institutions » participe à hauteur de 3,8% à la formation de cette pauvreté. Les mauvaises conditions de vie des Koldois sont essentiellement dues (dans 58% des cas) au non accès **à l'énergie propre pour la cuisson** (15,6%), à un mode adéquat **d'évacuation des eaux usées** (15,2%) et des ordures ménagère (14,4%) et à **l'électricité** (12,8%) **pour les besoins d'éclairage**. La non utilisation de toilettes privées améliorées pèse également à hauteur de 12,4% sur cette dimension.

Graphique 4.59 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Kolda en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

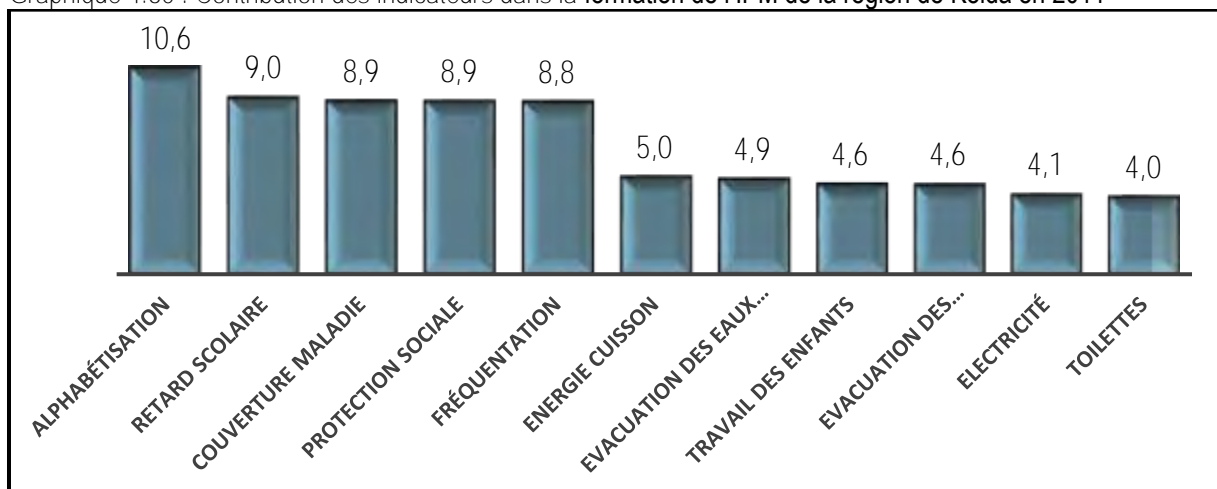
La dimension « éducation » est plombée dans la région, par **l'analphabétisme des adultes** (33,5%) et le retard scolaire des enfants (28,7%).

Le déficit en protection sociale des travailleurs (49,4% des cas) et la prévalence du travail des enfants (25,8%) constituent les principaux défis à relever dans la dimension « emploi » dans cette région.

Enfin, les difficultés de la population de Kolda sur le plan sanitaire sont imputables, dans près de 6 cas sur 10 (59,5%), à **l'insuffisance de la couverture maladie**.

Enfin, les difficultés de la population de Kolda sur le plan sanitaire sont imputables, dans près de 6 cas sur 10 (59,5%), à **l'insuffisance de la couverture maladie**.

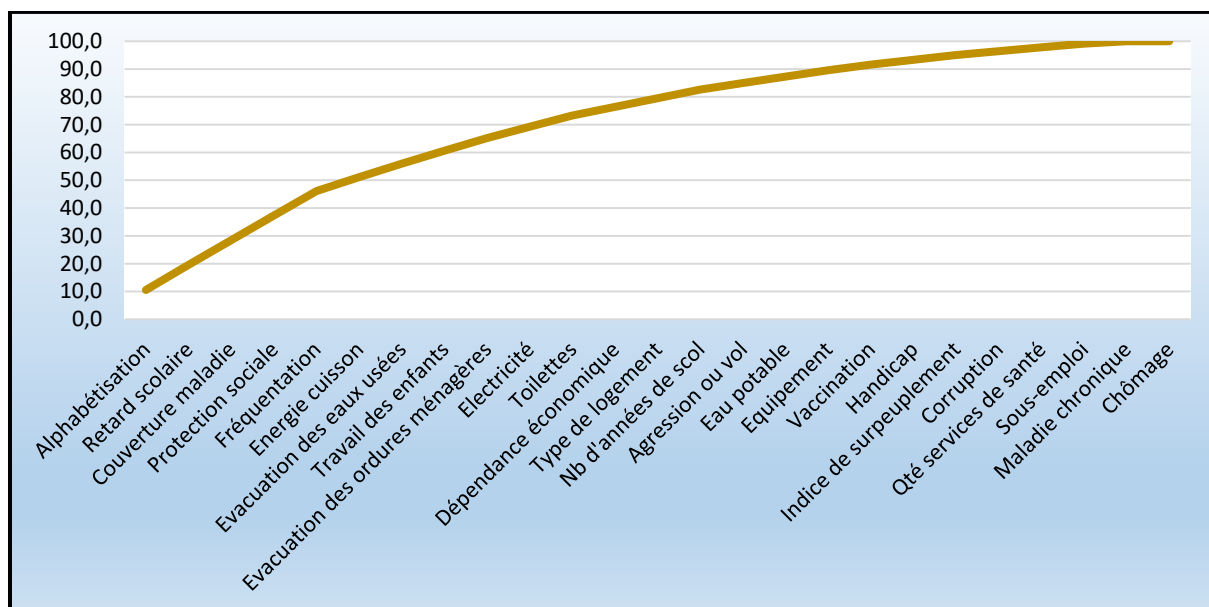
Graphique 4.60 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Kolda en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Dans la région de Kolda, moins de la moitié des indicateurs (11 sur 25) expliquent près de trois quart (73,3%) des difficultés chez les pauvres multidimensionnels. Cette concentration sur quelques facteurs est illustrée par la courbe de Pareto ci-dessous.

Graphique 4.61 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Kolda



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

### iii. Structure des privations de la population de Kolda

La région de Kolda enregistre particulièrement des privations assez élevées dans plusieurs indicateurs des dimensions considérées. Ainsi, le niveau de privation de la population régionale dépasse la moyenne nationale sur 76% des indicateurs.

**S'agissant des « conditions de vie », la région ne dispose pas de système organisé pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, de même que pour les eaux usées et peu de ménages font recours aux sources d'énergie propre pour la cuisson.**

On note ainsi que **98,8% de la population régionale vit dans des ménages qui n'utilisent ni le gaz, ni l'électricité pour la cuisson; plus de 9 Koldois sur 10 (95,8%) résident dans des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans leur cour, la rue ou dans la nature.** En outre, trois quart (75,1%) **des résidents de la région n'ont pas accès à l'électricité**, près de 7 individus sur 10 (73,3%) vivent dans des ménages ne disposant pas de toilettes privées améliorées.

On relève également que plus de deux cinquième de la population koldoise (45,5%) **est membre de ménages n'ayant pas accès à l'eau potable.** Cette situation est en partie, imputable au déficit en ouvrages hydrauliques et aux problèmes de gestion y afférents. De ce fait, les ménages de la région sont contraints à recourir fréquemment à des puits traditionnels non protégés ou à des eaux de surface. En outre, près de la moitié (47,6%) des résidents de cette région du Sud du pays est membre de ménage disposant de **peu d'équipements de confort, des fois tributaires à l'accès à l'électricité.**

Tableau 4.27 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kolda et le niveau national en 2011

Dimension	Indicateurs	Kolda (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	69,5	60,0	1,2
	Retard scolaire	71,7	59,4	1,2
	Nombre d'années de scolarisation	24,4	18,9	1,3
	Alphabétisation	88,4	77,2	1,1
Santé	Couverture maladie	97,8	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	13,6	6,2	2,2
	Maladie chronique	9,4	17,7	0,5
	Vaccination	19,3	13,5	1,4
	Handicap	17,5	17,7	1,0
Conditions de vie	Type de logement	56,6	20,3	2,8
	Indice de surpeuplement	31,7	27,1	1,2
	Evacuation des eaux usées	95,8	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	92,3	59,5	1,6
	Electricité	75,1	44,3	1,7
	Eau potable	45,5	19,7	2,3
	Energie cuisson	98,8	76,2	1,3
	Toilettes	73,3	30,8	2,4
Equipement	47,6	43,0	1,1	
Emploi	Chômage	0,0	3,8	0,0
	Dépendance économique	34,4	40,3	0,9
	Sous-emploi	14,5	24,2	0,6
	Protection sociale	96,4	93,4	1,0
	Travail des enfants	45,6	21,7	2,1
Gouvernance et Institutions	Corruption	5,6	8,0	0,7
	Agression ou vol	9,1	8,3	1,1

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

La situation du secteur de la santé en 2011 est caractérisée par une couverture insuffisante en infrastructures et en personnel dans la région de Kolda se traduisant par **des ratios en personnel de santé très en deçà des normes édictées par l'OMS** (ANS/RSRSD Kolda, 2011). **L'accès aux structures de santé rapporté** à la population montre que 55% de la population vit à 5 km ou plus **d'une** structure sanitaire dont 16% au-delà de 15 km.

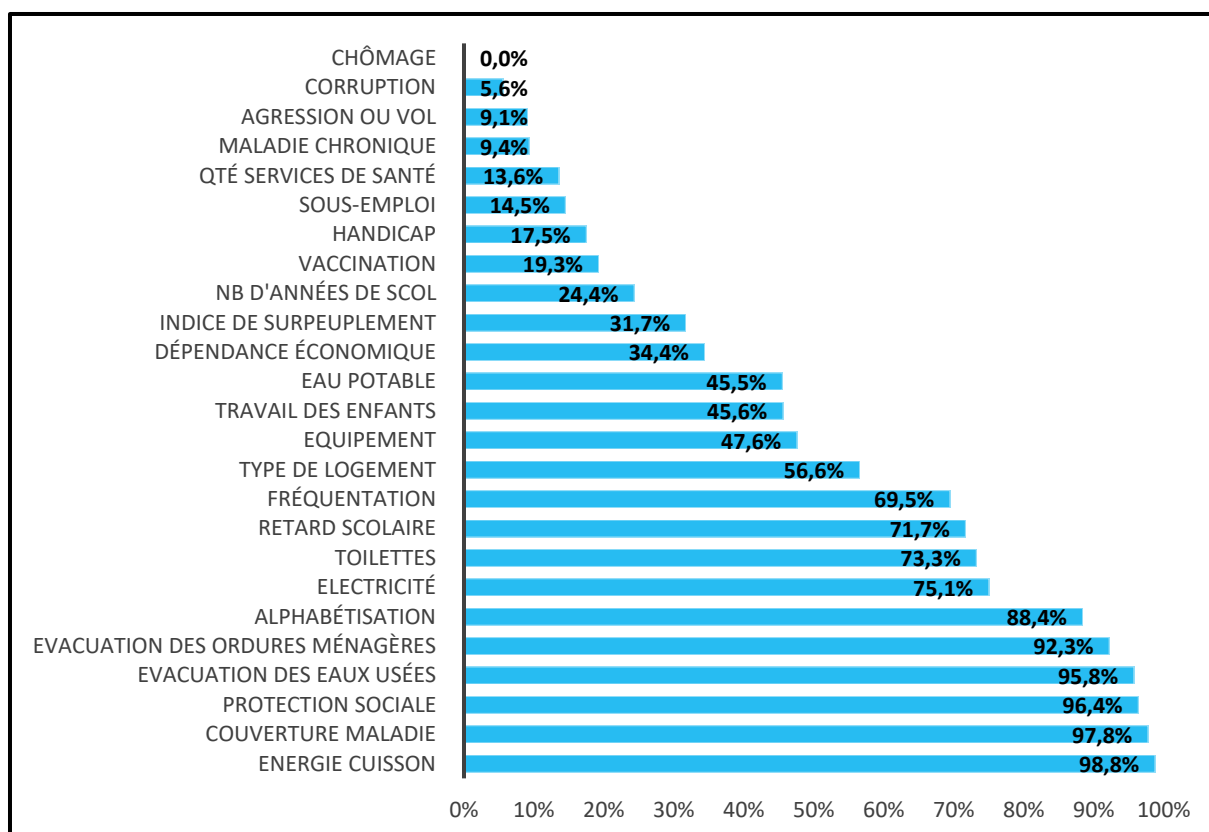
Les privations dans la couverture vaccinale des enfants (19,3%) viennent corroborer les résultats obtenus lors de la campagne de vaccination précédente. Enfin, 13,6% de la population régionale déplore la mauvaise qualité des services de santé, soit 2,2 fois plus que la moyenne nationale. **Ceci pourrait s'expliquer** en partie par le mauvais accueil décrié par certains patients (planification familiale) et les ruptures fréquentes en médicaments.

En plus de la pauvreté des ménages **qui tend à réduire l'accessibilité financière**, la **faiblesse de l'offre de soins dans la région** reste aussi une contrainte. Celle-ci génère des limites en termes de prise en charge, en particulier dans les interventions en santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI). **De même, il n'existe pas de prise en charge**

adaptée aux personnes en situation de handicap, alors que 17,5% de la population régionale est concernée par le phénomène.

La couverture maladie ne bénéficie qu'à une faible proportion de la population en dehors des fonctionnaires, des salariés du secteur privé, etc. Il en résulte que 97,8% de sa population réside dans des ménages où plus du tiers des membres ne disposent pas de couverture maladie.

Graphique 4.62 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Kolda en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

Dans le secteur de l'éducation, les défis portent en particulier sur l'analphabétisme des adultes, le retard scolaire et la non fréquentation des enfants. Dans cette région où le travail des enfants est un phénomène courant, l'éducation fait aussi face à d'autres contraintes qui freinent son essor dont la dispersion de l'habitat, la faible couverture en infrastructures scolaires, le non accès à l'eau potable et à un dispositif d'assainissement dans les écoles. En plus, on note dans la région un nombre important de cas de grossesses dans les établissements, avec plus de 100 cas enregistrés pour la seule année 2010. Ces facteurs expliquent en partie les niveaux élevés de privations enregistrés, même par rapport au nombre d'années de scolarisation (24,4%) et à la fréquentation scolaire des enfants.

Concernant l'analphabétisme des adultes, en dépit de la mise en œuvre de nombreux programmes d'Éducation de Base des Jeunes et Adultes (EBJA)<sup>48</sup>, son niveau reste

<sup>48</sup> EBJA est censée doter les citoyens n'ayant jamais été à l'école ou l'ayant quitté très tôt de connaissances fondamentales et de compétences de vie courantes dans une perspective d'insertion socioéconomique, de citoyenneté et d'éducation tout

encore élevé avec plus de 8 Koldois sur 10 (88,5%) qui vivent dans des ménages où le quart au moins des membres âgés de plus de 15 ans ne sait pas lire ou écrire dans une langue donnée.

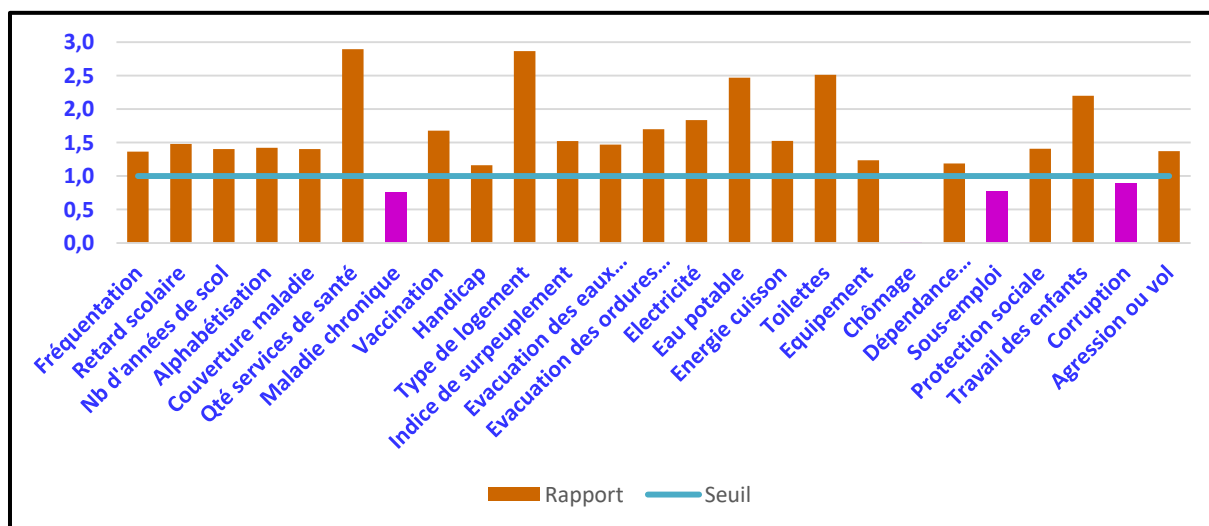
**Dans le domaine de l'emploi, le déficit en protection sociale des travailleurs (96,4%)** et la prévalence du travail des enfants (45,6%) figurent parmi les difficultés du secteur **largement dominé par l'agriculture familiale et l'élevage traditionnel. Le travail des enfants constitue, d'ailleurs, le huitième contributeur à la pauvreté multidimensionnelle régionale (4,6%)<sup>49</sup>** (voir plus haut). Son niveau est 2,1 fois plus élevé que celui relevé au niveau national et place la région en deuxième position derrière Kaffrine (49,4%). Le niveau de dépendance économique enregistré est aussi préoccupant avec plus du tiers (34,4%) de la population régionale qui est membre de ménages où une personne occupée prend en charge plus de deux autres.

Par ailleurs, du fait de la structure de **l'économie régionale** et de la faiblesse du tissu industriel, **l'essentiel des emplois sont** de type saisonnier et de courte durée (4 à 5 mois) générant de faibles revenus et du sous-emploi. Ainsi, on observe que 14,6% de la population vit dans des ménages où le nombre de travailleurs sous-employés est supérieur à la moitié des occupés.

#### iv. Inégalités comparées (région de Kolda vs. niveau national)

Comparativement au niveau national, les pauvres de la région de Kolda souffrent de **plus de privations, sauf lorsqu'il s'agit de la corruption, des maladies chroniques, du sous-emploi et du chômage.**

Graphique 4.63 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kolda et le niveau national en 2011



Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

au long de la vie. Ce programme devait permettre d'élargir l'offre éducative et aussi de combler le vide créé par l'absence de « daaras » modernes et d'écoles communautaires de base.

<sup>49</sup> En plus des travaux champêtres, certains enfants sont utilisés pour la recherche de matériaux de récupération et la région, est, de plus, a été identifiée comme une zone pourvoyeuse d'enfants mendiants.

Dans la dimension « conditions de vie », les niveaux de privations supportées par les pauvres de la région sont 1,2 à 2,9 fois plus élevés, notamment pour les indicateurs **mesurant la précarité du logement, ainsi que les besoins connexes comme l'accès à l'eau potable, l'utilisation de toilettes privées améliorées et l'accès à l'électricité pour les besoins d'éclairage.**

Dans le secteur de la santé, les pauvres de Kolda sont 1,2 à 2,9 fois plus affectés que ceux du niveau national, notamment par rapport à la qualité des services de santé, le **niveau de complétude de la couverture vaccinale ou l'insuffisance de la couverture maladie.** Toutefois, la région semble moins affectée que le niveau national en ce qui concerne les maladies chroniques.

Cette situation de la région (voir graphique ci-dessus) met ainsi en évidence deux **catégories d'indicateurs, à savoir (1) ceux pour lesquels le niveau régional de privations dépasse nettement celui du niveau national (en couleur marron) et (2) les indicateurs sur lesquels le profil est nettement plus favorable à la région (mauve).** Cette dernière catégorie ne concerne que la fréquentation scolaire des enfants.

Dans la 1<sup>ère</sup> catégorie, la situation des pauvres de la région de Kolda reste plus défavorable que celle du niveau national sur plus de quatre cinquième (21 sur 25, soit 84%) des indicateurs.

Plusieurs options ou stratégies peuvent ainsi être envisagées pour lutter contre la **pauvreté dans la région de Kolda. L'une d'entre elles consisterait à réduire le niveau de privations défavorables à la région par rapport au niveau national. Il s'agira, entre autres, de sensibiliser les personnels de santé et autres prestataires du domaine à dispenser des soins de meilleure qualité à travers un système de motivations, la « pacification sociale » du secteur pour réduire l'absentéisme et les mouvements sociaux (grèves) ainsi que le règlement de la dette hospitalière. Une meilleure communication sur les différents programmes de filets sociaux (plan SESAME, CMU, etc.) pourrait s'avérer productive.**

En plus, dans le cadre de la prévention des maladies, la sensibilisation pourrait se focaliser sur les populations locales **dans le but d'améliorer la fréquentation des structures sanitaires, notamment pour un meilleur respect du calendrier vaccinal des enfants et améliorer son niveau de couverture**<sup>50</sup>. Une alternative pourrait consister à étoffer les équipes mobiles.

Une deuxième **priorité pourrait être portée sur une amélioration générale de l'ensemble des indicateurs de la dimension « conditions de vie », plus particulièrement les niveaux d'accès à un logement en dur, à l'eau potable et à un système adéquat d'assainissement par la promotion de matériaux locaux et des branchements sociaux dans toutes les communes ou villes.**

La lutte contre le travail des enfants devrait aussi figurer parmi les priorités régionales **et se traduire par des stratégies accès sur l'allongement du nombre d'années de**

---

<sup>50</sup> Rappelons que la région de Kolda a été celle où a été expérimentée une des toutes premières initiatives de parrainage d'enfants dans les années 1990.

**scolarisation et de même que la sensibilisation contre les facteurs d'abandons scolaires** comme les grossesses et mariages précoces.

Enfin, et non des moindres, le renforcement de la sécurité dans la région devrait aider à lutter contre les risques de criminalité interne voire transfrontalière (notamment le banditisme et le vol de bétail) et à encourager un « environnement » propice aux échanges économiques dans lequel la région se spécialise de plus en plus, à travers le développement du marché de Diaobé, conformément à la libre circulation des biens et **des personnes préconisée dans l'espace CEDEAO.**

**Une autre stratégie serait de maintenir, à défaut d'améliorer, le niveau des indicateurs** nettement plus favorable pour la région ; ce qui reviendrait ainsi à consolider les acquis **en termes d'actions pour mieux contenir le chômage, la prévalence des maladies chroniques, le sous-emploi et la corruption.**

#### 4.4.11. Région de Matam

##### a. Contexte

La région de Matam a été créée en 2002 par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002-166 du 21 février 2002, qui érige le département de Matam en région autonome en lui rattachant les communautés rurales de Lougré Thioly et de Vélingara<sup>51</sup>. Elle compte trois (3) départements (Kanel, Matam et Ranérou Ferlo) et 26 communes.

Avec une superficie de 29 616 km<sup>2</sup>, soit environ 1/7 du territoire national, Matam constitue la 2<sup>ème</sup> région la plus vaste du pays. Elle est située au Nord-est du Sénégal où elle partage une frontière avec la Mauritanie. Sa population est estimée en 2011 à **556 866 habitants avec 51,7% de femmes. Le niveau d'urbanisation y est faible (17% environ)** mais connaît un essor avec la communalisation de plusieurs villages<sup>52</sup>.

**La région de Matam s'étend sur trois (03) zones éco géographiques distinctes :**

1. la zone bordant le fleuve, appelée aussi « *Dande Mayo* », prolongement naturel du *Waal*. **C'est une zone propice au développement de cultures de décrue et de cultures irriguées et où se développe aussi un nouveau « front d'urbanisation » ;**
2. le *Diéry* ou zone intermédiaire où se pratiquent des cultures sous-pluie et qui est considérée comme un espace de transition vers le *Ferlo* ;
3. la zone du *Ferlo* où le pastoralisme constitue le mode de vie dominant et entraîne des déplacements fréquents de la population et du cheptel. **La végétation y est de type savane arborée et permet, en plus, de s'adonner à l'exploitation de bois et à la cueillette de fruits sauvages et de gomme arabique (HEA, 2011)<sup>53</sup>.**

Cette écologie particulière a longtemps déterminé la propension à une mobilité saisonnière qui permet aux populations de tirer avantage des différentes vocations et de pouvoir ainsi « **mener un plus large éventail d'activités** » en s'appuyant sur « *les ressources naturelles disponibles dans chacune des trois zones agro-écologiques* » (HEA, op.cit).

**La région de Matam dispose d'un potentiel hydraulique<sup>54</sup> avéré qui permet, aujourd'hui, de développer une importante vocation agricole axée sur la modernisation des techniques culturales, la diversification des cultures et sur l'autonomisation vis-à-vis des aléas climatiques, ceci grâce à l'accompagnement de sociétés d'encadrement comme la SAED. Cependant, cette modernisation reste confinée à la zone du *Waal* et ne parvient pas encore à s'étendre à celle du *Ferlo*, beaucoup plus étendue.**

---

<sup>51</sup> Celles-ci ont été détachées de la région de Louga, notamment des arrondissements de Dodji et de Barkedji.

<sup>52</sup> On y note une forte demande foncière de la part des communautés de migrants qui, pour leurs besoins de réinsertion, **tendent à investir dans l'immobilier, contribuant ainsi au développement de quartiers d'extension et à l'étalement des agglomérations.**

<sup>53</sup> HEA (2011) : **Sénégal: Profil d'Activités de subsistance** – Région de Matam, Avril 2011, 14 pages.

<sup>54</sup> Les ressources en eau souterraine y sont aussi **abondantes dans l'ensemble. Mais les couts d'extraction très élevés ne permettent pas d'en optimiser l'exploitation (SES de Matam, 2011).**

**L'économie de la région reste fortement liée au secteur agricole qui fait vivre près de ¾ de sa population<sup>55</sup> et dont la productivité se heurte à une très grande variabilité de la pluviométrie et à la persistance de techniques traditionnelles: ce qui tend à accroître la vulnérabilité devant les « *chocs climatiques tels que la sécheresse ou les inondations* » dont les épisodes enregistrés durant la période récente (2006 à 2012) se sont traduits « *par des taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire* » (PAM 2014, cité par FAO, 2016)<sup>56</sup>. Paradoxalement, la région a régulièrement fait **montrer d'un niveau de résilience (FAO, op. cit.)<sup>57</sup> qui se renforce avec l'amplification** du phénomène migratoire notée au cours des quatre dernières décennies.**

Cette dynamique migratoire **tend actuellement à s'ériger en un levier important pour le financement de l'économie domestique**, du fait de la consistance des transferts financiers reçus de l'étranger et de la mobilisation de sa diaspora pour la construction d'infrastructures communautaires. De par ses retombées, elle a favorisé l'émergence, entre autres, d'activités artisanales (menuiserie, maçonnerie, mécanique, réparations, etc.)<sup>58</sup> qui se sont développées en réponse à une « nouvelle demande » et à des aspirations plus grandes à l'amélioration du niveau de confort matériel suscitées par la circulation monétaire induite par ces transferts.

L'implication de ces communautés de migrants a fortement contribué à la diversification de l'offre d'éducation dans la région (lycées et collèges de proximité), à l'amélioration des indicateurs d'accès ainsi que des taux de réussite. Cependant la région peine encore à maintenir une bonne partie du personnel en poste du fait d'un climat parfois austère et de la mobilité de certaines populations impliquées dans l'activité pastorale qui tend à impacter négativement sur la scolarisation de leurs enfants (SES de Matam, 2011).

Le secteur de la santé aussi bénéficie de la participation des migrants à l'effort de santé qui contribue à en améliorer l'accessibilité, surtout au niveau périphérique. Toutefois, les normes restent encore en deçà des standards requis. La région ne dispose encore que d'un seul hôpital construit en 1973, soit un besoin de 3 hôpitaux supplémentaires pour combler le gap et rester dans les normes prescrites. Sur le plan de l'offre, elle souffre d'une insuffisance de personnel qualifié (gynécologues, pédiatres, cardiologues, sages-femmes et infirmiers). On enregistre 1 médecin pour plus de 30 000 habitants tandis que l'effectif des infirmiers s'est réduit de 136 à 95 entre 2009 et 2011, révélant, aussi, le défi majeur de pouvoir maintenir durablement le personnel en poste dans cette région.

En termes de performances du secteur, on note une maîtrise progressive de certaines endémies entre 2009 et 2011 avec une morbidité proportionnelle palustre stabilisée à

---

<sup>55</sup> La découverte de gisements de phosphates (à Dendori et à Hamady Ounaré) ouvre des perspectives de diversification de cette économie et de création d'emplois. Cependant, son exploitation reste, en 2011, à l'état expérimental.

<sup>56</sup> Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) note un cycle de sécheresses entre 2006 et 2011, alternant avec des périodes d'inondations en 2009 et en 2011 et constate que « depuis 2010, Matam demeure la région qui enregistre le taux de malnutrition le plus élevé du Sénégal, avec 14,1 à 18,8% de sa population touchée » (FAO, 2014, traduit par nous), phénomène qui a été confirmé par la Cellule de lutte contre la malnutrition (Enquête SMART, 2012) qui identifie les 3 départements comme prioritaires.

<sup>57</sup> La FAO évoque même un « paradoxe de Matam ».

<sup>58</sup> Celles-ci sont le plus souvent, portées par de « nouveaux arrivants » en provenance de l'intérieur du Sénégal et des pays limitrophes (GRDR : Etude de la dimension locale de la dialectique Migration & développement. Octobre 2014).

5% entre 2009 et 2011 et plus **d'efficacité dans la guérison de la tuberculose dont le** taux de guérison passe de 79% à 87%. La prévalence du VIH-SIDA chute de 0,6% en 2005 à 0,3% en 2011 (EDS-MICS), la faisant ainsi sortir de la situation endémique. Cependant, le défi majeur reste de **pouvoir maîtriser les taux d'abandons** (48 perdues de vue en 2011 dont 35 femmes) pour contenir les risques de propagation (SES de Matam 2011).

a. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

En 2011, la pauvreté monétaire touche 45,2% de la population de la région, soit légèrement en deçà de la moyenne nationale (46,7%). La région enregistre ainsi le **cinquième niveau d'incidence le plus faible du pays (ESPS II, 2011) après ceux de** Dakar, Louga, Thiès et Saint Louis. Elle compte 245 634 individus touchés par ce type de pauvreté soit une part de 4% du total des pauvres du pays au plan monétaire.

**L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle y est estimée à 81,4%**, soit un niveau largement au-dessus de la moyenne nationale (60,9%). Cependant, celle-ci contribue faiblement (5,4%) à la formation de la pauvreté nationale. Une personne pauvre résidant dans cette région subit en moyenne le même nombre de privations que son homologue du niveau national, soit 43,0%.

**L'IPM régional se situe à 0,35**, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (0,25). **En d'autres termes, à Matam, les pauvres supportent 35%** des privations qui seraient vécues si toutes les personnes étaient privées dans tous les indicateurs.

**L'analyse combinée de ces deux** formes de pauvreté fait ressortir que deux personnes sur cinq (40,1%) sont touchées simultanément par les deux types de pauvreté tandis que 47,4% de la population est affectée par une seule forme de pauvreté (pauvreté de type relatif ou « classe » intermédiaire).

Tableau 4.28 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Matam en 2011

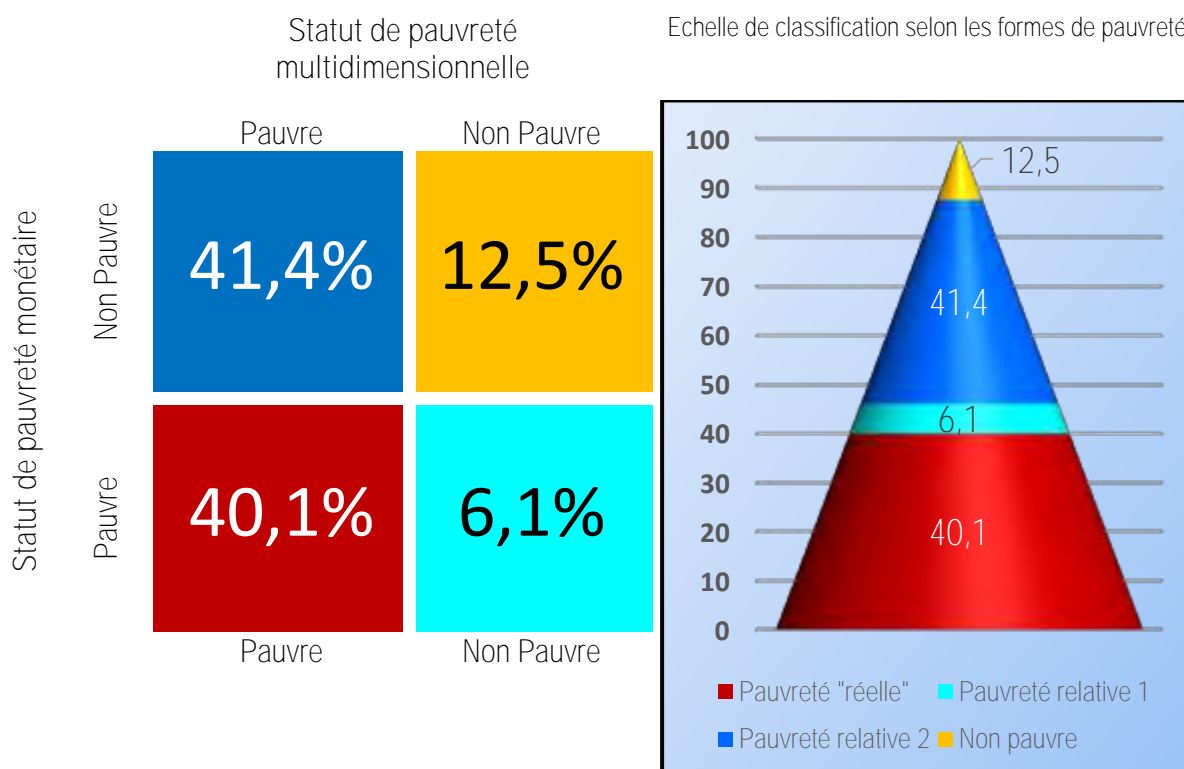
Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	40,1	41,4	81,4
Non pauvre multidimensionnel	6,1	12,5	18,6

Source : Calcul de l'OPCV selon les données de l'ESPS-II de 2011

**Enfin, on relève qu'environ un** individu sur huit (12,5%) de la population régionale échappe à la pauvreté, quelle qu'en soit la forme.

Cette situation est mise en évidence dans le graphique ci-après.

Graphique 4.64 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Matam

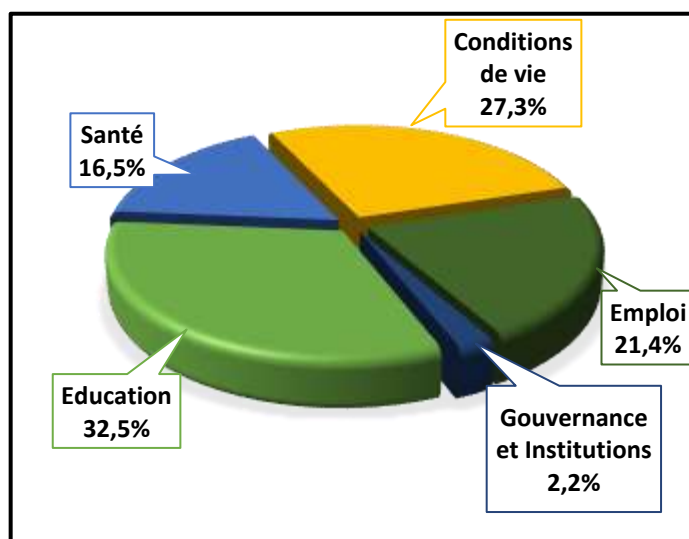


Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

La pauvreté multidimensionnelle dans la région de Matam est plus liée aux dimensions « éducation » (32,5%), « conditions de vie » (27,3%) et « emploi » (21,4%) qui

Graphique 4.65 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Matam en 2011



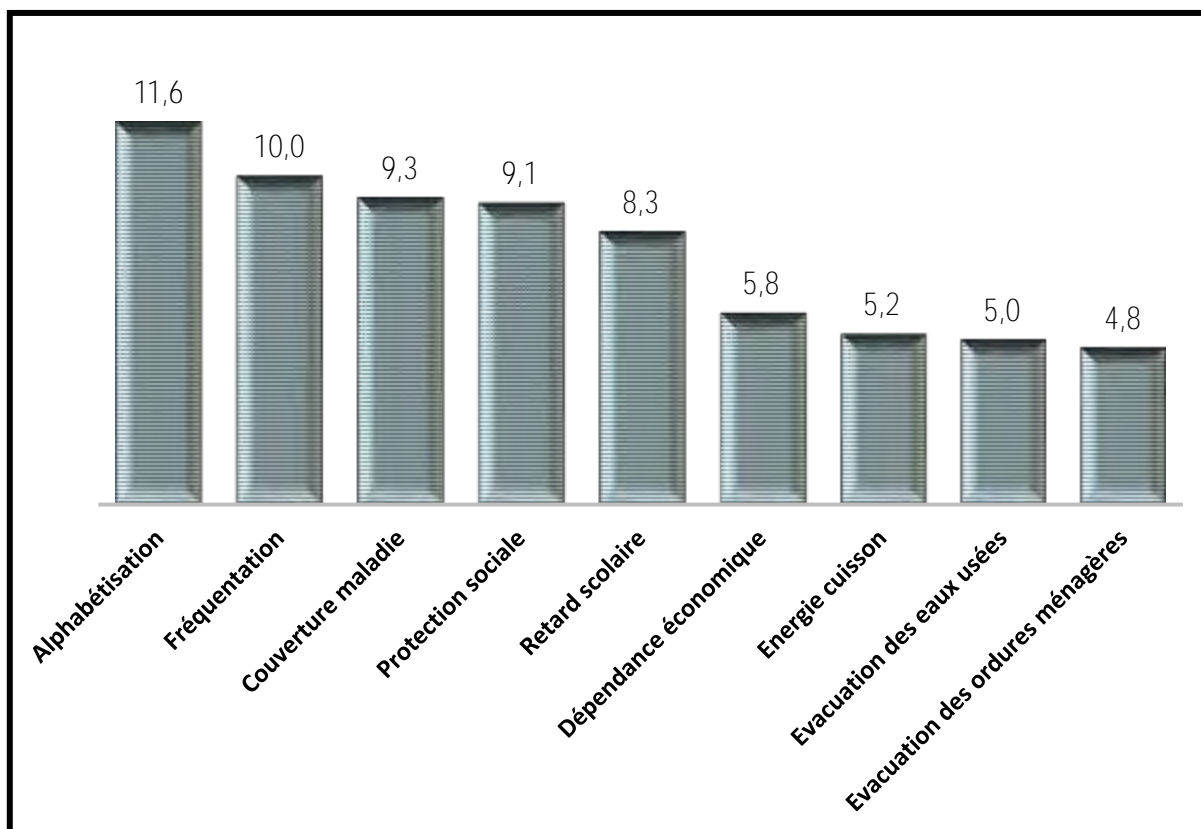
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

contribuent à hauteur de 81,2% à la formation de cette pauvreté. La santé, avec 16,5%, n'est pas en reste, alors que les problèmes de « gouvernance & institutions » ont, par contre, une influence plus ou moins faible dans la formation de cette pauvreté (2,2%).

Du point de vue des indicateurs, l'analphabétisme des adultes est le premier contributeur à la formation de la pauvreté régionale (11,6%). Il est suivi par la non fréquentation des

sociale (9,1%), le retard scolaire (8,3%), la dépendance économique (5,8%), le non accès à une énergie propre pour la cuisson (5,2%), **l'absence d'un mode adéquat d'évacuation des eaux usées (5,0%)** et des ordures ménagères (4,8%). Ces huit indicateurs expliquent 69,0% de la pauvreté régionale (voir graphique ci-dessous).

Graphique 4.66 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Matam en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

L'analyse de la contribution des indicateurs à l'intérieur de chaque dimension révèle que plus de trois quart (76,9%) des privations relevées par rapport aux « conditions de vie » chez les pauvres au plan multidimensionnel sont plus imputables au non accès à un système adéquat d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères, à la non utilisation d'énergie propre pour les besoins de cuisson, aux problèmes d'accès à l'électricité comme source d'éclairage et à la faiblesse du niveau d'équipement de confort.

Dans la dimension « éducation », l'analphabétisme des adultes explique à lui seul plus du tiers (35,7%) des privations subies, suivi, par la non fréquentation (30,7%) et le retard scolaire des enfants (25,5%).

Concernant la dimension « emploi », le déficit en protection sociale (42,6%) et la dépendance économique (27,1%) expliquent plus des deux tiers des privations notées chez les pauvres multidimensionnels.

Enfin, il convient de signaler la prépondérance de l'insuffisance de la couverture maladie (56,2%) dans la dimension « santé ».

### iii. Structure des privations subies par la population matamoise

La région de Matam reste encore peu dotée en services sociaux de base et doit faire **face à des contraintes d'enclavement et de dispersion de l'habitat. Du fait** de la persistance de conditions de vie difficiles apparues depuis la sécheresse des années 1970, elle a connu une poussée migratoire soutenue dont les effets se font sentir dans **l'amélioration des biens de subsistance des ménages et dans les efforts de mobilisation communautaire pour faciliter l'accès à des services sociaux de base ciblés.**

Cependant, le volume élevé et soutenu des transferts, dont elle bénéficie, tarde encore à se matérialiser par une amélioration généralisée des conditions de vie. De ce fait, la région continue à enregistrer des niveaux de privation élevés dans plusieurs indicateurs. Les niveaux de privations les plus élevés sont notés, en 2011, par rapport **l'accès à une énergie propre pour la cuisson et à l'insuffisance de la couverture maladie.** En effet, la quasi-totalité des individus (99,5%) résident dans des ménages qui **n'utilisent pas de gaz ou d'électricité pour la cuisson. Presque autant de personnes** (98,9%) vivent dans des ménages où plus du tiers des individus ne disposent pas de couverture maladie (voir tableau ci-après).

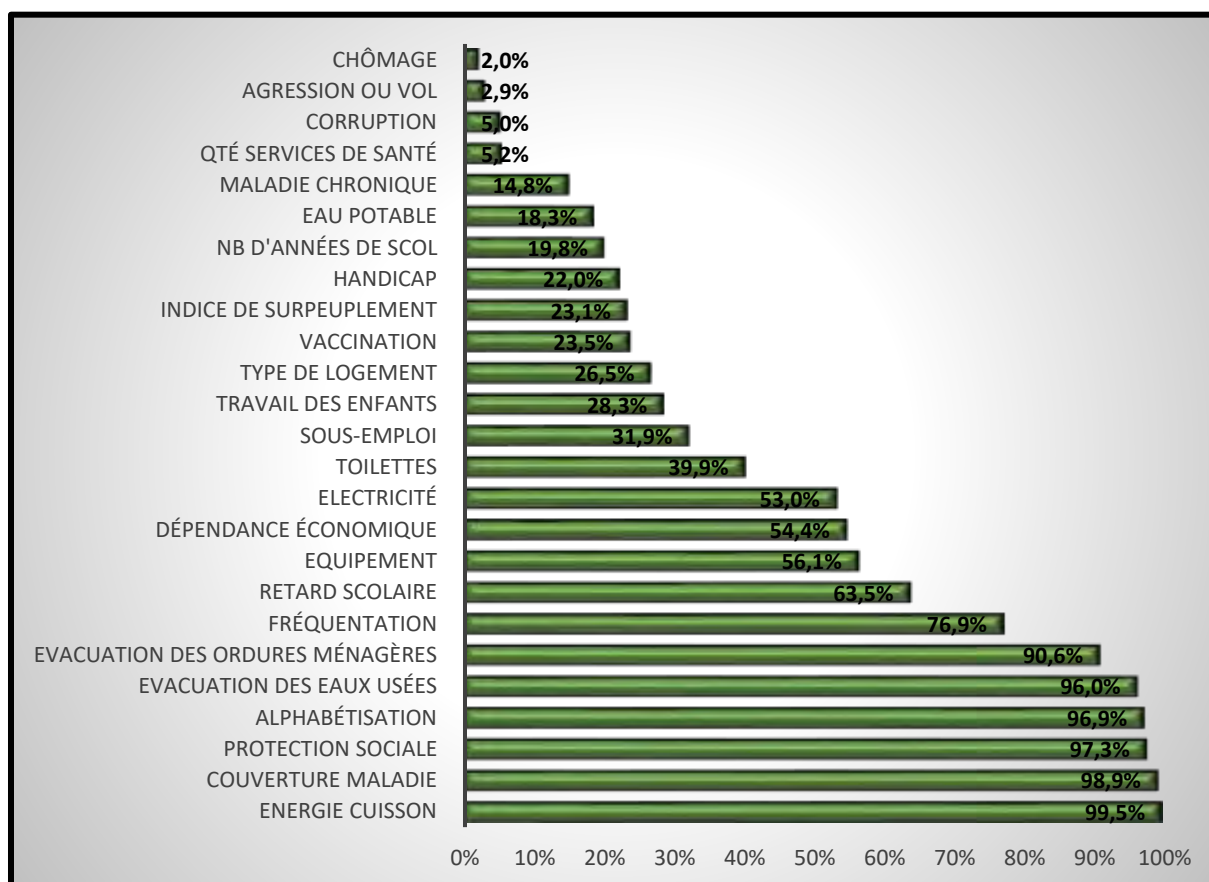
Tableau 4.29 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Matam et le niveau national en 2011

Dimension	Indicateurs	Matam (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	76,9	60,0	1,3
	Retard scolaire	63,5	59,4	1,1
	Nombre d'années de scolarisation	19,8	18,9	1,0
	Alphabétisation	96,9	77,2	1,3
Santé	Couverture maladie	98,9	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	5,2	6,2	0,8
	Maladie chronique	14,8	17,7	0,8
	Vaccination	23,5	13,5	1,7
	Handicap	22,0	17,7	1,2
Conditions de vie	Type de logement	26,5	20,3	1,3
	Indice de surpeuplement	23,1	27,1	0,9
	Evacuation des eaux usées	96,0	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	90,6	59,5	1,5
	Electricité	53,0	44,3	1,2
	Eau potable	18,3	19,7	0,9
	Energie cuisson	99,5	76,2	1,3
	Toilettes	39,9	30,8	1,3
	Equipement	56,1	43,0	1,3
Emploi	Chômage	2,0	3,8	0,5
	Dépendance économique	54,4	40,3	1,4
	Sous-emploi	31,9	24,2	1,3
	Protection sociale	97,3	93,4	1,0
	Travail des enfants	28,3	21,7	1,3
Gouvernance et Institutions	Corruption	5,0	8,0	0,6
	Agression ou vol	2,9	8,3	0,3

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Dans le domaine de l'éducation, on note que 96,9% de la population régionale vit dans des ménages dont le quart des membres, âgés de 15 ans ou plus, ne sait pas lire ou écrire dans une langue et 76,9% de cette même population se retrouve dans des ménages comptant au moins un enfant qui ne fréquente pas actuellement l'école formelle. Ce dernier niveau de privations est à mettre en relation avec l'instabilité induite par le mode de vie pastoral qui engendre une grande mobilité des familles et tend à déstabiliser le cursus normal de scolarisation des enfants. A cela s'ajoutent les effets perturbateurs provoqués par de nombreux départs du personnel enseignant enregistrés entre 2010 et 2011, qui se justifient certainement par l'environnement plus ou moins hostile du climat de la région.

Graphique 4.67 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Matam en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Concernant le volet « conditions de vie », des niveaux relativement élevés de privations sont notés par rapport au cadre de vie. Ainsi en 2011, on relève que :

- 96% de la population résident dans des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans la rue ou la nature ;
- 90,6% vivent dans des ménages qui jettent leurs ordures dans la rue, la nature ou dans des dépôts sauvages ;
- 56,1% sont membres de ménages peu équipés en matériel de confort ;
- 53% des individus sont dans des ménages qui n'utilisent ni l'électricité, ni le solaire pour s'éclairer.

**S'agissant de** la dimension « emploi », la région enregistre des taux de privation élevés par rapport à la protection sociale, à la dépendance économique et au sous-emploi. **C'est ainsi que :**

- 97,3% des individus habitent dans des ménages qui sont confrontés à un déficit en protection sociale (le nombre de travailleurs ne bénéficiant pas de protection sociale étant supérieur à la moitié des occupés du ménage) ;
- 54,4% vivent dans des ménages où un occupé prend en charge au moins deux autres personnes du ménage ;
- et 31,9% sont dans des ménages où le nombre de travailleurs sous-employés est supérieur au tiers des occupés.

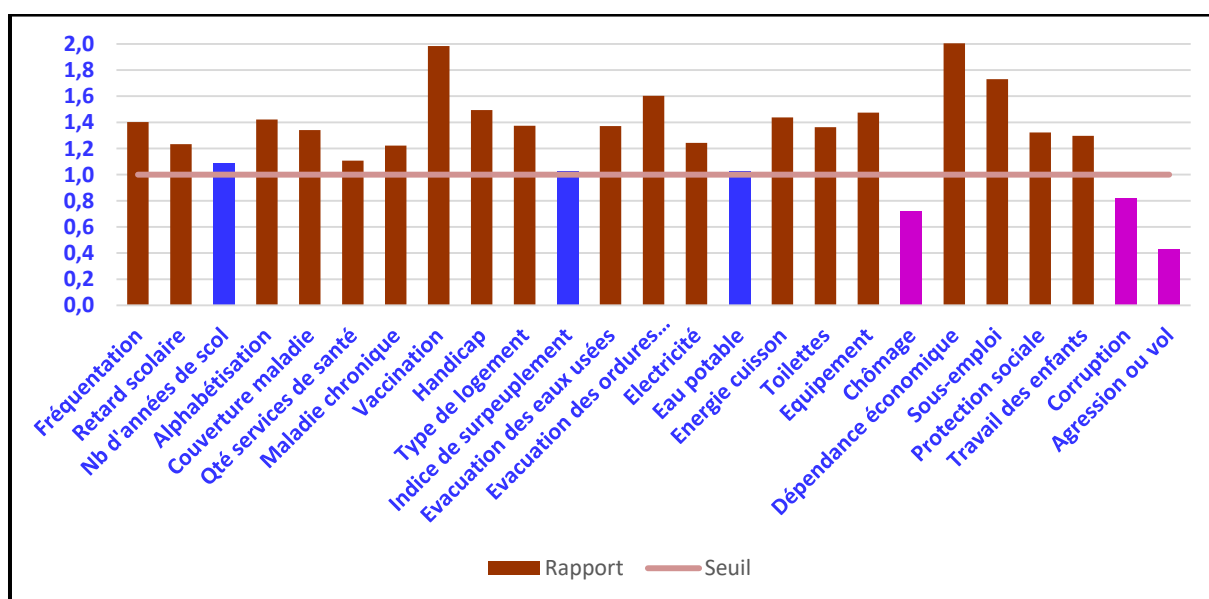
En 2011, les privations dans le domaine de la santé font ressortir une très nette insuffisance de la couverture maladie avec seulement 1,1% de la population vivant **dans des ménages où plus du tiers des membres disposent d'une couverture maladie**<sup>59</sup>. La région affiche aussi un niveau de non complétude assez élevé en matière de couverture vaccinale (23,5%), soit le deuxième taux le plus critique après celui relevé dans la région de Diourbel.

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

Le graphique ci-après met en évidence les écarts de privations chez les pauvres entre **la région de Matam et le niveau national pour chaque indicateur de l'IPM**.

On observe que la région est mieux lotie par rapport au niveau de la prévalence des agressions ou vols (0,4), du chômage (0,7) et de la corruption (0,8).

Graphique 4.68 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Matam et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

<sup>59</sup> Autrement dit, 98,3% de la population vit dans des ménages où plus du tiers des membres ne disposent d'aucune forme de couverture maladie.

La situation régionale reste sensiblement proche de celle nationale pour ce qui est :

- du nombre d'années de scolarisation ;
- de l'accès à l'eau potable ;
- et du niveau de surpeuplement des pièces.

Par contre, sur le reste des indicateurs (19 sur 25, soit 76%), la région apparaît largement désavantagée comparée au niveau national. En effet, les écarts restent très importants si on considère le niveau de complétude de la couverture vaccinale des enfants, de dépendance économique (2 fois plus), du sous-emploi et **l'évacuation des ordures ménagères** (1 fois et demie au moins).

**Dans cette même tendance, on retrouve les indicateurs portant sur l'accès à une énergie propre pour la cuisson, à des toilettes privées améliorées, à un mode adéquat d'évacuation des eaux usées et ceux relatifs au type de logement, sur le niveau d'équipements de confort, la prévalence du handicap, le retard scolaire, la non fréquentation et enfin sur l'analphabétisme des adultes : les niveaux de privations enregistrés dans la région de Matam étant 1,3 fois plus préoccupants que ceux relevés au niveau national, pour chacun de ces indicateurs (voir graphique ci-après).**

Au regard de ce profil, un certain nombre d'implications peuvent être mises en évidence. En outre, l'examen du différentiel de pauvreté de la région invite à ne pas occulter l'incidence de l'activité pastorale, plus particulièrement à s'interroger sur ce que ce mode de vie peut engendrer en termes de contraintes (ou d'incompatibilités) auprès des populations touchées et notamment des enfants. Beaucoup de privations, à défaut d'y prendre leurs racines, pourraient être accentuées par l'instabilité qui caractérise ce mode de vie, qu'il s'agisse du faible niveau de couverture vaccinale des enfants ou de la fréquentation scolaire qui, en définitive, mettent en évidence une vulnérabilité plus grande de la cible « enfant ». Son impact se voit aussi dans l'adoption d'un type de logement qui, du fait de la précarité « voulue », ne nécessite pas d'y consentir des investissements additionnels en termes d'équipements de confort, d'électrification ou encore de branchement à un système d'évacuation des eaux usées. De plus, le contact permanent avec la nature amène plus facilement à se tourner vers celle-ci pour satisfaire les besoins en énergie de cuisson.

**Dans le domaine de l'éducation comme dans celui de la santé, la prise en compte de cette réalité, devrait conduire, dans l'immédiat, à développer la sensibilisation auprès des communautés pour sécuriser l'éducation des enfants, le PEV et pour accroître la fréquentation des structures dédiées. Du point de vue de l'offre, les stratégies dites « avancées »<sup>60</sup> seraient plus compatibles avec la vocation pastorale, à défaut de pouvoir sensibiliser les agropasteurs à plus de sédentarité. Ces stratégies pourraient consister à former des prestataires pour accompagner les communautés durant leurs déplacements pour leur faire bénéficier, en tout temps et en tout lieu, des services éducatifs et/ou sanitaires requis. La mise en place d'équipes renforcées sur les sites de forage (abreuvoirs) ou des grands loumas pourrait aussi s'avérer productive<sup>61</sup>.**

---

<sup>60</sup> Par la mise en place d'équipes mobiles d'enseignants, d'agents de santé ou la formation de relais communautaires (ASC) au sein de ces communautés.

<sup>61</sup> La question de la motivation du personnel d'encadrement (sanitaire et/ou scolaire) reste d'une grande sensibilité. Le défi étant de pouvoir établir formellement, voire cautionner, un traitement différentiel des agents de l'Etat selon la localisation de leur poste de travail. Parmi les solutions les plus soutenables, figurent la possibilité de faire porter aux collectivités locales la

Si Matam se présente comme une région qui compte beaucoup sur l'investissement des migrants qui a permis, jusqu'ici, de renforcer considérablement la résilience des ménages (FAO, op. cit.) et d'impulser des secteurs-clés de développement, on peut déplorer, cependant, que certains secteurs ou domaines n'aient pas pu bénéficier de ces retombées, faute d'une vision cohérente permettant d'orienter ces transferts vers des secteurs dits « porteurs ». C'est le cas notamment de l'absence de stratégies susceptibles de les ériger en priorités et, ce faisant, en mesure de canaliser ces transferts en vue de soutenir des programmes d'amélioration du cadre de vie (systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et/ou d'ordures ménagères, efficacité énergétique<sup>62</sup>, branchements sociaux, etc.).

Pour les autres problèmes d'ordre structurel relevés comme le niveau de sous-emploi, le niveau élevé de dépendance économique, le déficit en protection sociale et l'analphabétisme de même que les aspects liés à l'amélioration de la qualité du logement ou du niveau d'équipement de confort, les solutions devraient s'inscrire dans le cadre de l'élargissement de la base de développement économique de la région, notamment par des opportunités de création de revenus additionnels qui pourraient contribuer à la réduction des niveaux de privations, dans la région. A ce titre, quatre (4) axes d'orientation peuvent être suggérés, à court et moyen terme :

1. une meilleure optimisation de la vocation agro-industrielle de la région qui pourrait passer par une meilleure valorisation du potentiel existant à travers **la mise en place de systèmes d'agro-business** (domaines agricoles, fermes agro pastorales, « métiers verts », promotion de cultures fourragères, etc.) qui pourraient créer des opportunités aux jeunes de la région, qui se révèlent de plus en plus scolarisés. Il s'agira surtout d'aider la population dans l'aménagement et l'équipement des terres agricoles d'une part et d'accompagner les producteurs dans toute la chaîne de production (dotation d'intrants de qualité, amélioration des techniques culturales et de stockage, et soutien à la commercialisation).
2. **l'exploitation des phosphates qui pourrait doter la région de son premier Pôle de développement industriel** : dans cette perspective, la mise en valeur des 2 sites (Dendori et Sinthiou Bamambé) devrait privilégier l'emploi local au niveau des emplois directs et, surtout, explorer l'éventail des emplois indirects pouvant être générés par ladite activité pour y spécialiser les jeunes de la région. Pour ce faire, des analyses prospectives sur ces « *métiers connexes ou émergents* » devraient être prises en charge dans les études d'impact environnemental et social relatives à l'implantation des unités d'exploitation.

A ce titre, une capitalisation d'expériences pourrait aussi être encouragée à travers des visites d'études<sup>63</sup> et de renforcement de capacités de groupes de jeunes et de femmes (benchmarking) pour leur permettre de s'enquérir de

---

prise en charge de ces derniers (i. e. un recrutement local, à l'image de celui des volontaires). Ce qui suppose l'élargissement des domaines de compétences ou, à défaut, la mise en place d'une fonction publique locale.

<sup>62</sup> Cette stratégie pourrait inclure plusieurs options qui vont de la promotion de fourneaux améliorés, la subvention du gaz butane ou le recours à des énergies alternatives (solaire, Jatropha, techniques de compostage, etc.).

<sup>63</sup> Le centre universitaire régional de Matam pourrait promouvoir la formation de techniciens supérieurs capables d'encadrer les acteurs économiques pour booster le développement.

l'expérience des populations des villages situés dans l'aire d'exploitation des phosphates de Taïba<sup>64</sup> et de Thiès (région de Thiès).

**A terme, la structuration de ce nouveau Pôle devrait pouvoir bénéficier d'un accompagnement adéquat qui viendrait renforcer le tissu infrastructurel et favoriser un meilleur accès aux emplois directs et indirects ainsi qu'aux services sociaux de base (Hôpital supplémentaire ou EPS, écoles, sécurité publique, logements planifiés ou villes nouvelles, branchements sociaux, etc.)<sup>65</sup>.**

3. **l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) devrait permettre d'accéder à des programmes virtuels d'éducation scolaire, d'alphabétisation, de gestion de l'état civil, d'inclusion financière et de marketing des produits agricoles (bourses de denrées agricoles ou marchés de débouchés). Cette stratégie nécessite une bonne maîtrise de l'énergie, d'où la nécessité de renforcer les programmes d'électrification rurale en privilégiant la promotion de l'énergie solaire pour autonomiser davantage les populations ainsi que la connectivité dans la région. A titre d'illustration, on peut signaler l'exemple de la convention de coopération signée depuis 2007 entre la ville de Mantes-la-Jolie<sup>66</sup> et la région de Matam dont l'objectif est de renforcer l'appropriation des NTIC dans les écoles matamoises.**
4. le développement de partenariats à travers le renforcement de la coopération décentralisée : **c'est un domaine qu'explorent de plus en plus les collectivités en s'appuyant sur l'existence et le dynamisme de ressortissants établis à l'étranger pour faciliter les jumelages, les joint-ventures et les contrats de prestations ou de recherches avec des organisations locales, des ONG, des institutions caritatives ou scientifiques.**

---

<sup>64</sup> Ce volet de renforcement de capacités pourrait être pris en charge par les structures d'appui à l'emploi des Jeunes et des femmes comme l'ANPEJ, l'ADEPME, l'ONFP ou des organisations de la société civile, en plus des Collectivités locales et de services de sécurité ou de protection civile (Gendarmerie, Sapeurs-pompiers, etc.).

<sup>65</sup> Ceci, en plus de l'opportunité de procéder à la revitalisation et au prolongement du réseau ferroviaire, de la mise en place d'unités de recherche minière, de centres pilotes (ou de paysans-pilotes) d'expérimentation des produits et de sociétés d'intérim, entres autres.

<sup>66</sup> Depuis 2002, la Ville de Mantes-la-Jolie entretient des liens étroits avec le territoire d'origine de la majorité de ses ressortissants d'origine sénégalaise : la Région de Matam.

(<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/detailProjet.html?criteres.prjId=6423>)

#### 4.4.12. Région de Kaffrine

##### a. Contexte

**C'est une région nouvelle**, créée en 2008 par un décret **présidentiel qui érige l'ex-département** du même nom en entité régionale. La région couvre un territoire de 11.492 km<sup>2</sup> et a été restructuré en quatre (4) autres départements que sont Birkelane **à l'ouest, Kaffrine et Malem Hoddar au centre et Koungheul à l'est**. Sa population est estimée, en 2011, à 572 735 habitants (soit une densité moyenne de 50 hbts/km<sup>2</sup>) ; elle reste caractérisée par son extrême jeunesse (47,4% étant âgée de moins de 15 ans) **et par un aspect rural très prononcé (11.3% de taux d'urbanisation** contre 42% pour le Sénégal) (SES de Kaffrine 2011, 2012).

Sur le plan économique, la région reste faiblement pourvue en ressources, ce qui la **rend très dépendante de l'agriculture qui constitue d'ailleurs son activité dominante**. Les performances enregistrées en 2011 en font la première région productrice **d'arachide du pays avec 23,5% de la production nationale d'arachide et la 2ème région** productrice de céréales du pays avec 221 038 tonnes récoltées. En plus, elle détient **d'importantes réserves foncières** qui constituent un potentiel sur lequel elle pourrait compter pour promouvoir une meilleure diversification de ses productions.

**L'élevage s'affirme comme la deuxième activité dans la région mais se heurte à une** réduction des zones de pâturages et à la récurrence de vols de bétail.

**Enfin, l'activité commerciale, constitue la troisième activité d'importance et consiste** essentiellement en la distribution de produits à travers 5 marchés permanents et 25 marchés hebdomadaires. Son dynamisme est renforcé par la proximité de la Gambie avec laquelle elle partage une frontière et qui contribue à élargir son aire de marché, favorisant ainsi une certaine complémentarité dans les échanges entre populations frontalières.

Les indicateurs de développement humain font **état d'une demande sociale très forte mais qui peine à être satisfaite, notamment par rapport à l'accès aux services sociaux** de base.

**Dans le domaine de l'éducation, la région accuse un retard réel par rapport à l'objectif** de scolarisation universelle. En 2011, elle enregistre un taux brut de scolarisation (TBS) nettement en dessous de la moyenne nationale (soit 52,01% contre 94,5%) mais qui **s'inscrit, néanmoins, dans une tendance à la hausse. Le taux d'achèvement au primaire** (TAP) se situait à 27,2% en 2011 contre une moyenne nationale de 66,5%. En réalité, **l'enseignement élémentaire se heurte à un déficit notoire en infrastructures scolaires** auquel s'ajoute une **qualité déplorable de l'existant** : 81% des écoles élémentaires (soit **381 sur 408**) **n'étaient pas** protégées par un mur de clôture, en 2011 et on recensait des abris provisoires en nombre important (224 sur 1491 classes). De plus, le secteur doit faire face, au plan social, à la persistance de pesanteurs socio-culturelles qui ne militent pas toujours en **faveur d'une bonne valorisation de la scolarisation**.

**Le secteur de la santé est aussi handicapé par l'insuffisance de structures et de** personnel qualifié ainsi que par une absence quasi-généralisée de couverture médicale (98% de la population en est privée). **Les indicateurs font état d'un (1) seul** établissement de niveau 1 pour toute la région, **tandis que l'offre se situe à un médecin**

pour 57 273 habitants (contre 5000 recommandés par l’OMS), un infirmier d’Etat pour 14 686 habitants (contre 300 pour l’OMS) et 1 sage-femme d’Etat pour 5 164 FAR contre 300 pour l’OMS (EDS-MICS, 2011). Ce qui ne favorise pas une bonne prise en charge.

Face à autant de contraintes, la région affiche un profil assez particulier comme décrit dans les sections qui suivent.

b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

L’incidence de la pauvreté monétaire de la région est de l’ordre de 63,8%, soit au moins 3 personnes sur 5 touchées (ESPS II, 2011). Cette situation apparaît nettement critique, comparée à la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 47% et place la région de Kaffrine parmi les régions les plus affectées par la pauvreté au Sénégal.

L’alerte avait été déjà donnée, à ce titre, dès 1998, par plusieurs études dont celle sur la pauvreté rurale réalisée par le Groupe de Réflexions stratégiques (GRS) et, plus tard, les Evaluations participatives de la pauvreté (EPP)<sup>67</sup>. Ces études plaçaient la région au cœur d’une « diagonale nord-sud » de la pauvreté, traversant les départements de Linguère, de Kaffrine et de Sédhiou à cette époque.

En termes d’impact absolu, la pauvreté monétaire y affecte 349 823 individus en 2011.

Sur le plan multidimensionnel, la part de la population touchée par la pauvreté se situe à 86,1%, soit un peu plus de quatre individus sur cinq affectés, alors que l’incidence moyenne du phénomène, au niveau national, se situe à 60,9%. Comparée aux autres régions du Sénégal, la région de Kaffrine figure ainsi dans le peloton des régions les plus sérieusement touchées par la pauvreté parmi lesquelles on retrouve les régions de Kolda (86,4%), de Kédougou (84,0%) et de Sédhiou (82,6%).

Le tableau suivant dresse un profil combiné de ces deux formes de pauvreté (monétaire vs multidimensionnelle) dans la région de Kaffrine à partir des données de l’ESPS II.

Il ressort que plus de la moitié de sa population (57,3% exactement) est confrontée à la fois à une pauvreté de type monétaire et à celle multidimensionnelle. En plus, une part non négligeable (soit 34,4%) expérimente une forme ou une autre de pauvreté, qu’elle soit de type monétaire ou multidimensionnelle. Il en résulte, finalement, que seuls 8,3% des habitants de la région (soit à peine 1 personne sur 10) sont épargnés par la pauvreté, quelle qu’en soit la

Tableau 4.30 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle dans la région de Kaffrine en 2011

Statut de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	57,3	28,8	86,1
Non pauvre multidimensionnel	5,6	8,3	13,9

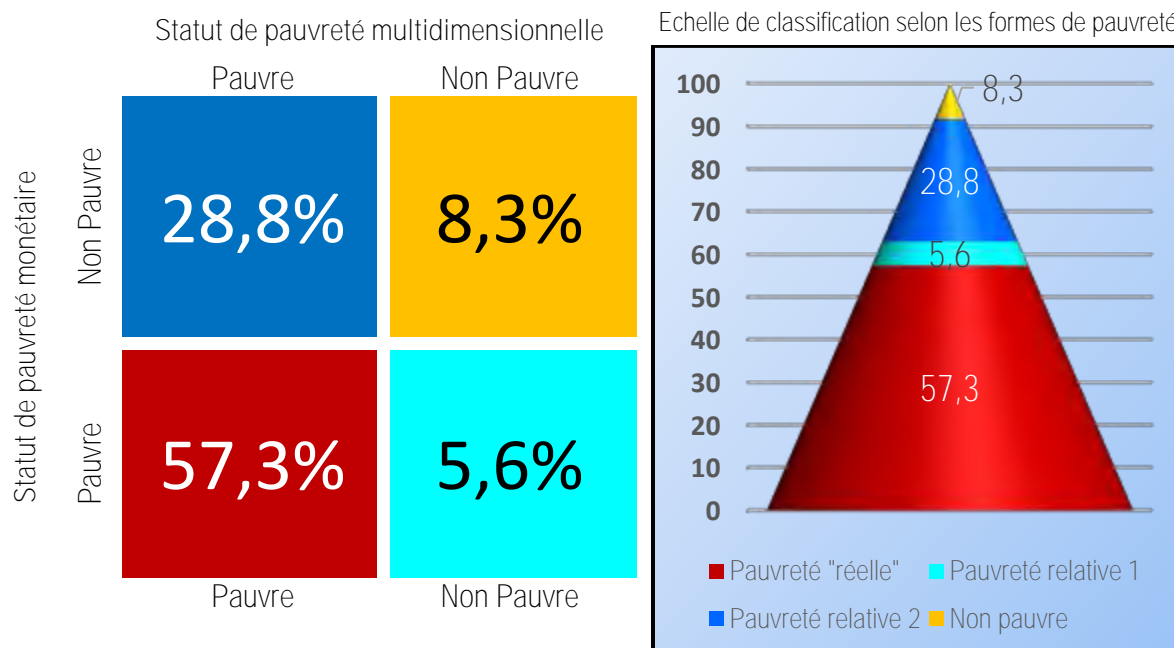
Source : Calculs de l’OPCV à partir des données de l’ESPS de 2011

<sup>67</sup> AFDS, 2002 : Agence du Fonds du Développement social

forme ; **en d'autres termes, une catégorie 3 à 4 fois moins représentée qu'au niveau national où on enregistre de 27,8% « d'aisés ».**

**Ce profil est mis en exergue dans la matrice de classification et dans l'échelle de classification pour mieux traduire le degré d'acuité du phénomène dans la région.**

Graphique 4.69 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kaffrine



Source : OPCV : Données du Tableau 4.30

**Dans l'ensemble, les personnes confrontées à la pauvreté multidimensionnelle** dans cette région buttent en général à 43,8% de privations contre 42,5% au Sénégal. Elles supportent au total 38% des privations parmi toutes les privations possibles que la population de la région de Kaffrine aurait pu subir en 2011 ( $M_0 = 0,38$ ).

La structure de ces privations est examinée dans la section qui suit, à travers une analyse des contributions par dimension de la pauvreté et de la consistance des privations subies dans la région par indicateur.

## ii. Structure des privations chez les pauvres

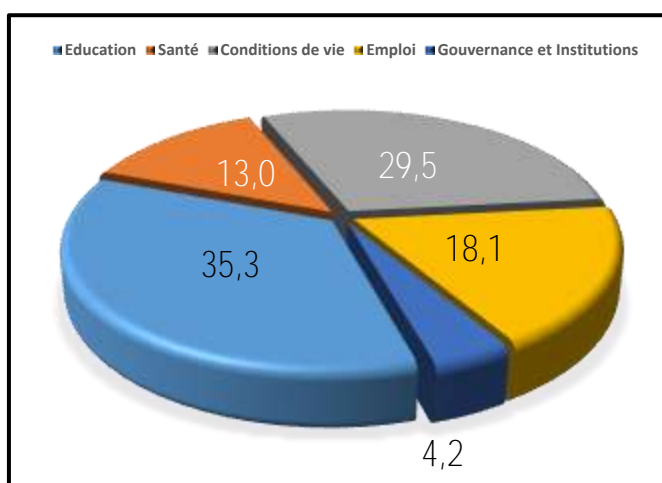
La pauvreté multidimensionnelle dans la région de Kaffrine apparaît comme un phénomène dont les déterminants sont à rechercher, prioritairement, dans les difficultés **de l'« Education »** et, accessoirement, dans les « Conditions de vie », les secteurs de **« l'Emploi »** et de la « Santé ». Ces 4 dimensions réunies justifieraient environ 96% du poids du phénomène dans la région, tandis que la contribution de la dimension « Gouvernance et institutions » apparaît beaucoup plus faible : elle est de 4,2%, **soit 3 à 4 fois moins d'effet dans la détermination de la pauvreté** que la dimension « Santé », **4 fois moins que les facteurs d'« Emploi ».**

La dimension « Education » fournit, à elle seule, plus du tiers des contributions totales de la région à la formation de cette pauvreté (soit 35,3%).

Elle est suivie par les « conditions de vie » avec 29,5% de contribution, la dimension « Emploi », qui y participe à hauteur de 18,1%, reste plus modeste.

Enfin, la dimension « Santé » explique près de 13% de la pauvreté multidimensionnelle de la région.

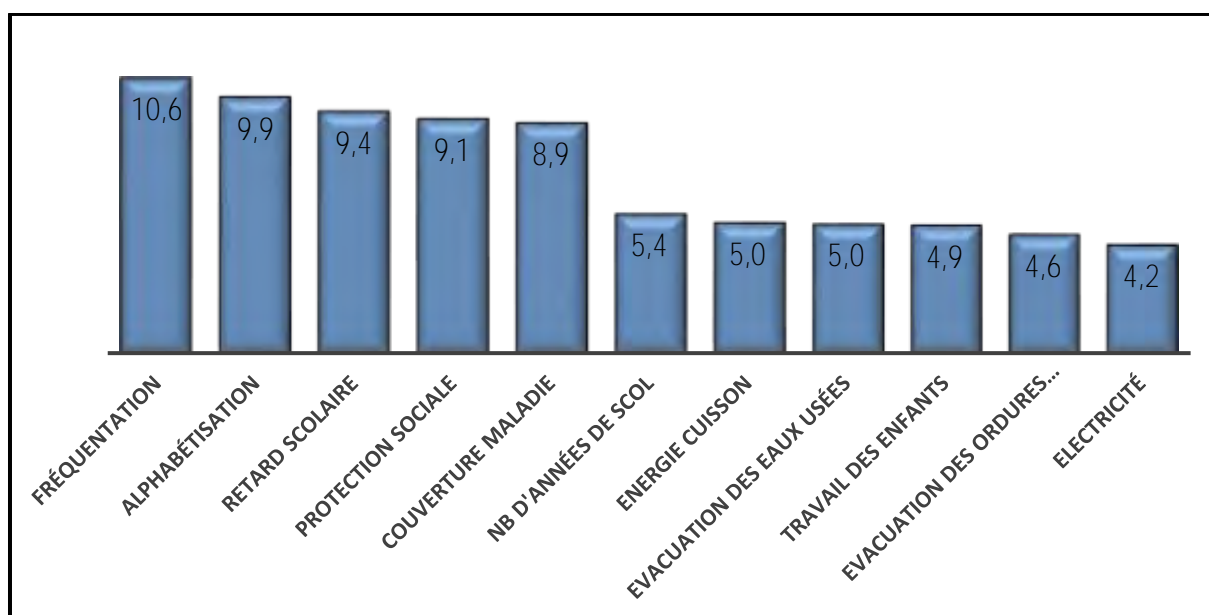
Graphique 4.70 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Kaffrine en 2011



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

L'analyse de la contribution spécifique des indicateurs retenus dans ces dimensions conduit à mettre en évidence à Kaffrine, comme dans beaucoup d'autres régions, le poids de la non fréquentation, de l'analphabétisme, du retard scolaire, de l'absence de couverture maladie et de la non-affiliation à un régime de protection sociale (cf. graphique ci-après). Ces 5 indicateurs contribuent, chacune et de façon séparée, à hauteur de plus de 8% à la formation de la pauvreté, et ont comme spécificité d'appartenir à trois dimensions différentes (Education, Santé ou Emploi) et d'attirer vers eux des niveaux de privations parmi les plus élevés qui soient (voir section iii, plus bas).

Graphique 4.71 : Contribution (en %) des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Kaffrine en 2011

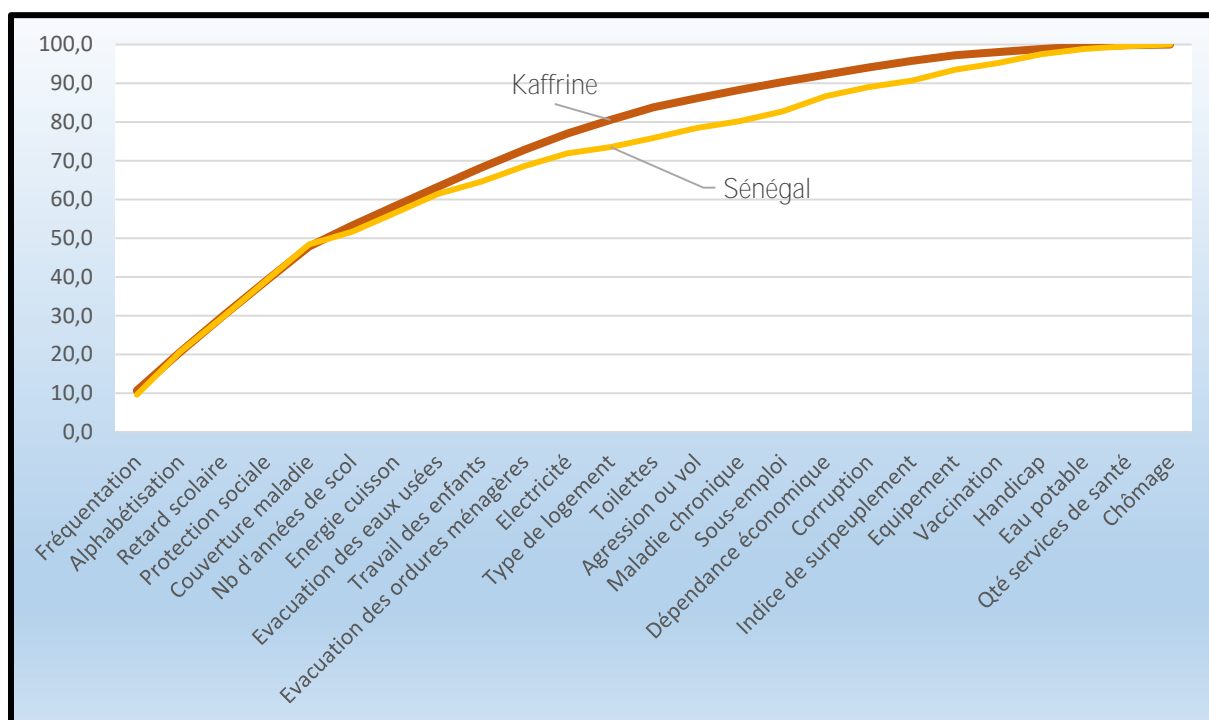


Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

On note aussi, parmi ces facteurs dominants, le quatrième indicateur de la dimension « Education » (i.e. le **nombre d'années de scolarisation**), un (1) indicateur de la dimension « Emploi » (i.e. le travail des enfants avec **4,9% d'incidence**) et quatre (4) indicateurs de la dimension « Conditions de vie » **portant sur l'énergie de cuisson, l'évacuation des eaux usées, l'évacuation des ordures ménagères et l'accès à l'électricité pour les besoins d'éclairage**. Leur poids cumulé représente une contribution de 29,1%, tandis que celle de tous les 11 indicateurs dominants atteint la barre de 77%, soit plus de  $\frac{3}{4}$  de contribution à la pauvreté multidimensionnelle induite.

Ceci confirme que, dans la région de Kaffrine, la place **l'éducation** dans la détermination de la pauvreté est plus que réelle ; en plus **dans l'ensemble**, environ **44% d'indicateurs** auraient comme incidence de déterminer plus des  $\frac{3}{4}$  de la pauvreté, ce qui est illustratif de la concentration des facteurs de pauvreté sur un nombre réduits **d'indicateurs (11 sur 25)**. La courbe de Pareto ci-dessous donne un éclairage sur les contributions à la formation de la pauvreté, cumulées et classées par ordre décroissant selon les valeurs de la région.

Graphique 4.72 : Contributions cumulées des indicateurs à la formation de l'IPM de la région de Kaffrine



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

Le graphique fait ressortir, dans un premier temps, une démarcation des contributions régionales et nationales après des valeurs des 5 premiers indicateurs (qui peuvent ici être considérées comme caractéristiques communes). Ensuite, il met en évidence une tendance des valeurs de la région de Kaffrine à « plafonner » plus rapidement que celles du niveau national (cf. graphique ci-dessus).

**L'allure des courbes** témoigne ainsi **d'écarts** plus notables dans les poids des privations supportées par les populations de la région. La structure de ces privations est examinée, en détail, dans la section qui suit.

iii. Structure des privations supportées par la population dans la région de Kaffrine

La population de la région de Kaffrine, du fait des nombreuses contraintes économiques décrites plus haut, reste confrontée à des privations sérieuses dont certaines ont pour effet **d'accentuer son niveau de fragilité**. En outre, la région souffre, au même titre que le niveau national, du manque de couverture maladie, du peu **d'affiliation** des travailleurs à un régime de protection sociale et du poids de **l'analphabétisme** ; cependant, on constate que ces sources de privations y sont ravalées aux 7<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> places, après l'« Energie de cuisson » (98,7%) et **l'absence d'un dispositif d'évacuation** des eaux usées (96,7%) dont les incidences atteignent des niveaux assez critiques. Le tableau ci-dessous présente le profil des privations supportées, en 2011, classées par indicateurs et regroupées en dimensions (secteurs).

Tableau 4.31 : Niveaux de privations comparés par indicateur entre la région de Kaffrine et le niveau national en 2011 et écarts

Dimension	Indicateurs	Kaffrine (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	86,4	60,0	1,4
	Retard scolaire	75,1	59,4	1,3
	Nombre d'années de scolarisation	43,2	18,9	2,3
	Alphabétisation	82,4	77,2	1,1
Santé	Couverture maladie	95,3	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	2,9	6,2	0,5
	Maladie chronique	22,2	17,7	1,3
	Vaccination	8,0	13,5	0,6
	Handicap	7,7	17,7	0,4
Conditions de vie	Type de logement	63,2	20,3	3,1
	Indice de surpeuplement	30,8	27,1	1,1
	Evacuation des eaux usées	96,7	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	88,7	59,5	1,5
	Electricité	81,5	44,3	1,8
	Eau potable	12,0	19,7	0,6
	Energie cuisson	98,7	76,2	1,3
	Toilettes	61,9	30,8	2,0
	Equipement	27,6	43,0	0,6
Emploi	Chômage	1,8	3,8	0,5
	Dépendance économique	19,3	40,3	0,5
	Sous-emploi	21,0	24,2	0,9
	Protection sociale	97,1	93,4	1,0
	Travail des enfants	49,3	21,7	2,3
Gouvernance et Institutions	Corruption	7,0	8,0	0,9
	Agression ou vol	8,7	8,3	1,1

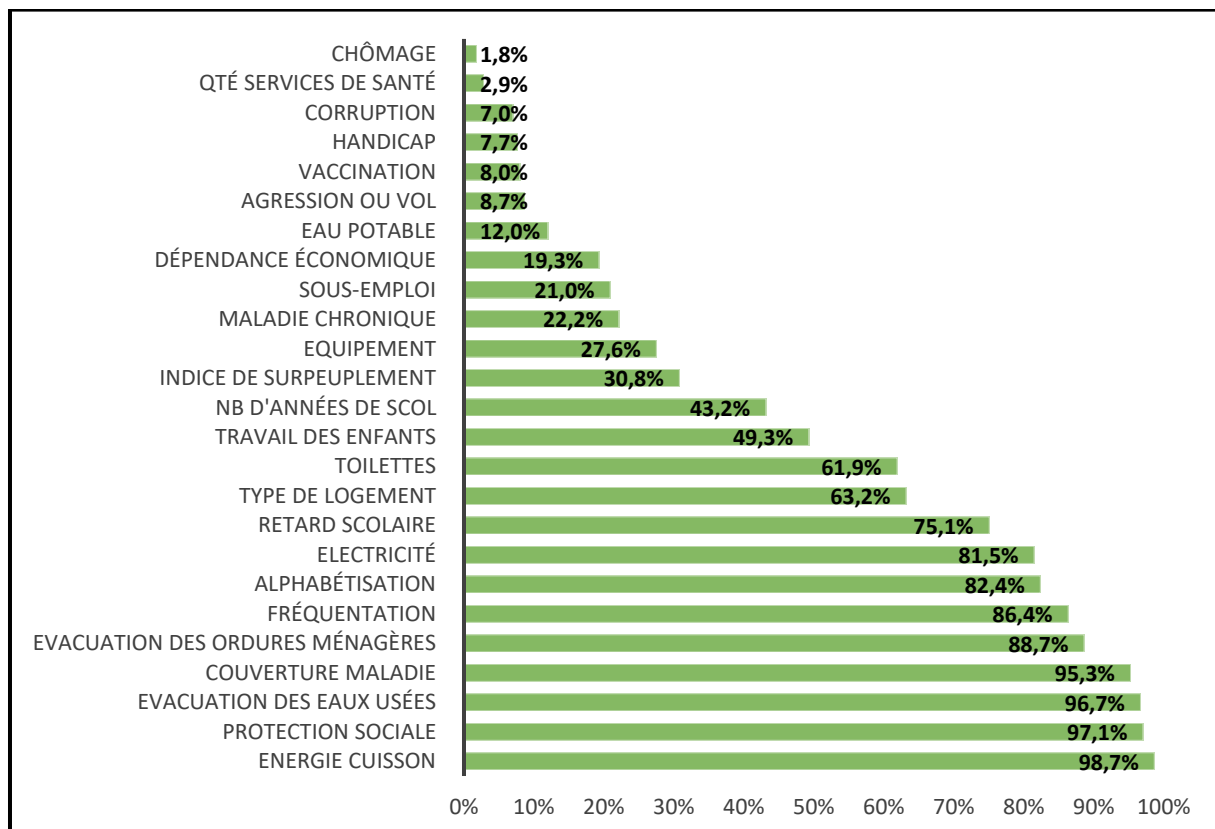
Source : Calculs de l'OPCV à partir des données de l'ESPS de 2011

Le constat reste très alarmant en 2011, relativement à « état de dégradation » des conditions de vie des populations dans la région de Kaffrine, ceci, au regard du poids des privations que ces dernières subissent dans cette dimension. **Elles s'y confrontent,**

en effet, à des niveaux de privations parmi les plus élevés qui soient, avec des records de privations enregistrés **par rapport à l'énergie de cuisson (98,7%)** et **à l'inexistence de système d'évacuation des eaux usées (96,7%)**. Dans tous les volets de cette dimension, les niveaux de privations dépassent largement les standards nationaux : ceci est parfaitement notable pour **l'inexistence d'un système de ramassage d'ordures ménagères (88,7%)**, **l'accès à l'électricité dans la région (81,6% de privations)**, le type de logement (63,2%) ou pour la non utilisation de toilettes privées améliorées (61,9%). **Seuls l'accès à l'eau potable et le niveau d'équipement** de la région tendent à faire exception et à atténuer ainsi la dureté des conditions de vie dans la région : le niveau de privations subies par rapport à ces indicateurs **s'avérant** assez correct en comparaison du niveau national.

**Ailleurs dans le domaine de l'éducation, en plus de** la non fréquentation des enfants qui cristallise le plus de privations (86,4%), les populations de la région restent aussi handicapées par rapport **l'analphabétisme**, le retard scolaire où elles subissent plus des trois quart sont en privations.

Graphique 4.73 : Privations brutes subies par indicateur de pauvreté dans la région de Kaffrine en 2011



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données du tableau ci-dessus

**Dans le domaine de santé, l'absence de la couverture maladie est vécue** comme la source de privation la plus étendue et touchant la quasi-totalité de la population de la région (soit 95,3%), mais à 1,3 points de pourcentage de moins par rapport au niveau national (96,6%). Par contre, sur les questions de handicap, de qualité des services de santé comme pour la vaccination, la population **s'en sort mieux** que le niveau national.

**Sur les questions d'« Emploi », la non-affiliation à un régime de protection sociale reste aussi très préoccupante avec un niveau d'intensité légèrement plus fort que celui subi au niveau national.** Cependant, la région doit aussi composer avec une récurrence moins 2 fois plus grande du « Travail des enfants ». En retour, sur les questions de chômage, de dépendance économique et de sous-emploi, la région apparaît moins impactée que la moyenne nationale.

Le graphique 4.73 donne une illustration des privations brutes subies par les populations de la région de Kaffrine, **selon le niveau d'intensité et par indicateur.**

Au total, on note dans la région de Kaffrine, une présence plus grande **d'indicateurs à large spectre de privations** (9 indicateurs cristallisant chacun plus de 75% de privations) dont celles **portant sur l'énergie de cuisson** (98,7%), la protection sociale (97,1%), le non accès à un **système d'évacuation des eaux usées** (96,7%), la couverture maladie (95,3%), **le non accès à un système d'évacuation des ordures ménagères** (88,7%), la non fréquentation des enfants (86,4%), **l'analphabétisme** (82,4%), le non accès à **l'électricité pour l'éclairage** (81,6%).

Deux indicateurs enregistrent chacun plus de 60% de privations ; **il s'agit du type de logement** (63,2%) **et de l'absence de toilettes privées améliorées** (61,9%).

Les niveaux de privations ainsi engendrés confirment, si besoin est, le caractère rural prédominant dans la région, avec des populations plus enclines à recourir à la nature **pour satisfaire les besoins d'énergie, d'évacuation des eaux usées ou d'ordures ménagères** et/ou pour la toilette. Cette tendance **dénote d'une** caractéristique marquante de la région que la section **suivante tente d'approfondir**, à travers une **comparaison des niveaux d'incidence de l'IPM entre la région de Kaffrine et le niveau national.**

#### iv. Inégalités comparées (région de Kaffrine vs. niveau national)

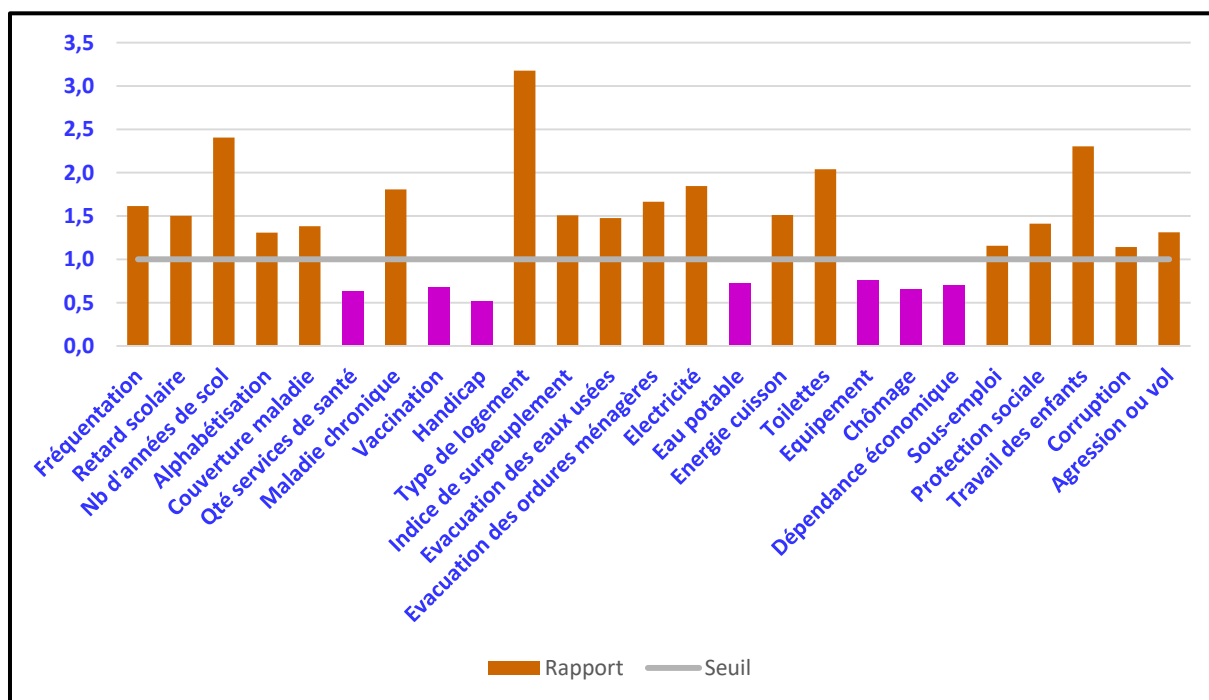
La situation vécue par la population de la région de Kaffrine en matière de pauvreté multidimensionnelle semble montrer que la région est à la traine sur plusieurs indicateurs.

Les niveaux de contributions connaissent des décalages par rapport au niveau national sur plusieurs aspects ou indicateurs. Le graphique suivant, réalisé à partir des privations chez les pauvres, présente une comparaison entre les niveaux de privations subies à Kaffrine et ceux du niveau national, à travers un rapport qui amène à distinguer deux (2) **catégories d'indicateurs** : (1) les indicateurs pour lesquels le niveau régional de privations dépasse nettement celui du niveau national (en couleur marron) et (2) les indicateurs sur lesquels le profil est nettement plus favorable à la région (couleur mauve).

Il apparaît, avec la 1<sup>ère</sup> catégorie, que la situation de la région de Kaffrine reste plus défavorable que celle du niveau national sur les questions concernant le type de logement, le nombre **d'années de scolarisation**, **le travail des enfants**, le nombre **d'années de scolarisation**, **l'utilisation de toilettes privées améliorées**, le niveau **d'électrification**, ou encore **l'inexistence de système d'évacuation des eaux usées et/ou**

des ordures ménagères, l'énergie de cuisson et la prévalence de maladies chroniques. Ce qui est frappant, ici, c'est l'amplitude particulièrement grande notée dans les valeurs du rapport entre les niveaux régional et celui de la région. L'écart est 3 fois plus grand lorsqu'il est question du type de logement, tandis qu'il est au moins de 2 fois plus critique sur les questions concernant la durée de scolarisation et le travail des enfants, ou encore l'utilisation de toilettes privées améliorées. Le gap sur le niveau d'électrification reste également sérieux (près de 2 fois).

Graphique 4.74 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kaffrine et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV à partir des données du tableau 9

En retour, la région de Kaffrine présente une situation relativement meilleure que le niveau national sur les questions relatives à la prévalence de handicap, à la dépendance économique, à la qualité de services de santé fournis aux populations, à la vaccination, au niveau d'équipement des ménages, au niveau de chômage et à l'accès à l'eau potable.

Sur le plan des perspectives d'actions résultant de cette situation, les niveaux enregistrés pour la 1<sup>ère</sup> catégorie d'indicateurs laissent entrevoir que des investissements colossaux seront nécessaires pour améliorer les conditions de vie et pour accompagner cette région dont la création est des plus récentes. Aussi, dans la perspective de lui permettre de combler son retard de développement, la région pourrait bénéficier de programmes prioritaires consistant, en premier lieu, à promouvoir une amélioration du logement, la disponibilité de toilettes ainsi que la mise en place de système d'évacuation des eaux usées ou des ordures ménagères, en somme toute une panoplie d'actions visant à répondre à des questions relevant,

généralement, de l'amélioration du cadre de vie et de la gestion du niveau d'urbanisation<sup>68</sup>.

**La promotion d'une politique énergétique de substitution** reste aussi un défi dans cette région **aussi bien pour les besoins de cuisson, d'électrification rurale** que de préservation de la nature : à ce titre, le recours à des énergies nouvelles abordables et diversifiées (solaire, entre autres) devrait aider à y réduire la pression sur le couvert végétal (ressources ligneuses) tout en favorisant la régénération des sols fortement affectés par les pratiques agraires de la région.

Enfin, sur le plan du développement humain, un accent particulier pourrait être mis, **d'une part, sur l'amélioration du nombre d'années de scolarisation qui, elle-même,** viendrait impacter sur les stratégies de réduction du phénomène du travail des enfants **et, d'autre part, sur une politique ciblée de prise en charge des maladies chroniques.**

**Pour ce qui concerne l'option de consolidation des acquis qui transparait l'autre catégorie d'indicateurs (2), la poursuite du programme d'accès à l'eau potable** ainsi que celle des campagnes de vaccination est à encourager. Il sera aussi question pour la région de renforcer la motivation du personnel sanitaire à délivrer des services de qualité et **d'intensifier l'offre de main d'œuvres** notamment dans le secteur agricole par **promotion du programme d'autosuffisance alimentaire.**

---

<sup>68</sup> L'élaboration d'un plan d'urbanisme pourrait aider à prendre adéquatement en charge cette question à composantes multiples.

#### 4.4.13. Région de Kédougou

##### a. Contexte

La région de Kédougou a été créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 qui érige **l'ancien département du même nom en région et à partir du démembrement de la** région de Tambacounda. Elle couvre une superficie de 16 896 km<sup>2</sup> soit 9% du territoire national et partage des frontières communes avec la Guinée Conakry et le Mali. La région de Kédougou compte trois départements (Kédougou, Salémata et Saraya) et 19 communes ainsi **qu'une population estimée à 133 459 d'habitants en 2011.**

Cette région est également connue par sa diversité ethnique et culturelle. On y retrouve des Peuls, Malinkés, Bassaris et des minorités parmi lesquelles on retrouve les Bédicks, les Diallonkés, les Koniaguy et les Tenda.

Le relief est relativement accidenté avec un point culminant à 581 m à Sambangallou au Sud qui représente aussi le point le plus élevé du Sénégal. Outre ce paysage montagneux, on y trouve aussi quelques collines en « pays » Bassari **(à l'ouest) et** dans le Parc Niokolo Koba, réserve naturelle de faune et de biosphère.

Kédougou connaît une pluviométrie est abondante de même que ses ressources en **eau de surface qui favorisent un développement de l'agriculture ainsi que l'alimentation** en eau des hommes et du bétail. Ces ressources en eau de surface font aussi partie **du potentiel touristique de la région qui peut s'appuyer sur de magnifiques chutes d'eau (Dindifello, par exemple) et des lacs ainsi que sur la présence du Parc Niokolo Koba** pour promouvoir le tourisme et la chasse.

Sur le plan minier, la région détient un sous-sol riche en fer, en marbre, en phosphate, en cuivre et en or. Depuis quelques décennies, on y assiste à une importante **valorisation de l'extraction aurifère, avec** le développement des activités traditionnelles, à la fois, sur les littoraux (orpaillage alluvionnaire) et sur les carrières. Cette **« ruée vers l'or » lui vaut l'accueil d'importantes vagues de migrations en** provenance de pays de la sous-région<sup>69</sup> et vient **renforcer l'attractivité de la région ainsi que la cohabitation de modes d'exploitation de type artisanal et industriel (ou moderne).** Cette donne confère aujourd'hui à cette région un caractère cosmopolite et, de plus en plus, une vocation transnationale, avec comme enjeu important, la communication pour la tolérance entre communautés et pour favoriser les conditions **d'un « mieux vivre ensemble »**<sup>70</sup>.

Toutefois, en dépit de ses ressources naturelles appréciables et de son énorme potentiel, la région souffre encore **de plusieurs contraintes dont l'enclavement avec des contraintes naturelles objectives comme l'emprise du Parc Niokolo Koba (réserve protégée), le relief accidenté qui ne facilite pas le développement d'infrastructures routières et la mobilité dans la région et, non des moindres, la rigueur d'un climat qui**

---

<sup>69</sup> En provenance notamment du Mali, du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau, de la Guinée Conakry, de la Gambie, du Ghana, de la Mauritanie et du Nigéria.

<sup>70</sup> Cette cohabitation se révèle parfois un facteur d'accroissement de l'insécurité, de la morbidité (développement de MST) et, non des moindres, de problèmes environnementaux.

tend à décourager l'implantation dans la zone<sup>71</sup>. La région de Kédougou est aussi confrontée à une faible monétarisation de son économie, à un tissu infrastructurel sommaire voire inexistant et à une faible accessibilité aux services sociaux de base. Cette situation fait qu'elle se retrouve régulièrement classée dans le gradient de pauvreté la plus critique.

a. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

i. Ampleur de la pauvreté

**La région de Kédougou se caractérise par un niveau de pauvreté très élevé. L'incidence** de la pauvreté monétaire y situe à 71,3%, soit près de 25 points de plus que la moyenne nationale (46,7%). Cette situation en fait la deuxième région la plus touchée par ce type de pauvreté juste après Kolda. En revanche, la région ne concentre que 1,5% des pauvres du pays soit un nombre de 94 627 kédovins touchés par le phénomène.

Sur le plan multidimensionnel, au moins quatre individus de cette région sur cinq sont affectés par la pauvreté (soit 84,0% exactement), ce qui place la région au troisième rang des régions les plus pauvres du Sénégal en 2011.

**Dans l'ensemble, le niveau de l'indice de pauvreté multidimensionnelle se situe à 0,35** contre 0,26 pour la moyenne nationale et indique que les pauvres de Kédougou subissent 35% des privations parmi toutes celles que sa population aurait pu être confrontée en 2011. Ces derniers subissent en moyenne 41,6% de privations (contre 42,5% au niveau national). En dépit du niveau élevé de l'incidence, la région de Kédougou ne contribue globalement que pour 1,4% à la formation de la pauvreté multidimensionnelle au niveau national,

Tableau 4.32 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Kédougou en 2011 (en %)

Statuts de pauvreté	Pauvre monétaire	Non pauvre monétaire	Ensemble
Pauvre multidimensionnel	64,8	19,2	84,0
Non pauvre multidimensionnel	7,2	8,8	16,0

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

La combinaison des deux formes de pauvreté (voir tableau ci-contre) révèle qu'un peu plus de 3 personnes sur 5 (64,8%) sont affectées à la fois par la pauvreté monétaire et celle multidimensionnelle, tandis que 1 individu sur 4 (26,4%), au moins, sont touchés par une

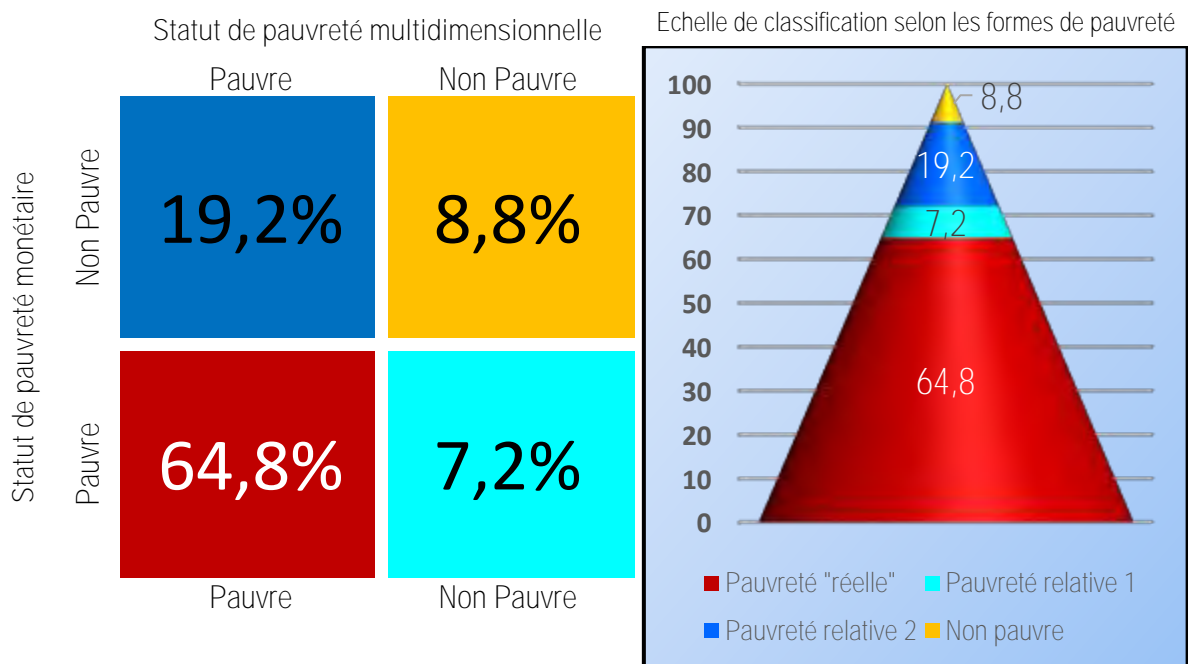
seule forme de pauvreté, **qu'elle soit de type monétaire ou multidimensionnel.**

Il ressort, finalement, que seule une faible proportion (8,8%) de la population régionale est épargnée par ces deux formes de pauvreté.

Ces différents profils de pauvreté dans la région sont mis en évidence dans la matrice **et l'échelle de classification ci-après.**

Graphique 4.75 : Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Kédougou

<sup>71</sup> Notamment, les personnels de l'administration affectés dans cette région.

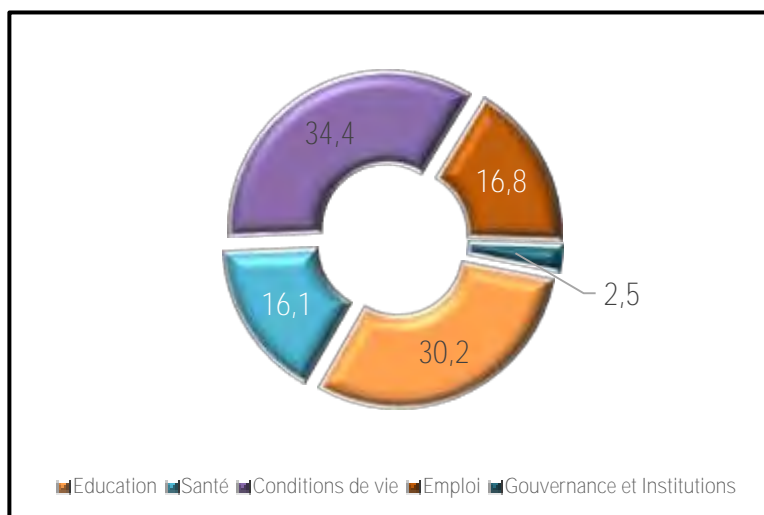


Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

Dans la région de Kédougou, la pauvreté multidimensionnelle est plus tirée par les mauvaises conditions de vie des ménages, qui expliquent plus du tiers (34,4%) du niveau de la pauvreté globale de la région. Sur **l'ensemble des régions**, ce niveau de contribution reste le **plus important qu'on ait** enregistré au Sénégal par rapport à cette dimension.

Graphique 4.76 : Contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Kédougou en 2011



**Les aspects d'éducation (30,2%), d'emploi (16,8%)**

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

ainsi que les difficultés dans le secteur de la santé (16,1%) ont des contributions non négligeables tandis que les problèmes de gouvernance et institutions influencent peu (2,5%) sur le niveau du phénomène dans la région.

**Dans l'ensemble, le profil de pauvreté reste assez similaire de celui relevé pour les régions de la zone Sud**, ce qui tend à corroborer le caractère relativement rural de cette région.

**L'examen de la contribution des indicateurs de chacune des dimensions révèle que la dégradation des conditions de vie subies par les pauvres de la région est largement**

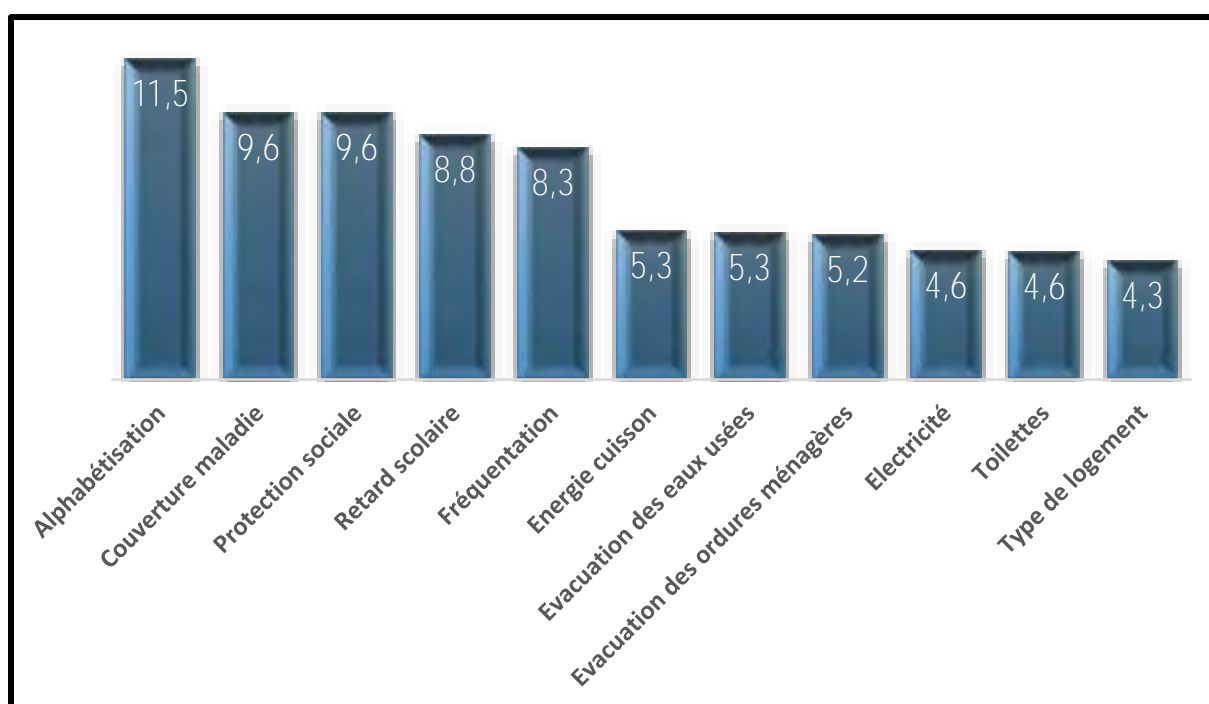
favorisée par les difficultés **d'accès à un mode adéquat d'évacuation** des eaux usées et ordures ménagères, **à une énergie propre pour la cuisson ou pour l'éclairage** et à disposer de toilettes privées améliorées.

**Les privations dans le domaine de l'éducation, quant à elles, portent plus sur l'analphabétisme des adultes** (dans 38,2% des cas) et sur le retard scolaire des enfants (29,2%).

**Sur les questions d'emploi, les populations pauvres se heurtent plus à un déficit en protection sociale des travailleurs** (57,3%) et à une prévalence du travail des enfants (22,4%).

Enfin, des contraintes non moins importantes pèsent sur la santé des pauvres de la région ; elles sont, dans environ 3 cas sur 5 (soit 59,8%), **liées à l'insuffisance de la couverture maladie**.

Graphique 4.77 : Contribution des indicateurs à la formation de l'IPM de Kédougou en 2011

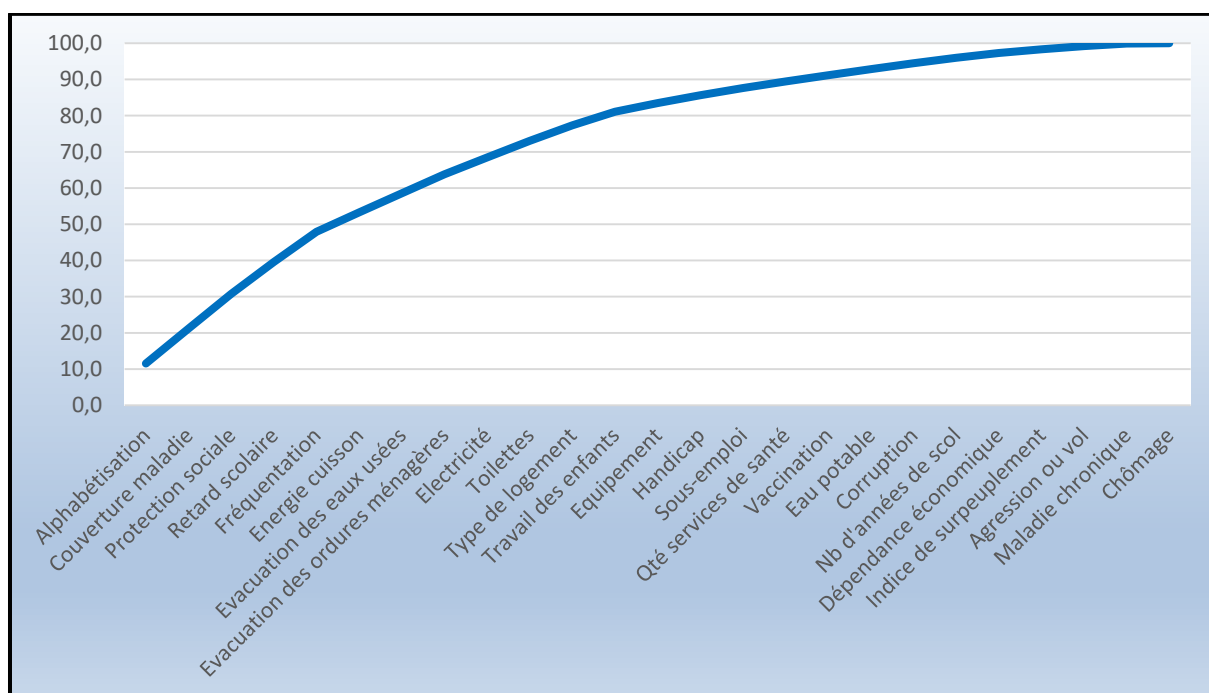


Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Il ressort du graphique ci-dessus que plus des trois quart (77,3%) des privations supportées par les pauvres multidimensionnels de la région se retrouvent concentrées dans 11 indicateurs sur 25 (soit 44% ou un peu plus des deux cinquième des indicateurs).

**Cette tendance à la concentration d'une part importante des contributions sur quelques facteurs** est illustré par la courbe de Pareto ci-dessous.

Graphique 4.78 : Contributions cumulées des indicateurs à l'IPM dans la région de Kédougou



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

### iii. Structure des privations notées dans la population

La région de Kédougou se caractérise globalement par de forts taux de privations subies par sa population (pauvres comme non pauvres) dans plusieurs attributs. Les plus importants niveaux de privations sont en rapport avec :

- ✓ le non accès à une énergie propre pour la cuisson (99,6%) qui conduit à un recours fréquent au charbon de bois ou au bois de chauffe comme combustible;
- ✓ **l'insuffisance de la couverture maladie (99,5%)** ;
- ✓ le déficit en protection sociale (97,9%)
- ✓ **le non accès à un mode adéquat d'évacuation des eaux usées (97,0%)** ;
- ✓ **le non accès à un mode adéquat d'évacuation des ordures ménagères (94,0%)** et ;
- ✓ **l'analphabétisme des adultes (91,7%)**.

Tableau 4.33 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Kédougou et le niveau national

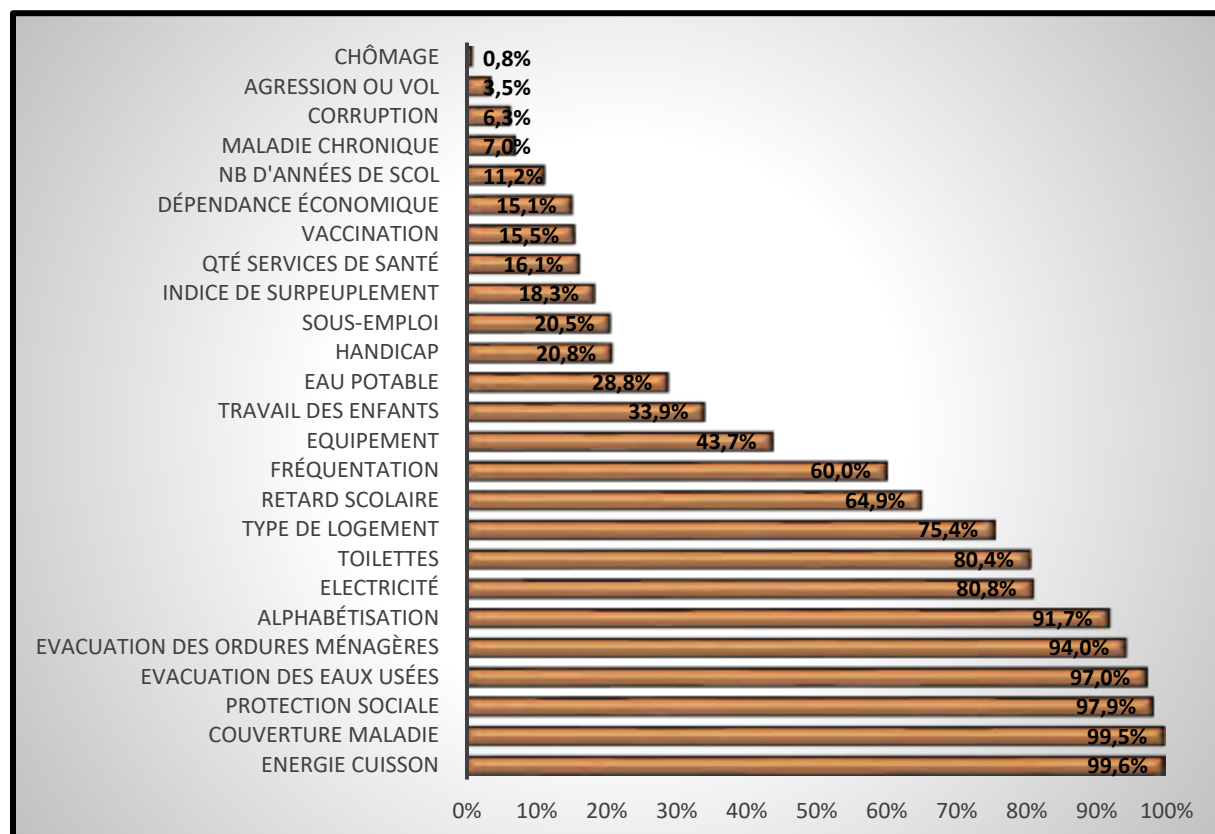
Dimension	Indicateurs	Kédougou (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	60,0	60,0	1,0
	Retard scolaire	64,9	59,4	1,1
	Nombre d'années de scolarisation	11,2	18,9	0,6
	Alphabétisation	91,7	77,2	1,2
Santé	Couverture maladie	99,5	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	16,1	6,2	2,6
	Maladie chronique	7,0	17,7	0,4
	Vaccination	15,5	13,5	1,1
	Handicap	20,8	17,7	1,2

Dimension	Indicateurs	Kédougou (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Conditions de vie	Type de logement	75,4	20,3	3,7
	Indice de surpeuplement	18,3	27,1	0,7
	Evacuation des eaux usées	97,0	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	94,0	59,5	1,6
	Electricité	80,8	44,3	1,8
	Eau potable	28,8	19,7	1,5
	Energie cuisson	99,6	76,2	1,3
	Toilettes	80,4	30,8	2,6
	Equipement	43,7	43,0	1,0
Emploi	Chômage	0,8	3,8	0,2
	Dépendance économique	15,1	40,3	0,4
	Sous-emploi	20,5	24,2	0,8
	Protection sociale	97,9	93,4	1,0
	Travail des enfants	33,9	21,7	1,6
Gouvernance et Institutions	Corruption	6,3	8,0	0,8
	Agression ou vol	3,5	8,3	0,4

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Les populations restent également en forte privation par rapport à l'accès à l'électricité pour les besoins d'éclairage avec plus de huit individus sur 10 (80,8%) affectés. Les difficultés à accéder à des toilettes améliorées sont aussi relevées dans des proportions similaires (80,4%). A cela s'ajoute la précarité des habitations que subissent 3 individus sur 4 (soit 75,4%) dans la région.

Graphique 4.79 : Privations brutes des indicateurs dans la région de Kédougou en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Enfin, le retard scolaire ainsi que la non fréquentation des enfants constituent une réalité non négligeable dans la région **en ce sens qu'ils affectent trois cinquième ou plus des individus** (Voir graphique ci-dessus).

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs niveau national)

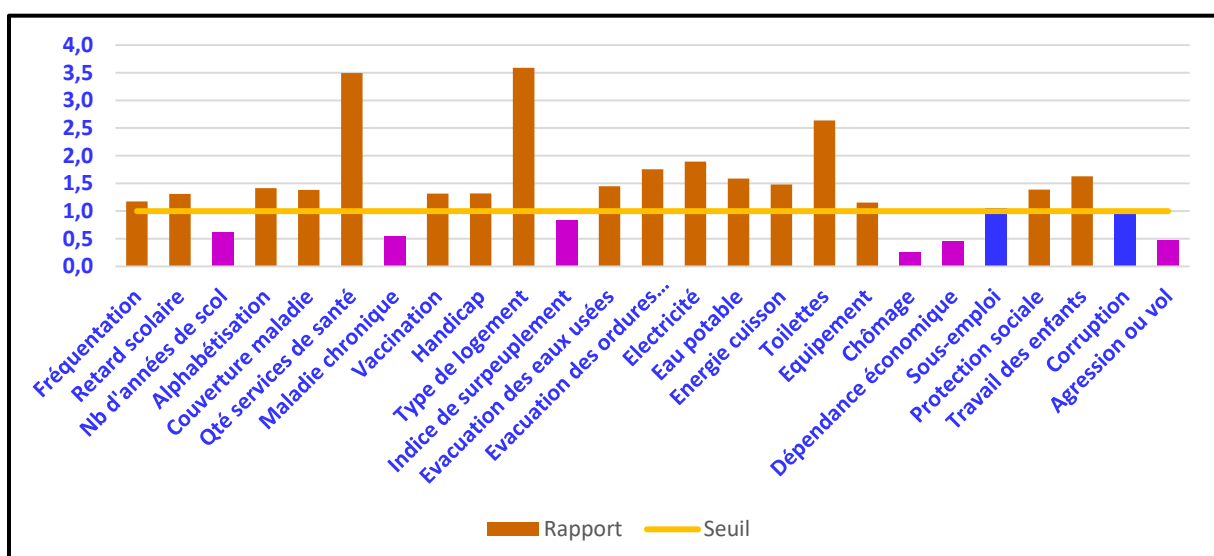
Comparée au niveau national (graphique ci-dessous), la région affiche une situation assez critique dans la presque totalité des indicateurs en dépit de quelques éclaircies.

Sur les 25 indicateurs retenus, on en dénombre 17 (soit 68%) sur lesquels la région se retrouve largement désavantagée par rapport au niveau national (couleur marron). La région enregistre, en effet, des niveaux de privations nettement supérieurs pouvant parfois dépasser le triple de la moyenne nationale, notamment par rapport à la qualité du logement (3,6 fois plus élevée) ou celle des services de santé (3,5 fois). La région **est également en souffrance par rapport à l'accès et à l'utilisation de toilettes privées améliorées (2,6 fois plus aigüe), l'accès à l'électricité ainsi que dans le mode d'évacuation des ordures ménagères (1,8 fois), la prévalence du travail des enfants (1,6 fois) et, non des moindres, l'accès à l'eau potable (1,6 fois).**

En revanche, la situation de la région apparaît nettement meilleure (en couleur mauve) que la moyenne nationale sur les questions de chômage, de dépendance économique, de prévalence de maladies chroniques, de la prévalence des agressions ou vols, de niveau de complétude de la scolarisation et sur le surpeuplement des pièces à usage **d'habitation, soit sur le quart des indicateurs ou attributs.**

Enfin, on note que les pauvres de la région sont affectés dans des proportions voisines de celles du niveau national (couleur bleue) pour deux indicateurs à savoir la prévalence de la corruption et le sous-emploi.

Graphique 4.80 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateur entre région de Kédougou et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En termes d'implications, il s'avère que, dans cette région, les stratégies de lutte contre la pauvreté devraient en priorité chercher à favoriser l'accès à un logement décent en rendant plus accessible le matériel de construction ainsi que la conformité à des **normes de construction respectueuses de l'environnement**<sup>72</sup>, à promouvoir des soins de qualité par le renforcement du plateau technique ainsi que par une meilleure motivation du personnel en poste dans cette région périphérique où vivent des **minorités dont certaines seraient menacées d'extinction**<sup>73</sup>, sans oublier le rôle de zone-tampon joué par la région qui pousse à prendre en considération une demande en santé additionnelle provenant des pays frontaliers<sup>74</sup>.

Ces deux stratégies (promotion du logement et de la santé) pourraient aussi **s'accompagner d'une bonne sensibilisation des populations** dans le but de promouvoir un changement de comportements qui favorise une utilisation plus optimale de toilettes privées améliorées dans les ménages. Elles pourraient être complétées par **des actions visant à promouvoir l'accès à l'eau potable, ceci par l'augmentation des branchements sociaux.**

Une stratégie intégrée pourrait consister à mieux organiser voire moderniser l'activité d'orpaillage pour développer sa chaîne de valeur et y promouvoir le travail décent ainsi qu'une meilleure protection des travailleurs et de leurs familles. A ce titre, il s'agira plus particulièrement d'assujettir l'exploitation aurifère (moderne comme artisanale) de normes compatibles avec le Code minier et les Objectifs de développement durable (ODD), avec une option forte **portée sur l'extension de la couverture maladie et de la protection sociale à tous les acteurs**<sup>75</sup> ainsi que le retrait des enfants de cette filière<sup>76</sup>. **En plus, cette modernisation devrait s'accompagner d'un développement (ainsi que la formation) des métiers liés à cette activité. Ce qui contribuerait à créer (sinon à renforcer) une masse critique d'expertises et de spécialistes du domaine.**

De plus, dans le cadre de la « *responsabilité sociétale de l'entreprise* » (RSE), des partenariats pourraient voir le jour **entre les entreprises d'exploration et/ou d'extraction aurifère implantées dans la région et les collectivités locales** visant à soutenir, par des **subventions ou bourses scolaires, les secteurs de l'éducation et de la santé dans la région.** Ce qui pourrait contribuer également à la lutte contre le travail des enfants **(par l'amélioration de leur niveau de la fréquentation scolaire et leur maintien à l'école), contre l'analphabétisme ainsi qu'à la consolidation des acquis dans le secteur de la santé.**

---

<sup>72</sup> Notamment, en encourageant le développement de systèmes adéquats de gestion des eaux usées et des ordures ménagères ainsi que l'utilisation de toilettes améliorées.

<sup>73</sup> Cas des Tendras, des Diallonkés et des Bassaris.

<sup>74</sup> Il s'agit plus particulièrement des populations des régions périphériques de la Guinée et du Mali qui, pour des raisons d'accessibilité géographique (et du plateau technique existant), sont plus enclins à fréquenter les infrastructures sanitaires de la région : ce qui élargit l'aire de polarisation de ces infrastructures ainsi que la demande en soins de santé de la région.

<sup>75</sup> L'activité est connue pour comporter beaucoup de risques d'accidents, d'insécurité et de morbidité. La prise en charge de des travailleurs dans le cadre de l'extension de cette couverture pourrait être un facteur majeur de sécurisation.

<sup>76</sup> Un partenariat entre les Ministères en charge des mines, d'une part, du Cadastre (MEFP) et les collectivités locales, d'autres parts, devrait encourager le maillage du territoire en cadastre rural, notamment dans cette région. Ce qui aurait pour effet de faciliter l'octroi des concessions d'exploitation minière, un meilleur suivi de la gestion de l'occupation du sol et l'inscription, dans les contrats de concession, de clauses respectueuses de l'environnement, de la couverture maladie, de la protection sociale et interdisant le travail des enfants.

#### 4.4.14. Région de Sédhiou

##### a. Contexte

Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008<sup>77</sup>, **la nouvelle région de Sédhiou s'étend sur** une superficie de 7 330 km<sup>2</sup>, soit 3,7 % du territoire national. Elle compte trois (03) départements (Boukiling, Goudomp, Sédhiou) et 43 communes. Sa population est estimée en 2011 à 442 700 habitants, soit une densité moyenne régionale de 60 habitants au km<sup>2</sup> ; le paysage ethnolinguistique y est relativement diversifié avec la présence des groupes mandingues, peuls, balantes, diolas, manjacks, mancagnes, wolofs et sérères.

**La région dispose d'importantes ressources en eau de surface<sup>78</sup> et de nappes souterraines de qualité.** Les ressources foncières (terres cultivables) y sont aussi appréciables et constituent des atouts réels pour le **développement de l'agriculture pluviale, de l'arboriculture<sup>79</sup>, du maraîchage et de la riziculture**, grâce à la bonne pluviométrie que connaît la région. Cependant, ce potentiel apparaît de plus en plus **entravé par les phénomènes de salinisation et d'acidification des sols** ainsi que par la dégradation des digues de protection observées au cours de ces dernières années et **qui représentent des menaces sérieuses pour l'atteinte des objectifs d'autosuffisance alimentaire dans la région.**

**Dans l'ensemble, la région souffre d'un déficit notoire en infrastructures socioéconomiques de base** qui tendent à limiter fortement son attractivité et à impacter défavorablement sur les niveaux des indicateurs, notamment ceux utilisés pour appréhender les progrès accomplis en vue de son développement économique (CRS, 2013)<sup>80</sup>. **L'accessibilité de la région se heurte à la présence de 12 massifs forestiers, à l'impraticabilité de plusieurs voies de communication et aux difficultés de la traversée du Fleuve Gambie.** Ces contraintes, ajoutées à la **situation d'insécurité** que connaît la région, contribuent à son isolement et, surtout, à réduire la vitalité des circuits de commercialisation et de valorisation des produits locaux. La région doit aussi faire face, par endroits, à une faible **connectivité du réseau téléphonique résultant d'un déficit en moyens de télécommunication.**

Les indicateurs de développement humain font état de niveaux de précarité assez critiques. La région est confrontée à une pauvreté persistante qui la maintient, depuis deux décennies, dans le groupe des régions les plus fragiles. En outre, on y relève un faible pourcentage de naissances assistées par un personnel qualifié<sup>81</sup> (**35% contre 65% pour le niveau national**); **le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance atteint 41%** tandis que le taux de mortalité infanto-juvénile

---

<sup>77</sup> Celle-ci modifie les articles premier et 2 de la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale locale

<sup>78</sup> Notamment avec la présence du fleuve Casamance et de son principal affluent, le Soungrougrou.

<sup>79</sup> **La région contribue à hauteur de 40% à la production de l'anacarde dans le sud du pays.**

<sup>80</sup> Conseil régional de Sédhiou (2013) : Plan régional de développement intégré de Sédhiou : 2013-2018. Sédhiou, 2013. Ce document identifie 23 points de contraintes au développement de la région dont la sous valorisation de potentiels agricole, halieutique, touristique, de génération d'emplois et de sa position stratégique (pp. : 35 – 56).

<sup>81</sup> **Parmi les contraintes dominantes figurent l'insuffisance persistante de techniciens qualifiés, de moyens ambulatoires ainsi que la faiblesse du plateau technique dans la plupart des structures d'accueil.**

se situe à 142‰. La région enregistre un taux de prévalence du VIH/SIDA de l'ordre de 1,1%, soit une fois et demie (1,5) de plus que la moyenne nationale qui se situe à 0,7% (EDS, 2011). L'accès aux services sociaux de base pose problème au regard des taux de préscolarisation (10,0%), d'accès à l'eau potable (37,3%) et d'accès à l'assainissement (22,5% en milieu urbain et 8,1% en milieu rural), soit les plus faibles du pays.

Toutefois, la région affiche quelques bonnes performances dans la lutte contre le paludisme (avec une prévalence de l'ordre de 1% comparée à la moyenne nationale de 3%) ainsi que dans le domaine de la scolarisation (129,4% pour le TBS) en dépit d'une proportion élevée d'abris provisoires (46%) et d'un faible niveau d'équipement des établissements scolaires en paquets de services minimums (SES de Sédhiou, 2011).

## b. Ampleur et caractéristiques de la pauvreté

### i. Ampleur de la pauvreté

En 2011, la région de Sédhiou enregistre un niveau de pauvreté monétaire de l'ordre de 68,3% et compte 311 370 individus touchés par ce type de pauvreté. Sur le plan multidimensionnel, le phénomène apparaît plus répandu avec 82,6% de sa population affectée (soit plus de 4 personnes sur 5), ce qui la place à la quatrième position des régions les plus pauvres au Sénégal dont celle de Kolda (87,2%) qui lui est frontalière et avec laquelle elle partage un certain nombre de spécificités en terme d'environnement, de sociologie ou de contraintes naturelles<sup>82</sup>.

La région de Sédhiou contribue globalement à hauteur de 4,7% à la formation de la pauvreté multidimensionnelle nationale, soit entre Matam et Ziguinchor (cf. graphique 4.5 supra).

### L'analyse combinée de ces deux

formes de pauvreté montre que plus trois cinquième de la population de la région (60,7%) est confrontée à la fois à une pauvreté de type monétaire et à celle multidimensionnelle, pendant que trois dixième des individus (29,9%) ne souffre que d'une seule forme de pauvreté

(monétaire ou multidimensionnelle) et se retrouvent ainsi en situation de « pauvreté relative ». En revanche, les individus qui échappent à l'une et à l'autre de ces formes de pauvreté et qui pourraient être considérés comme « aisés » ne représentent que 9,4% de la population de la région, soit à peine une personne sur 10.

Tableau 4.34 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle dans la région de Sédhiou en 2011 (en %)

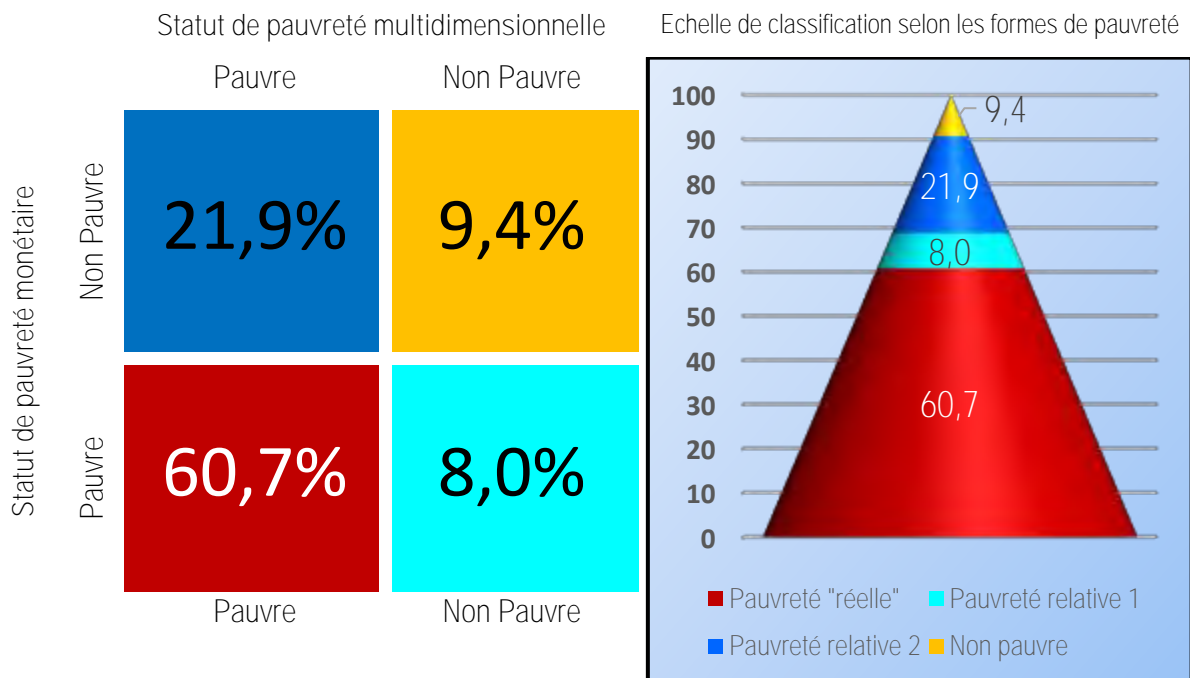
Statut de pauvreté	Non pauvre monétaire	Pauvre monétaire	Ensemble
Non pauvre multidimensionnelle	9,4	8,0	17,4
Pauvre multidimensionnel	21,9	60,7	82,6

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

<sup>82</sup> La région de Sédhiou se situe ainsi dans une poche de pauvretés extrêmes qui englobe les régions de Kolda (87,2%), de Tambacounda (82,7%) et de Kédougou (81,2%), soit tout l'espace situé au sud-est du pays.

La matrice et l'échelle de classification suivantes mettent en évidence ces différents profils de pauvreté.

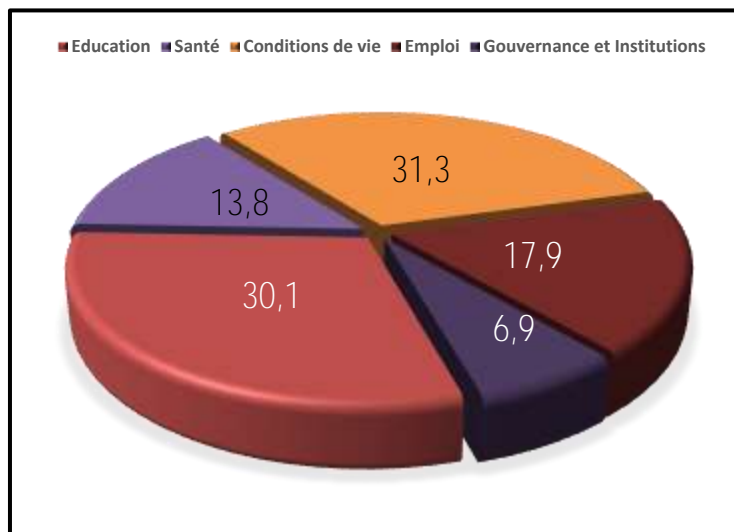
Graphique 4.81: Matrice et échelle de classification de la pauvreté dans la région de Sédhiou



Source : OPCV : Données du Tableau ci-dessus

## ii. Structure des privations chez les pauvres

Graphique 4.82 : contribution des dimensions à la formation de l'IPM dans la région de Sédhiou en 2011



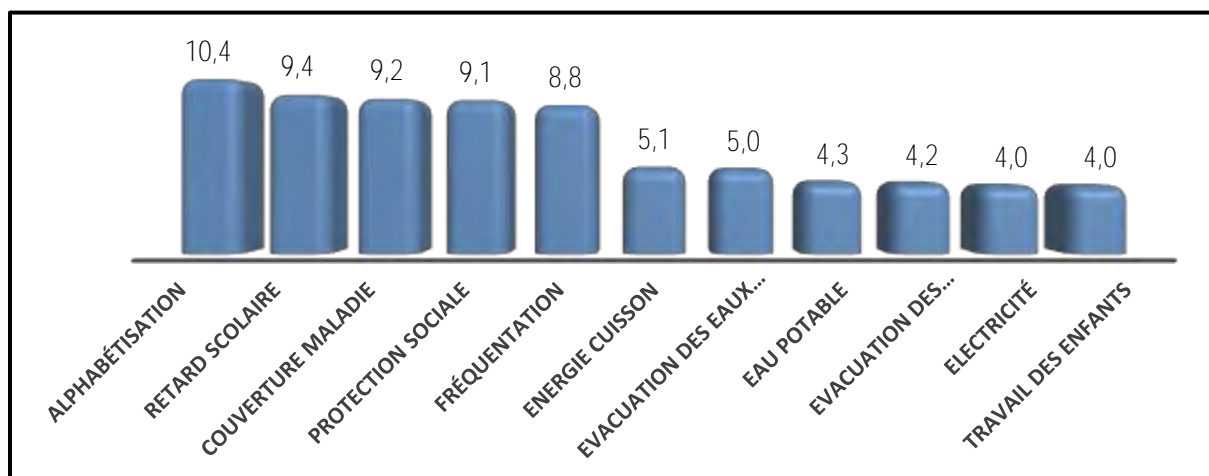
Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

enregistrer en 2011 (après Dakar avec 12,9%) : ce qui dénote d'une situation « assez embarrassante » dans les relations entre les populations et les institutions (ou le service public).

Le graphique ci-contre révèle que la pauvreté multidimensionnelle est plus influencée par les dimensions « conditions de vie » (31,3%), « éducation » (30,1%), « emploi » (17,9%) et « santé » (13,8%) qui contribuent, ensemble, à hauteur de 93,1% à la formation de la pauvreté dans la région. La dimension « Gouvernance et Institutions » y participe à hauteur de 6,9%. Ce niveau de contribution reste, toutefois, le deuxième le plus élevé qu'une région ait eu à

L'examen des niveaux de contributions des indicateurs des quatre dimensions dominantes permet de constater, ici aussi, le rôle majeur joué par les privations liées à l'analphabétisme des adultes, le retard scolaire, l'insuffisance de la couverture maladie, au déficit en protection sociale et à la non fréquentation des enfants (cf. graphique ci-dessous). Ces indicateurs, qui appartiennent aux dimensions « éducation », « santé » et « emploi », déterminent ensemble près de 47% des privations supportées par les pauvres.

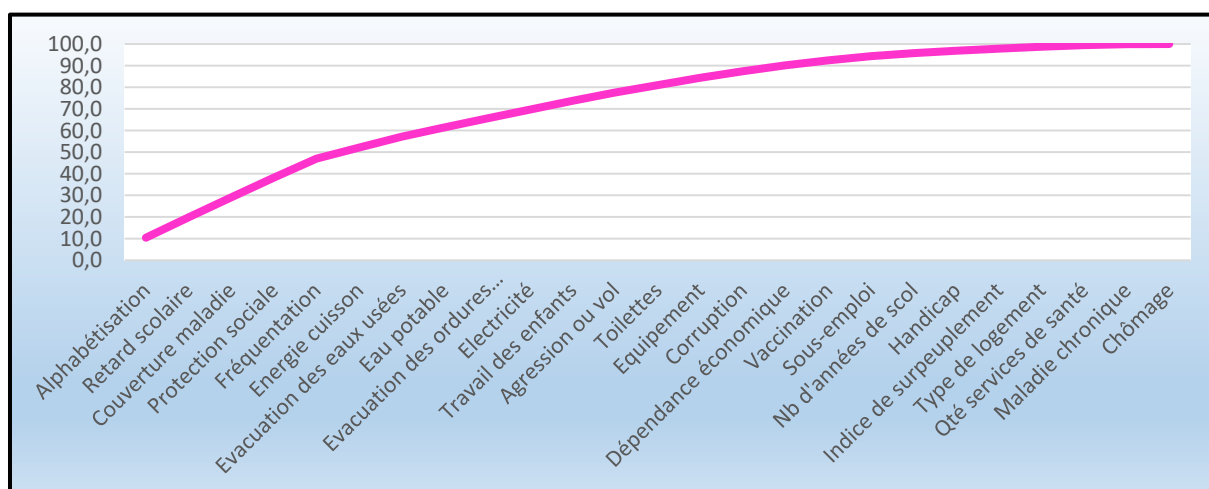
Graphique 4.83 : Contribution des indicateurs dans la formation de l'IPM de la région de Sédhiou en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Les indicateurs liés aux conditions de vie ont des niveaux d'incidence moyens mais sont pour la plupart parmi les facteurs contributeurs (5 sur les 6 autres restants). A cet égard, on dénombre que près de 23% de la pauvreté est attribuable aux mauvaises conditions de vie et qui portent principalement sur le non accès à une énergie propre pour la cuisson (5,1%), à un système adéquat d'évacuation des eaux usées (5,0%) et des ordures ménagères (4,2%), sur les difficultés d'accès à l'eau potable (4,3%) et à l'électricité pour les besoins d'éclairage (4,0%).

Graphique 4.84 : Contribution des indicateurs à l'IPM dans la région de Sédhiou



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

En définitive, dans la région de Sédhiou, on relève 11 indicateurs (sur 25 soit 44%) qui cristallisent près des trois quart (73,7%) des difficultés rencontrées par les pauvres multidimensionnels.

**Cette concentration d'une part importante des contributions sur moins de la moitié des facteurs est illustrée par la courbe de Pareto ci-dessous.**

### iii. Structure des privations sur la population de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, il apparaît que les populations se trouvent largement en **situation de privation lorsqu'il s'agit d'accéder à une énergie propre pour la cuisson et à un système adéquat d'évacuation des eaux usées, de bénéficier d'une couverture maladie suffisante et d'un système de protection sociale** : au moins 90% de la population souffrent de ces types de privations avec une tendance à toucher indifféremment la quasi-totalité de la population.

**Sur les questions d'analphabétisme des adultes, d'évacuation des ordures ménagères, d'accès à l'électricité, du retard scolaire, de la non fréquentation des enfants, de niveau d'équipement des ménages et d'utilisation de toilettes privées améliorées, des efforts** restent à déployer pour mettre les populations dans des conditions optimales, si on recense entre 6 et 9 individus sur 10 en privation sur ces attributs.

Tableau 4.35 : Ecart en privations sur toute la population par indicateur entre région de Sédhiou et le niveau national

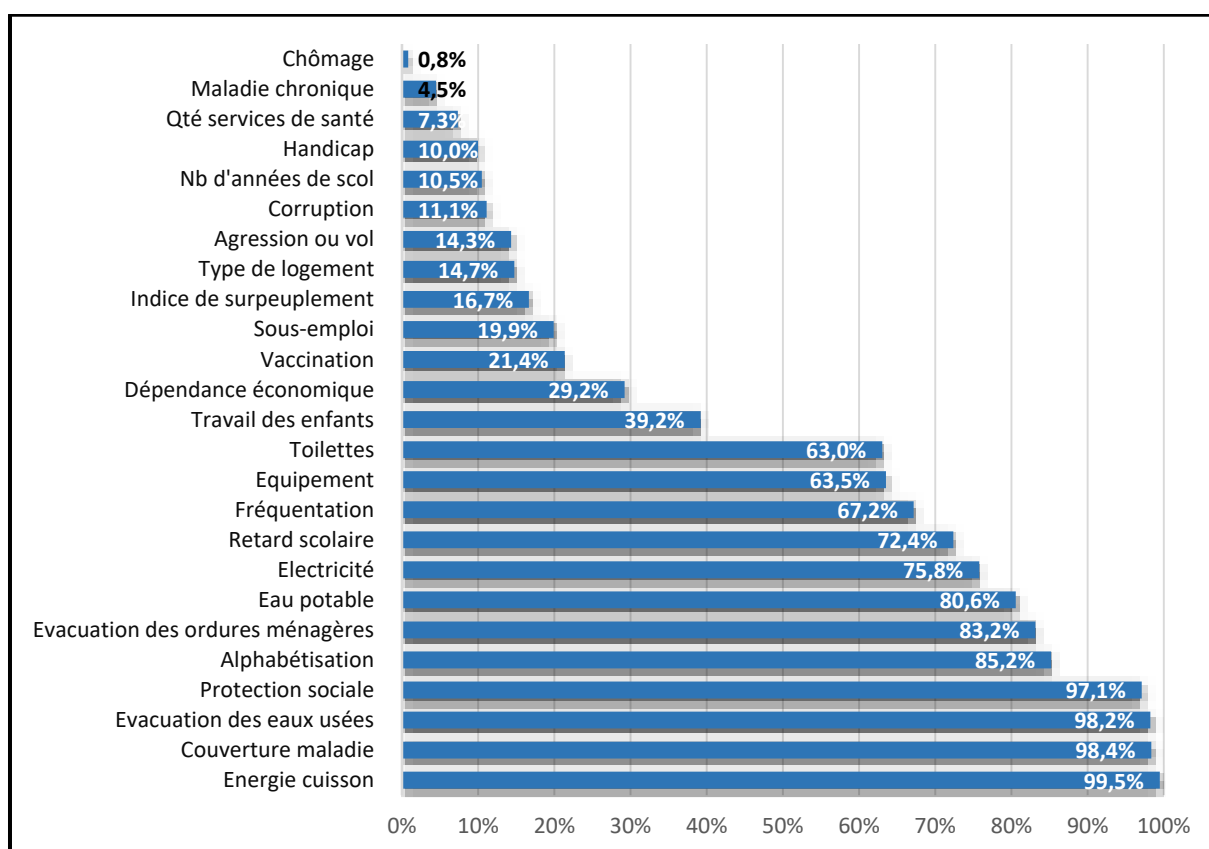
Dimension	Indicateurs	Sédhiou (1)	Sénégal (2)	Rapport (1)/(2)
Education	Fréquentation	67,2	60,0	1,1
	Retard scolaire	72,4	59,4	1,2
	Nombre d'années de scolarisation	10,5	18,9	0,6
	Alphabétisation	85,2	77,2	1,1
Santé	Couverture maladie	98,4	96,6	1,0
	Qualité des services de santé	7,3	6,2	1,2
	Maladie chronique	4,5	17,7	0,3
	Vaccination	21,4	13,5	1,6
	Handicap	10,0	17,7	0,6
Conditions de vie	Type de logement	14,7	20,3	0,7
	Indice de surpeuplement	16,7	27,1	0,6
	Evacuation des eaux usées	98,2	79,8	1,2
	Evacuation des ordures ménagères	83,2	59,5	1,4
	Electricité	75,8	44,3	1,7
	Eau potable	80,6	19,7	4,1
	Energie cuisson	99,5	76,2	1,3
	Toilettes	63,0	30,8	2,0
	Equipement	63,5	43,0	1,5
Emploi	Chômage	0,8	3,8	0,2
	Dépendance économique	29,2	40,3	0,7
	Sous-emploi	19,9	24,2	0,8
	Protection sociale	97,1	93,4	1,0
	Travail des enfants	39,2	21,7	1,8
Gouvernance et Institutions	Corruption	11,1	8,0	1,4
	Agression ou vol	14,3	8,3	1,7

Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Les fortes privations subies par les populations de Sédhiou dans la dimension conditions de vie sont assez illustratives des difficultés à adopter un mode de vie respectueux de l'environnement. En effet :

- **99,5% résident dans des ménages l'utilisant pas une énergie propre pour les besoins de cuisson ;**
- 98,2% de la population est membre de ménages qui évacuent leurs eaux usées dans la rue ou la nature ;
- 83,2% des habitants de la région résident dans des ménages évacuant leurs ordures ménagères dans la rue, la nature ou dans des dépôts sauvages ;
- 80,6% des individus **vivent dans des ménages sans source d'eau potable. On** notera que les résidents de cette région sont 4 fois plus en privation, comparés à la moyenne nationale ;
- **75,8% de la population vit dans des ménages n'ayant pas accès à l'électricité** ou au solaire pour **s'éclairer ;**
- **63,5% sont membres de ménages ayant un niveau faible d'équipements de confort ;**
- **63,0% vivent dans des ménages n'ayant pas de toilettes privées améliorées, 2 fois plus critique qu'au niveau national.**

Graphique 4.85 :Taux de privations brutes par indicateur dans la région de Sédhiou en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

On peut enfin relever un dernier bloc d'indicateurs (13 sur 25, soit 52%) par rapport auxquels les populations sont moins impactées avec moins d'une personne sur deux qui se retrouve en situation de privation. L'attention peut être portée, ici, sur la qualité de services de santé et sur la prévalence de maladie chronique sur lesquels moins de 1 personne sur 10 souffre de privation. Le chômage restant l'indicateur sur lequel la population régionale enregistre le niveau de privation le plus faible (voire marginal) avec 0,8%.

#### iv. Inégalités comparées (niveau régional vs. niveau national)

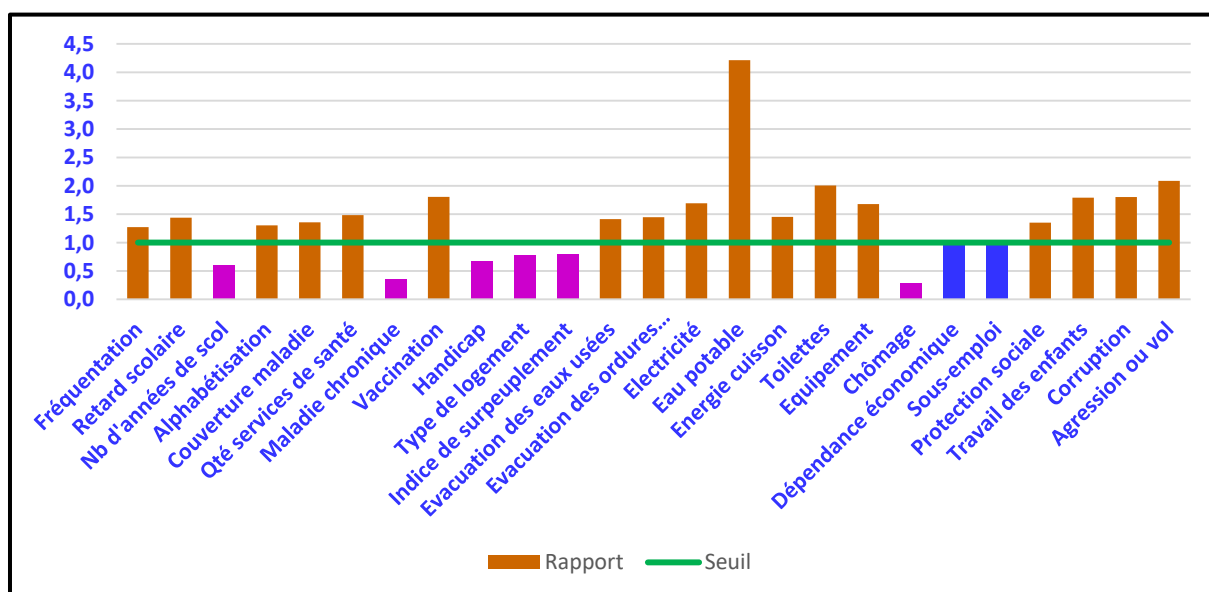
Comparées au niveau national, les privations subies par les pauvres de la région de Sédhiou dépassent la moyenne nationale sur plus de deux indicateurs sur trois (soit 17 indicateurs sur 25).

La situation de la région est identique à celle nationale sur les indicateurs relatifs à la dépendance économique et au sous-emploi.

Enfin, on note que la région est sensiblement plus à l'aise que le niveau national en ce qui concerne le nombre d'années de scolarisation, la prévalence des maladies chroniques, du handicap, le niveau du chômage, du surpeuplement et le type de logement.

Le graphique ci-dessous met ainsi en exergue trois catégories d'indicateurs correspondant à ces situations, à savoir (1) les indicateurs pour lesquels le niveau régional de privations dépasse celui national (en couleur marron), (2) les indicateurs sur lesquels le profil est plus favorable à la région (mauve) et (3) les indicateurs sur lesquels les niveaux régional et national restent très similaires (couleur bleue).

Graphique 4.86 : Ecart en privations chez les pauvres par indicateurs entre la région de Sédhiou et le niveau national en 2011



Source : Calculs de l'OPCV selon les données de l'ESPS de 2011

Sur la première situation, on note un écart particulièrement frappant sur les problèmes **d'accès à l'eau potable. Le niveau de privations dont souffrent les pauvres de la région** y est, au moins, 4 fois plus intense que la moyenne nationale. Ce rapport est de 2 pour **ce qui est de l'accès à des toilettes privées améliorées et de la prévalence d'agressions** ou de vols. La région connaît aussi une situation moins reluisante sur la prévalence du travail des enfants et la couverture vaccinale (1,9 fois plus **exacerbée**), **sur l'accès à l'électricité pour l'éclairage (1,7), le niveau d'équipement des ménages (1,6) et, non** des moindres, sur la prévalence de la corruption (1,8 fois plus aigüe).

Par contre, sur la deuxième catégorie, la région affiche moins de **privations lorsqu'il** est question du chômage, de la prévalence de maladies chroniques, du nombre **d'années de scolarisation, de la prévalence du handicap, du type de logement et du** surpeuplement dans les pièces.

Au regard de ces différentes situations, plusieurs implications peuvent être dégagées en terme de stratégie de lutte contre la pauvreté.

Une première option consisterait à réduire le niveau de privations défavorables à la région pour atteindre des « standards » au moins équivalents à ceux de la moyenne nationale. **A ce titre, il s'agira de déployer des efforts pour améliorer considérablement** le cadre de vie des ménages, ceci devrait se traduire par un accent prioritaire à mettre **dans la promotion de l'accès à l'eau potable et à des systèmes adéquats d'évacuation des ordures ménagères et d'évacuation des eaux usées. Il sera aussi question, à l'intérieur de ces ménages, de créer les conditions d'un meilleur** cadre de vie : ceci **pourrait passer par la promotion de l'utilisation de toilettes privées améliorées, l'électrification ainsi que le niveau d'équipement des ménages.**

Dans le domaine de la « santé », des actions sont à déployer pour assurer une meilleure couverture vaccinale, améliorer la qualité des services de santé et, non des moindres, élargir la couverture maladie.

Pour la dimension « éducation », la priorité devrait être plutôt donnée à la lutte contre le retard scolaire ; ce qui pourrait passer par le développement de système **d'enseignement dual (franco-arabe) et du préscolaire par l'introduction de pages consacrées à l'enseignement coranique, facteur qui contribue beaucoup à l' enrôlement** tardif dans le système scolaire dans la région.

En ce qui concerne le domaine **de l'« emploi »**, compte tenu du niveau des indicateurs enregistrés (notamment le faible niveau de chômage, les niveaux acceptables du sous-**emploi et de la dépendance économique**), **le choix d'une stratégie d'accompagnement s'avère plus appropriée : la promotion du travail décent devrait viser, d'une part, à** minimiser voire à combattre **le travail des enfants et, d'autre part, à élargir l'accès à la** protection sociale à tout travailleur. Il faudrait également mettre en valeur le potentiel agricole de la région pour améliorer les productions (agriculture et élevage) et faciliter leur commercialisation par une bonne politique de désenclavement.

Enfin, les relations entre les populations (ici les usagers du service public) et les **institutions nécessitent d'être améliorées dans la région pour aider à réduire le niveau** déplorable de la prévalence des agressions ou vols ainsi que de la corruption. Pour ce faire, le renforcement de la sécurité (par un redéploiement de services de sécurité publique et/ou de proximité, par exemple) pourrait aider à mieux pacifier l'espace

régional et y créer des conditions **d'un meilleur épanouissement des individus et des activités économiques.**

Une autre option consisterait à renforcer le niveau des indicateurs favorables à la région. Cela reviendrait **à consolider les acquis en termes d'actions et de politiques en faveur de l'amélioration continue du nombre d'années de scolarisation, de la prévalence des maladies chroniques, du handicap, du niveau du chômage, du surpeuplement et du type de logement.**

## CONCLUSION GENERALE

**C**e rapport estime la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal à partir l'**indice (IPM)** à travers la méthodologie développée en 2007 par ALKIRE et FOSTER. **L'IPM est un outil recommandé par la commission scientifique des Nations Unies dans le cadre du suivi des ODD (cible 2 de l'ODD1). L'objectif** au Sénégal est également **d'apprécier de manière périodique l'impact des politiques mises en œuvre dans le but d'améliorer les conditions globales de vie des populations. L'exercice a permis, outre d'avoir des chiffres au niveau national,** de mettre en évidence les disparités régionales et les facteurs déterminants de la pauvreté.

Les résultats montrent un **niveau d'incidence** de pauvreté plus faible à Dakar urbain par rapport aux autres milieux de résidence avec un niveau plus élevé dans la zone rurale. Ces résultats révèlent également que la pauvreté est plus répandue dans les régions les moins urbanisées ou périphériques. En effet, les régions situées sur le littoral (Dakar, Thiès et Ziguinchor) sont les moins touchées par le phénomène. Celles du bassin arachidier (Kaolack, Fatick et Diourbel), de la zone Nord (Matam, Louga et Saint Louis), de Tambacounda et de Sédhiou sont très affectées mais le phénomène est beaucoup plus répandu dans les régions de Kédougou, Kaffrine et Kolda.

En revanche, on note que **l'intensité de la pauvreté (le nombre moyen de privations supportées par les pauvres)** varie peu entre les milieux ou les régions.

L'IPM a permis de mettre en exergue la contribution de chaque facette (dimension) ainsi que celle de chaque région dans la formation de la pauvreté. Il montre que la dimension « éducation » est la première contributrice à la pauvreté au niveau national **comme régional à l'exception de Fatick et des régions du Sud.** Les conditions de vie, **la santé et l'emploi suivent bien après** ; la dimension « gouvernance et institutions » arrive souvent largement derrière ces quatre secteurs. La désagrégation des résultats de l'IPM selon les indicateurs **a permis d'identifier les domaines dans lesquels les ménages (pauvres ou non) affichent les degrés de privations les plus élevés. Il s'agit** particulièrement de la couverture maladie, de la protection sociale des travailleurs et **l'alphabétisation des adultes.**

Le croisement de la pauvreté monétaire et celle multidimensionnelle a révélé différents groupes de pauvres : ceux touchés par les deux formes de pauvreté, ceux qui expérimentent une seule **forme et les individus à l'abrite de ces types de pauvreté.** La **pauvreté n'est donc pas seulement un problème de revenu** ou de niveau de consommation, **mais aussi un problème d'accès aux ressources et la capacité** à les transformer en fonctionnement pour mener le type de vie souhaité.

**L'approche multidimensionnelle affiche des taux de pauvreté plus importants que celle monétaire au niveau national comme régional (à l'exception des régions de Dakar et de Ziguinchor).** Toutefois, **les deux approches s'accordent sur une pauvreté beaucoup** plus manifeste en zone rurale et dans les régions à dominante rurale.

**A l'image de la pauvreté monétaire, les personnes vivant sous l'autorité d'une femme** sont moins touchés que celles sous **l'autorité d'un homme.** En revanche, les individus

membres de ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans ou moins ou par un polygame sont plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle.

**L'IPM a permis une meilleure compréhension de la pauvreté à travers d'autres facettes non monétaires.** Sa désagrégation selon les régions aidera à coup sûr **d'améliorer le ciblage** pour une meilleure efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté.

Sur la base de cette approche, les axes prioritaires pour améliorer le bien-être sont **plutôt l'analphabétisme** des adultes, la non fréquentation scolaire des enfants, la couverture maladie, la protection sociale, le retard scolaire des enfants, **l'accès à un assainissement de qualité**, etc. Une bonne appropriation des disparités et spécificités régionales de pauvreté relatives peut constituer un outil dans **l'élaboration de politiques efficaces** de lutte contre la pauvreté au Sénégal.

Propriétés

**L'IPM possède des propriétés intéressantes :**

- **il permet d'approcher le nombre et la proportion d'individus qui subissent des privations conjointes.** Il donne aussi la proportion moyenne de privations pondérées subies par ces mêmes unités (intensité) ;
- il est décomposable entre les sous-groupes de la population et également entre les dimensions et indicateurs retenus. Ceci permet de décomposer la pauvreté selon ses diverses facettes ;
- il peut être calculé avec des variables catégorielles ;
- il peut être utilisé pour faire des comparaisons en matière de pauvreté entre pays, régions ou par strates ;
- **on peut, à l'occasion** ajuster les ses différents paramètres (dimensions, les indicateurs et/ou les pondérations, seuils) afin de les rendre pertinents au niveau national (entre les régions) ;
- sur le plan conceptuel, **l'IPM peut intégrer d'autres dimensions ou indicateurs.**

Il a été officiellement adopté et institutionnalisé dans **plusieurs pays d'Amérique latine** et **est d'ailleurs plus adapté pour les pays en développement.** L'approche de la pauvreté par l'IPM permet de mieux cibler les pauvres. Elle permet aussi d'orienter les politiques économiques.

Limites

**Il n'a pas été** possible, dans le cadre de cet exercice, de mener une analyse dynamique plus longue de la pauvreté et des disparités régionales, ainsi que des comportements des ménages, faute de données longitudinales. Les prochaines mises à jour permettront d'analyser l'évolution du phénomène.

**Il est maintenant accepté que la pauvreté n'est pas seulement monétaire et qu'il faudrait l'appréhender à travers diverses facettes.** Elle est par contre difficile de l'approcher par un indice composite. L'IPM est un essai dans ce sens. **Il contribue au débat et à une meilleure réflexion sur l'approche et la mesure de la pauvreté.** Il a des avantages certains mais aussi des limites à ne pas occulter :

- **les dimensions et les indicateurs retenus pour construire l'IPM peuvent ne pas faire l'unanimité.** La démarche inclusive adoptée au Sénégal à travers les consultations et le processus de validation a permis **d'établir un consensus national sur l'outil** ;
- les pondérations des indicateurs sont souvent normatives **(comme pour l'IDH)**. Elles sont laissées aux jugements des analystes et de la communauté qui peuvent attribuer le même poids à chaque dimension puis à chaque indicateur au sein de chaque dimension ;
- le seuil de pauvreté global (k) est également normatif. De plus, il est uniforme pour toutes les régions et tous les milieux de résidence ;
- **l'IPM** du Sénégal peut se révéler insuffisante car **l'unité d'identification des privations** est le ménage et non **l'individu**, ce qui conduit à négliger des inégalités internes aux ménages pouvant biaiser la mesure de la pauvreté.

# BIBLIOGRAPHIE

- Alkire et Foster 2007 : Counting and Multidimensional Poverty Measurement, OPHI Working Paper 7-5, Oxford Poverty & Human Development Initiative.  
[https://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/ophi-wp7\\_vs2.pdf](https://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/ophi-wp7_vs2.pdf)
- ANSD : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS I) en 2005 – 2006
- ANSD : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II) en 2011
- ANSD : RGPHAE (recensement général de la population et de **l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage**)
- ANSD : EDS (enquête démographique et de santé)
- ANSD : MICS-II-2011
- ANSD : **ENES (enquête nationale sur l'emploi au Sénégal)**
- ANSD : **L2S (listening to Sénégal/A l'écoute du Sénégal)**
- ANSD : EHCVM (Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages)
- ANSD : ESAM (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages)
- ANSD : EV (Enquête Villages)
- ANSD : EPSF (Enquête Pauvreté et Structure Familiale) 2010/2011
- Bourguignon et Chakravarty, 2003 : The Measurement of Multidimensional Poverty. The Journal of Economic Inequality 1, 25–49 (2003).  
« <https://doi.org/10.1023/A:1023913831342> »
- Fleurbaey et al, 1997, p. 24 : Mesurer la pauvreté ? In: *Economie et statistique*, n°308-310, Octobre 1998. pp. 23-33.  
« <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2588> »
- Lollivier, Verger, 1997 : Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. In: *Economie et statistique*, n°308-310, Octobre 1998. pp. 113-142.  
« <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2594> »

- Ministère de l'économie et des finances : (Le DSRP 1 de 2001 – 2002) le deuxième document stratégique de réduction de la pauvreté
- PEPAM : Revue régionale 2010
- Robeyns I., 2000, pp. 5-6 : **An unworkable idea or a promising alternative? Sen's capability approach re-examined**, Wolfson College, Université de Cambridge CB3 9BB, UK, pp.5-6.  
« <https://core.ac.uk/download/pdf/6979068.pdf> »
- Rowntree 1901 : *Poverty: A Study of Town Life*, *The Economic Journal*, Volume 12, Issue 45, 1 March 1902, Pages 56–62,  
<https://doi.org/10.2307/2957025>
- Sen, 1992, p.66 : *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, trad. **de Paul Chemla, Repenser l'inégalité, Paris : Seuil, 2000**
- VILLAGRÁN DE LEÓN J. C. (2006) : Vulnerability : A Conceptual and Methodological Review, « <http://collections.unu.edu/eserv/UNU:1871/pdf3904.pdf> », Publication Series of UNU-EHS, n° 4/2006, p. 68
- White et al., 2005 : *The Journal of Infectious Diseases*, Volume 192, Issue 12, 15 December 2005, Page 2182,  
<https://doi.org/10.1086/498727>

# ANNEXES

## Annexe 1 : Approche par les capabilités

Prenons l'exemple d'un bien tel que le pain : il sera appréhendé de différentes manières, selon l'angle de vue théorique adopté. Une lecture utilitariste soulignera le fait que le pain, par sa consommation, crée de l'utilité, comprise comme bonheur ou satisfaction de désirs.

La théorie du consommateur, quant à elle, considèrera le bien comme un ensemble de caractéristiques. Le bien sera donc analysé d'après ses caractéristiques nutritionnelles (calories, glucides, sels minéraux,...) ou autres (conventions sociales, facteur de rapprochement entre personnes,...). Une « caractéristique » d'un bien est donc un trait caractéristique de ce bien. En revanche, un « fonctionnement » est un trait caractéristique de la personne, en relation avec le bien. Ainsi, dans une approche par les capabilités, le pain sera apprécié par les capacités particulières de fonctionner dont il dote la personne : par exemple, être affranchi de la faim, ne pas avoir de carences nutritionnelles.

Les fonctionnements de la personne reflètent ainsi les caractéristiques de la personne : ce qu'elle fait ou est. En revanche, les capabilités de fonctionner reflètent ce qu'une personne peut faire ou peut être. Un fonctionnement est donc une réalisation tandis qu'une capacité est une aptitude à la réalisation. Un fonctionnement est, en ce sens, plus directement lié aux conditions de vie dans la mesure où il constitue différents aspects des conditions de vie. Les capabilités, au contraire, sont des notions de liberté, dans le sens positif : de quelles opportunités réelles disposez-vous au regard de la vie que vous pouvez mener (Sen, 1987b, p. 36). Sen (1992, p. 65) définit ainsi le bien-être d'une personne comme la qualité de son existence. Une vie est faite d'un ensemble de "fonctionnements", liés entre eux, composés d'états et d'actions. [...] Les fonctionnements pertinents peuvent aller de l'élémentaire – avoir suffisamment à manger, être en bonne santé, échapper aux maladies évitables et à la mortalité prématurée, etc. – au plus complexe – être heureux, rester digne à ses propres yeux, prendre part à la vie de la communauté, etc. La thèse, c'est que les fonctionnements sont constitutifs de l'existence de la personne, et que l'évaluation de son bien-être doit nécessairement prendre la forme d'un jugement sur ses composantes ». Les fonctionnements représentent donc différents types de vie possibles et l'ensemble des capabilités est l'ensemble de tous ces différents modes de vie possibles : les capabilités reflètent ainsi la liberté qu'a une personne de choisir entre des modes de vie possibles.

La valeur qu'un individu accordera à un bien ou à la possession d'un bien ne sera considérée que dans la mesure où ce bien permet de réaliser une chose à laquelle cet individu accorde de l'importance, c'est-à-dire à sa capacité. Ainsi, la possession d'une bicyclette n'a-t-elle de valeur pour un individu qu'à travers, par exemple, le fonctionnement de « mobilité » qu'elle lui permet d'acquérir (Sen, 1984a, pp. 84-85).

La possession d'une bicyclette par un individu ne donnera donc pas lieu à une évaluation monétaire en vue d'apprécier son niveau de vie mais sera, si la mobilité est importante aux yeux de cet individu, appréciée comme la réalisation d'un fonctionnement pertinent pour appréhender la qualité de vie de cet individu. La

diversité des individus dans leur aptitude à convertir les **caractéristiques d'un bien en fonctionnement peut dès lors être prise en compte. C'est ce que Sen appelle le « taux de conversion ».**

**Le taux de conversion dépend de caractéristiques propres à l'individu (son métabolisme, son intelligence...) mais aussi des caractéristiques sociales (Institutions, biens publics, politiques, normes sociales...). « Ainsi, savoir quels biens une personne possède ou peut utiliser n'est pas suffisant pour savoir quels fonctionnements elle peut réaliser ; pour cela, nous avons besoin d'en savoir bien plus sur la personne et les circonstances de son existence » (Robeyns, 2000, pp. 5-6). Ainsi, l'évaluation du bien-être d'un individu ne peut se contenter d'observer les fonctionnements atteints mais doit, au contraire, considérer la liberté qu'a la personne de réaliser ces fonctionnements.**

## Annexe 2 : Définition de la vulnérabilité

La vulnérabilité est la qualité de ce ou celui qui est vulnérable (qui est susceptible **d'être exposé aux atteintes physiques ou morales**). La **vulnérabilité** renseigne sur le **dommage potentiel qu'un évènement particulier pourrait causer s'il se réalisait. Le concept peut être appliqué à un individu ou à un groupe social selon qu'il soit capable** de prévenir, de résister et de faire face à un impact. Les personnes vulnérables sont **celles qui, pour plusieurs raisons, n'ont pas cette capacité et qui se trouvent donc, en quelque sorte, dans une situation de risque.**

En général, on considère que les enfants, les femmes et les personnes âgées sont des sujets en situation de vulnérabilité. Cette conception serait liée aux carences ou différences physiques par rapport aux hommes, lesquels sont naturellement préparés pour faire face à certaines menaces.

La vulnérabilité a également un lien avec les conditions sociales et culturelles. En ce sens, une personne qui vit dans la rue est vulnérable (exposée) à toute sorte de risques (maladies, attaques, vols, etc.). Par ailleurs, un individu analphabète se trouve aussi dans une situation de vulnérabilité, dans la mesure où il a du mal à avoir accès au marché du travail et, par conséquent, à satisfaire ses besoins.

Dans un autre contexte, la vulnérabilité peut aussi être liée aux désastres naturels. Une zone est dite vulnérable si elle est exposée à un phénomène à potentialité destructrice (**par exemple, un peuple habitant aux pieds d'un volcan en activité**).

Selon Villagrán de León (2006), la vulnérabilité renvoie à (i) une prédisposition des populations à être affectées par un évènement préjudiciable externe, ou (ii) une incapacité de leur part à faire face aux désastres qui pourraient survenir. Ces deux caractéristiques sont en général représentées dans la fonction suivante (White et al., 2005) :

$$\text{Vulnérabilité} = \frac{\text{Exposition}}{\text{Capacité de réaction}}$$

Où l'exposition (Exposure) renvoie à la valorisation (économique, humaine, naturelle, etc.) des dégâts qu'occasionnerait un aléa spécifique dans un espace-temps déterminé. Par exemple, le nombre de morts dus à un tsunami, le coût de remplacement des infrastructures portuaires, la destruction de la biodiversité corallienne, etc. La capacité de réaction (Coping capacity) prend en compte les ressources que les populations peuvent mobiliser et les stratégies qu'elles peuvent mettre en œuvre pour limiter les dommages que causerait un aléa spécifique.

En somme, la vulnérabilité mesure les dommages potentiels nets, c'est-à-dire l'ensemble des pertes potentielles qui ne pourraient être compensées par la capacité de réaction des populations. La réduction de la vulnérabilité est optimale lorsque les populations sont capables de compenser totalement les dommages qu'occasionnerait la réalisation d'un aléa. On parle alors de résilience. Bien entendu, la définition de la résilience – et de la vulnérabilité – dépend également du temps nécessaire aux populations pour revenir à leur situation initiale. La vulnérabilité est donc un phénomène permanent (qui ne disparaît pas entre deux événements) et dynamique (en constante transformation).

Annexe 3 : Construction Indice Sexo- spécifique de Développement Humain

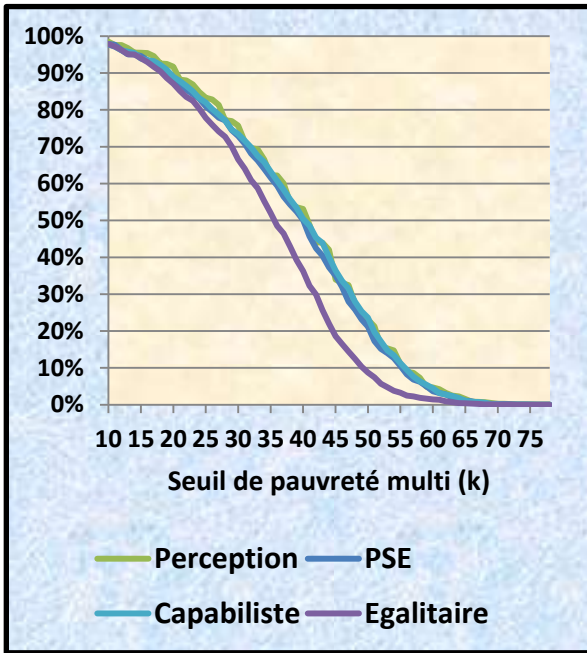
La constitution de l'ISDH nécessite de calculer la variable de revenu pour les populations féminine et masculine. On utilise donc le PIB par habitant (en PPA) pour chacun des deux sexes. L'ISDH est composé des mêmes variables que l'IDH. L'IPF mesure les inégalités entre les hommes et les femmes sur le plan des opportunités économiques et politiques. Il intègre le pourcentage des parlementaires hommes et femmes, le pourcentage des postes d'encadrement supérieur et des postes techniques occupés par les hommes et les femmes. Enfin, il intègre le revenu par habitant perçu par les hommes et les femmes corrigés par les PPA.

Annexe 4 : Dimensions, indicateurs et seuils de privation de l'IPM

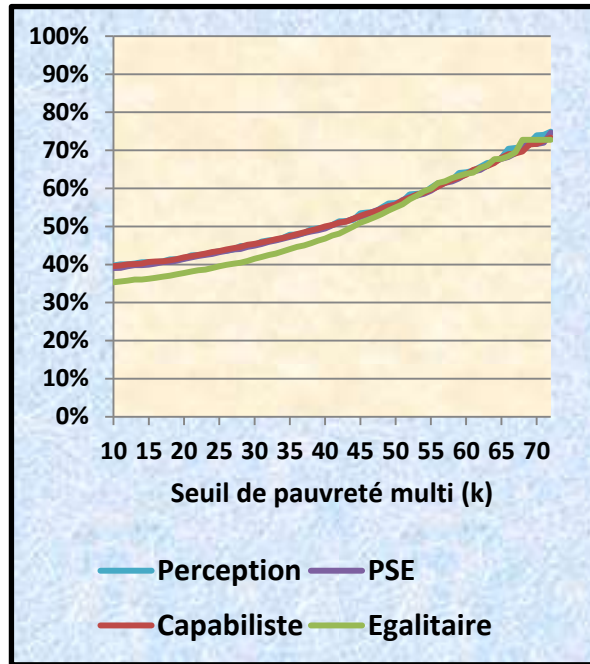
Dimensions	Indicateurs	Seuil de privation
Education	Fréquentation	Le ménage a un enfant de 6-16 ans qui ne fréquente actuellement <b>pas l'école</b>
	Retard scolaire	Le ménage a un enfant de 8-13 ans ayant un retard scolaire de 2 ans ou plus
	<b>Nombre d'années de scolarité</b>	Aucun membre du ménage âgé de 15 ans ou plus n'a complété 6 années d'études
	Alphabétisation	Le quart des membres du ménage de 15 ans ou plus ne sait pas lire ou écrire (Français/Arabe/Autre)
Santé	Couverture maladie	Plus du tiers des membres du ménage ne disposent <b>d'aucune forme d'assurance maladie</b>
	Qualité des services de santé	Un membre du ménage apprécie négativement au moins 5 critères (de qualité de services de santé) sur 6
	Maladies et problèmes de santé	<b>Un membre du ménage souffre d'une maladie chronique (tension ou diabète)</b>
	Vaccination des enfants de 0-6 ans	Un enfant de 0-6 ans du ménage <b>n'a pas été vacciné</b> lors de la campagne passée
	Handicap physique et mental	Un membre du ménage souffre d'un handicap <b>physique ou mental l'empêchant d'exercer une activité ou d'aller à l'école</b>
Conditions de vie	Type de logement	Le ménage est privé si le logement est une case ou baraque ou « autre »
	Electricité	<b>La source d'éclairage du ménage n'est pas :</b> électricité, groupe électro. ou solaire
	Evacuation des eaux usées	Le ménage est privé si l'évacuation se fait dans la cour ou dans la rue/nature
	Evacuation des ordures ménagères	Le ménage est privé si l'évacuation se fait par tas d'immondices ou dans la route/rue
	Indice de surpeuplement	Le ménage est privé si le logement est surpeuplé (plus de 3 personnes par pièce)
	Eau potable	Le ménage n'a pas accès à l'eau potable
	Energie de cuisson	Le ménage n'utilise pas d'énergie propre pour la cuisson (électricité et gaz)
	Equipements sanitaires	Le ménage ne dispose pas de toilettes privées améliorées
Emploi	Biens d'équipement	Le ménage dispose de moins de 2 équipements dans la liste suivante : ventilateur, TV, ordinateur, cuisinière, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette et ne dispose ni de voiture, camion, machine à laver ou groupe électrogène
	Chômage	Le nombre de chômeurs est supérieur à la moitié des actifs du ménage
	Dépendance économique	Le taux de dépendance est supérieur à 2
	Sous-emploi	Le nombre de travailleurs sous-employés est supérieur au tiers des occupés du ménage
	Protection sociale	<b>Le nombre de travailleurs n'ayant pas de protection</b> est supérieur à la moitié des occupés du ménage
Gouvernance et institutions	Travail des enfants	Le ménage est privé s'il y a un enfant de moins de 15 ans exerçant un travail
	Corruption	<b>Le ménage a été victime d'un racket dans un service public</b>
	Agression et vol	Un membre est victime d'agression ou de vol à domicile ou dans la rue

Annexe 5 : Incidence et intensité de la pauvreté selon le scénario

Incidence

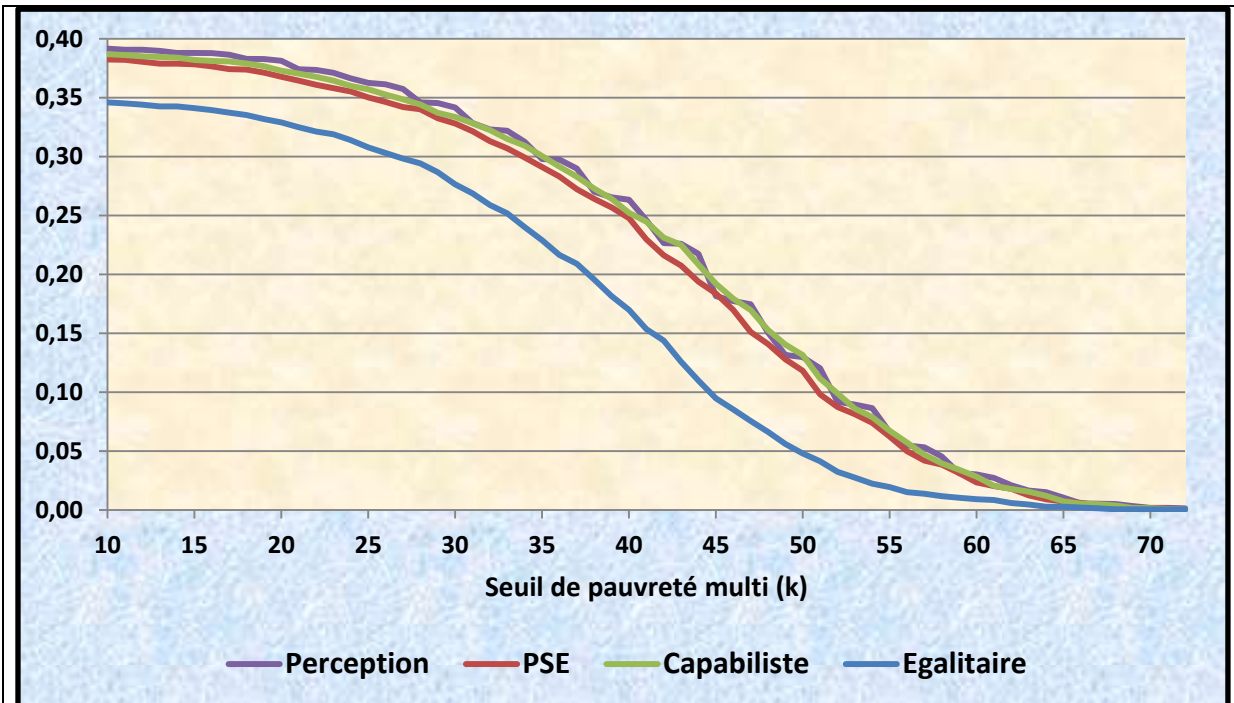


Intensité



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

Annexe 6 : IPM selon le scénario



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

La méthodologie développée par Alkire et Foster (2007) comprend l'identification des pauvres en considérant une série de privation dont les individus (au sens large) souffrent et l'agrégation des informations afin de refléter la pauvreté de la société. La méthode Alkire-Foster (AF) est une mesure simple de la pauvreté multi dimensionnelle, mais elle peut être décomposée et analysée (par groupe, zone géographique) de manière à éclairer les politiques.

Pour mesurer la pauvreté dans un contexte multidimensionnelle, Alkire et Foster établissent une matrice de scores de bien-être ou matrice des accomplissements ( $y$ ) dans  $d$  dimensions sur une population de  $n$  individus. Soit  $y = [y_{ij}]$  la matrice des accomplissements de taille  $n \times d$  pour des individus  $i$  dans des dimensions  $j$ , où  $y_{ij} \geq 0$  est l'accomplissement de l'individu  $i$  dans la dimension  $j$ . Chaque vecteur ligne  $y_i = (y_{i1}, y_{i2}, \dots, y_{id})$  donne les accomplissements individuels de l'individu  $i$  dans chaque dimension, alors que chaque vecteur colonne  $y_{.j} = (y_{1j}, y_{2j}, \dots, y_{nj})$  donne la distribution des accomplissements dans la dimension  $j$  pour tous les individus. Pour pondérer les dimensions, il faut définir un vecteur de pondération  $w = (w_1, \dots, w_d)$  dont le  $j^{\text{ème}}$  élément  $w_j$  représente la pondération appliquée à la dimension  $j$ . Nous déterminons les  $w_j$  de telle sorte que  $\sum_{j=1}^d w_j = d$ , à savoir la somme des pondérations dimensionnelles par rapport au nombre total de dimensions. Cette pondération peut être normalisée par l'utilisation du vecteur  $w' = w/d$ , ainsi,  $\sum_{j=1}^d w'_j = 1$ .

On définit ensuite un vecteur  $z = (z_j)_{0 \leq j \leq d}$ , constitué par les seuils de privations des différentes dimensions ( $z_j > 0$  est le seuil de privations dans la dimension  $j$ ).

La méthode de mesure  $M_0$  peut être résumée en trois étapes. D'abord, nous construisons une matrice des privations  $g^0 = [g_{ij}^0]_{\substack{1 \leq i \leq n \\ 1 \leq j \leq d}}$  telle que :

$$\begin{cases} g_{ij}^0 = w_j & \text{si } y_{ij} < z_j \\ g_{ij}^0 = 0 & \text{si } y_{ij} \geq z_j \end{cases}$$

On construit à partir de la matrice  $g^0$ , un vecteur colonne de comptage des privations individuelles,  $c = (c_i)_{1 \leq i \leq n}$  avec  $c_i = \sum_{j=1}^d g_{ij}^0$  représente la somme des entrées dans une ligne donnée et les privations pondérées subies par une personne  $i$ .

La deuxième étape consiste à identifier les personnes multi dimensionnellement pauvres (c'est-à-dire les personnes dont les privations cumulées atteignent un certain seuil fixé). Fixons un seuil de pauvreté  $k$  tel que :  $0 < k \leq d$ .

Un individu  $i$  est identifié comme multi dimensionnellement pauvre si le cumul de ses privations pondérées  $c_i \geq k$ . On qualifie ainsi cette méthode de « méthode d'identification à double seuil », parce qu'elle utilise les seuils de privations  $z_j$  pour savoir si un individu subit ou non une privation dans chaque dimension et le seuil de pauvreté  $k$  pour identifier qui est multi dimensionnellement pauvre.

La dernière étape consiste au calcul de l'IPM. Le premier indice dans la méthode AF est (headcount ratio) noté  $H$  appelé incidence de la pauvreté dans le cadre multidimensionnel, soit la proportion de personnes pauvres :

$$H = \frac{q}{n}$$

Où  $q$  désigne le nombre d'individus pauvres.

Cet indice ne respecte pas le principe de « mono tonicité », car si le nombre de privations  $c_i$  augmente pour un individu pauvre, l'indice  $H$  reste inchangé. A cet égard, la méthode AF propose un ratio ajusté  $M_0$  (proportion ajustée des individus pauvres) tel que :

$$M_0 = H \times A$$

C'est le produit entre l'incidence ( $H$ ) et l'intensité ( $A$ ) qui représente le nombre moyen de privations subies par les pauvres, c'est-à-dire l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle.  $A$  est la moyenne de la fraction d'intensité de privations chez les pauvres :

$$A = \sum_{i=1}^n \frac{c_i(k)}{dq}$$

On en déduit que :

$$M_0 = \sum_{i=1}^n \frac{c_i(k)}{nd} = \frac{c_T(k)}{nd}$$

$$M_0 = \sum_{i=1}^n \frac{\sum_{j=1}^d g_{ij}^0(k)}{nd}$$

$$M_0 = \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^d \frac{g_{ij}^0(k)}{nd}$$

$$M_0 = \frac{1}{nd} \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^d g_{ij}^0(k) \quad (1)$$

Pour calculer la valeur de  $M_0$  utilisée pour l'IPM, on construit une seconde matrice  $g^0(k)$ , obtenue à partir de  $g^0$  en remplaçant sa  $i$ ème ligne  $g_i^0$  par un vecteur nul toutes les fois où  $c_i < k$ . Ainsi, la matrice  $g^0(k) = [g_{ij}^0(k)]_{\substack{1 \leq i \leq n \\ 1 \leq j \leq d}}$  telle que :

$$\begin{cases} g_{ij}^0(k) = g_{ij}^0 & \text{si } c_i \geq k \\ g_{ij}^0(k) = 0 & \text{si } c_i < k \end{cases}$$

Cette matrice représente les privations pondérées des seuls individus qui ont été identifiés comme pauvres sans les privations des non-pauvres. Elle est aussi appelée matrice des privations pondérées censurée. La relation (1) montre que  $M_0$  est la moyenne de la matrice  $g^0(k)$  soit  $M_0 = \mu(g^0(k))$ , où  $\mu$  représente l'opérateur de la moyenne arithmétique.

$M_0$  satisfait au critère de monotonie dimensionnelle : si une personne pauvre subit une privation en plus (respectivement en moins) dans une dimension supplémentaire, alors  $M_0$  augmente (respectivement baisse).

On notera que  $M_0$  peut aussi se décomposer en sous-groupes de population. Soit une partition de la population en  $p$  sous-groupes de taille  $n_s$  et d'IPM  $M_0^s$ ,  $1 \leq s \leq n$ . On désigne par  $c_T^s(k)$  la somme du cumul des privations pondérées censurées dans le sous-groupe  $s$ .

On a alors :

$$M_0^s = \frac{c_T^s(k)}{n_s d}$$

Or :

$$M_0 = \sum_{i=1}^n \frac{c_i(k)}{nd} = \frac{c_T(k)}{nd} = \sum_{s=1}^{n_s} \frac{n_s}{n} \times \frac{c_T^s(k)}{n_s d}$$

$$M_0 = \sum_{s=1}^{n_s} \frac{n_s}{n} M_0^s$$

La contribution  $C_s$  du sous-groupe  $s$  à  $M_0$  donne ainsi :

$$C_s = \frac{\frac{n_s}{n} M_0^s}{M_0}$$

Par ailleurs, après l'étape d'identification,  $M_0$  peut être ventilé par dimension. Soit  $h_j(k)$  le taux de privations pondérées censurées chez les pauvres dans la dimension  $j$ . On aura :

$$h_j(k) = \frac{\mu(g_j^0(k))}{w_j} = \sum_{i=1}^n \frac{g_{ij}^0(k)}{nw_j}$$

Or :

$$M_0 = \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^d \frac{g_{ij}^0(k)}{nd} = \sum_{j=1}^d \sum_{i=1}^n \frac{w_j}{d} \times \frac{g_{ij}^0(k)}{nw_j} = \sum_{j=1}^d \frac{w_j}{d} \sum_{i=1}^n \frac{g_{ij}^0(k)}{nw_j}$$

$$M_0 = \sum_j \left(\frac{w_j}{d}\right) \times h_j(k)$$

De même, la contribution  $C_j$  de la dimension  $j$  à  $M_0$  donne :

$$C_j = \frac{\left(\frac{w_j}{d}\right) \times h_j(k)}{M_0}$$

En plus de la mono tonicité et la décomposition, la mesure  $M_0$  vérifie d'autres propriétés qui sont, entre autres :

- ✓ la symétrie : la permutation de deux observations ne change pas l'indice (garanti de l'anonymat) ;
- ✓ échelle d'invariance : la multiplication d'une dimension et de son seuil par un même facteur non nul ne change pas l'indice ;
- ✓ Invariance de réplcation : la réplcation de toutes les observations à un nombre fini, ne change pas la valeur de l'indice ;
- ✓ l'ordinalité : toute transformation ne changeant pas les niveaux dans les dimensions, ne change pas l'indice.

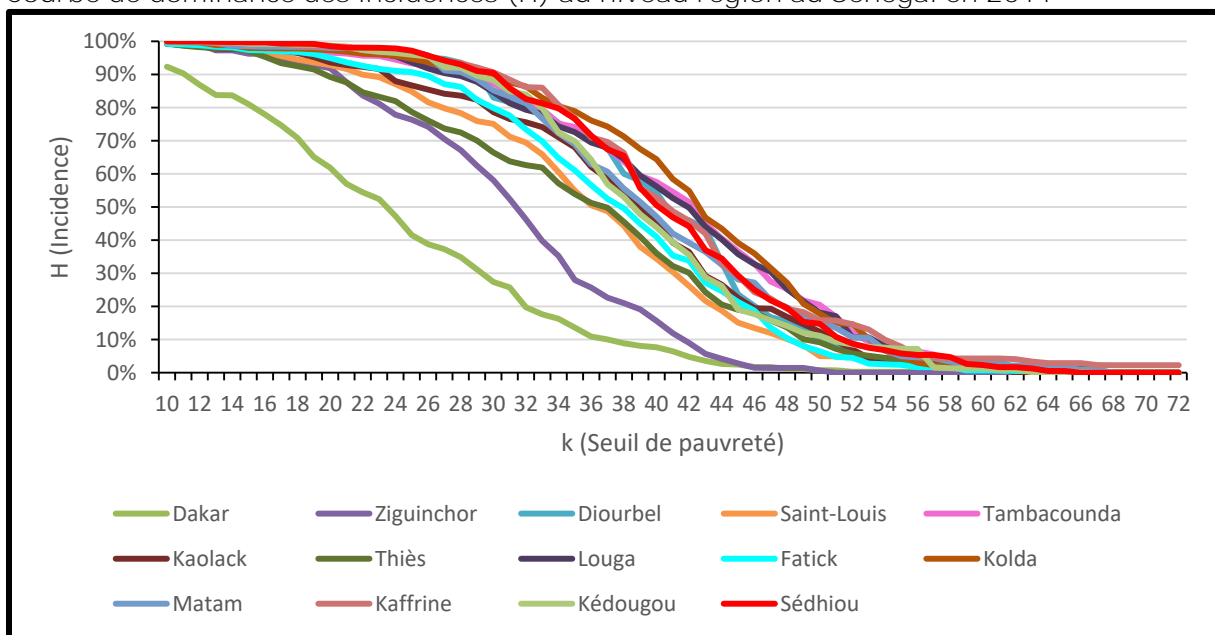
Lorsque les données sont cardinales et satisfont à des hypothèses supplémentaires, nous identifions d'autres mesures au sein de la famille  $M_\alpha$  qui peuvent être calculées pour refléter l'écart et la sévérité de la pauvreté multidimensionnelle. Elles remplacent la matrice binaire  $g^0$  par une matrice des écarts normalisés ou par des écarts normalisés à la puissance d'un réel positif  $\alpha$ . Il suffit alors d'appliquer la fonction d'identification, de censurer les privations des non-pauvres et de prendre la moyenne des matrices respectives pour produire des mesures d'ordre supérieur.

## Annexe 8 : Tests de robustesse

Rappelons que les tests de robustesse sont basés sur le calcul du coefficient de corrélations de rang de Kendall, tau-b, qui mesure l'association entre les paires selon le rang de chacun en considérant différents indices de pauvreté.

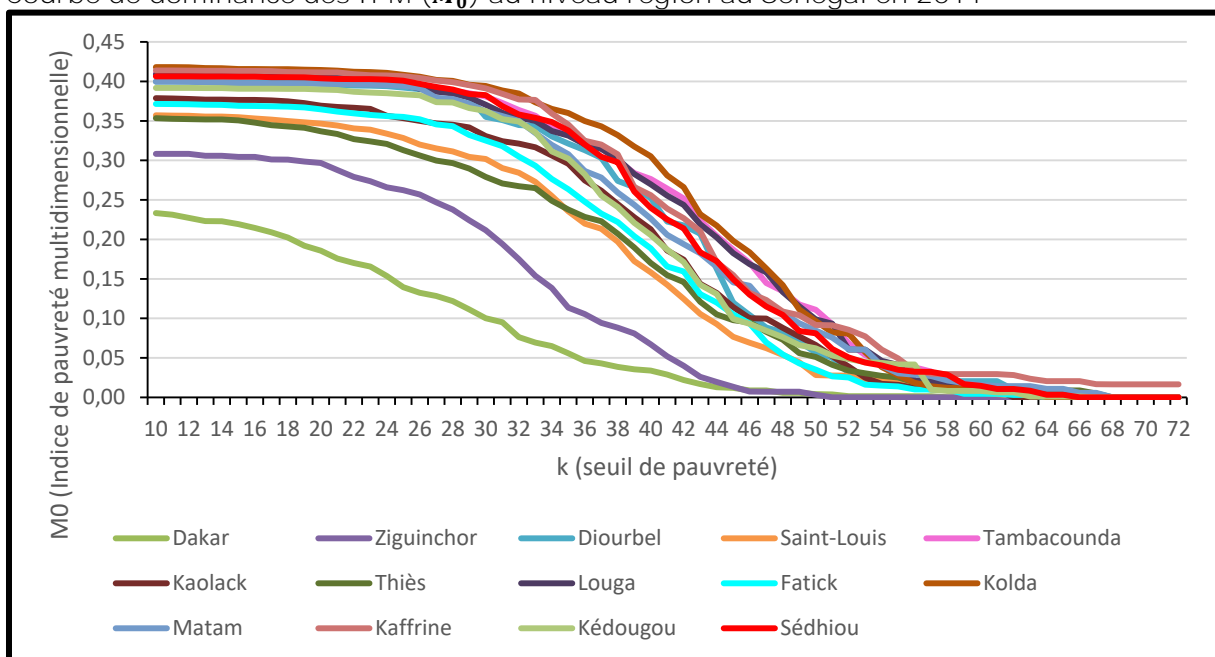
Pour ce faire, le scénario étant fixé, plusieurs incidences et IPM sont calculés en gardant la structure inchangée mais avec différentes valeurs du seuil pauvreté  $k$ . Une fois que tous les indices par régions sont calculés, les régions sont classées et le coefficient tau-b de Kendall peut alors être calculé sur les classements.

Courbe de dominance des incidences (H) au niveau région au Sénégal en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-II

Courbe de dominance des IPM ( $M_0$ ) au niveau région au Sénégal en 2011



Source : Calcul des auteurs sur la base de l'ESPS-I

Annexe 9 : Intervalles de confiance de l'incidence et de l'IPM selon les valeurs du seuil de pauvreté k

Seuil de pauvreté (k)	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
	Incidence (H)	Intervalle de confiance à 95%		IPM (M0)	Intervalle de confiance à 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
10	97,86%	97,27%	98,46%	0,34594	0,34108	0,35080
11	97,18%	96,51%	97,85%	0,34524	0,34034	0,35014
12	96,25%	95,39%	97,12%	0,34413	0,33903	0,34923
13	95,10%	94,13%	96,06%	0,34266	0,33743	0,34788
14	95,02%	94,05%	95,99%	0,34255	0,33732	0,34778
15	94,04%	92,98%	95,11%	0,34115	0,33577	0,34653
16	92,99%	91,86%	94,11%	0,33951	0,33403	0,34499
17	91,70%	90,48%	92,92%	0,33735	0,33169	0,34302
18	90,48%	89,20%	91,76%	0,33523	0,32943	0,34102
19	88,64%	87,26%	90,02%	0,33188	0,32585	0,33791
20	87,13%	85,69%	88,57%	0,32894	0,32275	0,33513
21	85,16%	83,61%	86,71%	0,32490	0,31835	0,33144
22	83,50%	81,90%	85,10%	0,32130	0,31460	0,32800
23	82,49%	80,88%	84,09%	0,31901	0,31228	0,32575
24	80,33%	78,62%	82,03%	0,31395	0,30684	0,32107
25	77,84%	76,09%	79,59%	0,30787	0,30055	0,31520
26	75,96%	74,19%	77,72%	0,30304	0,29562	0,31047
27	74,15%	72,36%	75,94%	0,29824	0,29070	0,30579
28	72,71%	70,89%	74,52%	0,29428	0,28662	0,30193
29	70,07%	68,22%	71,93%	0,28679	0,27891	0,29466
30	66,56%	64,61%	68,51%	0,27647	0,26812	0,28481
31	64,08%	62,11%	66,04%	0,26886	0,26040	0,27733
32	60,92%	58,93%	62,91%	0,25892	0,25023	0,26760
33	58,75%	56,76%	60,75%	0,25189	0,24311	0,26067
34	55,23%	53,20%	57,27%	0,24010	0,23108	0,24912
35	52,04%	50,00%	54,08%	0,22906	0,21994	0,23819
36	48,53%	46,48%	50,59%	0,21658	0,20734	0,22582
37	46,46%	44,40%	48,52%	0,20901	0,19968	0,21833
38	42,93%	40,84%	45,02%	0,19577	0,18623	0,20530
39	39,25%	37,15%	41,34%	0,18165	0,17199	0,19130
40	36,28%	34,19%	38,37%	0,16989	0,16019	0,17959
41	32,25%	30,20%	34,31%	0,15360	0,14390	0,16329
42	29,89%	27,87%	31,91%	0,14379	0,13419	0,15340
43	25,66%	23,70%	27,62%	0,12585	0,11640	0,13530
44	21,98%	20,22%	23,74%	0,10985	0,10104	0,11867
45	18,61%	17,03%	20,19%	0,09486	0,08667	0,10305
46	16,53%	15,03%	18,03%	0,08540	0,07750	0,09329

Seuil de pauvreté (k)	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
	Incidence (H)	Intervalle de confiance à 95%		IPM (M0)	Intervalle de confiance à 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
47	14,42%	13,00%	15,85%	0,07562	0,06801	0,08323
48	12,49%	11,13%	13,85%	0,06643	0,05907	0,07378
49	10,36%	9,10%	11,62%	0,05612	0,04917	0,06307
50	8,74%	7,55%	9,93%	0,04810	0,04145	0,05475
51	7,41%	6,31%	8,52%	0,04139	0,03511	0,04767
52	5,68%	4,71%	6,65%	0,03245	0,02679	0,03812
53	4,74%	3,86%	5,63%	0,02755	0,02224	0,03286
54	3,78%	2,95%	4,60%	0,02237	0,01737	0,02737
55	3,26%	2,48%	4,04%	0,01955	0,01476	0,02434
56	2,47%	1,75%	3,18%	0,01513	0,01068	0,01959
57	2,24%	1,54%	2,95%	0,01389	0,00949	0,01829
58	1,88%	1,20%	2,55%	0,01177	0,00751	0,01602
59	1,66%	1,00%	2,31%	0,01048	0,00633	0,01462
60	1,44%	0,81%	2,07%	0,00919	0,00517	0,01322
61	1,33%	0,71%	1,95%	0,00852	0,00456	0,01249
62	0,90%	0,46%	1,34%	0,00590	0,00299	0,00880
63	0,72%	0,31%	1,13%	0,00475	0,00203	0,00748
64	0,43%	0,12%	0,74%	0,00288	0,00076	0,00500
65	0,41%	0,10%	0,72%	0,00280	0,00068	0,00491
66	0,32%	0,03%	0,61%	0,00219	0,00017	0,00422
67	0,21%	-0,04%	0,46%	0,00145	-0,00029	0,00319
68	0,08%	-0,08%	0,25%	0,00061	-0,00059	0,00181
69	0,08%	-0,08%	0,25%	0,00061	-0,00059	0,00181
70	0,08%	-0,08%	0,25%	0,00061	-0,00059	0,00181
71	0,08%	-0,08%	0,25%	0,00061	-0,00059	0,00181
72	0,08%	-0,08%	0,25%	0,00061	-0,00059	0,00181

Annexe 10 : Intervalles de confiance de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle selon les valeurs du seuil de pauvreté k

Seuil de pauvreté (k)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)		
	Intensité (A)	Intervalle de confiance à 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure
10	35,35%	34,88%	35,82%
11	35,53%	35,06%	36,00%
12	35,75%	35,29%	36,21%
13	36,03%	35,58%	36,49%
14	36,05%	35,59%	36,51%
15	36,28%	35,83%	36,73%

Seuil de pauvreté (k)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)		
	Intensité (A)	Intervalle de confiance à 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure
16	36,51%	36,06%	36,96%
17	36,79%	36,34%	37,24%
18	37,05%	36,61%	37,49%
19	37,44%	37,00%	37,88%
20	37,75%	37,32%	38,19%
21	38,15%	37,73%	38,57%
22	38,48%	38,06%	38,90%
23	38,67%	38,25%	39,10%
24	39,08%	38,68%	39,49%
25	39,55%	39,15%	39,95%
26	39,90%	39,50%	40,30%
27	40,22%	39,82%	40,63%
28	40,47%	40,07%	40,88%
29	40,93%	40,53%	41,33%
30	41,54%	41,15%	41,92%
31	41,96%	41,57%	42,35%
32	42,50%	42,12%	42,88%
33	42,87%	42,49%	43,25%
34	43,47%	43,09%	43,85%
35	44,02%	43,63%	44,41%
36	44,62%	44,22%	45,02%
37	44,99%	44,58%	45,40%
38	45,60%	45,19%	46,02%
39	46,28%	45,85%	46,72%
40	46,83%	46,38%	47,28%
41	47,62%	47,15%	48,10%
42	48,11%	47,61%	48,61%
43	49,05%	48,50%	49,60%
44	49,99%	49,44%	50,54%
45	50,98%	50,43%	51,53%
46	51,67%	51,09%	52,24%
47	52,42%	51,82%	53,03%
48	53,19%	52,54%	53,84%
49	54,16%	53,45%	54,87%
50	55,02%	54,25%	55,79%
51	55,82%	54,99%	56,66%
52	57,14%	56,21%	58,06%
53	58,07%	57,10%	59,03%
54	59,21%	58,17%	60,25%
55	59,95%	58,88%	61,02%
56	61,39%	60,30%	62,49%

Seuil de pauvreté (k)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)		
	Intensité (A)	Intervalle de confiance à 95%	
		Borne inférieure	Borne supérieure
57	61,88%	60,75%	63,00%
58	62,71%	61,51%	63,91%
59	63,28%	62,01%	64,55%
60	63,83%	62,45%	65,21%
61	64,13%	62,65%	65,60%
62	65,35%	63,77%	66,93%
63	66,04%	64,24%	67,84%
64	67,67%	65,57%	69,77%
65	67,76%	65,61%	69,90%
66	68,42%	65,88%	70,95%
67	69,49%	66,17%	72,82%

Annexe 11 : Population du Sénégal en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	32,2%	2,3%	26,8%	37,6%
Retard scolaire	40,2%	2,2%	34,5%	45,9%
Nombre d'années de scolarisation	6,1%	1,0%	4,0%	8,1%
Alphabétisation	57,0%	2,9%	51,3%	62,6%
Couverture maladie	92,9%	1,0%	90,7%	95,2%
Qualité des services de santé	5,4%	1,3%	2,9%	7,9%
Maladie chronique	20,8%	2,6%	15,7%	26,0%
Vaccination	7,8%	1,6%	4,6%	11,0%
Handicap	12,5%	2,2%	8,2%	16,8%
Type de logement	0,9%	0,6%	-0,2%	2,1%
Indice de surpeuplement	29,5%	2,8%	24,1%	35,0%
Evacuation des eaux usées	39,8%	2,8%	34,4%	45,2%
Evacuation des ordures ménagères	11,1%	1,9%	7,3%	14,8%
Electricité	5,6%	1,2%	3,2%	8,0%
Eau potable	1,1%	0,5%	0,2%	2,1%
Energie cuisson	28,0%	2,7%	22,7%	33,2%
Toilettes	0,5%	0,2%	0,2%	0,8%
Equipement	25,8%	2,4%	21,0%	30,6%
Chômage	3,8%	1,1%	1,7%	6,0%
Dépendance économique	40,9%	2,9%	35,2%	46,6%
Sous-emploi	20,5%	2,3%	16,0%	25,1%
Protection sociale	85,1%	2,2%	81,4%	88,8%
Travail des enfants	4,2%	1,2%	1,9%	6,5%
Corruption	8,7%	1,4%	5,9%	11,5%
Agression ou vol	11,6%	2,1%	7,6%	15,6%

Annexe 12 : Incidence, intensité et IPM par région en 2011

Région	H (incidence)	A (intensité)	MO (IPM)
Dakar	19,7%	38,7%	0,08
Ziguinchor	46,3%	37,8%	0,17
Diourbel	79,7%	43,3%	0,34
Saint-Louis	69,4%	41,0%	0,28
Tambacounda	81,8%	44,5%	0,36
Kaolack	75,6%	42,5%	0,32
Thiès	62,6%	42,7%	0,27
Louga	79,3%	44,6%	0,35
Fatick	73,4%	41,5%	0,30
Kolda	86,4%	44,5%	0,38
Matam	81,4%	43,0%	0,35
Kaffrine	86,1%	43,8%	0,38
Kédougou	84,0%	41,6%	0,35
Sédhiou	82,6%	43,4%	0,36
Sénégal	60,9%	42,5%	0,26

Annexe 13 : Incidence, intensité et IPM par strate en 2011

Milieu de résidence	H (Incidence)	A (Intensité)	MO (IPM)
Dakar urbain	19,3%	38,7%	0,07
Autres villes	45,0%	39,3%	0,18
Rural	83,9%	43,5%	0,36
Sénégal	60,9%	42,5%	0,26

Annexe 14 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon la région

Région	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Dakar	29,42%	23,82%	19,73%	15,13%	24,33%	38,65%	37,40%	39,90%	0,08	0,06	0,09
Ziguinchor	7,23%	5,85%	46,29%	38,28%	54,31%	37,79%	36,72%	38,85%	0,17	0,14	0,21
Diourbel	9,95%	11,75%	79,67%	73,01%	86,32%	43,27%	41,94%	44,59%	0,34	0,31	0,38
Saint-Louis	6,53%	6,46%	69,42%	64,43%	74,41%	40,97%	40,05%	41,89%	0,28	0,26	0,31
Tambacounda	4,11%	4,51%	81,79%	77,77%	85,82%	44,49%	43,44%	45,53%	0,36	0,34	0,38
Kaolack	5,92%	6,44%	75,57%	69,70%	81,45%	42,52%	41,40%	43,64%	0,32	0,29	0,35
Thiès	10,98%	12,59%	62,64%	57,52%	67,75%	42,67%	41,47%	43,87%	0,27	0,24	0,29
Louga	5,81%	5,75%	79,33%	74,64%	84,03%	44,63%	43,51%	45,76%	0,35	0,33	0,38
Fatick	4,74%	5,11%	73,43%	67,80%	79,05%	41,53%	40,34%	42,72%	0,30	0,28	0,33
Kolda	4,23%	5,60%	86,37%	83,24%	89,51%	44,53%	43,46%	45,60%	0,38	0,37	0,40
Matam	3,90%	3,96%	81,42%	75,09%	87,75%	42,99%	41,52%	44,45%	0,35	0,32	0,38
Kaffrine	3,24%	3,83%	86,13%	81,54%	90,72%	43,78%	41,69%	45,88%	0,38	0,35	0,40
Kédougou	1,01%	1,00%	83,97%	79,86%	88,07%	41,60%	40,06%	43,14%	0,35	0,33	0,37
Sédhiou	2,91%	3,33%	82,60%	77,96%	87,23%	43,36%	42,17%	44,55%	0,36	0,34	0,38
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 15 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon la strate

Strate	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Dakar Urbain	28,8%	23,4%	19,27%	14,59%	23,94%	38,65%	37,35%	39,96%	0,07	0,06	0,09
Autres villes	20,7%	19,6%	44,99%	41,44%	48,55%	39,34%	38,81%	39,87%	0,18	0,16	0,19
Rural	50,5%	57,1%	83,86%	81,88%	85,83%	43,48%	43,03%	43,92%	0,36	0,36	0,37
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 16 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon le sexe du chef de ménage (CM)

Sexe du CM	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Masculin	72,71%	75,74%	65,50%	63,38%	67,63%	42,95%	42,51%	43,39%	0,28	0,27	0,29
Féminin	27,29%	24,38%	46,85%	42,01%	51,68%	40,57%	39,87%	41,28%	0,19	0,17	0,21
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 17 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon le groupe d'âges du CM

Groupe d'âges du CM	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Moins de 35 ans	11,68%	8,02%	61,01%	54,65%	67,37%	42,21%	41,05%	43,37%	0,26	0,23	0,29
35 - 60 ans	60,81%	60,21%	61,46%	58,97%	63,95%	42,67%	42,21%	43,14%	0,26	0,25	0,27
Plus de 60 ans	27,51%	31,62%	59,50%	55,76%	63,24%	42,26%	41,48%	43,04%	0,25	0,24	0,27
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 18 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon le statut matrimonial du CM

Statut matrimonial du CM	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Marié (e) monogame	51,54%	47,28%	58,49%	55,79%	61,18%	42,88%	42,30%	43,46%	0,25078	0,23872	0,26285
Marié (e) polygame	30,35%	38,46%	70,12%	66,93%	73,31%	42,67%	42,13%	43,21%	0,29917	0,28530	0,31305
Célibataire	3,48%	1,52%	44,91%	44,91%	44,91%	38,96%	38,96%	38,96%	0,17500	0,17500	0,17500
Veuf (ve)	11,86%	10,88%	44,33%	37,50%	51,15%	40,44%	38,89%	41,99%	0,17928	0,15054	0,20801
Divorcé (e)/Séparé (e)	2,77%	1,82%	40,09%	40,09%	40,09%	38,77%	38,77%	38,77%	0,15543	0,15543	0,15543
Concubinage/Union libre	0,00%	0,00%	21,35%	21,35%	21,35%	38,78%	38,78%	38,78%	0,08280	0,08280	0,08280
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,25892	0,25023	0,26760

Annexe 19 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon le niveau d'instruction du CM

Niveau d'instruction du CM	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Sans instruction	66,63%	72,79%	72,16%	69,87%	74,46%	42,96%	42,54%	43,38%	0,31	0,30	0,32
Primaire	15,75%	14,60%	44,45%	38,74%	50,16%	40,05%	39,17%	40,94%	0,18	0,16	0,20
Moyen	8,59%	6,40%	21,92%	16,15%	27,70%	38,59%	37,07%	40,10%	0,08	0,06	0,11
Secondaire	4,80%	3,72%	12,71%	12,71%	12,71%	39,69%	39,69%	39,69%	0,05	0,05	0,05
Supérieur	4,24%	2,56%	7,15%	7,15%	7,15%	40,84%	40,84%	40,84%	0,03	0,03	0,03
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 20 : Intervalles de confiance de l'incidence, l'intensité et de l'IPM selon l'occupation du CM

Occupation du CM	Part dans les ménages	Part dans la population	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H)			Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)			Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)		
			Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%		Valeur	Intervalle de confiance à 95%	
				Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure		Borne inférieure	Borne supérieure
Occupé (10 ans et plus)	67,57%	66,09%	62,05%	59,67%	64,43%	42,77%	42,33%	43,21%	0,27	0,25	0,28
Chômeur (10 ans et plus)	2,68%	2,24%	70,01%	70,01%	70,01%	41,80%	41,80%	41,80%	0,29	0,29	0,29
Inactif (10 ans et plus)	29,75%	31,64%	57,75%	54,05%	61,44%	41,95%	41,17%	42,73%	0,24	0,23	0,26
Sénégal	100%	100%	60,92%	58,93%	62,91%	42,50%	42,12%	42,88%	0,26	0,25	0,27

Annexe 21 : Contributions des indicateurs à la pauvreté multidimensionnelle selon les strates ou la région

Indicateurs	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	Sénégal
Fréquentation	8,65	9,55	9,68	8,68	6,34	10,80	9,49	9,31	9,88	9,99	10,26	8,48	8,82	9,95	10,64	8,35	8,82	9,60
Retard scolaire	9,47	9,11	9,04	9,49	7,21	9,23	8,84	8,71	9,42	9,52	9,05	8,99	9,04	8,28	9,36	8,81	9,45	9,08
Nombre d'années de scolarisation	1,06	1,07	3,84	1,09	0,71	5,21	1,93	3,42	3,19	2,62	6,46	1,83	3,08	2,63	5,39	1,50	1,42	3,27
Alphabétisation	12,21	10,92	10,94	12,24	10,28	11,43	11,25	10,69	11,01	11,21	10,75	10,47	10,56	11,59	9,90	11,54	10,38	11,02
Couverture maladie	10,35	10,11	9,17	10,35	10,59	9,24	9,69	8,98	9,41	9,36	8,96	9,63	8,85	9,31	8,90	9,61	9,21	9,38
Qualité des services de santé	1,25	0,84	0,64	1,25	0,24	0,25	0,44	0,72	0,73	0,95	0,48	1,01	1,37	0,58	0,30	1,82	0,76	0,70
Maladie chronique	3,84	2,84	1,40	3,87	1,37	1,57	2,13	0,64	2,52	2,06	1,41	1,67	0,89	1,59	2,19	0,73	0,44	1,76
Vaccination	2,12	1,13	1,85	2,13	0,77	3,41	1,36	1,86	0,45	1,67	0,65	1,00	2,00	2,60	0,82	1,72	2,31	1,77
Handicap	2,64	2,79	2,11	2,67	4,41	3,36	1,71	1,31	1,47	3,02	1,48	1,98	1,75	2,47	0,79	2,19	1,09	2,24
Type de logement	0,00	0,51	1,94	0,02	0,35	1,35	0,79	2,82	1,99	0,75	2,45	1,37	3,11	1,64	3,52	4,29	0,90	1,61
Indice de surpeuplement	3,05	2,17	1,45	3,02	0,63	1,51	2,22	1,49	1,80	1,82	1,05	1,80	1,70	1,26	1,72	1,02	0,96	1,66
Evacuation des eaux usées	3,81	4,87	5,03	3,85	5,31	5,04	4,87	4,93	5,11	4,93	4,92	5,22	4,87	5,00	4,99	5,29	5,04	4,93
Evacuation des ordures ménagères	0,62	3,16	4,45	0,72	4,33	3,70	3,88	4,64	3,74	4,08	4,55	5,18	4,60	4,76	4,59	5,22	4,20	4,01
Electricité	0,88	1,42	3,85	0,93	3,41	2,78	2,81	3,88	3,67	3,21	3,91	3,97	4,09	3,04	4,19	4,65	4,05	3,31
Eau potable	0,01	0,98	1,59	0,05	4,03	0,58	0,98	3,02	1,28	0,99	0,26	2,30	2,32	1,06	0,69	1,64	4,25	1,40
Energie cuisson	2,64	4,78	5,07	2,73	5,88	5,06	5,01	4,98	5,06	4,65	4,84	5,18	4,99	5,17	5,05	5,34	5,11	4,86
Toilettes	0,05	1,36	2,72	0,12	3,92	1,41	1,98	3,48	2,56	1,77	2,26	2,61	3,98	2,37	3,29	4,60	3,41	2,35
Equipement	2,73	3,09	2,73	2,76	4,81	2,21	3,51	2,09	2,25	2,90	4,01	2,78	2,31	3,03	1,43	2,38	3,37	2,78
Chômage	0,63	0,69	0,37	0,60	0,18	0,37	0,68	1,35	0,44	0,03	1,10	0,53	0,00	0,23	0,19	0,09	0,09	0,43
Dépendance économique	5,68	6,28	3,35	5,69	7,40	4,03	4,63	4,24	3,07	2,96	3,45	4,41	3,13	5,80	1,88	1,33	2,76	3,91
Sous-emploi	3,32	4,10	2,22	3,32	3,81	1,64	3,43	2,39	2,02	2,81	4,31	2,18	1,31	3,27	2,03	1,99	1,89	2,56
Protection sociale	10,21	10,05	9,14	10,22	10,58	9,22	9,71	8,91	9,31	9,32	8,95	9,54	8,85	9,14	9,05	9,61	9,13	9,34
Travail des enfants	1,33	0,83	3,67	1,30	1,55	2,76	1,79	2,72	4,52	3,23	3,54	2,41	4,62	2,99	4,94	3,76	4,04	3,12
Corruption	5,44	3,73	1,86	5,21	0,09	1,19	3,95	2,12	2,27	3,79	0,49	3,43	1,40	1,43	1,85	1,64	3,07	2,36
Agressions ou vol	8,00	3,64	1,91	7,66	1,81	2,63	2,94	1,28	2,84	2,37	0,42	2,02	2,36	0,81	2,30	0,89	3,85	2,55

Annexe 22 : Contributions des dimensions à la pauvreté multidimensionnelle selon les strates ou la région

Dimension	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	Sénégal
Education	31,4	30,6	33,5	31,5	24,5	36,7	31,5	32,1	33,5	33,3	36,5	29,8	31,5	32,5	35,3	30,2	30,1	33,0
Santé	20,2	17,7	15,2	20,3	17,4	17,8	15,3	13,5	14,6	17,1	13,0	15,3	14,9	16,5	13,0	16,1	13,8	15,9
Conditions de vie	13,8	22,3	28,8	14,2	32,7	23,7	26,0	31,3	27,5	25,1	28,2	30,4	32,0	27,3	29,5	34,4	31,3	26,9
Emploi	21,2	21,9	18,8	21,1	23,5	18,0	20,2	19,6	19,4	18,4	21,3	19,1	17,9	21,4	18,1	16,8	17,9	19,4
Gouvernance et Institutions	13,4	7,4	3,8	12,9	1,9	3,8	6,9	3,4	5,1	6,2	0,9	5,4	3,8	2,2	4,2	2,5	6,9	4,9

Annexe 23 : Population de Dakar en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	32,2%	2,3%	26,8%	37,6%
Retard scolaire	40,2%	2,2%	34,5%	45,9%
Nombre d'années de scolarisation	6,1%	1,0%	4,0%	8,1%
Alphabétisation	57,0%	2,9%	51,3%	62,6%
Couverture maladie	92,9%	1,0%	90,7%	95,2%
Qualité des services de santé	5,4%	1,3%	2,9%	7,9%
Maladie chronique	20,8%	2,6%	15,7%	26,0%
Vaccination	7,8%	1,6%	4,6%	11,0%
Handicap	12,5%	2,2%	8,2%	16,8%
Type de logement	0,9%	0,6%	-0,2%	2,1%
Indice de surpeuplement	29,5%	2,8%	24,1%	35,0%
Evacuation des eaux usées	39,8%	2,8%	34,4%	45,2%
Evacuation des ordures ménagères	11,1%	1,9%	7,3%	14,8%
Electricité	5,6%	1,2%	3,2%	8,0%
Eau potable	1,1%	0,5%	0,2%	2,1%
Energie cuisson	28,0%	2,7%	22,7%	33,2%
Toilettes	0,5%	0,2%	0,2%	0,8%
Equipement	25,8%	2,4%	21,0%	30,6%
Chômage	3,8%	1,1%	1,7%	6,0%
Dépendance économique	40,9%	2,9%	35,2%	46,6%
Sous-emploi	20,5%	2,3%	16,0%	25,1%
Protection sociale	85,1%	2,2%	81,4%	88,8%
Travail des enfants	4,2%	1,2%	1,9%	6,5%
Corruption	8,7%	1,4%	5,9%	11,5%
Agressions ou vol	11,6%	2,1%	7,6%	15,6%

Annexe 24 : Population de Ziguinchor en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	27,0%	2,0%	19,2%	34,7%
Retard scolaire	37,6%	3,6%	29,6%	45,6%
Nombre d'années de scolarisation	3,9%	1,1%	1,8%	6,0%
Alphabétisation	51,4%	3,9%	43,6%	59,1%
Couverture maladie	97,8%	1,1%	95,7%	99,9%
Qualité des services de santé	2,9%	1,3%	0,4%	5,4%
Maladie chronique	12,7%	3,1%	6,6%	18,7%
Vaccination	5,0%	2,3%	0,4%	9,5%
Handicap	25,9%	3,9%	18,2%	33,6%
Type de logement	3,2%	1,3%	0,5%	5,8%
Indice de surpeuplement	8,1%	2,1%	3,9%	12,2%
Evacuation des eaux usées	87,4%	2,5%	82,5%	92,3%
Evacuation des ordures ménagères	76,7%	3,8%	69,5%	84,0%
Electricité	41,7%	3,9%	34,1%	49,3%
Eau potable	51,6%	3,9%	43,9%	59,2%
Energie cuisson	94,2%	1,7%	90,9%	97,6%
Toilettes	48,6%	4,0%	40,8%	56,4%
Equipement	67,4%	3,9%	59,8%	75,1%
Chômage	1,8%	1,1%	-0,3%	3,9%
Dépendance économique	63,7%	3,6%	56,6%	70,9%
Sous-emploi	28,8%	3,5%	22,0%	35,7%
Protection sociale	91,5%	3,3%	86,9%	96,1%
Travail des enfants	7,7%	2,2%	3,5%	12,0%
Corruption	3,2%	1,6%	0,0%	6,4%
Agressions ou vol	4,3%	1,5%	1,5%	7,2%

Annexe 25 : Population de Diourbel en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	84,9%	2,9%	79,7%	90,1%
Retard scolaire	70,3%	3,5%	61,6%	79,1%
Nombre d'années de scolarisation	36,9%	5,0%	27,0%	46,7%
Alphabétisation	95,4%	1,1%	93,1%	97,6%
Couverture maladie	99,7%	0,1%	99,5%	99,9%
Qualité des services de santé	2,5%	0,7%	1,1%	3,8%
Maladie chronique	19,1%	3,5%	12,3%	25,9%
Vaccination	34,4%	4,9%	24,7%	44,0%
Handicap	30,0%	4,9%	20,4%	39,7%
Type de logement	22,8%	3,1%	16,7%	28,9%
Indice de surpeuplement	26,4%	4,4%	17,6%	35,1%
Evacuation des eaux usées	95,5%	1,7%	92,2%	98,8%
Evacuation des ordures ménagères	64,2%	4,0%	54,9%	73,6%
Electricité	49,9%	4,9%	40,2%	59,5%
Eau potable	12,6%	2,7%	7,2%	17,9%
Energie cuisson	96,6%	0,7%	95,3%	97,9%
Toilettes	22,6%	3,3%	16,2%	29,1%
Equipement	40,1%	5,0%	30,2%	50,0%
Chômage	3,2%	1,0%	1,2%	5,3%
Dépendance économique	38,0%	4,7%	28,7%	47,3%
Sous-emploi	17,2%	3,2%	11,0%	23,4%
Protection sociale	98,2%	2,2%	96,8%	99,7%
Travail des enfants	26,2%	4,1%	18,1%	34,3%
Corruption	4,1%	2,0%	0,3%	8,0%
Agressions ou vol	9,1%	3,9%	1,5%	16,6%

Annexe 26 : Population de Saint-Louis en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	61,9%	2,4%	56,3%	67,6%
Retard scolaire	60,1%	2,9%	54,4%	65,8%
Nombre d'années de scolarisation	11,6%	1,6%	8,4%	14,7%
Alphabétisation	78,6%	2,3%	74,1%	83,1%
Couverture maladie	95,6%	0,9%	93,7%	97,6%
Qualité des services de santé	3,1%	1,2%	0,7%	5,5%
Maladie chronique	23,4%	2,8%	17,9%	28,8%
Vaccination	10,2%	2,4%	5,6%	14,9%
Handicap	14,8%	2,5%	10,0%	19,7%
Type de logement	11,4%	1,7%	8,1%	14,8%
Indice de surpeuplement	35,9%	3,1%	29,9%	41,9%
Evacuation des eaux usées	84,4%	2,2%	80,0%	88,8%
Evacuation des ordures ménagères	61,9%	2,9%	56,6%	67,3%
Electricité	40,5%	2,7%	35,2%	45,9%
Eau potable	14,1%	1,9%	10,4%	17,7%
Energie cuisson	85,3%	2,1%	81,2%	89,4%
Toilettes	27,9%	2,7%	22,6%	33,2%
Equipement	55,7%	3,0%	49,9%	61,6%
Chômage	5,6%	1,3%	3,1%	8,1%
Dépendance économique	49,4%	3,1%	43,3%	55,5%
Sous-emploi	31,8%	2,8%	26,4%	37,2%
Protection sociale	91,8%	2,2%	88,8%	94,8%
Travail des enfants	12,8%	2,1%	8,6%	16,9%
Corruption	13,9%	2,0%	10,0%	17,8%
Agressions ou vol	9,3%	2,0%	5,5%	13,2%

Annexe 27 : Population de Tambacounda en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	71,9%	2,0%	66,7%	77,1%
Retard scolaire	68,6%	2,7%	63,3%	74,0%
Nombre d'années de scolarisation	25,7%	2,8%	20,2%	31,2%
Alphabétisation	87,9%	1,8%	84,3%	91,4%
Couverture maladie	99,4%	0,4%	98,8%	100,1%
Qualité des services de santé	6,5%	1,7%	3,1%	9,9%
Maladie chronique	8,0%	1,8%	4,5%	11,4%
Vaccination	18,6%	2,5%	13,6%	23,5%
Handicap	13,7%	2,1%	9,6%	17,8%
Type de logement	50,0%	3,1%	43,8%	56,2%
Indice de surpeuplement	25,9%	2,8%	20,4%	31,3%
Evacuation des eaux usées	95,1%	1,1%	92,9%	97,3%
Evacuation des ordures ménagères	87,5%	2,2%	84,2%	90,8%
Electricité	68,6%	2,7%	63,4%	73,9%
Eau potable	52,6%	3,1%	46,4%	58,7%
Energie cuisson	98,8%	0,5%	97,7%	99,8%
Toilettes	60,9%	3,0%	55,0%	66,8%
Equipement	41,4%	3,1%	35,3%	47,5%
Chômage	12,4%	2,4%	7,6%	17,2%
Dépendance économique	47,3%	3,2%	41,0%	53,6%
Sous-emploi	25,7%	2,8%	20,1%	31,2%
Protection sociale	97,1%	2,2%	95,3%	98,9%
Travail des enfants	24,8%	2,8%	19,3%	30,2%
Corruption	8,3%	1,6%	5,2%	11,4%
Agressions ou vol	4,7%	1,2%	2,4%	6,9%

Annexe 28 : Population de Kaolack en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	70,4%	3,1%	64,1%	76,7%
Retard scolaire	67,2%	3,9%	60,9%	73,6%
Nombre d'années de scolarisation	22,1%	3,0%	16,1%	28,0%
Alphabétisation	83,1%	2,7%	77,9%	88,4%
Couverture maladie	96,6%	1,8%	92,9%	100,3%
Qualité des services de santé	9,1%	2,6%	4,1%	14,2%
Maladie chronique	22,6%	3,8%	15,2%	30,0%
Vaccination	3,6%	1,4%	0,8%	6,4%
Handicap	13,6%	2,2%	9,2%	18,0%
Type de logement	32,0%	3,3%	25,5%	38,6%
Indice de surpeuplement	32,0%	4,0%	24,1%	39,8%
Evacuation des eaux usées	91,8%	2,3%	87,2%	96,3%
Evacuation des ordures ménagères	66,2%	3,9%	59,4%	73,0%
Electricité	61,1%	3,6%	54,0%	68,1%
Eau potable	20,3%	2,9%	14,7%	26,0%
Energie cuisson	91,6%	1,5%	88,7%	94,5%
Toilettes	41,9%	3,6%	34,9%	49,0%
Equipement	39,0%	3,7%	31,8%	46,2%
Chômage	3,9%	1,1%	1,9%	6,0%
Dépendance économique	34,7%	3,6%	27,6%	41,8%
Sous-emploi	21,1%	3,1%	15,0%	27,2%
Protection sociale	94,4%	2,1%	90,5%	98,4%
Travail des enfants	38,3%	3,7%	31,1%	45,6%
Corruption	7,5%	2,0%	3,6%	11,4%
Agressions ou vol	9,4%	2,4%	4,7%	14,2%

Annexe 29 : Population de Thiès en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	66,0%	2,3%	60,6%	71,5%
Retard scolaire	66,2%	3,0%	60,7%	71,7%
Nombre d'années de scolarisation	16,4%	2,4%	11,7%	21,1%
Alphabétisation	79,7%	2,1%	75,6%	83,7%
Couverture maladie	96,1%	0,8%	93,9%	98,4%
Qualité des services de santé	9,2%	1,8%	5,6%	12,8%
Maladie chronique	19,8%	2,5%	14,9%	24,7%
Vaccination	12,9%	2,1%	8,8%	17,0%
Handicap	22,4%	2,8%	17,0%	27,8%
Type de logement	9,3%	1,8%	5,8%	12,9%
Indice de surpeuplement	29,1%	3,1%	22,9%	35,3%
Evacuation des eaux usées	86,0%	1,7%	82,6%	89,4%
Evacuation des ordures ménagères	58,0%	2,9%	53,2%	62,8%
Electricité	43,2%	2,9%	37,6%	48,9%
Eau potable	13,6%	1,9%	9,8%	17,4%
Energie cuisson	73,2%	2,2%	68,9%	77,6%
Toilettes	23,9%	2,5%	19,0%	28,8%
Equipement	42,8%	3,0%	36,9%	48,7%
Chômage	0,8%	0,3%	0,2%	1,3%
Dépendance économique	33,3%	3,0%	27,4%	39,3%
Sous-emploi	27,7%	2,7%	22,4%	33,1%
Protection sociale	96,5%	0,9%	94,8%	98,1%
Travail des enfants	22,5%	2,6%	17,4%	27,6%
Corruption	11,9%	2,2%	7,6%	16,2%
Agressions ou vol	7,1%	1,6%	3,9%	10,3%

Annexe 30 : Population de Louga en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	80,3%	2,0%	76,1%	84,5%
Retard scolaire	70,0%	2,8%	64,1%	75,8%
Nombre d'années de scolarisation	47,0%	3,5%	40,1%	53,9%
Alphabétisation	90,0%	1,5%	87,0%	93,1%
Couverture maladie	99,7%	0,0%	99,2%	100,2%
Qualité des services de santé	4,5%	1,5%	1,5%	7,5%
Maladie chronique	15,8%	2,5%	10,9%	20,7%
Vaccination	6,4%	1,6%	3,4%	9,5%
Handicap	14,3%	2,3%	9,7%	18,8%
Type de logement	40,5%	3,4%	33,8%	47,3%
Indice de surpeuplement	20,8%	3,0%	14,9%	26,6%
Evacuation des eaux usées	96,5%	1,0%	94,6%	98,3%
Evacuation des ordures ménagères	84,5%	2,0%	80,8%	88,2%
Electricité	66,5%	3,1%	60,4%	72,5%
Eau potable	4,4%	1,4%	1,7%	7,2%
Energie cuisson	92,6%	1,4%	89,9%	95,4%
Toilettes	36,9%	3,4%	30,2%	43,5%
Equipement	69,7%	3,2%	63,5%	76,0%
Chômage	12,3%	2,3%	7,9%	16,7%
Dépendance économique	41,5%	3,4%	34,8%	48,1%
Sous-emploi	44,6%	3,5%	37,7%	51,6%
Protection sociale	97,8%	1,1%	96,7%	99,0%
Travail des enfants	31,3%	3,5%	24,5%	38,2%
Corruption	2,6%	1,2%	0,3%	4,9%
Agressions ou vol	1,6%	0,9%	-0,1%	3,3%

Annexe 31 : Population de Factick en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	58,6%	1,8%	51,4%	65,8%
Retard scolaire	63,5%	3,8%	56,5%	70,4%
Nombre d'années de scolarisation	12,0%	2,3%	7,5%	16,5%
Alphabétisation	79,8%	2,8%	74,3%	85,2%
Couverture maladie	98,4%	0,5%	97,1%	99,6%
Qualité des services de santé	9,9%	2,3%	5,3%	14,5%
Maladie chronique	14,4%	2,6%	9,3%	19,5%
Vaccination	8,2%	2,3%	3,6%	12,8%
Handicap	17,1%	3,2%	10,8%	23,5%
Type de logement	20,7%	3,0%	14,9%	26,6%
Indice de surpeuplement	28,2%	4,0%	20,4%	36,1%
Evacuation des eaux usées	95,5%	1,6%	92,3%	98,7%
Evacuation des ordures ménagères	92,9%	3,6%	90,3%	95,4%
Electricité	62,1%	3,5%	55,2%	69,1%
Eau potable	37,1%	4,0%	29,3%	45,0%
Energie cuisson	92,3%	1,5%	89,3%	95,3%
Toilettes	41,8%	3,7%	34,5%	49,1%
Equipement	44,5%	3,9%	36,8%	52,2%
Chômage	4,0%	1,8%	0,4%	7,6%
Dépendance économique	43,1%	3,9%	35,5%	50,7%
Sous-emploi	22,5%	3,0%	16,6%	28,4%
Protection sociale	95,2%	2,0%	93,1%	97,3%
Travail des enfants	20,9%	3,2%	14,8%	27,1%
Corruption	10,9%	2,3%	6,3%	15,5%
Agressions ou vol	6,3%	1,7%	3,0%	9,5%

## Annexe 32 : Population de Kolda en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	69,5%	2,3%	63,3%	75,6%
Retard scolaire	71,7%	3,7%	66,3%	77,1%
Nombre d'années de scolarisation	24,4%	3,2%	18,1%	30,6%
Alphabétisation	88,4%	1,8%	85,0%	91,9%
Couverture maladie	97,8%	0,9%	95,9%	99,6%
Qualité des services de santé	13,6%	2,8%	8,1%	19,1%
Maladie chronique	9,4%	2,2%	5,0%	13,7%
Vaccination	19,3%	3,3%	12,9%	25,7%
Handicap	17,5%	3,2%	11,3%	23,8%
Type de logement	56,6%	3,5%	49,7%	63,5%
Indice de surpeuplement	31,7%	3,6%	24,7%	38,7%
Evacuation des eaux usées	95,8%	1,3%	93,2%	98,4%
Evacuation des ordures ménagères	92,3%	3,6%	88,2%	96,3%
Electricité	75,1%	2,6%	69,9%	80,2%
Eau potable	45,5%	3,6%	38,4%	52,7%
Energie cuisson	98,8%	0,5%	97,8%	99,8%
Toilettes	73,3%	2,9%	67,6%	78,9%
Equipement	47,6%	3,6%	40,5%	54,8%
Chômage	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Dépendance économique	34,4%	3,4%	27,8%	41,1%
Sous-emploi	14,5%	2,5%	9,7%	19,4%
Protection sociale	96,4%	2,1%	94,5%	98,3%
Travail des enfants	45,6%	3,6%	38,5%	52,8%
Corruption	5,6%	1,8%	2,1%	9,1%
Agressions ou vol	9,1%	2,2%	4,9%	13,4%

Annexe 33 : Population de Matam en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	76,9%	2,7%	70,3%	83,5%
Retard scolaire	63,5%	3,7%	55,8%	71,3%
Nombre d'années de scolarisation	19,8%	2,8%	14,2%	25,4%
Alphabétisation	96,9%	1,0%	95,0%	98,9%
Couverture maladie	98,9%	1,0%	97,4%	100,4%
Qualité des services de santé	5,2%	2,1%	1,1%	9,3%
Maladie chronique	14,8%	3,1%	8,8%	20,9%
Vaccination	23,5%	4,1%	15,5%	31,5%
Handicap	22,0%	3,5%	15,1%	29,0%
Type de logement	26,5%	3,6%	19,4%	33,6%
Indice de surpeuplement	23,1%	3,9%	15,4%	30,9%
Evacuation des eaux usées	96,0%	1,3%	93,4%	98,5%
Evacuation des ordures ménagères	90,6%	4,2%	87,7%	93,5%
Electricité	53,0%	4,3%	44,7%	61,3%
Eau potable	18,3%	3,3%	11,8%	24,9%
Energie cuisson	99,5%	0,2%	99,1%	99,8%
Toilettes	39,9%	4,1%	32,0%	47,9%
Equipement	56,1%	4,3%	47,8%	64,5%
Chômage	2,0%	0,8%	0,4%	3,6%
Dépendance économique	54,4%	4,3%	46,1%	62,8%
Sous-emploi	31,9%	3,9%	24,2%	39,6%
Protection sociale	97,3%	2,6%	95,2%	99,4%
Travail des enfants	28,3%	4,3%	19,9%	36,8%
Corruption	5,0%	1,9%	1,3%	8,8%
Agressions ou vol	2,9%	0,9%	1,0%	4,7%

Annexe 34 : Population de Kaffrine en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	86,4%	3,2%	82,2%	90,6%
Retard scolaire	75,1%	3,2%	68,7%	81,5%
Nombre d'années de scolarisation	43,2%	4,5%	34,3%	52,1%
Alphabétisation	82,4%	3,0%	76,6%	88,3%
Couverture maladie	95,3%	1,6%	92,2%	98,4%
Qualité des services de santé	2,9%	1,9%	-0,8%	6,5%
Maladie chronique	22,2%	4,0%	14,3%	30,0%
Vaccination	8,0%	2,1%	3,9%	12,2%
Handicap	7,7%	1,6%	4,6%	10,9%
Type de logement	63,2%	4,6%	54,3%	72,2%
Indice de surpeuplement	30,8%	4,5%	22,1%	39,6%
Evacuation des eaux usées	96,7%	1,3%	94,3%	99,2%
Evacuation des ordures ménagères	88,7%	4,0%	85,2%	92,1%
Electricité	81,5%	4,2%	73,4%	89,7%
Eau potable	12,0%	2,4%	7,3%	16,7%
Energie cuisson	98,7%	0,5%	97,8%	99,6%
Toilettes	61,9%	4,6%	52,9%	70,9%
Equipement	27,6%	4,0%	19,8%	35,3%
Chômage	1,8%	1,8%	-1,7%	5,3%
Dépendance économique	19,3%	3,7%	12,1%	26,6%
Sous-emploi	21,0%	3,6%	14,0%	27,9%
Protection sociale	97,1%	1,3%	95,2%	98,9%
Travail des enfants	49,3%	4,6%	40,3%	58,3%
Corruption	7,0%	2,7%	1,8%	12,3%
Agressions ou vol	8,7%	2,9%	3,1%	14,3%

Annexe 35 : Population de Kédougou en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	60,0%	3,9%	52,6%	67,3%
Retard scolaire	64,9%	3,5%	57,9%	71,9%
Nombre d'années de scolarisation	11,2%	0,0%	7,1%	15,2%
Alphabétisation	91,7%	2,0%	87,8%	95,5%
Couverture maladie	99,5%	0,2%	99,1%	99,9%
Qualité des services de santé	16,1%	3,8%	8,7%	23,5%
Maladie chronique	7,0%	2,2%	2,7%	11,3%
Vaccination	15,5%	3,6%	8,5%	22,4%
Handicap	20,8%	3,8%	13,4%	28,2%
Type de logement	75,4%	3,5%	68,5%	82,2%
Indice de surpeuplement	18,3%	3,3%	11,7%	24,8%
Evacuation des eaux usées	97,0%	0,9%	95,2%	98,8%
Evacuation des ordures ménagères	94,0%	4,1%	92,0%	96,1%
Electricité	80,8%	2,6%	75,8%	85,9%
Eau potable	28,8%	3,7%	21,4%	36,1%
Energie cuisson	99,6%	0,2%	99,2%	100,0%
Toilettes	80,4%	2,8%	75,0%	85,9%
Equipement	43,7%	4,0%	35,9%	51,4%
Chômage	0,8%	0,4%	0,0%	1,7%
Dépendance économique	15,1%	2,1%	10,9%	19,3%
Sous-emploi	20,5%	3,6%	13,5%	27,6%
Protection sociale	97,9%	1,1%	96,6%	99,2%
Travail des enfants	33,9%	4,2%	25,8%	42,1%
Corruption	6,3%	1,8%	2,7%	9,8%
Agressions ou vol	3,5%	1,2%	1,1%	5,9%

Annexe 36 : Population de Sédhiou en privation selon l'indicateur (seuil de 32%)

Indicateur	Pourcentage de populations en privation	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95%	
			Borne inférieure	Borne supérieure
Fréquentation	67,2%	1,6%	60,8%	73,6%
Retard scolaire	72,4%	3,8%	66,6%	78,2%
Nombre d'années de scolarisation	10,5%	2,2%	6,1%	14,9%
Alphabétisation	85,2%	2,6%	80,0%	90,4%
Couverture maladie	98,4%	0,5%	97,2%	99,6%
Qualité des services de santé	7,3%	1,9%	3,6%	11,0%
Maladie chronique	4,5%	1,5%	1,6%	7,3%
Vaccination	21,4%	3,6%	14,3%	28,4%
Handicap	10,0%	2,4%	5,3%	14,6%
Type de logement	14,7%	2,9%	9,1%	20,4%
Indice de surpeuplement	16,7%	2,6%	11,6%	21,7%
Evacuation des eaux usées	98,2%	0,8%	96,8%	99,7%
Evacuation des ordures ménagères	83,2%	3,3%	77,2%	89,1%
Electricité	75,8%	3,0%	69,8%	81,7%
Eau potable	80,6%	2,7%	75,2%	85,9%
Energie cuisson	99,5%	0,2%	99,0%	99,9%
Toilettes	63,0%	3,7%	55,8%	70,3%
Equipement	63,5%	3,8%	56,1%	71,0%
Chômage	0,8%	0,7%	-0,5%	2,1%
Dépendance économique	29,2%	3,2%	22,9%	35,5%
Sous-emploi	19,9%	2,6%	14,8%	25,1%
Protection sociale	97,1%	0,9%	95,7%	98,5%
Travail des enfants	39,2%	3,9%	31,5%	46,8%
Corruption	11,1%	2,5%	6,3%	16,0%
Agressions ou vol	14,3%	2,8%	8,9%	19,7%

Annexe 37 : Tableau de synthèse 2 : Statut de pauvreté multidimensionnelle vs monétaire selon la région

Région	Statut de pauvreté	Non pauvre monétaire	Pauvre monétaire	Ensemble
Dakar	Non pauvre multidimensionnel	60,6%	19,6%	80,3%
	Pauvre multidimensionnel	13,1%	6,6%	19,7%
Ziguinchor	Non pauvre multidimensionnel	25,2%	28,5%	53,7%
	Pauvre multidimensionnel	8,1%	38,2%	46,3%
Diourbel	Non pauvre multidimensionnel	17,3%	3,0%	20,3%
	Pauvre multidimensionnel	34,4%	45,2%	79,7%
Saint-Louis	Non pauvre multidimensionnel	20,0%	10,6%	30,6%
	Pauvre multidimensionnel	40,8%	28,6%	69,4%
Tambacounda	Non pauvre multidimensionnel	11,6%	6,7%	18,2%
	Pauvre multidimensionnel	25,3%	56,5%	81,8%
Kaolack	Non pauvre multidimensionnel	17,3%	7,1%	24,4%
	Pauvre multidimensionnel	20,9%	54,6%	75,6%
Thiès	Non pauvre multidimensionnel	28,1%	9,3%	37,4%
	Pauvre multidimensionnel	31,6%	31,0%	62,6%
Louga	Non pauvre multidimensionnel	18,9%	1,7%	20,7%
	Pauvre multidimensionnel	54,0%	25,3%	79,3%
Fatick	Non pauvre multidimensionnel	12,0%	14,6%	26,6%
	Pauvre multidimensionnel	19,7%	53,8%	73,4%
Kolda	Non pauvre multidimensionnel	7,0%	6,6%	13,6%
	Pauvre multidimensionnel	17,0%	69,4%	86,4%
Matam	Non pauvre multidimensionnel	12,5%	6,1%	18,6%
	Pauvre multidimensionnel	41,4%	40,1%	81,4%
Kaffrine	Non pauvre multidimensionnel	8,3%	5,6%	13,9%
	Pauvre multidimensionnel	28,8%	57,3%	86,1%
Kédougou	Non pauvre multidimensionnel	8,8%	7,2%	16,0%
	Pauvre multidimensionnel	19,2%	64,8%	84,0%
Sédhiou	Non pauvre multidimensionnel	9,4%	8,0%	17,4%
	Pauvre multidimensionnel	21,9%	60,7%	82,6%
Sénégal	Non pauvre multidimensionnel	27,8%	11,3%	39,1%
	Pauvre multidimensionnel	25,7%	35,3%	60,9%